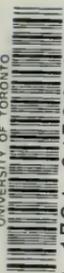


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01594135 4

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

Villes et Tribus du Maroc

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DE LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE

CASABLANCA

ET LES

CHÂOUÏA

TOME I

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1915

Villes et Tribus du Maroc

VOLUME PREMIER

CASABLANCA

ET LES

CHÂOUÏA

TOME I

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

les et Tribus du Maroc

[V. 1]

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DE LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE

CASABLANCA

ET LES

CHÂOUÏA

TOME I

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

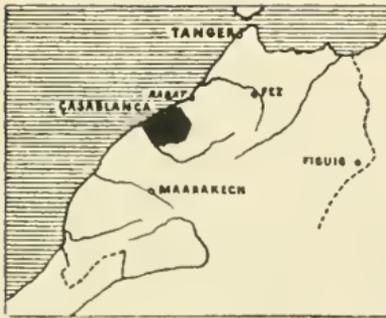
28, RUE BONAPARTE (VI^e)

—
1915

DT
305
M56
E.1



8517.38



Échelle : 1/25.000.000'. — *Bureau topographique du Maroc occidental.*
Le pays des Châouïa et le Maroc.



CASABLANCA. — La Vieille Porte.
Chehe de la C^o Marine

CASABLANCA ET LES CHÂOUÏA

INTRODUCTION

Par arrêté du Résident général de France au Maroc, en date du 18 octobre 1913, la Mission scientifique du Maroc a été « chargée de la préparation d'une collection documentaire publiée sous les auspices de la Résidence générale ». L'article premier fixe l'objet et le but de cette publication, par l'énumération des documents dont la Mission doit recevoir communication. Ce sont « les notices établies dans les différentes régions sur la condition ethnographique, historique, sociologique, économique et administrative des Villes et Tribus du Maroc, et les autres travaux des agents du Protectorat sur la sociologie ou la politique indigènes ».

Ces dispositions faisaient suite à des échanges de vues entre M. le général Lyautey, Résident général de France au Maroc, et M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France, délégué général de la Mission scientifique. Comment doter le Maroc français d'une publication où les agents civils et militaires du Protectorat, appelés à s'occuper des affaires indigènes, pussent trouver un ensemble

détaillé d'informations locales ? La solution adoptée fut celle du recueil qui s'ouvre par deux volumes sur Casablanca et les Châouïa.

En se reportant aux Pièces annexes qui suivent cette introduction, on se rendra compte du nombre considérable de rapports et mémoires mis à la disposition de la Mission, pour l'établissement de ces deux volumes. Avec les « observations » et les « réponses », provoquées au cours du travail, on se trouve en présence d'un dossier de plus de cent numéros. Ce relevé, accompagné de la liste des officiers et des membres du Contrôle civil attachés aux Affaires indigènes, pour Casablanca et les Châouïa, jusqu'au commencement de 1914, témoigne fortement de notre activité administrative au Maroc.

Au moment d'utiliser ces documents, on dut reconnaître que, correspondant à des stades successifs de l'occupation, ils ne fournissaient pas tous les éléments d'une publication coordonnée. De là, dans l'exécution, une méthode, commandée par l'enchaînement des faits, mais qui ne restera sans doute pas celle de l'avenir.

Son développement s'est fait par étapes :

1° Envoi par le Service des renseignements, à la Mission scientifique, à Paris, à partir de juin 1913, d'une première série de rapports, notices, tableaux de commandement, etc. Ces études qui présentaient un réel intérêt et dont quelques-unes constituaient de véritables monographies, ont servi de base à l'établissement d'un plan analytique.

2° Sur ce plan, à l'aide de nouveaux documents envoyés de Rabat, et avec quelques informations recueillies sur les lieux par M. Mispoulet, un de ses membres, la Mission rédigea à Tanger un premier texte dont la partie historique représentait sa contribution particulière.

3° Remanié à Paris, au point de vue du groupement, et révisé partiellement, ce travail préparatoire formait pres-

que un volume. Imprimé à titre provisoire dès la fin de 1913, il fut envoyé, en épreuves, aux différents services du Protectorat en vue des corrections, observations et développements qu'ils jugeraient utiles. Un questionnaire de plus de soixante articles, préparé par la Mission et distribué par le Service des renseignements, compléta, peu après, ces demandes de précision.

4° Pour unifier cette préparation, il restait à envoyer un membre de la Mission en pays Châouïa. Désigné avec l'approbation de M. le Résident général, M. Graulle, adjoint au chef de Mission, partit au mois de février 1914, et M. Michaux-Bellaire, chef de Mission, le rejoignit en mai à Rabat.

5° Les réponses au Questionnaire de la Mission avaient été concentrées à Casablanca pour les circonscriptions de Contrôle civil, et à Settat pour le Territoire militaire (rattaché depuis au Contrôle civil). Après les avoir dépouillées, M. Graulle consacra trois mois à parcourir les tribus pour réunir les renseignements qui manquaient encore, et prendre connaissance dans les Postes des documents d'archives que la Mission n'avait pas reçus.

6° M. Michaux-Bellaire et M. Graulle repartirent en mai pour Paris, avec tous les matériaux accumulés, afin de les mettre en œuvre, en forme définitive. Ce travail, suivi par le Délégué général, était terminé le 10 juillet 1914.

7° Commencée de suite, la nouvelle impression fut arrêtée à la fin du mois par la guerre. Elle a été reprise en mars 1915.

Les indications qui précèdent montrent que la préparation des deux volumes Casablanca et les Châouïa a été rapide. Cette rapidité sera une excuse pour les fautes

ou les omissions inévitables dans une œuvre de point de départ.

Les remaniements successifs de la rédaction n'ont pas permis de citer régulièrement les textes utilisés, en dehors des extraits proprement dits. On se rend facilement compte à la lecture de ce que seraient les attributions s'il avait paru indispensable de disjoindre les provenances dans une publication collective.

D'une manière générale, presque tout ce qui ressort des points de vue administratif, économique et politique, provient des documents communiqués, les apports de la Mission étant plutôt d'ordre historique et sociologique.

A. L. C.

PIÈCES ANNEXES

1

Résidence Générale de France

AU MAROC

BUREAU POLITIQUE

N° 104 AP.

Le général de division Lyautey, Commissaire-Résident général de la République française au Maroc,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les notices établies dans les différentes régions sur la condition ethnographique, historique, sociologique, économique et administrative des villes et tribus du Maroc, et les autres travaux des agents du Protectorat, sur la sociologie, ou la politique indigène, seront mis à la disposition de la Mission scientifique du Maroc, chargée spécialement de la préparation d'une collection documentaire, publiée sous les auspices de la Résidence générale.

ART. II. — Les communications seront faites à la Mission scientifique par le Service politique de la Résidence.

ART. III. — La mise au point sera assurée par la Mission scientifique, conformément aux décisions de la Résidence.

ART. IV. — La publication de la documentation ainsi constituée, sera faite par la Mission sans subvention du Protectorat.

Fait à Rabat, le 18 octobre 1913.

Signé : LYAUTEY.

LE SERVICE DES RENSEIGNEMENTS DE « LA CHÂOUÏA »
DE 1908 à 1913.

NOMS	GRADES	DURÉE APPROXIMATIVE des séjours
MM. Cuinet	Chef de bataillon	de 1908 à 1909
Simon	—	1909 1911
Dessigny	—	1909 1913
Huot	Capitaine	1907 1908
de Torquat de la Carlerie	—	1908 1909
Blondont	—	1908 1909
Tribalet	—	1908 1911
Marc	—	1908 1912
Henry	—	1908 1910
Dincher	—	1909 1910
Nancy	—	1909 1911
Chesneau	—	1909 1911
Chenin	—	1909 1912
Seignobosc	—	1909 1912
Laumonier	—	1909 1911
Cottenest	—	1910 1913
Capperon	—	1910 1913
Verlet-Hanus	—	1910 1912
Flye Ste-Marie	—	1910 1912
Boulle	—	1910 1911
Lapasset	—	1911 1913
Cimetière	—	1911 1913
Lorette	—	1911 1913
Robin	—	1911 1912
Cauvin	—	1911 1912
du Pré de St-Maur	—	1911 1912
Yvart	—	1911 1912
Donafort	—	1912 1913
Rousseau	—	1912 1913
Bastien	—	1912 1913
Quéré	—	1912 1912

NOMS	GRADES	DURÉE APPROXIMATIVE des séjours
MM. Debacker	Capitaine	de 1912 à 1913
Maïtrat	—	1913 ce jour
Britsch	Lieutenant	1908 1913
Simon	—	1908 1912
Mordacq	—	1908 1912
† Cuny, tué à l'ennemi (Fès, 17 avril 1912)	—	1908 1911
† Marchand, tué à l'enne- mi (Zaers, 14 janvier 1911)	—	1908 1911
Chardon	—	1908 1912
Lucas	—	1908 1911
de la Pradelle	—	1908 1910
Mougin	—	1908 1909
Hennequin	—	1908 1909
Brouaux	—	1908 1909
Bordet	—	1908
Logerot	—	1908
Goulon	—	1908
Van-Ackère	—	1908 1910
Le François des Courtis	—	1908 1911
Bénazet	—	1908 1912
Lombard	—	1909 1913
Leclerc	—	1909 1912
Désevaux	—	1909 1911
Gueytat	—	1909 1911
Rouzade	—	1909 1911
de Coatgoureden	—	1909 1911
de Vauresson	—	1909 1911
† Méaux, tué à l'ennemi (Zaers, 17 février 1910)	—	1909 1910
Bauger	—	1909
Rigot	—	1910 1912
de Mazerat	—	1910 1912
† Arnaud, tué à l'ennemi, (Immouzer, 20 juillet 1912)	—	1910 1912
Marrot	—	1910 1912

NOMS	GRADES	DURÉE APPROXIMATIVE des séjours	
MM. Mazel	Lieutenant	de 1910 à 1912	
Besse	—	1910	1911
Fouque	—	1911	1912
Noël	—	1911	1913
Charrier	—	1908	1913
Bouix	—	1911	1913
Deleuze	—	1911	1913
Bourgoin	—	1911	1913
Delhomme	—	1911	1913
Jacquet	—	1911	1913
Renaud	—	1911	1913
Chastanet	—	1911	1913
Garand	—	1911	1912
Brissaud	—	1911	1912
Brostra	—	1911	1912
Carret	—	1911	1912
Lahure	—	1911	1912
Maitrot	—	1911	1912
† de Montclin, tué à l'en- nemi (Zaers, 2 sept. 1912).	—	1911	1912
Basly	—	1911	1912
de Surgères	—	1911	1912
Durand	—	1911	
de Féraudy	—	1911	1912
† Chamand, tué à l'ennemi (Dar El-Qâdhi, 17 sep- tembre 1912).	—	1911	1912
Laforgue	—	1911	
Ract-Brancaz	—	1912	1913
Coustillières	—	1912	1913
Rousseau	—	1912	1913
Riand	—	1912	1913
Foiret	—	1912	1913
Emmanueli	—	1912	1913
Bertrand	—	1912	1913
Gary	—	1912	1913

NOMS	GRADES	DURÉE APPROXIMATIVE des séjours
MM. Clerdouet	Lieutenant	de 1912 à 1913
Cégarra	—	1912 1913
Villiet	—	1912 1913
Astraud	—	1912 1913
Charles.	—	1912 1913
Fourny.	—	1913 à ce jour
Balazuc	—	1913 à ce jour
Laurent, dit de Faget .	—	1913 à ce jour
Boucly	—	1913 à ce jour
Marc	Officier interpr.	1908 1912
Caldéraro	—	1908 1913
Ollier	—	1909 1913
Lecavelier.	—	1908 1909
Sumian	—	1909 1913
Sicard	—	1909
Baudin.	—	1909 1910
Martin	—	1909
Marty	—	1909
Carlotti.	—	1910 1913
Trenga	—	1910 1912
Denoun	—	1910 1912
Pons (Adrien)	—	1910 1912
Pons (David).	—	1911 1913
Margot	—	1912 1913
Neigel	—	1912 1913
Pozzo di Borgo	—	1912 1913
Bouzat	—	1907 1911
Rodé	—	1912
Stackler	—	1913 à ce jour
Blot	Interpr. stag.	1911 1912
Martel	—	1912 1913
Tabti	—	1913 à ce jour
Isner	Lieutenant	1913 à ce jour

CONTROLE CIVIL DES CHÂOÛÏA

(1^{er} SEMESTRE 1914)

MM. KLEPPER, contrôleur en chef.

CHAMPION, contrôleur de Casablanca-Banlieue.

ROUSSEAU, contrôleur de Ber-Rechid.

NOËL, lieutenant faisant fonctions de contrôleur civil au camp
Boulhaut.ISNER, lieutenant faisant fonctions de contrôleur civil au camp du
Boucheron.

ADMINISTRATION CIVILE DE CASABLANCA

MM. DE CAZANOVE.

COLLIEUX.

DOCUMENTS DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

PREMIÈRE LISTE

- 1^o Notice sur la ville de Casablanca.
 2^o — tribu des Médiouna (Capitaine CIMETIÈRE).
 3^o Oulâd Hariz (Croquis) (Lieutenant ROUSSEAU).
 4^o — — — — —
 5^o — Zenata.
 6^o — Oulâd Ziyân (Capitaine CIMETIÈRE).
 7^o — les Mzâb et A'châch.
 8^o — les tribus du territoire de Settât.
 9^o — Oulâd Saïd.
 10^o Carte des tribus dépendant de l'annexe de Boulhaut.
 11^o Notices sur la tribu des Mouâlin El-Ghâba, Feddalat, Mouâlin El-Outa et Beni Oura (4) (Lieutenant BROSTRA).
 12^o Renseignements agricoles et commerciaux du territoire du Boucheron (Capitaine BASTIEN).

 14^o Notice sur les tribus administrées par le Bureau des renseignements du Boucheron (tableau de commandement) (Capitaine QUÉRÉ).
 15^o Tableau de commandement du territoire des Oulâd Saïd (Capitaine DU PRÉ DE SAINT-MACR).
 16^o Tableau de commandement du territoire de Settât (Capitaine ROUSSEAU).
 17^o Tableau de commandement des tribus Mzâb-A'châch (Capitaine LAPASSET).
 18^o Notice sur les Chiadma et les Chtouka (Lieutenant MAZEL).
 19^o Renseignements géologiques sur la région Châouïa (1913).

DEUXIÈME LISTE

NOTICES GÉNÉRALES

- 1^o Historique de l'origine du soulèvement de la Châouïa et d'après les renseignements recueillis dans les tribus des Ziyaïda et des Zenata.
 2^o Les terres agricoles en Châouïa.

- 3° Rapport sur la Mission forestière en Châouïa, de M. DUPONT, inspecteur adjoint des Forêts en Algérie.
- 4° Extrait d'une étude sur les forêts de la Châouïa (M. DUPONT).
- 5° Note sur les plantations d'arbres (M. DUPONT).
- 6° Le droit coutumier de la Châouïa, par M. MARTY, officier interprète.
- 7° Renseignements statistiques agricoles sur le territoire de la Châouïa, recueillis par les officiers du Service des renseignements.
- 8° L'apiculture en Châouïa, par M. SICARD, officier interprète.
- 9° La « Rimaya » (Société marocaine de tir et d'équitation pour la préparation à la Guerre sainte), par M. MARTIN, officier interprète.
- 10° Arganier, huile d'argan et tourteau d'argan, par M. MOREAU, pharmacien major.
- 11° La flore de la Châouïa, par M. MOREAU, pharmacien major.
- 12° Les eaux d'alimentation de Casablanca et de la Châouïa, par MM. GAUTHIER et MOREAU, pharmaciens majors.
- 13° Régime immobilier au Maroc. Questionnaire n° 1 relatif à l'état de la propriété foncière.
- 14° Régime immobilier au Maroc. Questionnaire n° 2 relatif à l'état de la propriété foncière.
- 15° Sectes religieuses de la Châouïa militaire.

BOULHAUT

- 1° Notice sur les Selamna, par le lieutenant BROSTRA.
- 2° Notice sur la tribu des Rehamna, par le lieutenant BROSTRA.
- 3° Historique sommaire et renseignements essentiels sur le territoire de Boulhaut.

BOUCHERON

- 1° Enquête économique sur la Châouïa (Mdhakra et Oulâd 'Ali, par le capitaine NANCY.
- 2° Étude sur la « Chasse sur le territoire de Fort-Curgens », par le lieutenant RESTE, de la 5^e Compagnie Sénégalaise.
- 3° Notice sur les tribus administrées par le Bureau des renseignements du Boucheron, par le capitaine QUÉRÉ.
- 4° Note sur la région forestière limitrophe des territoires des Mdakra, des A'châch et des Zaers, par le capitaine VOIRIOT, du 3^e Tirailleurs algériens.

QAÇBAT BEN AHMED

- 1° Notice politique sur Qaçbat ben Ahmed.

2° Notice monographique économique sur le territoire de Qaçbat ben Ahmed.

SETTAT

1° Renseignements sur l'importance et le développement des intérêts allemands sur le territoire de Settât depuis l'occupation française, par le capitaine ROUSSEAU.

2° Settât. Ses caïds. Ses origines, par le lieutenant DELHOMME.

3° De quelques données pouvant servir à l'amélioration de la race chevaline en Châouïa, par le lieutenant DES COURTIS.

4° Rapport du lieutenant DE MAZERAT, sur l'amélioration de la race chevaline au Maroc.

5° Renseignements économiques sur le territoire de Settât, par le capitaine ROUSSEAU.

6° Renseignements sur le territoire dépendant du bureau de Settât, par le capitaine ROUSSEAU.

7° Rapport sur les ressources géologiques du territoire de Settât, par le lieutenant DELHOMME.

8° Plantations faites sur le territoire de Settât, par le capitaine ROUSSEAU.

9° Questionnaire sur les moutons, par le capitaine ROUSSEAU.

10° Rapport sur le Tertib de l'année 1912, par le capitaine ROUSSEAU.

11° Rapport sur la reconnaissance d'un gisement de gypse aux Oulâd Bou-Ziri.

12° Situation agricole, par le capitaine ROUSSEAU.

13° Notice sur Settât et la région de Settât, par le lieutenant DELHOMME.

14° Étude sur l'hydrographie des plateaux de la région de Settât, par le lieutenant TARRIT.

OULÂD SAÏD

1° Notice donnant les renseignements essentiels politiques du territoire des Oulâd Saïd.

2° Historique sommaire, organisation, fonctionnement, moyens d'exécution.

3° Cultes, zâouïas, marabouts.

4° Rapport économique et politique, par le capitaine DI PRÉ DE SAINT-MAUR.

5° Notice économique, par le capitaine DONAFORT.

6° Rapport sur l'élevage des chevaux, par le lieutenant CARRET.

7° Rapport sur les ruines présentant un intérêt archéologique, si-

tuées sur le territoire des Oulâd Saïd, par le capitaine DU PRÉ DE SAINT-MAUR.

8° Renseignements sur le bétail des Oulâd Saïd, par le capitaine DONAFORT.

9° Questionnaire sur les moutons, par le capitaine DONAFORT.

10° Étude géologique du territoire des Oulâd Saïd, par le capitaine DONAFORT.

11° Rapport sur la situation économique de l'élevage, par le capitaine DONAFORT.

12° Renseignements statistiques concernant la colonisation et l'établissement de l'impôt.

TROISIÈME LISTE

Réponses au questionnaire. 12 janvier 1914. Lieutenant ISNER, Camp du Boucheron.

— 17 février 1914. Lieutenant ISNER, Camp du Boucheron.

— 14 février 1914. Lieutenant faisant fonction de contrôleur civil au Camp Boulhaut (Signature illisible).

— 30 mars 1914. Casablanca-Banlieue. Anonyme.

— sans date. Settat. Anonyme.

— 22 janvier. Lieutenant JAQUET. Qaçbat Ben Ahmed.

— 11 février 1914. Capitaine ROUSSEAU.

Notice sur les Oulâd Saïd, 25 janvier. Capitaine LAPASSET, Settat.

Arbre généalogique de Si El Ghazi, 20 mai. Capitaine MAITRAT, Settat.

Modifications proposées aux Épreuves imprimées relatives à la tribu des Oulâd Harîz, 23 décembre 1913. Lieutenant ROUSSEAU, contrôleur civil.

Modifications proposées aux Épreuves imprimées relatives aux tribus des Mdhakra et Oulâd 'Ali, 6 janvier 1914. Capitaine LORETTE, chargé du contrôle civil du Boucheron.

Modifications proposées aux Épreuves imprimées relatives aux tribus des Mzamza, Oulâd Bou-Ziri et Oulâd Sidi ben Dâoud, 11 janvier 1914. Capitaine MAITRAT, contrôleur civil.

Les Écoles de la Châouïa, 13 mai 1914. Direction de l'Enseignement.

La Pêche maritime au Maroc, sans date. Anonyme.

Note sur les biens makhzen, sans date. DE CHAVIGNY.

La Siba en Châouïa sous Moulay Abdelaziz, sans date. Docteur WEISGERBER.

Étude géologique de la région de Casablanca-Banlieue, sans date. Anonyme.

Notice sur la propriété foncière. Cercle de Ber-Rechid. Bureau de Casablanca-Banlieue, sans date. Anonyme.

La tribu des Mediouna avant l'occupation française, 30 novembre 1908. Lieutenant ROUSSEAU.

Renseignements statistiques agricoles sur le territoire de la Châouïa 1910, 1911, 1913. Résidence générale. Anonyme.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages consultés.)

ALI BEY EL ABBASI. — *Voyages en Afrique et en Asie*, 3 vol. in-8; P. Didot, Paris, 1814.

E. AUBIN. — *Le Maroc d'aujourd'hui*, in-8; A. Colin, 1904.

P. AZAN. — *Souvenirs de Casablanca*, in-8; Hachette et Cie, 1911.

— *Le Combat de Rfakha*, in-8; Chapelot et Cie, 1909.

R. BASSET. — *Les Berghawâta* (Encyclopédie de l'Islam).

BEAUNIER. — *Roudh El-Kartas, Histoire des souverains du Maghreb*. Traduction, in-8; Imprimerie Impériale, Paris, 1860.

EL-BEKRI. — *Description de l'Afrique Septentrionale*. Traduction De Slane. *Journal Asiatique*, 1858, 1859. Édition revue et corrigée: Geuthner, Paris, 1913.

AUGUSTIN BERNARD. — *Le Maroc*, in-8; Alcan, Paris, 1913.

M. BESNIER. — Géographie ancienne du Maroc (Mauritanie Tingitane), *Archives Marocaines*, vol. 1, p. 301 et suiv., in-8; E. Leroux, Paris, 1904.

A. BRIVES. — *Voyages au Maroc, 1901-1907*, in-8; Jourdan, Alger, 1909.

BUDGETT MEAKIN. — *The Moorish Empire, The Land of the Moors, The Moors*, 3 vol. in-8, 1899-1902.

CAMPO ANGULO (GERONIMO). — *Geografía de Marruecos*, in-8; Imprenta de la Sección de Hidrografía, Madrid, 1908.

CASTELLANOS (MANUEL P.). — *Historia de Marruecos*, in-8; Imprenta Hispano Arabiga de la Mision Catolico-española, Tanger, 1898.

CASTRIES (COMTE HENRI DE). — Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc: 1^{re} série, *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas*, t. I-II, 1906-1907; 1^{re} série, *Archives et Bibliothèques de France*, t. I-II-III, 1905, 1909, 1911, in-8; E. Leroux, Paris.

CHÉNIER. — *Recherches historiques sur les Maures*, 3 vol. in-8; Paris, 1787.

Lieutenant DELHOMME. — Notice sur Settât et la Région de Settât. *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la Province d'Oran*, in-8; Oran, 1913.

E. DOUTTÉ — *Marrakech*, in-8. Publication du Comité du Maroc. Paris, 1905.

EDRISI. — *Description de l'Afrique et de l'Espagne*. Traduction par R. Dozy et J. de Goeje, in-8; Brill-Leyde, 1866.

L. GENTIL. — *Le Maroc physique*, in-8; Alcan, Paris, 1912.

L. GODARD. — *Description et histoire du Maroc*, 2 vol. in-8; Tanera, Paris, 1860.

GRABERG DE HEMSO. — *Specchio di Marocos*, in-8; Tipografia Pellas, Genova, 1834.

Commandant GRASSET. — *A travers la Châouïa*, in-8; Hachette, Paris, 1911.

IBN HAUCAL. — *Description de l'Afrique*. Trad. De Slane. *Journal Asiatique*, 1842.

KAMPFFMEYER. — *Šāuīa in Marokko*, in-8; Reichsdruckerei, Berlin, 1903.

IBN KHALDOUN. — *Histoire des Berbères*. Trad. De Slane, 4 vol. in-8; Imprimerie du Gouvernement, Alger, 1852, 1854, 1856.

LADREIT DE LACHARRIÈRE. — *L'Œuvre française au Maroc*, in-8. Publication du Comité du Maroc, Paris, 1911.

A. LE CHATELIER. — *Notes sur les Villes et les Tribus du Maroc en 1890*, in-8; Angers, 1902.

LECLERC (RENÉ). — *Situation économique du Maroc*, in-8; L. Fouque, Oran, 1902.

LEMPRIÈRE. — *Voyages dans l'Empire du Maroc et le Royaume de Fas pendant les années 1790 et 1791*, in-8; Tanrnier, Paris, 1801.

LÉON L'AFRICAIN. — *Description de l'Afrique*. Edition Ch. Schefer, 3 vol. in-8; E. Leroux, Paris, 1896.

MARÇAIS (GEORGES). — *Les Arabes en Berbérie*, in-8; D. Braham, Constantine; E. Leroux, Paris, 1913.

MARMOL. — *L'Afrique*, 3 vol. in-4; Paris, 1667.

DE MAS-LATRIE. — *Traité de paix et de commerce ou Relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique Septentrionale*, in-4; Plon, Paris, 1866.

L. MASSIGNON. — *Le Maroc. Tableau géographique d'après Léon l'Africain*. Alger, Bourdan, 1906.

E. MERCIER. — *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, 3 vol. in-8; E. Leroux, Paris, 1888.

L. MERCIER. — Rabat. L'Administration marocaine. Les mosquées et la vie religieuse. *Archives Marocaines*, vol. VII et VIII.

E. MICHAUX-BELLAIRE et SALMON. — Les Tribus arabes de la Vallée du Lekkoûs. *Archives Marocaines*, t. IV, V et VI, in-8; E. Leroux, Paris, 1905-1906.

EL-OUFRANI. — *Nozhet-Elhadi*. Trad. O. Houdas, in-8; Leroux, Paris, 1889.

DE LA PRIMAUDAIE (ÉLIE). — Villes maritimes du Maroc, in-8. *Revue Africaine*, 1872-1873.

QUEDEFELT. — *Division et Répartition de la population berbère au Maroc*. Traduit de l'allemand par H. Simon, in-8; Jourdan, Alger, 1904.

R. RANKIN. — *Au Maroc avec le général d'Amade*, in-8; Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1909.

ROUARD DE CARD. — *Traité de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, in-8; Pédone, Paris, 1906.

— *Les Traités entre la France et le Maroc*, in-8; Pédone, Paris, 1898.

— *Les Traités de commerce conclus par le Maroc avec les Puissances étrangères*, in-8; Pédone, Paris, 1898; Privat, Toulouse, 1898.

AS-SALAOÛÏ. — *Kitâb el-Istiqâ*. Texte arabe, 4 vol. in-8; Le Caire, 1312 (1894). Traduction Fumey, *Archives Marocaines*, t. IX et X, Leroux, Paris, 1907.

G. SALMON. — Les Chorfa et les Tribus du Maroc. *Archives Marocaines*, II.

G. SALMON et L. BRIZEAU. — Droit coutumier du Nord Marocain. *Archives Marocaines*, III.

Lieutenant M. SIMON. — Settat. Ses Caïds. Ses Origines. *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 3^e trimestre 1912.

TISSOT. — *Recherches sur la Géographie comparée de la Mauritanie Tingitane*, in-8; Imprimerie Nationale, Paris, 1877.

DIEGO DE TORRES. — *Relation de l'Origine et succès des Chérifs et de l'état des Royaumes de Maroc, Fez et Tarudant*, in-8; Paris, 1637.

TRENGA. — Les Chehaouna. Notes sur les Mediouna et les Oulad Zian. *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, in-8; 1^{er} trimestre 1909.

WEISGERBER. — *Trois mois de campagne au Maroc*, in-8; E. Leroux, Paris, 1904.

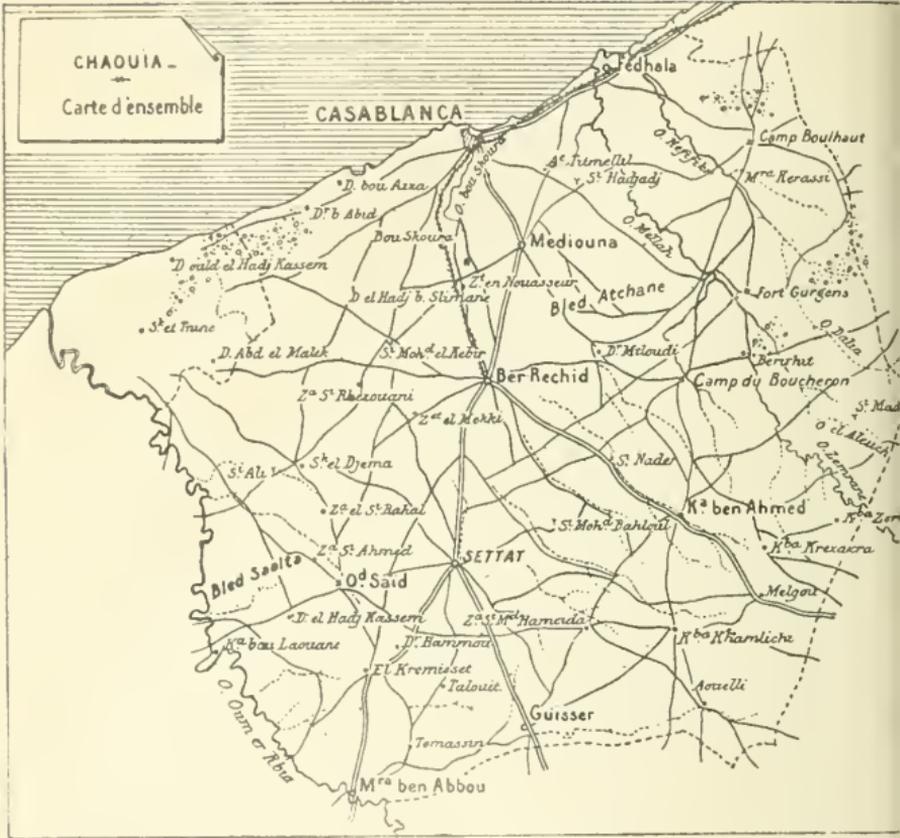
— Les Châouïa. Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1907.

— Explorations au Maroc. L'Oumm ar-Rebi'a. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, t. V, n^o 5, p. 321, in-8; Masson, Paris, 1902.

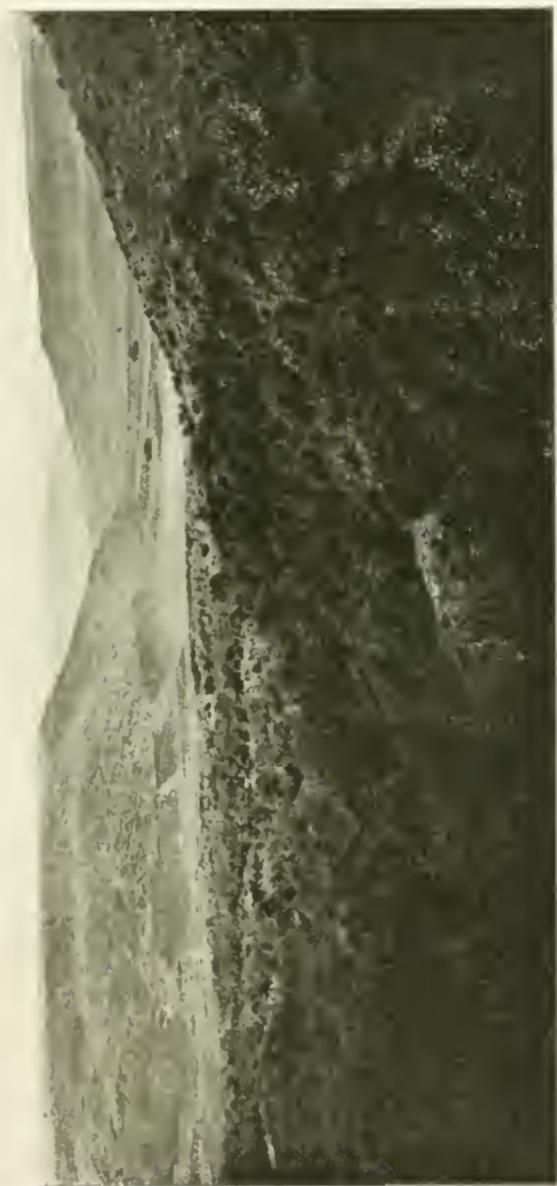
AZ-ZAYANY. — Description géographique du Maroc. Trad. Confoumer, *Archives Marocaines*, t. II, in-8; Paris, 1906.

— *Ettordjeman Elmo'arib an douel Elmachriq ou 'Elmaghrib*. Trad. Houdas. Leroux, Paris, 1886.

LE PAYS



Bureau topographique du Maroc occidental.



VALLÉE DE L'OUED MELAH.

(Cliché de M. P. Grébert, Phot. à Casablanca.)

LE PAYS

Le terme « Châouïa » ne désigne pas un territoire : il s'applique à un groupement de tribus — les Châouïa — dont le pays comprend une grande partie de l'ancienne Tamesna.

La région occupée actuellement par les Châouïa, en arrière du littoral atlantique de Casablanca, présente une superficie d'environ 11.000 kilomètres carrés.

Elle est bornée : au N.-O. par l'océan Atlantique, sur une longueur de 100 kilomètres environ, entre le marabout de Sidi Sahri du côté S. et l'Oued Cherrât du côté N. La limite commence entre les embouchures de l'Oued Cherrât et de l'Oued Bou Zniqa. Elle longe ensuite le cours de l'Oued Cherrât et atteint les rochers de Sokhrat El-Djadja aux sources de l'Oued Zembrân. L'Oued Cherrât sépare les Châouïa des tribus des Arab, des Zaers et des Beni Khiran.

Au S. les Châouïa sont voisins des Ourdigha et des Beni Meskîn.

A l'O., leur territoire est borné par l'Oumm Er-Rebî' jusqu'au confluent de l'Oued Tiouriret et, de là, par une

ligne qui s'écarte de l'Oumm Er-Rebi' pour aboutir à l'Océan, près du marabout de Sidi Sahri (1).

La côte. Le littoral du pays des Châouïa est tout entier battu par la grande houle de l'Atlantique. Les fonds s'abaissent en effet assez rapidement, avec uniformité. A 2 milles de terre, ils atteignent 30 à 35 mètres, et 180 mètres à 30 milles. Des relèvements de différente nature interrompent la pente générale. Au nord de Casablanca, en face de Bou Zniqa, il existe un banc recouvert de 20 mètres d'eau seulement et sur lequel la mer est très dure, au large d'une passe plus profonde. Au sud de Casablanca, des bancs de schistes, qui apparaissent le long de la côte à marée basse, se prolongent au loin sous les eaux, en formant des brisants.

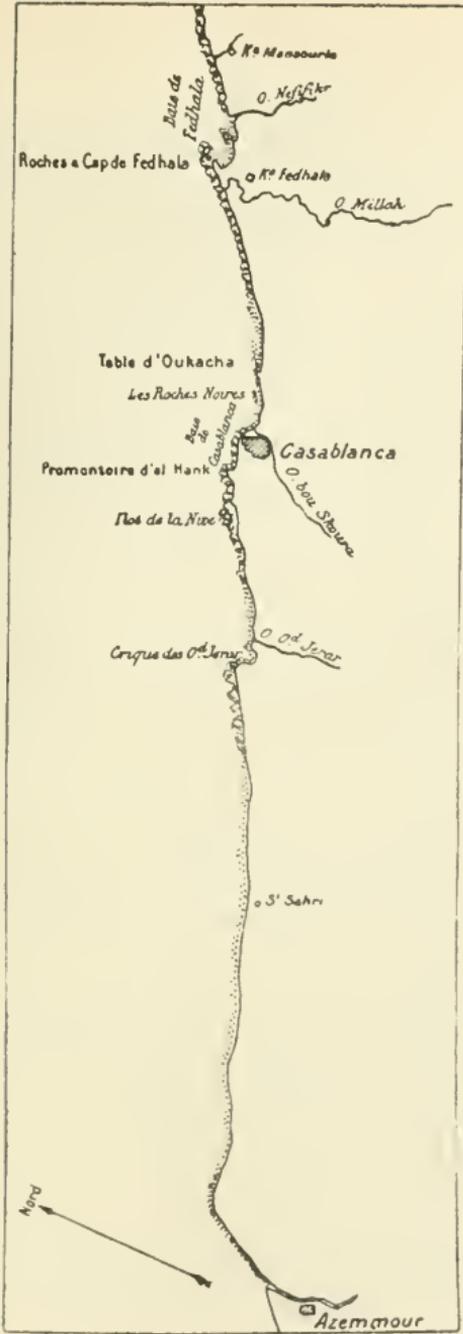
Cette côte inhospitalière présente dans sa partie centrale la rade de Casablanca, spacieuse, mais très insuffisamment abritée, et que la grande houle balaye jusqu'à terre. Sa baie est limitée à l'E. par la presque île rocheuse d'Oukacha, et à l'O. par le promontoire d'El-'Anq, dont la base se continue vers le nord par des écueils dangereux.

Au N. de Casablanca, une baie peu accentuée, celle de Fedhala « se creuse entre le relief qui s'avance dans la mer à droite de l'embouchure du Nefifikh et un îlot rocheux, relié à la terre par une langue de sable, à l'E. de l'embouchure de l'Oued El-Qantara, appelé à Fedhala, Oued Melah ».

Le mouillage de Fedhala est accessible aux bâtiments de petit tonnage, quand le vent régnant n'amène pas de houle. Il est plus praticable que la petite crique d'embouchure de l'Oued des Oulâd Djerrâr, au sud de Casablanca, où les embarcations de plus faible tonnage peuvent mouiller par beau temps.

Partout ailleurs, le littoral est exposé aux moindres

(1) Cf. *Le Territoire des Châouïa*, par le docteur WEISGERBER, B. C. A. F., 1907.



Le littoral des Châouïa.

houles. « Relativement bas, il est bordé de récifs et de falaises peu élevées, ou de dunes et de plages sablonneuses. Les rochers dominent entre Rabat et Casablanca, les sables entre Casablanca et Azemmour (1). »

L'intérieur. Relief.

Le territoire des Châouïa est une région de plaines et de plateaux. On y distingue trois zones, ou plutôt trois gradins successifs qui s'étagent depuis l'Océan jusqu'aux derniers contreforts de l'Atlas. La première zone ou plateau inférieur est large d'une cinquantaine de kilomètres. Elle comprend deux parties bien distinctes : le *Sâhel* et l'*Outa* (2).

Le *Sâhel*, bande de terrain qui longe l'Atlantique sur une largeur d'une vingtaine de kilomètres, se compose de plusieurs rides parallèles séparées par des dépressions et qui s'élèvent de 160 à 180 mètres dans la partie la plus éloignée de la mer. Ensuite vient l'*Outâ* ou plaine littorale, large d'une trentaine de kilomètres. Elle s'étend du *Sâhel* à la deuxième zone, celle du plateau moyen. Le ressaut du plateau moyen est très net et donne l'impression d'un véritable balcon.

Cette deuxième zone est limitée au sud-ouest par la vallée de l'Oumm Er-Rebi' et se rattache vers le sud-est aux plaines des Ourdigha et du Tadla. Elle est moins unie que la première et présente même, par endroits, l'aspect d'un pays de montagnes, avec les érosions de ses cours d'eau, entre des reliefs de 300 à 600 mètres. On y rencontre même un massif rocheux, isolé, d'une altitude de 677 mètres,

(1) *Le Territoire des Châouïa*, par le docteur WEISGERBER, B. C. A. F., 1907.

2) *Sâhel* (ساحل), rivage, région côtière.

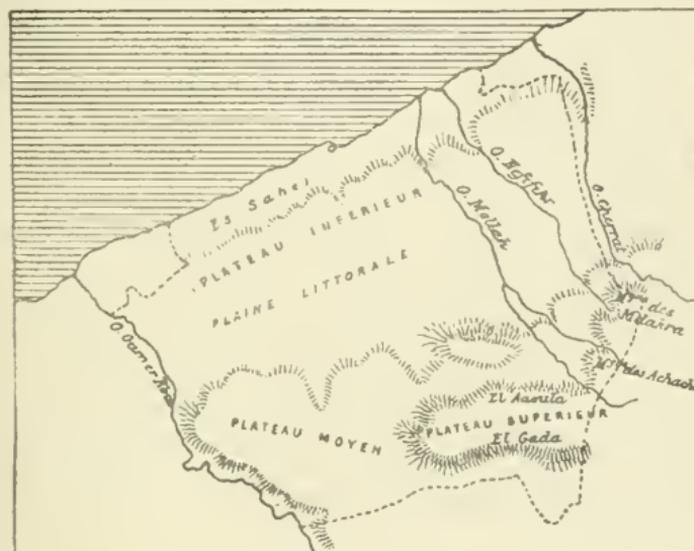
Outâ (وطاء), plaine.

Aloua (علوة), haut pays, plateau.

Ga'da (فعدة), terrain plat; ce terme est employé dans certaines régions pour désigner particulièrement des terres de parcours.

le Mqartou, sur la rive gauche de l'Oued El-Melah et à 60 kilomètres de son embouchure. Le nivellement moyen s'élève insensiblement de 150 à 250 mètres.

La troisième zone ou plateau supérieur, *Aloua* des indigènes, est un haut plateau plus accidenté que le précédent,



Échelle: 1/2.500.000'. — Bureau topographique du Maroc occidental.
Le pays: le relief.

et coupé de vallons. Il occupe la partie méridionale des Châouïa, jusqu'aux montagnes des Mdakra et des 'Achâch à l'Est. Vers l'Oued Oumm Er-Rebi, ses pentes s'inclinent doucement en devenant la *Ga'da*. L'altitude moyenne s'élève à 5 ou 600 mètres avec des altitudes de 8 à 900 mètres.

La région des Châouïa et les régions voisines constituent ce que l'on appelle la Meseta marocaine, à cause de leur analogie de structure avec le plateau central espagnol ou

Structure.

Meseta ibérique. Cette Meseta marocaine, dit M. L. Gentil (1) laisse affleurer les terrains primaires partout où sa couverture secondaire ou tertiaire a été enlevée.

Le substratum de terrains primaires, très pliés et relevés, supporte des couches horizontales appartenant à diverses époques plus récentes. Ces dépôts horizontaux, usés par l'eau et par le vent, ont laissé reparaître en certains endroits les roches anciennes sous-jacentes.

Les terrains primaires « atteignent le littoral en plusieurs points, entre autres dans la rade de Casablanca, où leurs strates redressées et arasées font à la côte une frange rocheuse, large de 100 à 150 mètres à marée basse et en grande partie recouverte par la pleine mer. Aux deux extrémités de la rade, ils s'avancent dans la mer sous forme de récifs et d'écueils (2) ».

Ces « schistes gréseux très durs », « sont recouverts par des grès coquilliers, à peu près horizontaux, qui n'atteignent auprès de la ville que de faibles altitudes et ont été déposés à une époque récente, tertiaire ou même quaternaire. Au-dessus, encore, se montrent des sables représentant une dune ancienne, actuellement fixée (3) », notamment à *El-Anq*.

Entre Fedhala et Casablanca on a signalé des quartzites et des schistes gris. Dans la région de Bouzniqa, on rencontre des schistes lustrés, traversés de filons de quartz. Au-dessus, apparaît le pliocène, formé de poudingues et de molasse coquillière. A Qaçba Mançoûriya le pliocène n'est plus représenté que par les poudingues de la base.

Les affleurements de schistes et de quartzites, nombreux dans l'intérieur, « forment des îlots rocheux incultes, arasés au niveau de la plaine, ou des arêtes déchiquetées, émergeant des bancs horizontaux des sédiments tertiaires.

(1) *Le Maroc physique*, par L. GENTIL.

(2) Cf. WEISGERBER, *loc. cit.*

(3) *Dans le Bled Es Siba*, par L. GENTIL, p. 55.

Ces affleurements sont surtout nombreux dans la partie occidentale du plateau inférieur (1) ».

La terminologie indigène caractérise exactement le squelette rocheux de ces *Sokhrat* et des autres saillies des roches primitives, en leur appliquant le nom de *el-a'dâm*, les os, quand les schistes et les quartzites sont à nu.

La carapace calcaire qui recouvre le squelette est le *Mqart*. Quand le sol est jonché de débris de pierres, ou de cailloux et de graviers provenant de la décomposition des poudingues, on l'appelle *Blad Harcha*.

Là où il n'y a ni *Mqart*, ni *Blad Harcha* les cuvettes, bas-fonds et plaines compris entre les « *a'dâm* » appartiennent en général, soit au *Rmel*, soit au *Tirs*.

Le *Rmel* est le sable calcaire blanc ou rougeâtre, qui dans le Sahel couvre de vastes espaces, avec parfois une croûte calcaire de *Mqart*. C'est le cas au sortir de Casablanca. On y rencontre un plateau sableux dont le *Mqart* est très développé. La formation de cette croûte est due à l'évaporation des eaux du sous-sol, qui, amenées à la surface par capillarité, déposent le calcaire tenu en dissolution. Il se produit donc à la surface des terrains sablonneux de cette région une calcification intense, que les pluies de l'hiver sont impuissantes à combattre, et qui rappelle à quelques égards l'aspect des *Sabkhas* d'Algérie.

On trouve aussi, çà et là, des dépôts de terre glaise (*den-doûn*) et de terre à foulon (*ghaçoûl*). Mais la caractéristique dominante du pays, comme importance, sinon comme étendue, est le *Tirs*.

Les fameuses « terres noires » (*Touares*, au sing. *Tirs*), Le sol, auxquelles est due l'admirable fertilité du pays de Châouïa, dans les années pluvieuses, se retrouvent tout le long de

(1) *Le Maroc physique*, par L. GENTIL.

l'Atlantique. depuis Tanger, jusqu'à une altitude de 400 mètres et jusqu'à 150 kilomètres de la côte. Elles se succèdent sur une longueur de 300 kilomètres entre l'Oued Bou Regreg et l'Oued Tensift. La région la plus intéressante, au point de vue du Tirs, est la plaine située entre le Boucheron et les Oulad Saïd, au Sud de Ber-Rechîd.

Le *Tirs* proprement dit comprend « les terres à céréales, grises, brunes ou noires ». Le *Hamri*, « reconnaissable à sa couleur rouge, est un sol léger, sablonneux et fréquemment caillouteux, qui correspond généralement aux affleurements des grès et des poudingues ». Quand il contient une forte proportion d'argile et se rapproche du Tirs, le Hamri devint le *Mîrsa*. S'il est sableux et peu propre à la culture, c'est le *Mremla*. L'épaisseur de la couche de Tirs est ordinairement de 40 à 50 centimètres dans les plaines, mais elle peut atteindre jusqu'à 1 mètre.

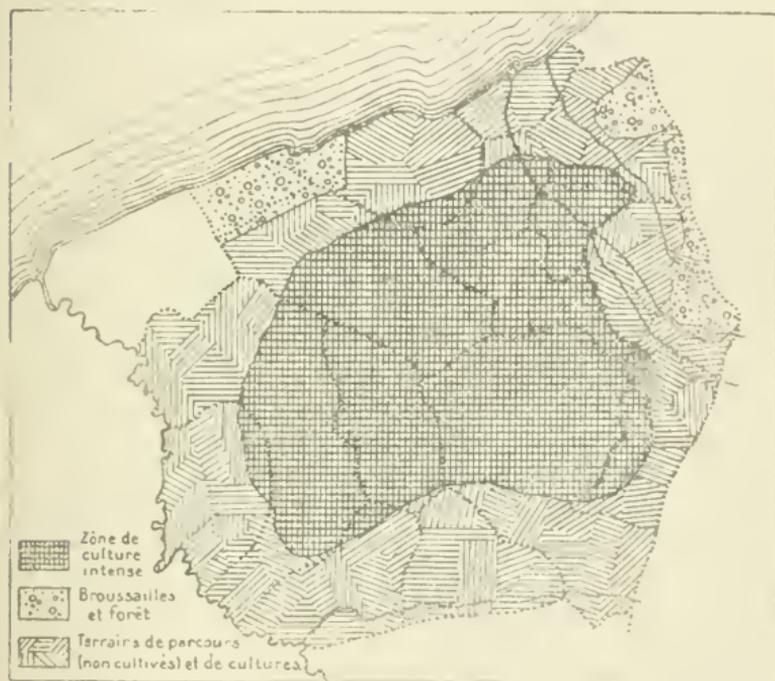
Les terres noires existent dans des milieux géologiques différents et présentent des teneurs très dissemblables d'éléments siliceux et calcaires. Des analyses citées par M. Brives, donnent pour un Tirs du Gharb: 270 éléments siliceux pour 215 éléments calcaires, les proportions devenant pour un Tirs des Châouïa : 550 et 15.

En constatant d'autre part que les Touares offrent partout une horizontalité caractéristique, on est tenté de se rallier pour leur origine controversée aux vues de M. Brives. « Après une période d'érosion qui a amené la formation de cuvettes ou de dépressions importantes, il s'est établi, sur celles de ces dépressions qui atteignaient un niveau imperméable, un régime de marais plus ou moins étendus. Le comblement a alors commencé, aidé peut-être par les érosions d'un régime torrentiel (1). »

Les géologues ne sont d'ailleurs pas d'accord sur l'origine de ces terres noires. Le géologue allemand Théo-

(1) A. BRIVES, *Voyages au Maroc, 1901-1907*. Alger, 1903.

bald Fischer leur attribue une origine éolienne. D'après M. L. Gentil, ces sols auraient été produits « par la désagrégation et la décalcification des terrains calcarifères, les éléments clastiques insolubles (quartz, feldspath, etc.) de ces roches sédimentaires s'accumulant sur place avec les



Échelle: 1 : 1.875.000. — Bureau topographique du Maroc occidental
Terres de cultures et de parcours; forêts.

produits de décomposition des végétaux de la flore herbacée annuelle, qui croît sous le climat humide de la zone littorale atlantique ».

La fertilité du Tirs, si remarquable quand la terre se trouve convenablement humidifiée, tient sans doute à la grande quantité d'azote de ce sol. Elle est en raison directe

de l'irrigation et, par suite, incomparable pendant les années pluvieuses, mais nulle pendant les années de sécheresse.

Peut-être en élevant l'eau du sous-sol à la surface, pourrait-on suppléer à l'absence de pluies. Mais, en dehors de la partie centrale du plateau inférieur, où les puits, nombreux, ont rarement 10 mètres, la nappe aquifère offre une profondeur minima de 14 à 15 mètres.

Elle est peu abondante quoique d'un débit constant. On trouve même, dans plusieurs régions, des puits profonds : celui de Dar el-Meskini, donne une épaisseur de 30 mètres à la couche perméable.

Les *Tirs* absorbent très rapidement l'eau et se changent en une bouillie noire où la végétation fermente comme dans un humus équatorial ; mais ils se dessèchent aussi vite en formant une poussière non moins noire, complètement improductive. Pas d'eau, pas de récoltes. Il en est de même pour le *hamri*.

Ce régime fait de « la Châouïa », quand il pleut, un pays de cocagne pour les indigènes, car ils ont, avec un minimum de frais, des récoltes merveilleuses, *'âm eç-çaba*, qui peuvent compenser celles des années mauvaises, *'âm el-ghela*. Les résultats sont autres avec l'exploitation européenne. De trop grands frais risqueraient d'absorber, pendant les années de disette, les bénéfices des années productives.

Régime des eaux.

Au point de vue géographique les cours d'eau du pays des Châouïa se répartissent en deux catégories : ceux qui apportent dans la région des eaux recueillies, au moins en partie, en dehors de son territoire, et ceux qui ne recueillent que les eaux du territoire.

Le plus important de tous, est l'Oued Oumm Er-Rebî', qui sert de limite aux Châouïa du Sud. C'est un des principaux cours d'eau du Maroc. Il vient du Djebel Aïan, au delà du Tadla.

Dans le pays des Châouïa il touche d'abord au territoire



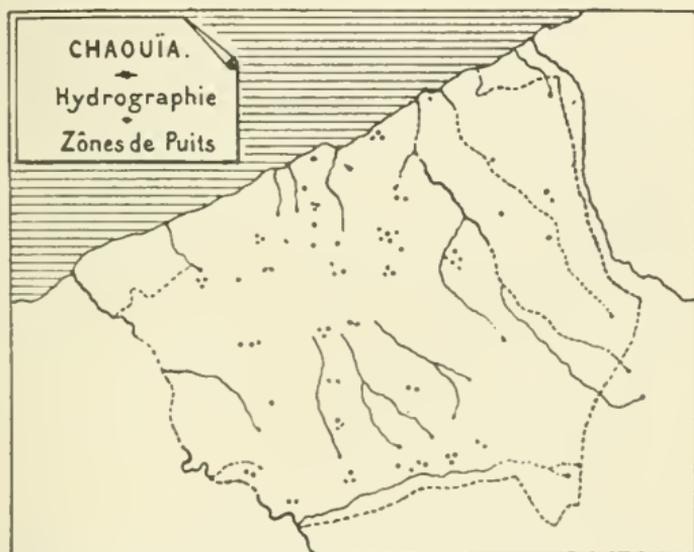
CHUTES DE LOUID MEUNIL.

(Cliché de M. P. Grebert, Phot. à Casablanca.)

LE PAYS

des Oulâd Bou Ziri, puis à partir de Mechra' Ech-Chaïr coule en cañon. Il descend du haut plateau en rapide et, en aval de Sidi Saïd ben Mâchou, coule dans une vallée sinueuse plus élargie jusqu'à son embouchure, près d'Azemmour.

Il reçoit chez les Oulâd Bou Ziri, un grand affluent, éga-



Échelle : 1/2.500.000'. — Bureau topographique du Maroc occidental.

lement encaissé et torrentueux, l'Oued Kheiban, ou Guiser, qui vient du plateau supérieur en passant chez les Mzab et les Oulâd Sidi Ben Dâoud, Châouïa également.

Trois petits fleuves beaucoup moins importants que l'Oumm Er-Rebi' et qui se jettent dans l'Atlantique vers la partie septentrionale de la côte des Châouïa prennent aussi naissance en dehors des limites de la région. Ce sont l'Oued El-Melah, l'Oued Neffikh et l'Oued Cherrat. Tous trois sortent du plateau supérieur ou de ses abords, à des cotes re-

lativement élevées. Oueds de montagnes à l'origine, ils débouchent bientôt dans la région inférieure par des lits plus ou moins profonds et encaissés.

Les autres cours d'eau de la région sont insignifiants comme longueur de parcours et comme débit, au point de vue géographique. Ils sont intéressants au point de vue hydrographique, comme se rattachant uniquement au régime local.

Vers l'intérieur on trouve une série de petits oueds, venus des premiers plateaux, et qui se perdent dans la plaine littorale. Ce sont par exemple le Tamdrost, l'Oued Mzem, l'Oued Ziou, etc.

Une carte à petite échelle donne presque l'impression que les oueds littoraux comme l'Oued Djerrâr, l'Oued Bou Skoura et l'Oued El-Fouwârat, représentent des thalwegs correspondants. Il n'en est rien. En réalité, les nappes aquifères du plateau moyen et de la plaine absorbent l'eau des oueds supérieurs; elles alimentent à leur naissance les oueds inférieurs.

Climat. Des stations météorologiques ont été établies dans tous les postes des Châouïa et à Casablanca depuis 1909.

Le climat est tempéré. Assez faibles dans la zone du littoral, les variations de température sont plus accusées dans l'intérieur des terres. La température minima extrême constatée à Ber-Rechîd en 1912 a été de + 1°, 1. La température maxima extrême relevée la même année à Mechra' Ben Abbou était de + 39°, 9. La plus basse moyenne observée à Ber-Rechîd a été de + 7°, 6 et la plus haute moyenne + 28°, 8, à Mechra' Ben Abbou.

Ces observations montrent que le thermomètre ne descend guère en Châouïa au-dessous de 0°, sauf dans la montagne du plateau supérieur, où il y a des gelées blanches, rares d'ailleurs. — Le sirocco, *rhî el-marrâkchî*, souffle quelquefois, mais le plus souvent l'atmosphère est rafraîchie par les vents du nord-ouest, *bahri*, chargés d'humidité.

L'atmosphère est très humide à Casablanca surtout pendant l'été. La moyenne hygrométrique minima constatée en 1912 a été de 79 p. 100. D'où une température sans variations très accusées. Pour l'année elle est en moyenne de 18°, avec un minimum moyen de 13° en janvier, et un maximum moyen de 23° en juillet. Les nuits les plus fraîches de l'hiver présentent un minimum de 5° et les journées les plus chaudes de l'été, un maximum de 30°.

La saison des pluies, *chitâ*, va d'octobre à mai avec de longues séries de beaux jours. Elles sont assez régulières et généralement bien réparties, sauf quelques pluies torrentielles dues aux orages. En 1912, la quantité d'eau recueillie à Ber-Rechîd a été de 780 millimètres.

Ce sont les vents du sud-ouest, peu fréquents en été, qui amènent la pluie. Ils alternent en hiver avec les alizés du nord-est qui dominent pour l'ensemble de l'année. En été, le *Charqi* souffle parfois en vent d'ouragan, avec des tourmentes de sables et de poussières. Les orages d'hiver amènent de la grêle, mais la neige ne paraît pas.

« La végétation varie considérablement suivant les conditions climatiques et la nature du sol, qui produisent tantôt des steppes, tantôt des maquis ou des forêts, dont la composition et l'aspect diffèrent sensiblement aux divers étages de la région (1). »

Dans les steppes du plateau inférieur, le *doùm*, palmier nain; le *berouag*, asphodèle; le *skoùm*, asperge sauvage; la *fouiliya*, lupin; le *drias*, thapsia, etc., de nombreuses graminées et fleurs, forment la *flore spontanée*.

Le Tirs a ses végétaux particuliers, tels le *klakh*, dont les tiges atteignent 2 à 3 mètres; les chardons, parmi les-

**Végétation
et animaux.**

(1) Docteur WEISGERBER, *loc. cit.*

quels le *kherchoûf* (artichaut sauvage), et la *zrâga*, petite plante bleue qui ne disparaît pas pendant l'été.

Au voisinage de l'étage supérieur, la plaine littorale se recouvre d'un tapis de fleurs éclatant, au printemps, *Yam er-Rebi'*, tandis que vers le sud, le pays devient désertique, avec la petite végétation arborescente caractéristique : *sder* (jujubier sauvage) ; *llah* (gommier) et les plantes basses (*chih*, *guettaf*, etc.).

Près des cours d'eau, des fourrés ; dans le *sahel* dominant le *tarfa*, tamarin, le *deffa*, laurier-rose, ou le *drou*, lentisque ; le *rtem*, grand genêt à fleurs blanches dans les parties sablonneuses ; puis l'*aççaç*, laurier ; le *rihân*, myrte, etc.

Ces mêmes essences forment avec le palmier nain et le jujubier, la *ghâba* littorale du territoire des Souâlem.

Dans les maquis de l'intérieur, le gommier et le jujubier remplacent le lentisque et le genêt. Enfin chez les A'châch et les Mdhakra, les forêts remplacent les maquis.

On y trouve le genévrier (*arar*) ; un pin (*snoûber*) ; des chênes (*tachta*, *belloût*, *fernân*), des lentisques et des myrtes.

La faune sauvage comprend dans les steppes, des chacals, des renards, des lièvres, des hérissons, des poules de Carthage, des perdrix rouges, des cailles ; les savanes de la *ga'da* sont parcourues par la gazelle, en grands troupeaux, l'outarde, le francolin. Enfin, les régions boisées sont peuplées de sangliers, de lièvres, de renards avec quelques mangoustes ; dans les grandes forêts de l'intérieur on rencontre les chats sauvages.

Les marais et « *dayas* » abondent en oiseaux d'eau, cigognes, grues, hérons, sarcelles. Beaucoup d'oiseaux partout : aiglons, vautours et faucons ; corbeaux et pies ; merles et geais, et beaucoup de variétés de ramiers et pigeons.

Au point de vue de l'agriculture et de l'élevage, on peut diviser le pays des Châouïa en deux parties: le *Blâd el-khâlia*, zone non cultivée des parcours, des steppes et savanes, et le *Blâd el-m'amra*, qui est la zone agricole.

Avant l'occupation française, l'élevage l'emportait dans l'économie indigène, sur l'agriculture. Suivant les régions, il se spécialisait dans les bovidés ou dans le mouton. Chez les Oulâd Saïd, les Ziyaïda et dans les hauts plateaux, au voisinage des cours d'eau, on trouve surtout des bœufs. Ailleurs le mouton est en majorité ou constitue même tous les troupeaux.

Les Châouïa ont aussi des chevaux de la race des Abda, des ânes, des mulets de bât ou de selle et des chameaux. Ceux-ci sont nombreux et jouent un grand rôle dans les transports agricoles et commerciaux sur les routes.

En région cultivée, le blé domine dans la plaine littorale et les « Tirs »; l'orge l'emporte dans les hauts plateaux et les « Hamri ». Le maïs, les fèves, les pois chiches, les lentilles, le lin, le chanvre et le fenugrec sont aussi cultivés.

Comme arbres à fruits, peu de palmiers: beaucoup de figuiers, de grenadiers, d'orangers, de citronniers, d'abricotiers, quelques oliviers et de la vigne dans les plantations des centres. Les cultures maraîchères comprennent les variétés indigènes des légumes usuels. Enfin, les figuiers de Barbarie des haies et clôtures contribuent aussi à l'alimentation (1).

La population indigène est formée d'éléments arabes et berbères, comme origines. En dehors des centres elle est groupée en tribus, auxquelles s'applique le nom général de Châouïa.

Agriculture
Élevage.

L'Habitat.

(1) Cf. WEISGERBER, *loc. cit.*

Pasteurs, comme leur nom l'indique, les Châouïa conservent encore la tente du nomade, mais ils tendent de plus en plus à se fixer. Les agglomérations et les groupes de gourbis ou de huttes se développaient déjà, avant l'occupation française, en même temps que les cultures, avec des « centres de cristallisation » : la ville de Casablanca, port unique de toute la région, les *qaçbas*, les *çdouïas* et les *gota's*.

« Les *qaçbas* sont des enceintes fortifiées : simples rectangles de murailles en pisé, ou vrais châteaux forts, suivant leur destination. » Dans les *qaçbas* de ce type, les dépendances qui logent toute la clientèle des gouverneurs deviennent parfois assez importantes pour comprendre même une mosquée et il existe autour des principales *qaçbas*, des agglomérations formant de véritables bourgs (1).

Sans être très considérables, plusieurs *çdouïas* présentaient également des agglomérations de centaines d'individus (2).

Enfin le *gota'*, domaine ou fief exploité en métayage par la clientèle du tenancier, maître ou occupant, et toujours personnage de quelque influence, a aussi une agglomération de tentes et huttes des *açhâb* autour de la maison du maître.

(1) Population des principales *qaçbas* avant la conquête, d'après Weisg. :

Settat (Mzânzâ)	3.000 habitants.
Dar Ber-Rechid (Oulâd Hariz)	2.000 —
Dar Si Bou Chaïb Bel-Hâdj (Oulâd Saïd)	— —
Dar Ben Ahmed (Mzâb)	1.000 —
Dar Ben Khamlich (Mzâb)	— —
Dar Ed-Dâoudi (Oulâd Si Ben Dâoud)	— —
Q. Mediouna	quelques centaines.
Dar Si El-Hasan (Oulâd Ziyân)	— —
Fedhala (Zenata)	— —
Dar Ould Hadjâdj (Mzâb)	— —
Dar Ould El-Hâdj Çalâh (Oulâd Bou Ziri)	— —
Dar Ould Tounsa (Oulâd Bou Ziri)	— —

(2) Zâouïa Sidi Hadjâdj ;

- En-Nouâçer ;
- Sidi Chentouf ;
- Sidi Mohammed ben 'Amer
- Sidi Saïd ben Ma'chou.

Leur nombre s'est considérablement augmenté avec les progrès de la protection agricole (1).

Autour de tous ces centres et en dehors d'eux, les gros douars sont nombreux : certains comptent de 80 à 100 tentes rangées en cercle. Le milieu du cercle s'appelle le *Merâh*. C'est là que l'on rassemble le bétail chaque soir ; quant aux hommes, ils se réunissent dans le pourtour ou *rîf*. Les tentes (*khaïma*) sont, ou en poil de chameau, ou en *flidj*, c'est-à-dire en fibres de palmiers nains (*doûm*). Les fibres d'asphodèles, ou *haidelli*, servent aussi à la confection des tentes. Les indigènes qui abandonnent la vie nomade pour la vie sédentaire, vivent le plus souvent dans des *nouâla*, sortes de huttes qui ressemblent à celles des nègres. Ces huttes sont faites de grands roseaux plantés en terre et dont on réunit les extrémités supérieures. On entrelace généralement ces roseaux avec du *rtem* ; puis on les recouvre de chaume, *broumi*, et on obtient ainsi une habitation de forme cylindro-conique. Chaque famille entoure ses *nouâla* d'une haie de branchages ou *seriba*. On rencontre ce genre d'habitations surtout dans le sud de Casablanca, chez les Oulâd Saïd, les Mzâmza, les Oulâd Bou Ziri et les Oulâd Sidi Ben Dâoud, ainsi que chez les riverains de l'Oued Oumm-Er-Rebi'. Quelquefois, au lieu de roseaux, on construit de vraies maisons en pisé ou en pierres brutes que l'on recouvre de chaume. On a ainsi une habitation intermédiaire entre la hutte et la maison indigène de la ville, ou *dâr*, cube de maçonnerie blanchie à la chaux.

Avant la conquête, on évaluait la population des Châouïa à 300.000 habitants, dont 25.000 pour Casablanca et 6.000 Juifs. Dans ce total étaient compris les nègres, esclaves ou affranchis, peu nombreux dans les campagnes, mais en nombre appréciable dans les centres.

Population.

(1) WEISGERBER, *loc. cit.*

La population actuelle, complètement arabisée de langage et de coutumes, se répartit en treize tribus :

Mediouna. — Zenata. — Oulâd Ziyân. — Ziyaïda. — Oulâd Ali. — Mdhakra. — Oulâd Harîz. — Mzâmza. — Oulâd Saïd. — Oulâd Bou Ziri. — Oulâd Sidi Ben Dâoud. — Mzâb. — A'châch.

Plusieurs des anciennes agglomérations ont disparu ou ont été remplacées par d'autres. Sur la côte, en dehors de Casablanca qui est actuellement le grand centre urbain et dont l'importance comme port de commerce grandit chaque jour, un seul centre se développe : Fedhala, situé à 22 kilomètres de Casablanca près de l'embouchure de l'Oued El-Qantara. Dans l'intérieur, la petite ville de Settât, située chez les Mzamza, est également en voie d'accroissement comme population indigène et européenne. Le gros bourg de Ber-Rechîd, dans la tribu des Oulâd Harîz, ne se développe, au contraire, que comme centre européen. Le village du Boucheron, El-Gara, chez les Mdakra; le village du camp Boulhaut, Sidi Ben Slimân, chez les Ziyaïda, et Dâr Ben Ahmed chez les Mzâb, sont à citer pour mémoire.

CASABLANCA

CASABLANCA

HISTOIRE

Casablanca, *Dar el-Beïdâ*, a remplacé une ville très ancienne, *Anfa*, dont les origines sont des plus obscures. Si l'on consulte les rares travaux consacrés à cette question, on constate que trois hypothèses ont été émises : l'antique cité d'Anfa aurait été fondée soit par les Berbères, soit par les Phéniciens, soit par les Romains.

On relève l'hypothèse d'une fondation berbère dans la description géographique du Maroc d'Ez-Zayâni où l'on trouve de longs détails sur l'établissement des Berbères au Maroc. L'auteur, après avoir rapporté le récit légendaire des relations d'Alexandre le Grec, avec les descendants de Japhet qui, d'après lui, occupèrent primitivement le Maghreb, en vient à parler de l'envahissement du Maroc par les Berbères, sans nous dire naturellement d'où ils venaient. « Les Zenata, ajoute-t-il, s'établirent à Tamesna et Tadla, les Çanhadja en Doukkâla. Les émirs des Zenata bâtirent la ville d'Anfa dans le Tamesna et la ville de Dâÿ dans le Tadla. » Il n'y a, bien entendu, dans le texte, aucune indication chronologique qui précise l'époque de la fondation de ces villes. Cette hypothèse d'une fondation de la ville d'Anfa, par les Berbères, a également été men-

Anfa.
Origines
préislamique:

tionnée de nos jours par un historien espagnol, le P. Castellanos, dans son *Historia de Marruecos*.

Marmol, dans sa description de l'Afrique, rapporte la seconde hypothèse, celle d'après laquelle Anfa serait d'origine phénicienne et aurait été bâtie par Hannon, sur un ordre venu du Sénat de Carthage.

Mais, il reprend ensuite l'opinion émise par Léon l'Africain et d'après laquelle Anfa aurait été fondée par les Romains. Elle aurait même joui d'une certaine prospérité, pendant la période de la domination romaine sur le Maghreb. La plupart des historiens ou géographes postérieurs ont adopté cette dernière manière de voir.

Ce ne sont là que de simples suppositions que rien ne permet de transformer en certitudes. Aucun historien ou chroniqueur de l'antiquité n'a fait la moindre allusion à une ville ou localité que l'on puisse réellement identifier avec la cité médiévale d'Anfa.

Dans le tableau comparatif de la nomenclature de la Mauritanie Tingitane, dressé par Tissot d'après Hannon, Scylax, Polybe, Strabon, Méla, Pline et Ptolémée, aucune ville n'est mentionnée entre Salé et Mazagan. On peut faire la même constatation en parcourant l'ouvrage de Vivien de Saint-Martin sur l'Afrique romaine et des travaux plus récents, où la ville d'Anfa ne figure ni dans les listes des stations phéniciennes, ni dans celles des stations romaines (1).

On peut conclure de ce qui précède qu'il est encore impossible à l'heure actuelle de déterminer quels furent les fondateurs de la ville d'Anfa et de préciser l'époque de sa fondation.

(1) D'après M. Slousch, le nom d'Anfa serait d'origine hébraïque.

On trouve dans le *Lexicon* de Gesenius אַנְפָּה *Anāphāh*, « *nomen aris impurae, cui plures tribuuntur species* », et אֲנָפָה *Anaph*, face, figure, que l'on peut rapprocher de l'arabe أَنْب *anf*, nez, bec, promontoire.

C'est seulement au douzième siècle de notre ère que l'existence de la ville d'Anfa nous est révélée par deux géographes arabes qui connaissaient personnellement le Maroc, El-Fazari et El-Idrisi. D'après ce dernier, Anfa est un port situé à 40 milles de Fedhala, et visité par des vaisseaux marchands qui viennent y chercher de l'orge et du blé.

La plupart des portulans chrétiens du quatorzième et du quinzième siècle mentionnent la ville d'Anfa, mais le nom est déformé. Elle figure sur la carte pisane (1300) et sur la carte de Petrus Vesconte (1311 et 1318), sous le nom de Niffe, et sur les cartes catalanes (carte de Dulcert, 1339; carte de Charles V, 1375; carte de Mecia Viladestes, 1457; carte de F. Seleri, 1475), sous celui d'Anifa.

Tous ces portulans sont des portulans commerciaux. Ceux qui furent dressés à la même époque par des géographes de cabinet sont beaucoup plus incomplets et la plupart, tels que celui de Seb. Münster par exemple (1541), ne mentionnent pas la ville d'Anfa.

A cette époque cependant l'ouvrage de Léon l'Africain était imprimé. Marmol allait en tirer parti et l'augmenter de ses renseignements personnels (1573). Mais les indications trop sommaires contenues dans Léon, Marmol, Ibn Khaldoun et El-Oufrani (*Nozhat El-Iladi*) ne permettent pas de tenter la moindre esquisse historique de la ville d'Anfa avant la conquête portugaise. Le seul renseignement historique intéressant est donné par le *Roudh El-Qartâs*, où il est rapporté qu'en l'année 658 (J.-C. 1259) la ville d'Anfa fut prise par le sultan mérinide Ya'qoub ben Abd El-Haqq. Ce sultan conclut en cette ville un traité de paix avec l'émir du Maroc El-Mourtaadhi.

Au moment de la décadence de la dynastie mérinide, la cité d'Anfa se rendit indépendante et forma une sorte de petite république de pirates. La ville était alors très florissante et son commerce de produits agricoles très pros-

**Histoire
musulmane.**

**La conquête
portugaise.**

père. Elle approvisionnait Fès de concombres et de melons. Elle eut bientôt des relations commerciales avec l'Angleterre et le Portugal. Malheureusement ses corsaires se montraient souvent sur les côtes européennes de l'Atlantique et notamment à l'embouchure du Tage. L'infant Don Ferdinand, frère d'Alphonse V, voulant contribuer aux conquêtes du Portugal sur les Maures et châtier l'audace des pirates marocains, équipa une flotte de 50 navires « chargés d'une bonne quantité d'artillerie et de gens très experts à combattre », et fit voile avec 10.000 hommes contre Anfa (1468). Très effrayés à l'approche de la flotte portugaise, les habitants d'Anfa s'enfuirent dans la direction de Rabat. Don Ferdinand, qui ignorait cette retraite, avait disposé son armée pour donner l'assaut à la ville. Il s'aperçut bientôt de la disparition de l'ennemi, et fit son entrée dans la place sans coup férir. Anfa fut pillée, mise à sac et détruite de fond en comble. Les murailles furent rasées, les maisons saccagées et la ville transformée en un monceau de ruines. Quand ils eurent achevé leur œuvre de destruction, les Portugais constatèrent que la position d'Anfa ne pouvait être conservée que difficilement et à grands frais; ils l'abandonnèrent.

Ils réoccupèrent Anfa vers 1575. Mais les attaques continues des indigènes des environs et les dommages causés par un tremblement de terre obligèrent les Portugais à abandonner de nouveau la ville vers le milieu du dix-huitième siècle. On ne connaît pas la date exacte de cet abandon.

Il ne reste aujourd'hui que peu de vestiges de l'occupation d'Anfa par les Portugais. Toutefois, Chénier mentionne les ruines d'une citerne comme ouvrage des Portugais (1). Castellanos, dans son *Historia de Marruecos*, parle des

1) Les ruines de cette citerne sont encore visibles; elles se trouvent au sud-est de la ville, à l'est du fort Provost.

ruines d'un monument adossé au rempart qui donne sur la mer, en l'attribuant aussi aux Portugais.

Ce monument existe encore : il est composé de trois voûtes d'environ 4 m. 50 de hauteur, soutenues par deux rangées de colonnes ; l'entrée se trouve dans la face intérieure des vieux remparts ; c'est aujourd'hui un atelier de fabricants de nattes.

Pendant plusieurs années Anfa fut, pour ainsi dire, abandonnée et réduite aux proportions d'un simple douar des Châouïa.

La ville ne commença à reprendre vie que sous le règne du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1747-1789) qui y bâtit une mosquée, une medersa et un établissement de bains, et y installa des batteries. C'est vers cette époque qu'elle prit le nom de Dar El-Beïdâ ou Casablanca.

D'après la tradition indigène, Sidi Mohammed ben Abdallah, pour repeupler Anfa et en faire une ville, y amena deux *idâlas*, l'une de *Chleuhs* des Haha, l'autre de *Bouâkhar* de Mekinès. Les Bouâkhar ont, par la suite, été envoyés autre part, et il n'est resté que les Chleuhs des Haha ; postérieurement Casablanca a reçu des gens de plusieurs provenances, principalement des Doukkâla et des Châouïa. La tradition ajoute que Sidi Mohammed fit construire les murs d'Anfa par les tribus des Châouïa voisines d'Anfa. D'après les ordres du Sultan les ouvriers eux-mêmes devaient être fournis par les tribus, mais les Qaïds préférèrent transformer cette corvée en un impôt qu'ils prélevèrent sur leurs tribus et qui servit à payer les ouvriers.

En 1794, le gouverneur de la province des Châouïa, Moulay 'Abd El-Malek ben Idris ben El-Mountasir, établit sa résidence à Casablanca. Ce Moulay 'Abd El-Malek ben Idris était le cousin et le beau-frère du Sultan Moulay Slimân ; il avait été élevé au rang de gouverneur sur les instances des tribus des Châouïa qui désiraient se mettre en bons

Dar-El-Beïda.

termes avec le sultan, craignant d'être châtiées de leurs succès contre son frère Moulay Et-Tayyeb. 'Abd El-Malek s'installa donc à Casablanca et s'attribua les revenus du port. Il en distribua une partie aux notables Chàouïa qui vivaient dans son entourage, pensant les soumettre à son autorité et les gagner au service du sultan. Ceux-ci cherchèrent à obtenir davantage et Moulay 'Abd El-Malek consentit à leur céder la moitié des revenus du port. Quand le Sultan Moulay Slimân en fut informé, il envoya à 'Abd El-Malek une lettre de reproches et se décida bientôt à pénétrer dans le territoire des Chàouïa. Au reçu de la lettre du Sultan, 'Abd El-Malek demanda conseil aux gens de son entourage, qui lui proposèrent d'engager la lutte contre le Sultan et lui prêtèrent serment.

Le Sultan avait envoyé en avant son frère et khalifa Moulay Et-Tayyeb, à la tête d'un corps de cavalerie. Il suivait lui-même à quelque distance. C'est en arrivant à Qantarat el-Djelah qu'il apprit la proclamation de Moulay 'Abd El-Malek ben Idrîs. Celui-ci de son côté avait été informé que le Sultan passait la nuit à El-Qantara. Effrayé, il prit la fuite avec les notables Chàouïa qui l'entouraient. Les habitants de Casablanca redoutaient d'être compromis. Ils s'empressèrent d'avertir le Sultan de la fuite d'"Abd El-Malek, avec force détails sur l'événement.

Le Sultan se montra bienveillant à leur égard et les renvoya avec un certain nombre de cavaliers qui devaient résider dans la ville. S'avançant lui-même avec son armée jusqu'à la Qaçba de Ali ben El-Hasan, il attaqua les campements des tribus des Mediouna et des Zenata qu'il mit au pillage, et les troupes revinrent chargées de butin. Pendant ce temps, Moulay 'Abd El-Malek fuyait dans la direction de l'Oumm Er-Rebi'. Le Sultan revint à Rabat victorieux et triomphant. Il transporta dans cette ville les négociants chrétiens qui étaient à Casablanca et ferma au

commerce le port, qui ne fut rendu aux transactions que sous le règne du sultan Moulay Abd Er-Rahmân ben Hichâm.

L'histoire administrative de Casablanca est celle de toutes les principales villes marocaines. Un corps de troupes noires (les Abids ou *Bouâkhar*) y fut établi par le sultan Moulay Ismaïl. Dar El-Beïdâ prend dès lors une certaine importance au point de vue du Makhzen. Il y existe, à la fin du dix-huitième siècle, une « Caisse publique » (*Bît el-Mâl*). Le sultan Moulay El-Yézid ben Mohammed ben Abdallah ben Ismaïl la fait ouvrir pour y prendre deux millions (Zayâni ne dit pas s'il s'agissait de douros ou de mitsqâls) « régulièrement inscrits sur les registres ». Ils servent à compléter les paiements que le Sultan fait aux Berbères du *Doudjâl* M'hâouch, contre lesquels il avait déjà ramené à Meknès les Abids des ports.

Au dix-neuvième siècle, la ville était gouvernée par des qaïds institués par *dahirs* du Sultan.

En 1863, d'après Castellanos, les tribus des Zenata et des Mediouna se révoltèrent contre le « Qaïd Ben Mescid » (Mechich ou Medjid ?) qui était alors gouverneur de Casablanca. Après s'être rendu insupportable à ses administrés en les accablant d'impôts de toute sorte, il fit enlever la femme d'un Cheikh des Mediouna, ce qui provoqua aussitôt une révolte. Les Zenata se joignirent aux Mediouna et plusieurs combats sanglants furent livrés par les gens de ces tribus aux partisans de « Ben Mechid ». Quand on s'aperçut que ce Qaïd était impuissant à maîtriser l'insurrection, les vice-consuls européens d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal intervinrent. La paix se fit entre les rebelles et le gouvernement de Casablanca, qui promit une amnistie pleine et entière pour les insurgés, en les exemptant d'impôts pendant six mois. L'intervention des vice-consuls européens était appuyée par la frégate espa-

gnole *Berenguela*, le vapeur anglais *Trident* et la corvette portugaise *Sàda Bandeira*.

Peu à peu, au dix-neuvième siècle, l'organisme administratif s'est compliqué à mesure que l'importance de la ville grandissait. Avant l'occupation française, Casablanca possédait comme les autres villes du Maroc un qaïd ou gouverneur, un khalifa du qaïd, des mkhâznis, un qadi, des 'adoul, un mohtaseb et des oumanâ. Moulay 'Abd El-'Aziz finit même par envoyer son oncle Moulay El-Amîn comme khalifa, pour apaiser les troubles de la région.

La création des Oumana al-Mostafâd ou receveurs des contributions indirectes, remonte à l'époque où les impôts indirects se sont développés, c'est-à-dire au règne du Sultan Sidi Mohamed ben Abd Er-Rahman, après la guerre de 1860 avec l'Espagne.

C'est ce Sultan qui fit construire à Casablanca la grande mosquée du marché près de la Qaçba; cette construction fut payée sur les habous de l'ancienne mosquée. Il fit construire également aux frais du Trésor les bains appelés aujourd'hui Hammâm El-Qedîm.— Le Qaïd Abou 'Abdallah ben Idris ben Hoummân El-Djerrâri, alors gouverneur de la ville, l'était encore en 1293 (J.-C. 1876), d'après le *Kitâb El-Istiqâ*.

Voici le texte du Dhâhir délivré par le Sultan Moulay El-Hassan ben Mohammed ben 'Abd Er-Rahman à ce gouverneur :

Louange à Dieu seul. . . .

Notre présente lettre (Que Dieu l'exalte; qu'il glorifie l'ordre qu'elle contient, et la compte, pliée ou dépliée, au nombre des bonnes œuvres) doit rester entre les mains de son bénéficiaire notre digne serviteur le Tâleb Mohammed ben Idris El-Djerrâri, pour faire connaître que, grâce à la puissance et à la force de Dieu, nous lui avons concédé le rang dont il a joui lui-même, comme avant lui son père, auprès de nos ancêtres généreux. Nous jetons sur lui, sur ses enfants et ses frères, un regard de considération et d'estime. Ils ne verront que du bien de la part de

notre personne élevée en Dieu, parce qu'ils sont nos serviteurs et appartiennent à une famille fidèle et dévouée. Nous ne les abandonnerons ni ne les oublierons et nous ne leur ferons pas perdre le fruit de leurs services passés. Nous ne leur enlèverons rien de la considération dont ils jouissent avec l'aide et la puissance de Dieu. Salut.

Notre ordre glorifié en Dieu à ce sujet a été édicté le 9 Rabi' II de l'année 1293 (1).

Quelques jours après cependant, le 23 Rabi' II, le Sultan retira le gouvernement de Casablanca au Qaïd Abou Abdallah Mohammed ben Idris El-Djerrari et le confia au Hadj Abdallah ben Ghànem Hassar Es-Slàoui. Il donna au Qaïd El-Djerrari le gouvernement de la ville d'El-Djedida.

Tandis qu'il était à Casablanca, le Sultan Moulay El-Hasan ben Mohammed ben Abd Er-Rahman inspecta les abords de la ville et ordonna aux artilleurs de placer sur la mer des cibles, les *Qribiyat*, sur lesquelles ils devaient tirer en sa présence. Peut-être tira-t-il aussi lui-même. Quand ces exercices de tir eurent pris fin, le Sultan passa par Bâb El-Marsâ et visita le lieu où sont débarquées les marchandises des négociants. Il en fit un examen attentif comme il l'avait fait à El-Djedida et promit d'améliorer le môle du bord de la mer, dont l'état rendait particulièrement fatigant pour les marins l'embarquement et le débarquement des marchandises. Il passa ainsi deux jours à Casablanca. Sa Mhalla était installée à l'extérieur de la ville. Les négociants chrétiens, juifs et musulmans lui offrirent un cadeau et les chrétiens pavaisèrent leurs maisons. Ils tirèrent même des feux d'artifices. Le Sultan se montra très bienveillant pour eux et donna à quelques-uns des chevaux en retour de leurs présents. « Ces cadeaux les remplirent de joie. »

Les premiers établissements européens importants de Casablanca remontent au règne du Sultan Sidi Moham-

**Établissements
européens.**

(1) *Kitâb El-Istiğâd*, trad. Fumey. *Archives marocaines*, t. X. p. 305.

med ben Abdallah qui accorda, en 1782, à une compagnie de commerce espagnole, la « Compagnie Campana, Riso et Patron » de Cadix, le monopole exclusif du commerce de ce port. Il s'agissait d'une simple convention particulière. Cependant, en 1788, le Sultan Sidi Mohammed informa les consuls européens de Tanger que le gouvernement espagnol n'avait jamais eu connaissance de ces conventions commerciales, donnant ainsi à entendre que quelques Espagnols profitaient seuls d'avantages accordés en réalité à tous leurs compatriotes. Ces insinuations provoquèrent de véhémentes protestations de la part de l'Espagne et de son représentant à Casablanca. Finalement Sidi Mohammed se réconcilia avec l'Espagne.

En 1789, on le voit accorder les mêmes privilèges à une autre compagnie espagnole, beaucoup plus importante, la « Compañia de los Cinco Gremios Mayores » de Madrid, qui avait pour représentant à Casablanca le sieur Benito Patron. Cette compagnie eut le monopole du commerce non seulement à Casablanca, mais aussi à Fedhala. Les opérations commerciales concernaient les grains, le bétail, les pois chiches, le sel, les planches. Le Sultan défendit rigoureusement qu'aucun commerçant d'une autre nationalité fit des affaires à Casablanca et il obligea les négociants établis dans ce port à se retirer. L'Espagne eut aussi le privilège de l'exportation des blés de Casablanca. Elle ne paya que huit onces par fanègue (1) au lieu de dix que l'on payait alors à Mogador : « Cet avantage accordé à l'Espagne, dit Thomassy, à cause de l'énorme quantité de blé qu'elle tirait du Maroc, lui valut aussi des contrariétés, chaque fois que Sidi Mohammed ne lui trouvait pas assez de condescendance ou savait que ses mauvaises récoltes lui faisaient un besoin urgent de cet objet de première

(1) La *fanègue rase* équivaut à 54 litres 800 ou à 56 litres 39 et la *fanègue comble* équivaut à 72 litres 68.

nécessité. Année moyenne, l'Espagne en tirait 500.000 fanègues qui, évaluées chacune de 7 à 8 francs l'une, rendue à bord, faisaient un total de 4.285.714 livres tournois.»

En 1790, les tribus environnantes décidèrent d'attaquer Casablanca pour la rançonner ou la piller. La ville en effet n'était défendue que par une garde nègre de 150 hommes. Elle ne fut sauvée que grâce aux commerçants espagnols de la Compagnie de « Los Cinco Gremios » qui tirèrent sur les assiégeants avec un vieux canon sans affût, mis en batterie avec beaucoup de peine. Grâce à ce canon, la première attaque fut repoussée. Les révoltés esquissèrent une seconde attaque, mais elle n'eut pas plus de succès grâce, cette fois, à la présence, dans le port de Casablanca, de deux petits bateaux de guerre qui dispersèrent les rebelles à coups de canon.

Les commerçants espagnols avaient ainsi rendu un signalé service au Sultan qui leur accorda en retour de nouveaux avantages.

Plusieurs historiens placent à tort l'attaque de Casablanca sous le règne de Sidi Mohammed. Cet événement se passait quelques mois après l'avènement de son fils et successeur, Moulay Yazid. Il doit se confondre avec le soulèvement des Berbères du *Doudjâl*, auquel le Sultan versa le contenu de la caisse de Casablanca.

Pendant toute cette période, l'Espagne bénéficia de privilèges commerciaux très importants, mais il ne s'agissait encore que de conventions particulières. Aussi tous les efforts de l'Espagne vont-ils tendre à donner à ces contrats un caractère officiel. C'est le gouvernement espagnol lui-même qui fit les premiers pas dans cette voie : en effet, en 1795, une ordonnance de S. M. le roi d'Espagne et du Conseil concéda pour une durée de huit années à la Compagnie des *Cinco Gremios Mayores* de Madrid le privilège du transport, en Espagne, des grains et autres produits du Maroc embarqués dans les ports.

Le Sultan Moulay Slimân acheva de donner à cette convention commerciale la consécration officielle, par l'article 30 du traité conclu avec l'Espagne le 1^{er} mars 1799. Voici le texte de cet article :

La Compagnie de *Los Cinco Gremios Mayores de Madrid* continuera à jouir comme jusqu'à ce jour du privilège exclusif de l'exportation des grains par le port de Casablanca à raison de 16 réaux la fanègue de blé et de 8 réaux la fanègue d'orge, les accords conclus antérieurement à ce sujet par S. M. le Sultan gardant toute leur force et toute leur valeur. Cependant S. M. Catholique pourra étendre à quelques-uns ou à tous ses sujets ledit privilège quand elle le jugera convenable. Mais S. M. Marocaine a déclaré qu'elle concédait ce port, d'une manière exclusive, non seulement eu égard à la susdite Compagnie, mais aussi par déférence pour le roi d'Espagne. Le privilège détenu par la Maison Benito Patron, du commerce de Cadix, pour le port de Mazagan, est soumis aux mêmes règles et conditions, sans que les droits exigibles puissent être supérieurs à ceux de 16 réaux la fanègue de blé et de 8 réaux la fanègue d'orge (1).

Ce texte prouve qu'en 1799, le privilège avait été retiré pour le port de Fedhala, mais qu'il subsistait pour Casablanca et Mazagan.

Plus tard, l'Espagne obtint d'autres privilèges pour ses relations commerciales avec le Maroc et avec Casablanca en particulier. C'est ainsi qu'après la paix de Tétouan,

(1) ART. 30. La Compañía de « Los Cinco Gremios Mayores » de Madrid disfrutara como hasta aqui del privilegio exclusivo de extraer granos por el puerto de Darbeyda, pagando 15 reales vellon por cada fanega de trigo y 8 por la cebada, quedando igualmente por su fuerza y valor los convenios que relativamente al propio fin se han celebrado de antemano con S. M. Marroquí. Pero S. M. Católica podrá extender a beneficio de algunos o de todos suos vasallos dicho privilegio quando la juzgue conveniente ; pues declarara Sa Majestad Marroquí, que concede aquel puerto, exclusivo, no por respeto a la citada compañía y si en obsequio al Rey de España. Por la misma regla y circunstancias se reconducira el privilegio que la Casa de D. Benito Patron, del comercio de Cadiz, tiene en el puerto de Mazagan sin que se exijan mas derechos que los de 16 reales por fanega de trigo y 8 por la de cebada.

Tratados entre España y Marruecos. p. 31. — TELEGRAMA DEL RIF, Melilla 1904.

en 1860, les Espagnols eurent le droit de mettre des douaniers nationaux à côté des douaniers marocains dans les différents ports. Ils percevaient la moitié des taxes douanières en paiement de l'indemnité de guerre. Ces taxes étaient en 1860 de 10 p. 100 sur les importations et les exportations. Elles furent encore augmentées dans la suite.

En 1830 le Sultan Abd Er-Rahman rouvrit au commerce européen le port de Casablanca qui avait été fermé par Moulay Slimân. Il fit bâtir des magasins de douanes, concéda des terrains aux négociants et accorda des privilèges au commerce. Les transactions opérées à Casablanca se faisaient à cette époque sur l'huile d'olive, les amandes et les laines en suint. C'est par Casablanca que s'exportait la plus fine laine en suint du Maroc. En 1860 la population européenne de Casablanca était encore peu nombreuse, mais on y trouvait déjà une petite colonie de marchands français bientôt prospère.

Il en fut ainsi jusqu'en 1875, époque à laquelle arrivèrent les Anglais, qui conquièrent bientôt la première place. L'Allemagne vint ensuite et prit également une situation commerciale importante.

C'est seulement en 1885, sous le règne du Sultan Moulay El-Hasan, que la ville acquit un réel développement commercial, appelé à suivre une progression sensible. En 1900, l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Belgique étaient en tête pour l'importation. Mais, pour l'exportation la France occupait le premier rang. En 1902, l'Angleterre passe devant pour les importations et les exportations, suivie de près par la France. C'est en 1906 seulement que l'acte d'Algésiras permit l'exportation du froment et de l'orge. A cette date, le commerce de Casablanca (importation et exportation réunies) atteignait déjà la somme de 14.062.472 francs, dépassant celui de Tanger. Le plus gros chiffre dans les échanges appartenait à la France.

**La conquête
française.**

Notre intervention fut provoquée à Casablanca par la révolte du 30 juillet 1907, au cours de laquelle un certain nombre d'ouvriers de l'entreprise française chargée des travaux du port avaient été massacrés. Les causes de cette révolte sont multiples. Il y eut d'abord la création de fonctionnaires français chargés de contrôler les douanes chérifiennes, conformément aux stipulations de l'emprunt de 1904. Quand le Sultan 'Abd El-'Aziz voulut exécuter ces stipulations, une grande effervescence se manifesta dans les tribus Châouïa, surexcitées par leurs qaïds et par les fonctionnaires du Makhzen, auxquels la douane valait des profits clandestins de toute sorte. La défiance des indigènes augmenta lorsqu'ils virent circuler un petit chemin de fer à voie étroite qui servait au transport des matériaux nécessaires à la construction du port. Tous ces faits servirent de prétextes aux fanatiques contre la pénétration européenne qui leur paraissait chaque jour plus menaçante.

Une intrigue ourdie par le qaïd des Oulâd Harîz, El-Hâdj El-Hasan, devint le signal de la révolte. Irrité de n'avoir pas succédé à son père comme gouverneur de Casablanca, ce personnage faisait tous ses efforts pour susciter des troubles au sein des tribus en encourageant leurs sentiments xénophobes, afin de créer des embarras au gouverneur qui lui avait été préféré et d'indisposer contre lui le Sultan, par des complications. Pour s'opposer aux menées d'El-Hâdj El-Hasan, riche et influent, il n'y avait qu'un vieillard de 70 ans, Moulay El-Amîn, oncle du Sultan.

D'autre part, l'état d'esprit de la population des Châouïa était favorable aux projets d'El-Hâdj El-Hasan. Rebelles au Makhzen depuis longtemps, et ne payant pas l'impôt, leurs tribus étaient bien armées et approvisionnées en munitions. Elles étaient aussi travaillées et fanatisées par des émissaires de Mâ El-Aïnîn Ech-Chenguiti, qui comptait à la cour de Fès un grand nombre de partisans et dont le

Sultan Abd El-Aziz lui-même fut peut-être, jusqu'à un certain point, le complice.

Le 29 juillet, une trentaine d'indigènes appartenant aux tribus des Oulâd Ziyân et des Mediouna se présentèrent à Moulay El-Amîn, qui commandait la petite mehalla campée depuis quelques semaines sous les murs de Casablanca pour protéger la ville. Ils lui demandèrent, au nom des tribus, de sommer le pacha de Casablanca, Sidi Abou Bekr, de faire arrêter les travaux du port et de supprimer les contrôleurs français de la douane. Moulay El-Amîn répondit qu'il en référerait au Sultan et les renvoya au lendemain. Exaspérés, les indigènes résolurent d'envahir la ville, de massacrer les Européens et de piller le quartier juif.

Le 30 juillet, la députation indigène ne se rendit pas au rendez-vous fixé par Moulay El-Amîn ; mais une vingtaine d'individus des Mouâlîn Deroua, des Oulâd Mouladjiya et des Oulâd Bou Aziz se répandirent dans Casablanca, et firent annoncer par un crieur public des Oulâd Hariz qu'il était interdit sous peine de mort aux populations de la banlieue, d'approvisionner la ville qu'on allait piller deux jours plus tard. Les domestiques indigènes au service d'Européens auraient à abandonner leurs maîtres pour rejoindre leurs tribus respectives ; les ouvriers du port devaient être massacrés.

Quelques protestations timides se firent entendre. Un indigène des Médiouna eut, paraît-il, la barbe coupée (1), et la bande hurlante se précipita dans la direction du chemin de fer.

Un jeune Portugais qui s'était permis de hausser les épaules au passage du crieur public reçut un coup de couteau. De là une réclamation collective immédiate du corps

(1) Avoir la barbe coupée est pour un Marocain un affront sanglant. Autrefois les Sultans, pour punir un fonctionnaire indigne, lui faisaient couper la barbe en public au son des *Tebbals* et des *Ghailas*.

consulaire auprès du gouverneur, qui fut invité à assurer l'ordre dans la ville. Pendant cette discussion chez le Pacha, des indigènes qui se promenaient dans les carrières où l'on extrayait la pierre employée pour la construction de la jetée, se mirent tout à coup à accumuler des blocs sur les rails pour arrêter la circulation du train. Un ouvrier européen s'étant approché pour les en empêcher fut assommé à coups de pierres et lardé de coups de couteau.

Il faut signaler la conduite digne d'éloges de trois Qaïds des Ziyaïda qui demandèrent le nombre de fusils nécessaires pour arrêter les émeutiers. Plus tard, impuissants à réprimer l'émeute, ils chargèrent en croupe trois Européens au péril de leur vie, sans réussir d'ailleurs à sauver ces malheureux, qu'ils durent abandonner à la Qoubba de Sidi Bellioût, où ils furent massacrés.

A ce moment le train descendait vers le port, et devant l'amas de pierres disposé sur la voie, le mécanicien dut arrêter sa machine. Entouré immédiatement par les indigènes, il fut frappé par son propre chauffeur, un Marocain, qui le jeta en bas de la machine pour montrer qu'il se solidarisait avec ses coreligionnaires. Lapidé et criblé de coups de poignards, le mécanicien succomba aussitôt.

Tous les ouvriers et contremaîtres qui tentaient de fuir, furent bientôt rejoints par les indigènes et massacrés les uns après les autres. L'un d'eux s'était jeté à la mer pour essayer d'atteindre un des paquebots en rade. Un indigène à cheval le rattrapa et lui fracassa la tête d'un coup de sabre.

Le docteur Merle, médecin attaché au consulat de France, avait assisté à cette horrible scène du haut de sa terrasse. Il dépêcha un émissaire au corps consulaire en conférence chez le pacha. Aux protestations véhémentes des consuls, le pacha répondit qu'il ne pouvait pas organiser la défense de la ville faute de cartouches, les munitions étant enfermées

à la douane. Cependant, devant l'insistance des consuls, il envoya chercher des cartouches et arma ses hommes.

Le vice-consul de France avait demandé de plus que les corps des victimes fussent ramenés dans l'enceinte de la ville. Après avoir essayé de s'y opposer, le pacha se décida à donner satisfaction à ce vœu. Chargé de procéder aux constatations d'usage sur la plage, le docteur Merle s'y rendit avec une dizaine de Français, et une escorte de 10 soldats donnée par le pacha. Devant l'affreux spectacle, un des Français ne put réprimer un geste d'indignation. Aussitôt, les soldats de l'escorte se joignent à la foule des assassins et mettent en joue la petite troupe des Français. Reculant en bon ordre sous une grêle de projectiles, ceux-ci furent sauvés par l'intervention de quelques indigènes amis. Ils réussirent à se sauver au Consulat.

Pendant que ces événements se déroulaient sur la plage, les gens des tribus se précipitaient à l'intérieur de la ville par les portes de Bâb es-Souq et de Marrâkech. Tous les Européens se réfugièrent dans leurs consulats respectifs, mais un certain nombre de révoltés se jetèrent sur le Mellah pour le piller. Comme la situation s'aggravait d'heure en heure, le docteur Merle s'embarqua non sans peine sur *le Mogador* qui était en rade, pour aller exposer la situation à la légation de France à Tanger. La colonie française avait réussi d'autre part à se réfugier en majeure partie sur un cargo-boat.

Dès que le chargé d'affaires de France à Tanger eut été informé des événements par le docteur Merle, *le Galilée*, en station à Tanger, reçut l'ordre d'appareiller pour Casablanca le 1^{er} août. Le corps consulaire n'autorisa pas tout d'abord le débarquement, craignant qu'il ne fût le signal d'un massacre général, mais on convint que *le Galilée* bombarderait la ville à la première alerte. En apprenant ces dispositions énergiques, le pacha se résolut à agir lui-même et les Européens commencèrent à se rassurer. Dans

l'intervalle, dix matelots du *Galilée* étaient descendus à terre, en secret, sur la demande du vice-consul de France, pour garder le Consulat.

Le premier moment de mauvais vouloir passé, les autorités locales indigènes avaient pris leurs dispositions pour mettre Casablanca à l'abri d'un coup de main de l'extérieur et assurer la sécurité des Européens. Les portes de la ville et des différents Consulats furent gardées par des postes de soldats de la Mehalla, et par des Abda que commandait le frère de leur Qaïd Si Aïssâ.

Des tribus ne s'en concentrèrent pas moins sous les murs de Casablanca le 4 ou le 5 août, jour du bombardement de la ville. On n'a pas pu établir de façon certaine l'origine de ce mouvement. Nul doute que les massacres des Européens, racontés et commentés dans les différentes tribus et en particulier au marché hebdomadaire des Ziyaïda du 31 juillet, n'aient eu pour conséquence une recrudescence de fanatisme. Dès cette date, des agitateurs, des émissaires des *Oulâd Bou Rezzq* parcouraient les tribus, donnaient comme possible une intervention armée des chrétiens, poussant par la parole les indigènes à la résistance et à la guerre sainte.

Le mouvement ne tarda pas à s'étendre à toutes les tribus des Châouïa. D'après les renseignements locaux, les Oulad Bou Rezzq, qui sont les plus éloignés de Casablanca, seraient arrivés les premiers, suivis de près par les Mediouna, les Mzâb, les Oulâd Harîz, les Oulâd Çabbâh, les Zenata, et par quelques douars de Ziyaïda, entre autres les Fedhala (Mouâlin El-Outâ) et les Asasna (Mouâlin El Ghâba).

Le 5 août, arrivée du *Du-Chayla*. Le débarquement décidé, on prévint le khalifa du Sultan, Moulay El-Amin, qu'au premier coup de feu, la ville serait bombardée. Les indigènes n'en tentèrent pas moins de s'opposer à l'entrée des marins français, ce qui amena une première collision. L'ordre de bombardement avait été donné dès les premiers

coups de fusils. *Le Galilée* d'abord, *le Du-Chay-la* ensuite, ouvrirent le feu avec des obus à la mélinite pour protéger les troupes de renfort qui débarquaient. Le même jour arrivèrent la canonnière espagnole *Alvaro de Bazan* et le croiseur français *Forbin*. Pendant la journée du 6 août le bombardement redoubla d'intensité sans que les pillards et les indigènes cessassent de dévaster la ville, mise au pillage.

Enfin, le 7 août, au matin, l'escadre française apparut en rade, avec les troupes envoyées d'Algérie. Les forces navales se composaient de 4 croiseurs cuirassés : la *Gloire*, le *Gueydon*, le *Dupetit-Thouars* et le *Condé*, et les troupes de débarquement de 2.000 hommes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, sous les ordres du général Drude.

De son côté le gouvernement espagnol envoya des navires de guerre et des troupes, conformément à l'acte d'Algésiras.

Pendant les journées qui suivirent le débarquement des troupes françaises et les combats sous Casablanca, les Ziyaïda et les Zenata prirent part à tous les engagements, du 7 au 10 août. Ils n'avaient pas encore achevé leur concentration, autour de la ville.

Le premier rassemblement de quelque importance eut lieu vers le 10 août, à Taddert, où les Oulâd Bou Rezaq arrivèrent les premiers. Taddert devint dès lors le centre de l'agitation et de la propagande.

Des lettres appelant les tribus à la résistance avaient déjà été envoyées aux différentes tribus. En voici une, texte et traduction :

exécuté par les Musulmans, les employés des « Babour » ont été tués au nombre de neuf ; le « Babour » a été entièrement détruit et l'infidèle qui s'était installé au port, l'a quitté ainsi que toute la *daira* française.

Tous les Châouïa présents se sont réunis et ont conclu une alliance, pour la protection de Casablanca, des routes des Châouïa et des voyageurs.

Il est utile que vous soyez avertis afin que vous puissiez prendre les mesures nécessaires. Vous vous verrez les uns et les autres et vous préviendrez vos voisins et vos frères des Oulâd Bou Rezq afin qu'ils agissent de même. Vous vous rendrez à la *Djemâ'a* qui se réunira lundi prochain dans la matinée et où sera conclue une alliance entre les tribus. Vous ferez faire des publications sur les marchés et vous prendrez les précautions utiles, de façon à ce que, si quelque chose survenait du côté de la mer, nous soyons tous unis en un seul bloc.

Si un crime ou un délit se produit sur un territoire, les douars de ce territoire seront incendiés. Et le salut. 20 Djoumada 2, 1325 (31 juillet 1907). Signé : les notables de toute la tribu des Châouïa.

En marge : Envoyez cette lettre elle-même à nos frères des Oulâd Bou Rezq.

..

Les troupes françaises, débarquées rapidement sous la protection des croiseurs, établirent leur camp à 400 mètres des murs, sur la route de Marrakech. Ce camp en arc de cercle autour de la ville avait un front de trois kilomètres. Désigné comme gouverneur de la place, le commandant Mangin se mit en relations avec Si Ben Abbou, délégué chérifien, avec Moulay El-Amîn, oncle du Sultan et avec différents notables, et peu à peu la ville reprit son aspect normal. Mais si la sécurité était rétablie à Casablanca, le camp eut à repousser les attaques incessantes, de jour et de nuit, du 7 au 18 août.

Il y eut le 8 et le 10 Djoumada 2 1325 (31 juillet), deux engagements importants avec les cavaliers marocains qui s'avançaient à portée du camp ; ensuite, les 11, 12 et 13 toute une série d'escarmouches.

Le 14 août, 400 hommes de troupes espagnoles débarquèrent et s'établirent à l'intérieur de la ville. Cependant les tribus révoltées encerclaient toujours Casablanca. Le 18 août, 60 spahis envoyés en reconnaissance à 3 heures du matin, se trouvent en face de 3.000 Marocains. Ils chargent. Des tirailleurs et des chasseurs d'Afrique arrivent en toute hâte et bientôt les Marocains sont en déroute. Ce petit combat fut suivi de deux journées calmes. Mais pendant ce temps, les Marocains qui avaient reculé leur camp à plus de 10 kilomètres de la ville recevaient de nouveaux contingents des tribus.

Cédant aux sollicitations de quelques agitateurs des Oulâd Ahmed, les Ziyaïda décidèrent, le 21 août, de se concentrer à Tit-Mellil, et ce fut fait accompli le 24 août. Entre temps, et pour les mêmes raisons, les Zenata s'étaient réunis à l'Oued El-Harar. Le combat de Sidi Moumen, du 3 septembre, dispersa tous ces rassemblements hostiles qui se reformèrent quelques jours plus tard dans la région de Sidi Hadjaj; les Qaïds des Zenata et des Ziyaïda, qui s'étaient rendus à Rabat, en avaient rapporté deux lettres du Sultan, exhortant les Châouïa à cesser les hostilités. Ils firent bientôt leur soumission et ne prirent plus part active aux opérations contre nos troupes. Les Zenata abandonnèrent définitivement la lutte. De leur côté, les Ziyaïda regagnèrent leurs terrains de culture, après le combat du 21 septembre, à part quelques individus, abandonnèrent la lutte, et ne reparurent plus en nombre qu'au combat de Ber-Rabah, les 16 et 17 février 1908.

Les combats avaient recommencé dans la nuit du 20 au 21 août, et pendant les journées des 21 et 22. Le 22 août eut lieu la première marche offensive de nos troupes et l'ennemi recula. Puis, le 23 août une nouvelle reconnaissance dispersa encore les groupes hostiles campés à l'est de la ville. Mais le 28 août Casablanca se trouva cernée par

trois mehallas et, dans la nuit du 28 au 29, 6.000 Marocains donnaient l'assaut au camp français. Ils furent vite repoussés grâce à l'artillerie de campagne appuyée par le feu de *la Gloire*.

Ces attaques répétées firent décider le 3 septembre une reconnaissance dans la direction de Sidi Moumen, à huit kilomètres du camp. Là nos troupes se trouvèrent bientôt entourées par 10.000 Marocains, et eurent à soutenir une lutte très vive marquée notamment par la mort du commandant Provost.

Après une sorte d'armistice conclu jusqu'au 9 septembre, le général Drude reprit les opérations le 10.

Il avait à ce moment à sa disposition 5.100 combattants, 14 pièces d'artillerie dont 8 à tir rapide et 10 mitrailleuses. Un ballon dirigeable militaire servit à repérer la position du camp ennemi installé à Taddert et, le 11 au matin, la colonne s'approcha rapidement de Taddert, après avoir enlevé la ferme Alvarez. Les Marocains prirent la fuite sous le feu de l'artillerie. Leur camp fut occupé et incendié. Il était formé par une agglomération de 600 tentes dont un certain nombre appartenant au modèle en service dans la mahalla du Makhzen. Ce succès ayant produit une forte impression sur les tribus voisines de Casablanca, la paix de la ville et de la banlieue semblait désormais certaine, comme le marque une visite immédiate du gouverneur Moulay El-Amin, au général Drude, le 14 septembre.

Dès les premiers jours de leur débarquement, nos troupes avaient eu à lutter contre les assaillants qui venaient les attaquer presque dans leur campement sous les murs de Casablanca. Les premiers contingents ennemis comprenaient alors principalement des Oulâd Bou Rezq, des Mediouna, des Oulâd Hariz et des Ziyaïda. Sauf celle des Mediouna qui entoure la ville, ces quatre tribus, ne sont pas parmi les plus rapprochées de Casablanca. Les Zenata et les

Oulâd Ziyân se joignirent à elles au bout de quelques jours, et, le 20 août, les Mzâb leur envoyèrent également des contingents.

Les tribus plus rapprochées, et qui recevaient les premiers coups, ne purent pas faire leur soumission aussi rapidement qu'elles l'eussent souhaité. Elles avaient à craindre d'être raziées par celles qui se trouvaient derrière elles. D'autre part les troupes françaises, assez nombreuses pour soumettre les tribus qui entouraient directement Casablanca, ne l'étaient pas assez pour les protéger efficacement.

C'est ainsi qu'après la destruction de Taddert, le 6 septembre, et celle de Titmellil le 21, on voit, dès le 22 septembre, les Zenata, Ziyaïda et Oulâd Ziyân venir traiter de leur soumission et remettre, le 25, des otages en garantie, alors que les Médiouna, qui sont immédiatement voisins de Casablanca, ne viennent parlementer que le 25 septembre. Encore ne le font-ils qu'accompagnés des Oulâd Hariz. Promoteurs du mouvement, et placés immédiatement derrière les Médiouna, les Oulâd Hariz seraient tombés sur ces derniers, si ceux-ci avaient fait leur soumission sans leur consentement et ouvert ainsi à nos colonnes la route de leur territoire.

Un fait nouveau avait d'ailleurs modifié l'état des choses et donné un certain corps à la résistance qui manqua d'abord d'organisation et de direction. Moulay 'Abd El-Hafid, frère de Moulay 'Abd El-'Aziz, et son khalifa à Marrâkech, y avait été proclamé Sultan le 16 août 1907.

A l'arrivée, vers la fin de septembre 1907, d'une mahalla envoyée de Marrâkech par Moulay 'Abd El-Hafid et commandée par son cousin, un fils de Moulay Er-Rachid, khalifa du Tafilet, ainsi que par le Qaïd Bou Rial El-Yemmouri, les Mzâb, les Mdhakra et les Oulâd Saïd arrêtaient les pourparlers qu'ils avaient engagés. Ce n'était pas encore tout à fait la guerre sainte, mais déjà plus qu'un simple

mouvement de quelques tribus. Les Oulâd Harîz et les Mediouna, qui avaient fait leur soumission le 1^{er} octobre, ainsi que les Oulâd Ziyân et les Ziyaïda, qui s'étaient soumis le 25 septembre, rompirent dans le courant de novembre les relations avec Casablanca en faisant de nouveau cause commune avec les dissidents : seuls les Zenata restèrent fidèles à leurs engagements. On était donc revenu en novembre, à peu près au même point qu'au mois d'août, malgré les soumissions.

Pendant ce temps, Moulay 'Abd El-'Azîz quittant Fès le 11 septembre, était arrivé le 23 à Rabat d'où il devait se diriger sur Marrâkech. D'autre part, Si Mohammed ben Er-Rechîd, campé avec ses troupes dans la région de Settât, c'est-à-dire chez les Oulâd Bou Rezq, à une soixantaine de kilomètres de Casablanca, manifestait l'intention de marcher directement sur Rabat.

Les troupes envoyées par Moulay 'Abd El-Hafîd ne semblaient pas hostiles. Mais cette mehalla, composée d'environ 2.000 réguliers, avait été grossie d'un certain nombre de cavaliers des Rehamma et des Seraghna et de quelques contingents des tribus dissidentes des Châouïa. Ces bandes formaient plusieurs petites mehallas, pouvant se déplacer rapidement. Sans se rapprocher suffisamment pour s'attaquer à nos troupes, elles coupaient les routes et empêchaient les indigènes de se rendre à Casablanca.

Pour en finir, nos troupes se mirent en marche sous les ordres du général Drude dans la direction du camp de Sidi Brahim, le 21 septembre, à 3 heures du matin. Les Marocains y subirent encore une déroute complète, et une dernière reconnaissance dans la direction de Taddert, le 24 septembre, acheva la pacification définitive de Casablanca et de ses abords.

L'administration de la ville fut alors réorganisée avec un nouveau Khâlifa du Sultan, Si 'Allâl ben Abbou, et les

autorités françaises commencèrent à collaborer avec les fonctionnaires chérifiens. On divisa Casablanca en cinq quartiers dont chacun eut son moqaddem. Des tirailleurs faisaient fonction d'agents de police. Un des premiers soins du commandement français avait été de s'occuper de l'assainissement de la ville. On débaya les rues si étroites, en les élargissant. Des plaques indicatrices donnèrent les noms en français et en arabe. Les maisons furent numérotées; on procéda au pavage des chaussées en grès, et au nettoyage des canalisations, sous la surveillance des moqaddems chargés du service de la voirie. Quant aux travaux du port, point de départ de l'occupation, ils n'avancèrent que lentement à cause de la violence de la houle. La jetée ne dépassa 300 mètres qu'en 1913. Fin mai 1914 le petit port était terminé. La jetée N.-O. ne dépassait pas 300 mètres au commencement de 1913. Elle atteignait 350 mètres sur 1.550 au milieu de 1914. La jetée transversale qui n'était pas commencée à ce moment, doit avoir un développement de 1.800 mètres.

Peu à peu, l'ancien bourg d'Anfa, comptoir commercial espagnol au dix-huitième siècle, va prendre rang parmi les grandes villes modernes. Cette importance sans cesse grandissante, par l'action civilisatrice de la France, s'explique non seulement par l'importance de Casablanca comme centre politique de notre établissement, mais aussi par sa situation au point d'intersection des grandes voies commerciales vers le sud et vers le nord. Elles en font un centre économique de premier ordre.



L'ancien Souq, aujourd'hui Place de France.

(Cliché de M. P. Grébert, Phot. à Casablanca)



LA PLACE DE FRANCE, ancien Souq.

(Cliché de M. P. Grébert, Phot. à Casablanca.)

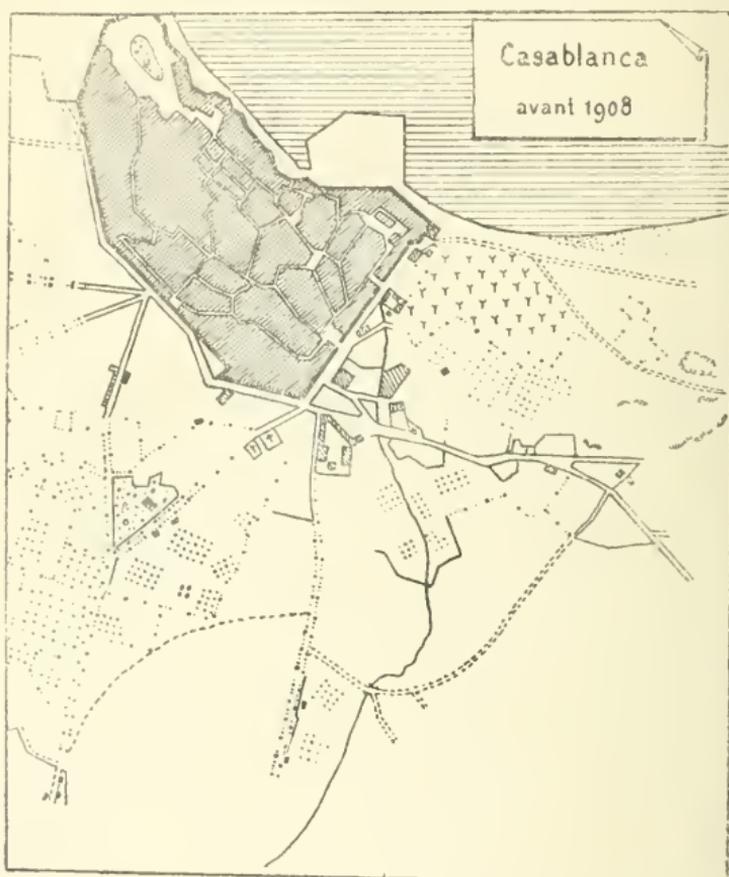
LA VILLE

« La ville de Casablanca s'étend le long de la Côte ; elle a la forme d'un polygone irrégulier d'environ 1.000 mètres dans sa plus grande longueur et de 500 mètres de largeur moyenne ; la superficie de terrain qu'elle occupe est d'environ 60 hectares. Elle est entourée d'une enceinte fortifiée composée d'une épaisse muraille crénelée, bâtie en pierres et mortier de 8 à 10 mètres de hauteur et flanquée d'un certain nombre de tours, placées de distance en distance ; sur certains points du front de mer les maisons sont appuyées sur cette fortification.

« L'enceinte est percée de huit portes, dont trois sur le front de mer : Bâb El-Mersâ, ou porte du port, Bab El-Qedîm et Bâb El-'Arsa, ouverte en 1909, vers l'extrémité ouest de la ville ; — deux sur le front Est : Bâb Er-Rha, appelée aussi Bâb El-Djedîd et Bâb Es-Souq ; — deux sur le front Sud : Bâb Marrâkech et Bâb El-'Alia, ouverte en 1911, — et une sur le front Ouest : Bâb Es-Sour El-Djedîd.

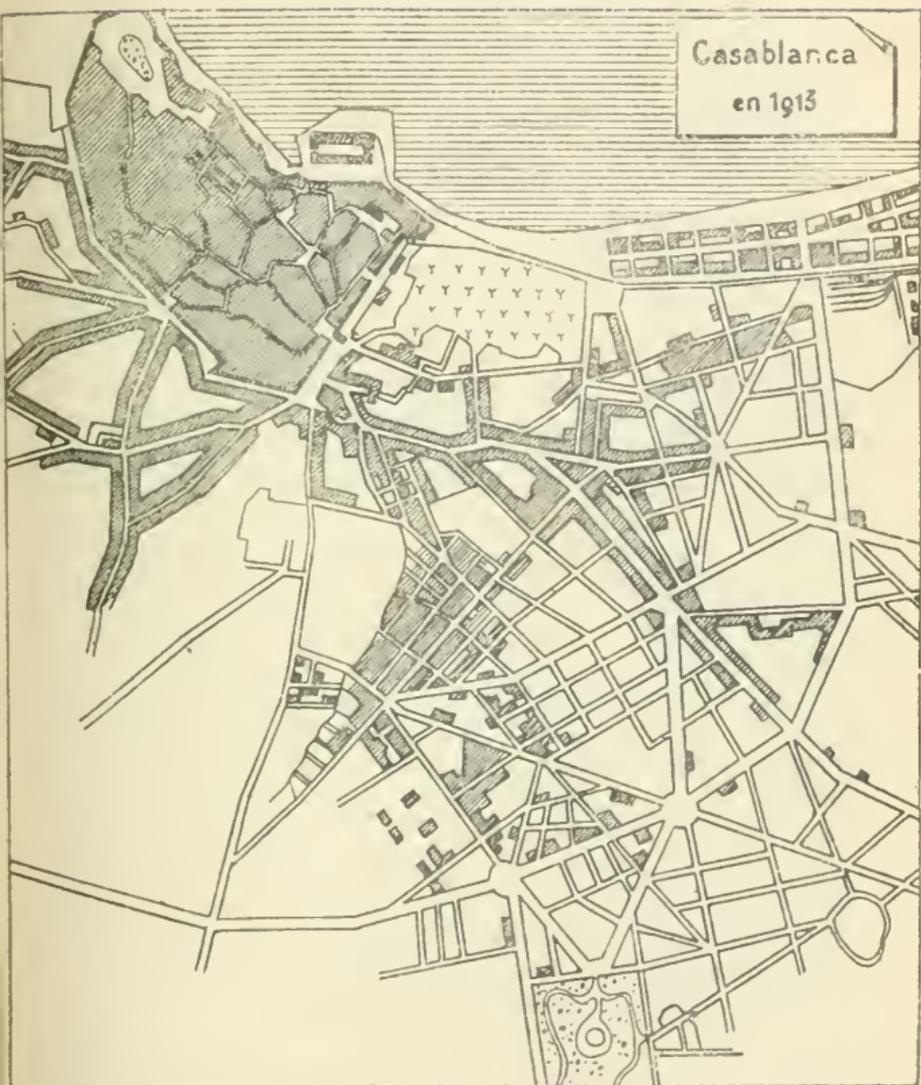
« En 1908, une seconde porte fut ouverte à Bâb Es-Souq, près de l'ancienne, pour faciliter la circulation, très dense par suite de l'existence des marchés qui se tiennent à l'extérieur, contre les murs de la ville, et du camp des troupes françaises situé à proximité.

« La ville proprement dite est prolongée vers le Nord-Ouest par une enceinte fortifiée plus récente, appelée « Sour



Échelle : 1/25.000. — Bureau topographique du Maroc occidental.

El-Djedid » ; cette enceinte entoure un terrain de forme trapézoïdale ayant en moyenne 400 mètres de longueur sur 300 mètres de largeur et une superficie de 14 à 15 hectares ; elle avait été construite vers 1883 pour recevoir des ins-



Échelle : 1/25.000. — Bureau topographique du Maroc occidental.

tallations européennes, mais resta inoccupée; elle servait de lieu de campement aux mehallas chérifiennes qui se trouvaient à Casablanca (1). » Depuis 1911, de nouveaux quartiers se sont créés : le quartier de la Liberté; du Fort-Provost; des Roches-Noires et de la Télégraphie sans fil; Bel-Air, du côté du fort Provost. Ils comptaient déjà en 1914 plus de cinq cents maisons disséminées le long des artères qui y conduisent. Il y a également un quartier Ferrieu, habité plus spécialement par des indigènes.

Population.

En 1907, avant l'occupation, Casablanca avait environ 25.000 habitants, dont un millier d'Européens et 5.000 Juifs. La population européenne se composait du personnel des consulats ou des agences consulaires, et des maisons de commerce, avec un assez grand nombre d'Espagnols, petits débitants, ouvriers et maraîchers.

La population indigène formait les quatre cinquièmes de la population totale. Des fonctionnaires du makhzen étrangers à la ville; des négociants, des nègres esclaves ou affranchis, venus du Soudan ou nés dans le pays; des Chleuh de l'Atlas, des Drâoua du Sud, puisatiers en général, constituaient une fraction du milieu indigène, recruté en majeure partie dans les tribus voisines. Chameliers, portefaix, bateliers, ouvriers du port, artisans, manœuvres, petits commerçants, les Châouïa venaient s'établir à Casablanca pour se soustraire aux exactions des Qaïds, ou pour gagner leur vie. Beaucoup avaient une double habitation, en ville et dans leur village. — Casablanca était ainsi ce qu'on appelle au Maroc une ville *bedouïa*, de campagnards, en opposition à la ville *hadiriy-a*, de citadins.

L'occupation française ralentit d'abord les affaires, en

(1) *Notice économique et administrative sur Casablanca*, par le Commandant DESSIGNY, chargé des services municipaux à Casablanca (1911).

arrétant les transactions avec l'intérieur. Il y eut même des protestations du commerce anglais et allemand. Les Juifs, durement éprouvés pendant la révolte et le pillage de la ville, souffrirent plus encore. Mais une fois Casablanca dégagée par la marche du général Drude sur la Qaçba de Mediouna, les affaires reprirent au point que beaucoup d'Européens virent leur situation commerciale se transformer et grandir jusqu'à de véritables fortunes.

Depuis, la population européenne et surtout française n'a cessé de s'accroître. Une statistique du service des renseignements donnait 59.158 habitants en 1913, dont près de 10.000 Juifs et 30.000 indigènes. Déjà, pour les quatre premiers mois de 1912, les relevés de la Police du Port fournissaient un chiffre total d'arrivées de 1.318 Européens, dont 1.009 Français, 145 Espagnols, 77 Italiens, 21 Anglais, 16 Allemands et 50 divers.

Les Français figurent dans l'ensemble pour 76 p. 100, proportion qui ne représente pas l'importance vraie car beaucoup arrivent avec des capitaux importants, tandis que les Italiens et Espagnols, qui viennent ensuite, comme nombre, sont surtout des artisans ou des ouvriers. D'autre part les indigènes algériens et tunisiens ne sont pas comptés parmi les Français, et ils en renforcent la masse, à laquelle il faut ajouter aussi un nombre appréciable de militaires libérés, gradés et soldats.

ORIGINES. — Tétouan, Rabat et Fès El-Bâli sont les seules villes marocaines considérées comme réellement *hadiriya*, c'est-à-dire où se trouve une véritable bourgeoisie de citadins n'ayant pas une origine campagnarde connue. A Tétouan cette bourgeoisie compte un grand nombre de familles d'Andalousie et d'Algérie. Rabat également a beaucoup d'Andalous; à Fès El-Bâli, on trouve dans la bourgeoisie des descendants d'Andalous, d'Algériens, surtout de Tlemcen, enfin des familles de négociants dont un

Les Indigènes.

grand nombre d'origine juive. Fès El-Djedid est surtout une ville du Makhzen, une ville *Guich* ; Mekinès également et ses habitants sont pour la plupart *Bouâkhar* ou *Oudaïa*.

De formation récente, Casablanca se compose, comme milieu indigène, d'une population hétérogène formée surtout de gens des tribus voisines, c'est-à-dire d'un mélange d'Arabes et de Berbères; les familles qui sont venues y demeurer remontent à des origines aussi incertaines ou diverses que celles des tribus elles-mêmes.

On a vu plus haut les hypothèses relatives au passé d'Anfa. Quel qu'en ait été le peuplement primitif, des apports successifs en ont modifié maintes fois le fond antérieur. L'ouverture du port de Casablanca au commerce a attiré des commerçants des différentes tribus des Châouïa, des Doukkâla et du Tadla. Des négociants de Rabat et de Fès sont venus également s'y établir. Mais la majeure partie de la population indigène actuelle ne se compose que de gens des Châouïa, des Doukkâla du Tadla et du Soûs.

Toute cette population parle uniquement l'arabe, sauf les *Souasa* qui parlent entre eux le dialecte berbère du Soûs.

Les Juifs.

Autrefois, les Juifs de Casablanca qui descendaient les uns des Juifs établis au Maroc dès le neuvième siècle, et les autres des Juifs expulsés d'Espagne et de Portugal au quinzième siècle, vivaient enfermés dans un Mellah situé au nord-est de la ville, entre Bâb Marrâkech et Bâb es-Souq. Ils avaient déjà commencé à en sortir, avant l'occupation, mais la plupart de leurs maisons s'y trouvaient encore renfermées, lorsque le 30 juillet 1907, la foule soulevée se jeta sur leur quartier, après avoir pillé les autres.

Les excitations répandues en 1906, lors du passage de Mâ el-Aïnîn, n'ont probablement pas été étrangères au massacre qui dévasta le Mellah. Ces pillages des quar-

tiers juifs ont d'ailleurs été fréquents au Maroc, dans les révoltes locales et les envahissements des villes par les tribus.

Après l'occupation, Casablanca devint au contraire le centre de ralliement des Juifs du Maroc occidental, jusqu'à l'établissement du Protectorat. On s'y réfugiait même de Fès et de Marrâkech. La population juive de la grande ville atlantique, a ainsi doublé en quelques années. Elle n'a pas seulement compensé les pertes du massacre : elle est passée de 5.000 à 10.000 habitants, parmi lesquels la plupart des anciens Mellâh du Maroc se trouvent représentés. Les Juifs habitent, bien entendu, où bon leur semble. Le Mellâh n'est plus qu'un quartier dont le nom n'implique aucune obligation.

A Casablanca, comme partout, les Juifs ont été les premiers intermédiaires, indispensables, entre le colon européen et l'indigène. Celui-ci préférerait traiter avec eux, parce que tributaires. Aujourd'hui encore, malgré les changements survenus il n'est pas une grosse maison de commerce européenne qui n'ait à son service, au moins un Juif pour préparer, triturer et faire aboutir les affaires avec les indigènes. Non seulement au point de vue commercial, mais même pour les spéculations immobilières, l'intermédiaire du Juif marocain reste, pour ainsi dire, de première nécessité.

La situation de l'élément juif s'est déjà modifiée dans bien des cas particuliers. De méprisables et méprisés, sous la domination du Makhzen, certains Juifs sont devenus des personnages notables, sous le régime du Protectorat. Ils ne sont plus seulement pour les Européens, des employés ou des serviteurs, mais souvent des associés qui apportent parfois la plus grosse part dans l'association : cinq ans après l'occupation il existait déjà des fortunes juives, d'origine immobilière.

Protégés et Censaux.

Comme tous les ports du littoral où la pénétration européenne s'exerçait dans le domaine de l'agriculture et du commerce, Casablanca était devenu le centre d'un mouvement important de protection commerciale et d'association agricole, avant la conquête :

Le principe du droit de protection remonte à l'article 11 du traité du 28 mai 1767, signé entre Sidi Mohammed ben 'Abdallah et le comte de Breugnon, ambassadeur de Louis XV. Ce n'était pas, à proprement parler, un droit de protection, mais une exemption d'impôts et de toutes charges pour les courtiers (censaux) (1) des consuls et des négociants européens. Petit à petit, ce droit, mal défini, s'est étendu, surtout depuis la bataille d'Isly et le bombardement de Mogador et de Tanger en 1844, plus encore depuis la guerre de Tétouan en 1859-1860 ; ces deux événements ayant considérablement diminué le prestige du Makhzen, les indigènes comprirent qu'ils pouvaient trouver auprès des Européens un appui efficace contre la tyrannie des fonctionnaires du Sultan. Bien des abus résultèrent naturellement de cet état de choses. Une première réforme, connue sous le nom de Convention Béclard, intervint en 1863 sur la demande du Makhzen. Convenue avec la France, elle fut acceptée par les autres Puissances. Une des clauses de cette convention stipulait « que les indigènes employés par des Français à des exploitations agricoles n'étaient pas protégés ». Un censal français habitant la ville, lorsque la protection lui fut accordée, voulut dans la suite habiter la tribu dont il était originaire ; mais après la convention de 1863, il fut mis en demeure de revenir en ville sous peine de perdre la protection française.

Les choses changèrent dans la suite, les conventions ne suffisant pas à arrêter le mouvement de pénétration qui s'accomplissait par la protection. Le Makhzen per-

(1) Mot formé sur l'arabe *صمسار cemsâr*, « courtier ».

dant chaque jour de nouveaux administrés, le Sultan Moulay El-Hasan voulut enrayer le mouvement. Il provoqua dans ce but, en 1880, la réunion de la Conférence de Madrid qui reconnut aux Européens le droit d'acquérir des propriétés, en fixant le principe d'un impôt agricole et du « Droit des Portes ». Elle réglait, d'autre part, la situation des indigènes des campagnes employés à des exploitations européennes sous le nom de *Moukhâlat* ou associés agricoles.

Avant l'occupation française, l'association agricole proprement dite, pratiquée par les commerçants ou les petits colons pour l'élevage ou pour les labours, n'était pas répandue dans la région de Casablanca comme dans le Gharb. Elle constituait l'exception en raison de l'insécurité du pays qui rendait naturellement ce genre d'opérations assez aléatoire. D'autre part, l'organisation administrative du pays et l'éloignement des qâïds ruraux du centre consulaire, leur permettaient de pressurer ceux de leurs administrés qui étaient associés à des Européens et d'ajourner indéfiniment la solution des réclamations. Elles ne se réglaient, le plus souvent, que lorsque le ministre de l'Européen intéressé allait en ambassade auprès du Sultan.

Les négociants de Casablanca opèrent encore, dans l'intérieur du pays, par l'intermédiaire des censaux ou parfois des associés agricoles. Ces intermédiaires habitent tantôt la campagne, tantôt la ville où quelques-uns ont une installation permanente.

Les censaux se chargent principalement des achats de bétail, laines, grains, peaux, pour le compte des maisons de commerce auxquelles ils sont attachés, et faciliter aussi le mouvement d'échanges auquel donnent lieu les produits d'Europe. Beaucoup de Juifs de Casablanca travaillent comme

courtiers et rendent de grands services aux maisons de commerce (1).

(1) *Censaux et associés agricoles habitant Casablanca en 1913.*

Censaux allemands		50
Associés agricoles allemands	100	
Indigènes employés au Consulat allemand	6	
— — à la Poste allemande	5	
Censal portugais		1
Associés agricoles portugais	25	
Indigènes employés au Consulat portugais	6	
Censaux anglais		11
Associés agricoles anglais	7	
Indigènes employés au Consulat anglais	4	
— — à la Poste anglaise	8	
Censaux hollandais		6
Associés agricoles hollandais	9	
Indigènes employés au Consulat hollandais	4	
Censaux italiens		3
Associés agricoles italiens	15	
Indigènes employés au Consulat d'Italie	3	
Associés agricoles suédois	4	
Indigènes employés au Consulat de Suède	5	
Associés agricoles belges	4	
Indigènes employés au Consulat belge	6	
Indigènes employés au Consulat de Danemark	5	
Total des Censaux		71
— des associés agricoles	234	
— des indigènes employés dans les Consulats	39	
— des indigènes employés dans les Postes	13	

Les censaux et associés agricoles et assimilés français, espagnols et américains ne figurent pas sur ce relevé, parce que les puissances n'ont pas remis leurs listes à l'Amel.

(Communiqué en arabe par M. l'officier interprète Neigel.)

LES INDIGÈNES

Depuis la mort du Chérif El-Hâdj Mohammed El-M'râni, décédé le 17 août 1913, il n'existe plus de Khâlifa du Sultan à Casablanca. Cette fonction a été supprimée par ordre de Moulay Youâsef; elle avait été exercée pour la première fois sous le règne de Moulay Abd El-'Aziz par Moulay El-Amîn, prédécesseur immédiat d'El-M'râni.

Le Pacha actuel de la ville est Moulay Idris El-M'râni, neveu du Khalifa défunt; il a succédé à Si Mohammed Guebbâs, fils de l'ancien représentant du sultan *naïb* à Tanger, aujourd'hui grand vizir. Il a comme Khalifas Si Mohammed ben Kirân El-Fâsi et Moulay Ahmed ben Mançoûr Er-Rabati.

Si Mohammed ben El-Mahdi El-'Irâqi, Fâsi d'origine, remplit la charge de qâdhi, Si Idris El-Filâli, celle de Nadir des Habous, Si El-'Arbi ben Kirân El-Fâsi, celle d'Amîn El-Moustafâd, El-Hâdj Abd El-Kerim ben Kirân, celle de Mohtaseb; enfin la fonction d'Oukil El-Ghoyyâb est confiée à Si Mohammed El-Lebbâr El-Fâsi (1914).

Parmi les principales familles de Casablanca on peut citer celles des Oulâd Ftihal, des Oulâd Bouâlem et des Oulâd Ben Msik, celle d'El-Amrâni ben Khirân, originaire de Taza, et celle du qâdhi El-'Irâqi: ces deux dernières fa-

**Personnalités
indigènes.**

milles ont surtout leurs attaches à Fès. La famille des chorfa Hoscinites 'Irâqiyîn vit à Fès; c'est tout dernièrement que Sidi Mohammed El-'Irâqi, ancien qâdhi de Fès El-Djaidid a été nommé qâdhi de Casablanca. Il faut mentionner encore la famille du Qâïd de Mediouna, Si Ahmed ben El-Arbi, celles des Yaqoubyin (descendants de Sidi Yaqoub, enterré à Tlemcen), des Kittanyin (descendants de Sidi Yahia ben Idris, enterré à Fès), des Hadjdjâma (descendants de Sidi Ali El-Hadjdjâmi, enterré à Casablanca), des Oulâd Haddou (descendants de Sidi Mès'oud El-Haddaoui, enterré dans la banlieue de Casablanca), et des Qdamra (descendants de Sidi 'Omar El-Qadmiri, enterré également dans la banlieue).

Comme Chorfa on compte : les Yaqoubyin, les Kittanyin, les Hadjdjâma, les Oulâd Haddou, les Qdamra et les 'Amranyin; ces derniers appartiennent aux chérifs du Djebel 'Alam et reconnaissent pour aïeul Si Qaddouër El-'Alami, poète et musicien enterré à Mékinès.

Les principaux notables de Casablanca sont : Si Bou Châïb ben El-Mâti El-Hadjdjâm, El-Hâdj Bou Cha'ïb ben Cheyeb, Si Mohammed ben Ibrahim, Et-Tahami ben Ech-Chafaï El-Harthi, Si Mohammed Ez-Ziyâdi, Si Abd El-Kerîm ben Messik, El-Hâdj Et-Touhâmi Ould Ech-Cheikh Et-Tayyibi, El-Hadj Djilâli ben El-Khattâb, tous originaires de la tribu des Mediouna; El-Hadj Omar Et-Tazi El-Fâsi, Si Qâsem Ed-Doukkâli, El-Hâdj 'Abd El-Qâder ben Hammou, originaires des Doukkâla; El-Hâdj Mohammed ben Derbât et Si Mohammed ben Ahmed Anakouf, tous deux Sousis.

Mosquées,
« **Horm** ».

Casablanca possède de nombreuses mosquées.

La grande mosquée (Djâma' El-Kebîr), située au Dar El-Makhzen, a été construite sur l'ordre du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah à la fin du dix-huitième siècle : la première prière solennelle du vendredi y fut récitée en sa

présence. Elle possède de nombreux habous et est lieu de *horm* (asile).

Une mosquée plus récente, Djâma' Es-Souq, s'élève sur l'emplacement d'un ancien café maure appartenant à la dame Anâïa ben M'barek Ed-Drâoui, qui l'a constitué en habous. Bâtie par le Makhzen il y a une soixantaine d'années, elle possède également des biens habous et constitue un lieu de *horm* : elle ne renferme pas d'école.

La mosquée d'Ould El-Hamra, qui ne possède ni école ni *horm* et peu de habous, a été construite en partie par un indigène de ce nom et achevée sous le règne de Moulay El-Hasan.

Dans le quartier des Chleuh s'élève la mosquée du même nom (Djâma' Ech-Chleuh) ; elle a été construite en 1317 de l'hégire par Si Mohammed Eç-Cinhâdji, *chelh* d'origine (c'est-à-dire originaire du Sous). Elle est peu riche en habous, mais possède une école qoranique ; elle n'a pas de *horm*.

Ces quatre mosquées sont affectées à la récitation des cinq prières et au prône (Khotba) prononcé le vendredi par l'Imâm.

Une autre mosquée dans laquelle on récite les cinq prières mais où il n'est point fait de Khotba, se trouve dans la Zaqqa Bin El-Djouâma' ; elle a été bâtie pour les Chleuh il y a une quarantaine d'années environ. Elle porte le nom de Djâma' Eç-Coum'at El-Meguerredja, la Mosquée au minaret décapité. Cette appellation lui vient de ce que le minaret en était resté longtemps inachevé, sur l'ordre du gouverneur des Mzâmza, El-Hâdj El-Ma'ti ; la maison de ce gouverneur était voisine de la mosquée et, s'il avait été terminé, le minaret aurait permis au muezzin de voir dans l'intérieur.

MEDERSA. — Casablanca possède une école franco-arabe ; elle est située à Dar El-Hâdj El-Ma'ti, dans la Zaqqa Bin El-Djouâma' et compte environ cent vingt élèves indi-

gènes, qui viennent y apprendre la langue française. Le personnel enseignant comprend un directeur, Si 'Omar, venu de Constantine, et quatre professeurs. Une école (*me-sid*) est jointe à la Medersa pour l'enseignement du Qorân.

HABOUS. — Dans le chapitre des *Mosquées* il a été question de leurs habous; ceux des Zâouïas sont mentionnés plus loin.

Voici pour Casablanca le résultat général des travaux d'une commission de recensement des biens habous instituée par un dhahir chérifien en date du 11 décembre 1912.

1° *Habous El-Koubrâ (Mosquées)*. — Cent quarante-quatre immeubles estimés à 3.908.260 pesetas hasani, pour lesquels les nadirs percevaient un loyer mensuel de 8.968 p. h¹.

La Commission de recensement estime la valeur locative mensuelle de ces immeubles à 31.321 p. h¹.

2° *Habous de Sidi Bellioût*. — Cinquante-trois immeubles estimés à 346.750 p. h. pour lesquels les nadirs percevaient un loyer mensuel de 438 p. h¹.

Estimation de la valeur locative mensuelle de la Commission, 3.115 p. h¹.

3° *Habous de Sidi 'Allâl El-Qairaouâni*. — Douze immeubles estimés à 25.000 p. h¹. pour lesquels les nâdîrs percevaient un loyer mensuel de 128 h¹. Estimation de la Commission, 175 p. h¹. de loyer mensuel.

Zâouïas.

CONFRÉRIES. — 1° Zâouïa des Derqaoua (Moulay El-'Arbi Ed-Derqâoui), située sur la place de Sidi El-Qâiraouani; les fidèles viennent y réciter les cinq prières de la journée; elle jouit de quelques habous et possède une école qoranique.

2° Zâouïa El-Harrâqiya, occupée également par des Der-

qaoua; elle est située dans la rue du Consulat d'Angleterre. Comme la précédente elle possède une école et quelques habous; de plus elle constitue un lieu de *horm* assez réputé.

3^o Zâouïa des Qâdiriya, dont le patron est Moulay 'Abd El-Qâder El-Djilâni; elle est située dans la rue du Consulat d'Angleterre; on y fait les cinq prières quotidiennes et le prône du vendredi; elle possède des biens habous et constitue un *horm*.

4^o Zâouïa des Kittâniya, située dans la rue Centrale (Zanqat El-Oustaniya); elle ne possède ni *horm* ni habous; ses adeptes s'y réunissent pour réciter le *ouerâ*.

5^o Zâouïa des Nâçiriya, située dans la rue du même nom; elle possède un *horm* et des habous; on y fait les cinq prières quotidiennes.

6^o Zâouïa des Tidjâniya, située dans la rue des Nâçiriya; elle possède un *horm* et l'on y fait les cinq prières; les adeptes s'y réunissent la nuit pour la récitation de leur *hiçb*.

7^o et 8^o Zâouïas des Hamâdcha (Sidi 'Ali ben Hamdoûch, enterré à Zarhoûn) et des 'Aïsaoua (Sidi Mohammed ben 'Aïsa, enterré à Méknès), situées en face l'une de l'autre dans la rue de Fès. Les membres de ces deux confréries ont Hadra dans leurs Zâouïas respectives dans la nuit du vendredi au samedi; ils s'y livrent aux danses et chants du rituel. Les jours de fête musulmane ils font un pèlerinage à Sidi Bellioût, bannières déployées, en accomplissant de loin en loin leurs excentricités habituelles; les Hamâdcha se frappent la tête avec des hachettes. A la sortie de Bâb Es-Souq et chemin faisant, dans la direction de Sidi

Bellioût, les Aïsaoua reçoivent deux ou trois moutons, que les indigènes étrangers à la Confrérie leur jettent vivants du haut des remparts ; ils les dévorent sur-le-champ, après les avoir dépecés avec les doigts.

A côté des confréries des Derqaoua, des Qâdiriya, des Kittâniya, des Nâçiriya, des Tidjâniya, des Hamâdcha et des Aïsaoua il faut citer les Guenaoua. Cette confrérie comprend des nègres qui passent pour avoir des relations avec les génies, ou *Djenoûn* ; elle ne possède ni Zâouïa ni lieu de pèlerinage propre. Les adeptes se réunissent dans la *Zerîba* (1), quartier particulier situé près de la Porte de Marrâkech, dans la rue des Guenaoua. Outre les hommes de couleur la *Zerîba* réunit d'autres indigènes sans distinction de sexe. Ces derniers ne s'affilient à la Confrérie que lorsqu'ils se prétendent possédés des démons. A cette occasion le possédé se rend à la *Zerîba* ou reçoit la visite des nègres Guenaoua. On égorge un bouc ou des poulets, qu'on met ensuite à bouillir sans sel ; les esprits ne mangent que des mets non assaisonnés et ont horreur des autres ; une partie du bouillon sert à asperger les murs et le sol comme exorcisme ; quant à la viande, elle est mangée par tous les assistants, y compris le possédé. La séance est précédée de danses au son de la grosse caisse (*Tebbal El-Guenaoua*) et des castagnettes de fer (*qrâqab*, au sing. *qarqaba*).

Les Saints.

Sidi Bellioût. — سيدى أبو الليوث patron de la ville. Son tombeau se trouve en dehors des remparts. « Le patron de Casablanca, aujourd'hui si vénéré, était presque inconnu au milieu du siècle dernier. Son sanctuaire, qui n'était alors qu'une pauvre maisonnette, était gardé par un nommé Bel-Miknâsi qui s'en était fait le Moqaddem. Vers 1881

(1) Dans la plupart des villes du Maroc, les groupements de nègres habitent un quartier spécial composé de *nouâïl*, cabanes de roseaux, appelé *Zeribat el Guenaoua* : enclos des Guenaoua, de *zaraba*, entourer.

seulement on put recueillir une somme assez importante pour faire construire la Qoubba actuelle. On raconte que Sidi Bellioût était Reragui et qu'il s'appelait Ahmed ; la légende lui donne le don d'ubiquité. Des pèlerins de Fès avant de partir pour la Mekke vinrent une fois lui demander sa bénédiction. Quelle ne fut pas leur stupéfaction, en arrivant dans la ville sainte, d'y retrouver Sidi Bellioût, qu'ils avaient laissé si loin ! L'eau qui tombe à Casablanca et en particulier dans la Qoubba de Sidi Bellioût jouit de propriétés merveilleuses ; quiconque en a bu reviendra fatalement à Dar El-Baïdâ, quand bien même la destinée l'aurait entraîné aux confins du monde. Sidi Bellioût possédait aussi le don de fasciner les animaux. Il se promenait entouré de lions, d'où son nom de Sidi Bellioût, qui n'est autre que l'altération de l'arabe régulier « Aboû-Louyouût » c'est-à-dire « l'homme aux lions » (DOUTTÉ, *Mar-râkech*, pp. 14-15).

Les indigènes prononcent nettement le nom du saint personnage comme s'il se terminait par la lettre ط (Bellioût) et non la lettre ث (Bellioûth) ; mais il s'écrit avec la lettre ث, ce qui corrobore la version citée par M. Doutté.

Le don d'ubiquité reconnu à Sidi Bellioût par des pèlerins de Fès lui valut dans cette ville et dans la région une grande notoriété et beaucoup de visites de pèlerins.

Aussi les gens de Fès lui avaient-ils construit une mosquée appelée *Djâma' El-Houdjadj*, la mosquée des pèlerins, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges à peine visibles.

De son vivant, Sidi Bellioût aimait à se retirer dans une forêt, où se trouve aujourd'hui son tombeau, près d'une source appelée Aïn Mâzi, dont le peuple a fait Aïn Madi.

Sidi 'Allâl El-Qairaouâni. — C'est l'ancien patron de Casablanca. Son tombeau se trouve sur la place qui porte son nom ; on vient y faire les cinq prières quotidiennes. à

l'exclusion des autres ; des habous sont affectés au sanctuaire qui est un *horm* respecté ; on y trouve une école qoranique pour les petits enfants.

D'après la tradition, Sidi 'Allâl serait venu de Qairouan chez les Châouïa vers l'an 1350, lors de la reprise d'Anfa par le Sultan Mérinide Aboul-Hasan Ali, enterré à Chella.

On ne sait rien de précis sur la vie de Sidi Allal et on ne connaît pas la date de sa mort. Sa qoubba a été construite il y a moins d'un siècle sur l'emplacement d'un simple *haouch* qui recouvrait son tombeau. On ignore aussi la date de la construction de la mosquée de Sidi 'Allâl El-Qairouâni.

Sidi Fâtah, dans la rue des Kheddama. Le sanctuaire ne possède ni habous, ni *horm*, ni école.

Lalla Tadjâ. — Le mausolée de cette sainte est contigu au Consulat d'Allemagne ; comme le précédent il ne possède ni habous, ni *horm*, ni école. Il est ouvert quelquefois la nuit, mais pas le jour.

Sidi Moubârek Moûl El-Kharrouba, à l'intérieur de Zaqat El-Hammâm ; il ne possède pas de habous. On y remarque un cimetière où l'on enterre encore.

Sidi Moubârek Ed-Driouich, près de Zaqat El-Farrân. Il ne lui est point affecté de habous.

Sidi Bou Smara, situé dans la rue du même nom. Il n'y a ni habous, ni école, ni *horm*.

Coutumes particulières.

Chaque année des réjouissances publiques s'organisent du 1^{er} au 10 de Moharrem. On voit des balancoires et des chevaux de bois installés sur les places, pour la plus grande joie des enfants. Le 9 du même mois toutes les familles font une provision de fruits secs (*faqia*) : noix, amandes, raisins, etc. La nuit suivante, entre le 9 et le 10, on allume un petit brasier dans chaque maison, et toutes les personnes de la maison tournent autour, en frappant un tambourin (*tarîdja*), dont elles sont toutes



QORTAJA DE SIDI QAIHOT (M.).

(Cliché de M. P. Giebert, Phot. à Casablanca.)

munies. Quelques unes sautent par-dessus le brasier. Les familles qui possèdent encore des lanières de viande séchée au soleil (*qaddid*) et provenant des animaux égorgés à l'Âïd El-Kebîr les font rôtir sur le brasier; chaque membre de la famille doit en manger un peu; la part des enfants à la mamelle est remise à la nourrice, qui la mange elle-même pour porter bonheur au nourrisson. Quant aux fruits, on les distribue aux assistants.

Le 10 Moharrem les femmes visitent les cimetières et les tombeaux des saints: elles revêtent pour la circonstance leurs plus beaux habits.

Une coutume assez curieuse veut que le dernier jour de l'Âïd El-Kebîr, les habitants d'une même maison s'aspergent entre eux en se lançant le contenu d'un récipient d'eau.

Le 13 janvier, 1^{er} janvier de l'année Julienne (*nhâr el-hagouç*), on prépare, le soir, dans toutes les familles, un plat de kouskous ou un autre plat, dans la composition duquel on fait entrer sept sortes de légumes frais; en général des fèves, des pois chiches, des navets, des pommes de terre, des choux, des carottes et des lentilles. Cette pratique symbolise l'espoir d'une année fertile et abondante.

Le jour d'El-'Ançera يوم العنصرة hommes et femmes vont se baigner dans la mer: ceux qui ne peuvent sortir se baignent chez eux. Les femmes préparent pour leurs maris ou leurs amants un philtre qui inspire ou fait durer l'amour: il se mélange aux aliments ou à la boisson du jour.

Les trois grandes fêtes musulmanes, Mouloud, 'Âïd El-Kebîr et 'Âïd Eç-Çaghîr, n'offrent à Casablanca aucune particularité digne d'être signalée.

PÈLERINAGE. — Autrefois la fête de Sidi Bellioût était célébrée en grande pompe et réunissait pendant sept jours tous les cavaliers des Châouïa. Depuis une vingtaine

d'années, c'est-à-dire à dater de l'anarchie générale, les indigènes étrangers à la ville s'abstiennent et la fête garde un caractère local.

Tous les tombeaux de saints sont des lieux de pèlerinage. Les fidèles s'y rendent en général les jours de fête, mais sans date fixe pour aucun.

Indépendamment de ces pèlerinages locaux, les fidèles vont parfois faire une visite à la Zâouïa de Bouï-Dja'd, dans le Tadla, et au tombeau de Moulay Bouï 'Azza, dans le Djebel Zayân ; le *mousem* dure sept jours.

Le pèlerinage à la Mekke n'offre rien de particulier ; il a lieu pendant le mois de Dhoûl-Hidjdja.

RAPPORTS AVEC LES CENTRES MUSULMANS EXTÉRIEURS. —

Les Zâouïas du Maroc conservent des rapports entre elles, d'une région à l'autre, au moins en souvenir des communautés d'origine. C'est le cas pour les confréries de Casablanca. Elles entretiennent des relations assez suivies avec celles des tribus : les visites aux Zâouïas les plus en renom, comme celle de Bouï-Dja'd, contribuent à maintenir une certaine solidarité par contact.

Des dépendances existent aussi dans certains cas. Ainsi les Nâçiriya de Casablanca reconnaissent l'autorité des Chaikhs de Tamegrout ; les Cherqaoua, celle de la Zâouïa de Bouï-Dja'd ; les 'Aïsaoua, celle des descendants de Sidi Mohammed ben 'Aïsa à Meknès ; les Hamâdcha celle de Zarhoûn. Les Tidjania se réclament de la Zâouïa mère, de Fès. Quant aux Kittânyin ils sont dévoués à la famille des Kittânyin de Fès. Ces derniers ont des adhérents partout et jouissent d'une haute influence ; ils n'avaient pas craint de se mettre ouvertement en révolte contre Moulay Hafid, mais sans succès. Incarcéré à Fès, le Cheikh Mohammed El-Kebîr El-Kittâni mourut des mauvais traitements qu'on lui fit endurer, et la Zâouïa de Casablanca fut fermée, comme les autres Zâouïas des Kittânyin dans tout le Maroc.

**Mouvement
d'idées.**

Les indigènes de Casablanca se montrent stimulés par l'activité débordante qui se manifeste autour d'eux. Les propriétaires d'immeubles commencent à restaurer leurs maisons un peu à l'européenne ; ils les rehaussent d'un étage, et construisent des magasins appropriés aux besoins du commerce moderne. Ceux qui édifient de nouveaux immeubles s'inspirent des plans et de la façon de faire des Européens.

Les indigènes de la classe pauvre usent couramment comme moyen de transport, des voitures publiques, automobiles ou à traction animale, et les gens plus aisés des voitures de place et des automobiles de location.

Ces modes de locomotion sont très appréciés des indigènes. Quelques propriétaires ruraux possèdent des voitures particulières, qu'ils conduisent eux-mêmes.

Quoique les spéculations immobilières, qui ont atteint à Casablanca des proportions extraordinaires, n'aient pas profité particulièrement aux indigènes, elles leur ont apporté cependant des disponibilités d'argent qu'ils ignoraient auparavant, en modifiant profondément le genre d'existence de beaucoup.

On ne peut pas dire évidemment qu'il en résulte à proprement parler une tendance au progrès. C'est plutôt un entraînement automatique lié à l'intensité de la vie ambiante créée à Casablanca par la poussée formidable des affaires, et par le développement presque instantané d'intérêts considérables basés sur la plus-value du sol.

Il serait sans doute exagéré de dire que les indigènes de Casablanca voient avec plaisir les Européens occuper leur ville ; mais, d'autre part, leur intérêt à eux-mêmes est maintenant solidaire du développement de la ville : et, tout en regrettant peut-être la cause, ils ne peuvent faire autrement que de souhaiter le développement des effets, dont ils se rendent bien compte qu'ils tireront eux-mêmes profit (1).

(1) D'après le Commandant DESIGNY et M. NEIGEL.

**Administration
des indigènes.**

Les rouages administratifs antérieurs au Protectorat dépendaient du Pacha, et de l'Amîn chargé des fonctions de Mohtaseb. C'est lui qui avait la charge des corporations d'artisans et de commerçants. La création de services municipaux en a ruiné l'organisation.

Il n'existe pas à proprement parler de lois ni de règlements sur l'Indigénat à Casablanca. Un régime spécial se trouve cependant appliqué aux indigènes du Protectorat : il est défini par une circulaire de la Résidence générale du 8 janvier 1913.

Toutes les contraventions et les délits n'entraînant pas une peine supérieure à un an de prison et une amende de plus de mille pesetas sont jugés par le tribunal du Pacha (ou par le Qaïd dans les tribus), sous le contrôle des autorités locales françaises.

Quant aux crimes, contraventions et délits entraînant une peine supérieure à un an de prison et une amende de plus de mille pesetas, ils sont jugés par le Sultan, sous le Contrôle du Résident Général, sur le vu d'un rapport d'enquête motivé, établi par les autorités locales et adressé au grand vizir, par l'intermédiaire du secrétaire général du gouvernement chérifien.

Les questions immobilières entre indigènes ou entre indigènes et Européens sont de la compétence du qâdhi.

Jusqu'à ces derniers temps, les appels des jugements des qâdhis en matière immobilière devaient être interjetés devant la *Dar En-Niyâba* de Tanger, conformément à l'article 2 de la Convention de Madrid et à l'article 50 de l'Acte d'Algésiras.

Une décision chérifienne a modifié cet état de choses. Les appels en matière immobilière ont été interjetés devant le ministre des Affaires étrangères du Sultan conformément à la lettre de la Convention de Madrid. Mais, l'installation à Casablanca, le 15 octobre 1913, d'un tribunal civil et d'une justice de paix entraînera un jour ou l'autre une transformation de ce régime.

Le tribunal se compose d'un président, de deux juges suppléants, d'un juge d'instruction et d'un procureur. Il devra juger au Civil, au Commercial, au Correctionnel et au Criminel, avec, suivant le cas, des assesseurs européens, ou indigènes et européens. La justice de paix doit comprendre un juge et deux suppléants.

L'appel des jugements rendus par le Tribunal de Casablanca, pourra être interjeté devant la Cour de Rabat.

L'instruction publique indigène se donne dans les écoles qoraniques installées dans les Zâouïas ou auprès des mosquées, et dans la Médersa; on a déjà vu où se trouvent ces divers établissements. D'autres établissements sont ouverts à la fois aux Européens et aux indigènes.

Instruction publique.

Une école primaire est installée au Camp, près du quartier général; elle comprend douze classes, dont six pour les garçons et les autres pour les filles; elle est fréquentée par plus de 500 élèves. Deux écoles primaires mixtes se trouvent, l'une au Camp des Sénégalais avec 180 élèves, et l'autre dans le Quartier neuf, rue de la Liberté, avec quatre classes et 230 élèves.

Une école maternelle, sise rue des Oulâd-Hariz, compte 60 élèves.

Le nombre total des élèves fréquentant ces divers établissements dépassait 1.450 le 15 octobre 1913.

Il faut citer encore l'École de l'Alliance Israélite dont le siège est sur la Place centrale pour les garçons, et dans la rue d'Eç-Çalib El-Ahmar (rue de la Croix-Rouge) pour les filles.

Avant l'occupation française les indigènes étaient en matière d'impôts, comme dans toutes les villes de Nâïba, soumis à tous les caprices des Qaïds.

Impôts.

Ils devaient acquitter des taxes de toutes sortes et le Qaïd ne se faisait point scrupule de profiter des circons-

tances les plus diverses pour pressurer ses administrés : la *farda* était entre autres un prétexte commode pour arracher sans cesse de l'argent aux contribuables. L'arbitraire régnait en maître absolu. On prélevait une taxe sur les filles de mauvaise conduite. Tout homme dont la richesse apparente excitait des convoitises se voyait emprisonné au moindre écart de conduite et ne recouvrait la liberté qu'au prix d'un rachat onéreux.

Les impôts à verser par les contribuables comprennent : la taxe sur les marchés, le droit des portes, la taxe urbaine et une taxe spéciale ; ces deux derniers impôts sont régis par les articles 61 et 66 de la Conférence d'Algésiras.

..

Droits de Marché (1).

- Bœufs : 1 P. H., payée par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Moutons : 0, P. H., 25^e payés par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Chameaux, mulets : 5 p. 100 du prix de vente, payés par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Poulains, ânes : 5 p. 100 du prix de vente, payés par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Peaux de tous animaux : le droit consacré par l'usage dans chaque localité, payé par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Tapis, draps, vêtements et toutes étoffes neuves vendues : 5 p. 100 du prix de vente, payés par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- Même étoffes et objets vendus à la criée sur la voie publique : 10 p. 100 du prix de vente, payés par moitié par l'acheteur et le vendeur ;
- (Eufs (le cent) : 2 P. II. ;
- Henné, fruits frais, sauf le raisin ; fruits secs, 10 p. 100 du prix de vente (2) ;

(1) Pour les impôts en général, cf. *Revue du Monde Musulman*, décembre 1912. Vol. XXI. « Les Protectorats et les Revenus Marocains », p. 74 à 85.

(2) D'après le règlement de 1896. Les étrangers et les protégés sont

Raisins frais : 1 P. H. le chouari (1).

Dennées ou marchandises non indiquées ci-dessus, exposées et mises en vente sur les marchés ou la voie publique : 1/2 peseta hasani par mètre carré.

La perception de ces taxes est, provisoirement, faite en régie; elles ont produit, pendant l'année 1908, la somme de 60.858 pesetas hasani; en 1909 : 86.047 pesetas hasani; en 1910 : 108.474 pesetas hasani.

« Cette recette a donc toujours été en augmentation, par suite des aménagements qui ont été apportés aux marchés et aussi en raison du calme et de la sécurité qui n'ont cessé de régner dans les tribus des Chàouïa, et qui permettent aux indigènes de circuler librement pour faire leur commerce.

« Il est également perçu à Casablanca un droit de portes (hafer) pour toutes les dennées et marchandises ci-après, qui entrent ou sortent de la ville.

« Ce droit, auquel sont assujettis les étrangers, les protégés et les associés agricoles, conformément à la Convention de Madrid du 3 juillet 1880, du règlement du 30 mars 1881 et du règlement de 1896, est ainsi fixé :

a) A l'entrée de la ville :

1° Marchandises de toutes sortes et produits de la campagne, sauf celles énoncées aux paragraphes 2 et 3 ci-après : par charge de chameau : 4 billiouns; par charge de cheval ou mulet : 2 billiouns; par charge d'âne : 1 billioun.

2° Céréales, quelles qu'elles soient, jonc, bois et charbon : par charge de chameau : 2 billiouns; par charge de cheval ou mulet : 1 billioun; par charge d'âne : 1/2 billioun;

3° Alfa, paille de palmier nain, fruits frais et légumes : par charge de chameau : 3/4 de billioun, par charge de cheval ou mulet : 1/2 billioun; par charge d'âne : 1/4 de billioun.

La paille, l'herbe et les racines de palmier pour les fours de la ville ne paient aucun droit à l'entrée.

b) A la sortie de la ville :

Marchandises de toutes sortes : par charge de chameau : 6 billiouns; par charge de cheval ou mulet : 4 billiouns; par charge d'âne : 2 billiouns.

exempts des impôts sur le cuir tanné, les haïks, les babouches, les légumes, les poutres et le charbon de bois.

(1) Cet impôt n'est pas prévu par les règlements approuvés par les conventions diplomatiques.

Les grains destinés aux ensemencements ne paient aucun droit à la sortie:

« Pendant l'année 1908 le produit du *hafer* s'est élevé à la somme de 77.334 pesetas hasani; en 1909, il a été de 132.629 pesetas hasani, et en 1910 de 189.315 pesetas hasani. Les frais de la perception, qui est faite en régie, ont été de 11.000 pesetas hasani en 1908, de 17.978 pesetas hasani en 1909 et de 19.987 pesetas hasani en 1910, soit respectivement pour les trois années ci-dessus un produit net de 66.334 pesetas hasani, 114.641 pesetas hasani et 169.328 pesetas hasani.

« Pour les mêmes raisons que pour les marchés, le produit du *hafer* s'est également toujours maintenu en progression. »

L'ADMINISTRATION

L'administration de Casablanca était semblable à celle de toutes les villes du Maroc : elle comprenait et comprend encore au point de vue administratif : un *qaïd* que l'on appelle par courtoisie *'âmel* ou *pacha* ; un *khalîfa* (lieutenant du *qaïd*) ; un *mechaouri* (huissier introducteur) ; des *mokhâzniya*, soldats chargés d'exécuter les ordres. Au point de vue judiciaire, un *qâdhi* et ses *'adoul*, avec les *'aouns*, sortes d'huissiers audienciers, l'*amîn du bit el-mâl* ou *aboul-maouârit*, chargé de recueillir les droits de succession et qui est en même temps *ouqîl el-ghouyyâb*, représentants des absents aux successions et administrateurs des successions vacantes. Le *mohtaseb*, déchu à Casablanca comme partout de ses anciennes fonctions, qui consistaient en toute chose à « ordonner le bien et à défendre le mal », n'est plus chargé que de fixer la mercuriale de la viande et du pain, de surveiller les poids et mesures, et d'administrer les corps de métiers. Un *nâdir* a l'administration des biens habous et un *amin el-moustafâd* perçoit les droits de marché et tous les *meks* ; il est également conservateur des Biens domaniaux dont il était le gérant avant l'intervention de l'administration du Contrôle de la Dette.

Le Makhzen.

Comme tous les ports, Casablanca possède trois *oumanâ* des douanes chargés de la perception des droits d'importation et d'exportation ; ils opèrent aujourd'hui avec le concours et sous la surveillance des agents du Contrôle de la Dette. *L'amîn el-mostafâd* leur versait autrefois le montant de ses recettes dont ils étaient responsables vis-à-vis du Sultan. Ces fonds sont aujourd'hui versés directement à l'administration du Contrôle de la Dette.

Un *khalîfa du Sultan*, envoyé avec quelques troupes pour réprimer un soulèvement des Châouïa, est entré à Casablanca au moment des événements de 1907 ; il y était resté depuis pour entretenir au nom du Sultan des relations avec le commandant des troupes de débarquement. On l'avait ensuite maintenu. Le dernier titulaire, Sidi Mohammed El-Mrâni, mort l'année dernière, n'a pas été remplacé.

Régime consulaire.

Pendant longtemps le Maroc a été partagé pour la France en deux circonscriptions consulaires : Tanger et Mogador. Casablanca, alors simple agence consulaire, faisait partie de la première circonscription, qui comprenait toute la partie du Maroc située au nord de l'oued Tensift. Plus tard l'agence consulaire de Casablanca fut érigée en agence de vice-consulat, puis en vice-consulat. Casablanca et Rabat ont été administrées par un seul agent pendant plusieurs années. Enfin, le consulat de Casablanca, créé il y a une vingtaine d'années, a été pourvu un peu plus tard d'une juridiction consulaire qui s'étendait de l'embouchure de l'oued Cherrat au cap Cantin. Elle comprenait par conséquent les Châouïa et les Doukkâla. Le vice-consulat de Mazagan relevait du Consulat de Casablanca.

Le régime des capitulations et l'exterritorialité qui en résulte pour tous les Français habitant le Maroc, donnent aux fonctions consulaires dans le Levant et dans la Barbarie des attributions administratives et même judiciaires.

Pourvue d'une juridiction, Casablanca devint le siège d'un tribunal consulaire français présidé par le consul.

Le régime de la protection augmentait les administrés du consulat de tous les protégés français et des associés agricoles des Français de la région. Afin d'empêcher dans la mesure du possible l'ingérence des consuls dans l'administration du pays et de diminuer l'efficacité de leur intervention, le gouvernement marocain chargeait généralement du gouvernement des ports, un qaïd dont l'autorité dépassait à peine les murs de la ville. Chaque tribu a son qaïd particulier. Les consuls n'étant accrédités qu'auprès des qaïds de la ville de leur résidence, se trouvaient sans aucune communication directe avec les qaïds des tribus. Ils devaient, pour les réclamations qui leur étaient faites relativement aux agissements de ces qaïds ruraux, s'adresser au qaïd de la ville qui transmettait leurs réclamations. Les qaïds des tribus, administrativement indépendants du qaïd de la ville, ne tenaient forcément aucun compte de leurs observations et le qaïd de la ville pouvait ainsi opposer aux consuls un perpétuel *non possumus*. La conséquence naturelle de cet état de choses a été l'obligation où se sont trouvés le plus souvent les commerçants européens de traiter leurs affaires directement avec les qaïds de la campagne.

Tout cela s'est transformé aussitôt le débarquement des troupes françaises, en 1907. Le service de la police municipale a été confié à un commissaire de police détaché au Consulat de France, quoique les services militaires municipaux et la police municipale de la ville de Casablanca et de sa banlieue immédiate relevassent comme autorité du général de division commandant les troupes débarquées au Maroc. Depuis, l'établissement du Protectorat a modifié les attributions consulaires.

**Contrôle
de la Dette-
Douanes.**

Un premier emprunt, dès 1904, avait engagé 60 p. 100 du revenu des douanes marocaines. A Casablanca comme dans les autres ports, un agent de la Dette recueillait tous les soirs la part revenant aux porteurs de Titres sur les revenus de la journée. Cette perception n'étant accompagnée d'aucun contrôle, les anciens errements des oumana marocains pouvaient encore subsister.

En 1910, un deuxième emprunt absorba comme garantie 1° les 40 p. 100 disponibles des revenus des douanes ; 2° les produits du monopole du tabac et du kif ; 3° les Meks (droits des portes, droits de marché) ; 4° les revenus des biens domaniaux dans un rayon de dix kilomètres autour des ports ; 5° une part de la taxe urbaine ; 6° en cas d'insuffisance toutes les ressources de l'Empire et spécialement la vente des biens domaniaux. Peu après, de simples percepteurs qu'ils étaient d'abord, les agents du Contrôle de la Dette dans les douanes devinrent de véritables contrôleurs, et le produit des douanes augmenta de ce fait dans des proportions considérables.

L'Administration du Contrôle de la Dette est représentée à Casablanca par des contrôleurs placés auprès des Oumanâ, pour les revenus des douanes, et auprès de l'Amîn el-Moustafâd pour la gestion des Biens Domaniaux. Un fonctionnaire supérieur du Contrôle de la Dette à Tanger détaché à Casablanca y centralisait les services. Cette sous-direction a aujourd'hui son siège à Rabat.

Depuis le 15 mai 1913 les services de l'aconage et du magasinage, qui ne pouvaient constituer des gages d'emprunts, sont assurés par les soins du Protectorat.

En 1912 le commerce total s'est élevé à 63.266.132 francs, soit 40.181.781 à l'importation et 23.084.338 à l'exportation, en augmentation sur 1911 de 21.350.075, dont 18.017.812 à l'importation et 3.332.263 à l'exportation.

La même année les recettes douanières ont été :

A l'importation, de 4.216.140 fr. 44.

A l'exportation, de 4.353.876 fr. 59.

Depuis plus de vingt ans, la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Allemagne ont des bureaux de poste à Casablanca.

Postes
européennes.

En février 1912, le makhzen reprit un projet ébauché par Moulay El-Hasan peu avant sa mort et fonda un service postal marocain, sous le nom de Poste chérifienne. Avant l'établissement du Protectorat, cette poste faisait le service de Tanger à Fès et de Fès à Rabat et à Casablanca; elle établit ensuite des bureaux à El-Qçar, Arbàoua, au poste du Sebou, à l'Arbâa de Sidi Aïsa (Gharb), etc., etc. Depuis le 1^{er} octobre 1913, il n'y a plus de « poste française » au Maroc, sauf à Tanger et dans la zone espagnole. Elle est remplacée par la poste chérifienne à côté de laquelle subsistent une poste allemande, une poste anglaise et une poste espagnole. Par contre, depuis la même date, les timbres chérifiens sont supprimés et remplacés par des timbres français, sauf dans la zone internationale et dans la zone espagnole, où les timbres chérifiens sont maintenus.

La poste chérifienne de Casablanca envoie ses courriers à Rabat par chemin de fer; à Mazagan et sur la côte par piétons (*raqqâç*); à Marrâkech et à Settât par automobiles. Des bureaux militaires sont ouverts à Mechra ben Abbou, au camp du Boucheron, au camp Boulhaut, à Qaçbat Ben Ahmed et à Qaçbat Ber-Rechîd. De Rabat à Fès, les courriers prennent le chemin de fer militaire, par Qenitra. Quand le terminus était encore à Dar Bel-Hamri, ils continuaient par *raqqâç* sur Mékinès et Fès.

De Dar Bel-Hamri d'autres rakkas allaient à Sidi Qâsem Moul'Héri (Petit-Jean), Bel-Qcîri (Sebou), Arba' de Sidi 'Aïsa, Gharb, etc., et revenaient en sens inverse de Tanger.

C'est à Casablanca que fut établi, en octobre 1907, le premier poste de télégraphie sans fil du Maroc. Deux pylônes de 50 mètres se dressaient à 500 mètres de l'enceinte,

Télégraphes.

en dehors du « Sour El-Djedid ». L'entreprise était personnelle à M. Popp, seul ; devant les difficultés d'ordre diplomatique qui contrecarraient ses projets, il chercha en vain à constituer une société internationale et finit fin janvier 1908 par vendre son affaire au Sultan, en en conservant la Direction.

L'administration des Télégraphes chérifiens était rattachée au ministère des Finances du Maroc. Le service fut ouvert au public le 14 février 1908. Le mot coûtait alors 0 fr. 50, prix qui descendit à 0 fr. 25 à partir du 1^{er} janvier 1913. Les difficultés de transmission *par fil* dans la zone espagnole imposèrent ensuite une taxe triple, 0 fr. 75 par mot.

A la fin de 1908, M. Popp avait racheté pour le compte du gouvernement marocain, tous les fils établis par le génie militaire dans le pays des Châouïa. Aujourd'hui, la communication est établie entre Casablanca, Rabat et Fès, par Mékinès d'une part ;

Casablanca, Sidi Qâsem (Petit-Jean), Bel-Qcîri et le Sebou (Had Oulâd Djeloûl) de l'autre.

Le service télégraphique n'employait que quatre télégraphistes en 1908. Il en compte aujourd'hui plus de vingt. Dans le courant de 1914, le service des télégraphes chérifiens a été rattaché aux postes chérifiennes d'administration française, et le petit tronçon qui permettait de rejoindre *par fil* Tanger à la zone française a été terminé dans la zone espagnole.

Organisation municipale et consulaire.

En même temps que l'organisation des régions, un arrêté résidentiel du 4 mai 1913 a modifié les organisations municipales et consulaires.

Casablanca est devenu le centre d'une circonscription administrative et d'une circonscription consulaire.

La circonscription consulaire comprend l'ancienne juri-

diction du consulat de Casablanca, les Châouïa et le Tadla, le vice-consulat de Mazagan et les Doukkâla.

Chef de l'administration municipale, le consul de France a pour adjoint un officier des renseignements.

Conformément au statut municipal pour les villes du littoral, institué par *Dhâhir* du 2 avril 1913 (*B. O.* n° 33), Casablanca est doté d'une commission municipale créée par arrêté viziriel du 18 avril 1913.

Cette commission se compose :

- 1° Du Pacha ou qâïd de la ville en qualité de président ;
- 2° Du consul de France, administrateur, chef des services municipaux, vice-président ;
- 3° D'un agent de contrôle de la Dette ;
- 4° De l'agent local de la Direction générale des services financiers, faisant fonction de receveur municipal ;
- 5° De l'agent local de la direction générale des Travaux publics chargé des travaux de la ville ;
- 6° De l'agent local du service d'hygiène et de la Santé publique ;
- 7° Du premier vice-président de la Chambre de commerce ;
- 8° Du Mohtaseb ;
- 9° De l'Amin El-Moustafâd ;
- 10° De huit notables français, six notables musulmans et deux notables israélites.

La commission municipale délibère sur toutes les matières qui figurent à l'ordre du jour fixé par le président. Les délibérations sont rendues exécutoires par arrêté du grand vizir.

Le Pacha président est chargé de l'administration de la ville. Le grand vizir peut déléguer, temporairement ou définitivement, tout ou partie des attributions du Pacha président, au vice-président. Ces délégations sont transcrites sur le registre spécial des arrêtés. Les arrêtés, déci-

sions et autres actes du Pacha, ne sont exécutoires qu'après avoir été contresignés par le vice-président ou par son délégué.

Le président est chargé, sous le contrôle de la Commission municipale, de :

- 1° conserver et d'administrer les biens de la ville ;
- 2° passer les contrats intéressant la ville ;
- 3° surveiller le fonctionnement des services municipaux ;
- 4° représenter la commune en justice ;
- 5° préparer, proposer et exécuter le budget ; de liquider et ordonnancer les dépenses et d'établir les comptes ;
- 6° exécuter les délibérations de la Commission municipale.

La police municipale, mise à la disposition du président ou de son délégué, a pour mission d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques.

La police municipale, qui était dirigée à Casablanca par un fonctionnaire civil, chef des Services municipaux, l'est depuis quelques mois (juin 1914) par un officier supérieur. Il exerce ses attributions sous le contrôle du Consul de France, devenu le représentant local du gouvernement du Protectorat.

Taxe Urbaine.

La taxe urbaine est une création de la Conférence d'Algésiras (article 61) ; elle est perçue sur les constructions et sert à accroître les ressources du Makhzen ; mais, une partie de son rendement est affectée à la voirie et à l'hygiène municipale ainsi qu'aux dépenses d'entretien et d'amélioration de la ville. La taxe est due par le propriétaire marocain ou étranger sans distinction. Le taux en est fixé d'un commun accord entre le gouvernement chérifien et le corps diplomatique de Tanger ; il en est de même des modes de perception et d'application, comme aussi de l'établissement de la quotité affectée aux dépenses d'amélioration et d'entretien de la ville. A Casablanca cette quotité est fixée à 8 p. 100 de la valeur locative.

L'article 66 de l'Acte d'Algésiras a établi une autre taxe spéciale dont voici la teneur : « A titre temporaire, les marchandises d'origine étrangère seront frappées à leur entrée au Maroc d'une taxe spéciale s'élevant à 2 1 2 p. 100 *ad valorem*. Le produit intégral de cette taxe formera un fonds spécial qui sera affecté aux dépenses et à l'exécution de travaux publics destinés au développement de la navigation et du commerce en général dans l'Empire Chérifien. Les fonds de la caisse spéciale seront déposés à la Banque d'État du Maroc, qui en tiendra la comptabilité. »

Budget municipal de Casablanca en 1912 et 1913.

1912	{ Recettes : 168.931 fr. 03
	{ Dépenses : 204.924 fr. 44
1913	{ Recettes : 190.111 fr. 83
(jusqu'au 1 ^{er} octobre)	{ Dépenses : 240.465 fr. 70

Par arrêté résidentiel du 4 mai 1913, la Direction du Service des Renseignements du Maroc occidental, qui se trouvait à Casablanca, a été supprimée et transférée à la résidence générale à Rabat. Il a été créé auprès du général commandant à Casablanca un Bureau de Renseignements de 1^{re} classe.

A Casablanca, réside également le commandant de la Région des Châouïa, assisté d'un chef d'État-Major et d'un chef de Bureau régional des Renseignements. La Région des Châouïa comprend les cercles de Ber-Rechid et de Settat et l'annexe d'El-Boroudj. Réglementé par des Instructions du résident général, en date du 19 août 1912, le régime des Régions s'étend à tout le Maroc français, oriental et occidental. Au point de vue militaire les régions dépendent du général commandant les troupes d'occupation. La direction politique appartient exclusivement au général commandant en chef, Résident général.

Affaires
indigènes
et
Contrôle civil.

Par arrêté du 22 mars 1913, le territoire des tribus des Zenata, Mediouna, Oulâd Ziyân et Oulâd Hariz a été constitué en Région civile. Un contrôleur en chef est placé à la tête de cette circonscription; deux contrôleurs, sous ses ordres, sont chargés respectivement : 1° Des tribus des Zenata, Mediouna et Oulâd Ziyân, qui forment l'annexe de Casablanca-Banlieue; 2° Des Oulâd Hariz, qui forment l'annexe de Ber-Rechîd. Ces contrôleurs résident à Casablanca, sauf celui des Oulâd Hariz, qui réside à Ber-Rechîd.

Un autre arrêté du 26 juillet 1914 a rattaché au territoire civil des Châouïa la ville de Settât, les tribus des Mzamza, Oulâd Bou Ziri, Oulâd Sidi ben Dâoud, Guedana et Oulâd Saïd; le Centre de ben Ahmed et les tribus des M'zab et A'châch. Enfin, par arrêté du 12 septembre, l'annexe d'El-Borouïdj a été également rattachée à Settât.

Écoles.

Avant l'occupation française, l'enseignement public n'était représenté à Casablanca, en dehors des écoles qoraniques, que par les écoles des Pères Franciscains espagnols et par l'Alliance Israélite. Les Israélites avaient seuls une véritable organisation scolaire. En 1908, leur école de garçons comprenait 300 élèves et leur école de filles 100.

L'occupation fut bientôt suivie de l'ouverture d'une école française de garçons, créée avec succès par M. Blaché, instituteur d'une autre école française mixte tenue par Mme Peterman, et d'une école franco-arabe de garçons. Puis, on organisa des cours secondaires pour garçons (jusqu'à la 3^{me} classique) dans des abris de fortune, en attendant la construction d'un collège. Une école de jeunes filles dirigée par des religieuses franciscaines françaises s'était également fondée de suite.

Sans attendre les solutions définitives, le Résident général prescrivit, dès le mois d'août 1912, la construction à

Casablanca de trois grands baraquements, destinés à recevoir les enfants des colonies françaises et étrangères. Puis, en octobre, il procéda à la création d'un service de l'Enseignement pour donner satisfaction immédiate aux besoins les plus urgents et préparer un programme de développements ultérieurs, en tenant compte du mouvement d'immigration et des demandes de plusieurs collectivités indigènes, désireuses qu'on mit leurs enfants à même d'apprendre la langue française et de recevoir une éducation professionnelle.

Les bâtiments destinés au « groupe scolaire », ont été terminés en juillet 1913. Après avoir reçu à la rentrée de l'année scolaire 1912-1913, 450 élèves, les écoles françaises étaient en mesure d'en recevoir de 3.000 à 3.500, à la rentrée de 1913-1914.

Une enquête faite au mois d'octobre 1913 aboutit à la construction de nouveaux baraquements pour loger dans de meilleures conditions les enfants de l'école française mixte et séparer les services avec le concours d'une directrice.

Le 1^{er} janvier 1914, 350 enfants des deux sexes trouvaient abri dans ce groupe scolaire improvisé. Le succès ne tarda pas à dépasser toutes les espérances. Quand le Résident général put venir, le 19 février, inaugurer ces bâtiments, il eut l'heureuse surprise de se trouver en présence de 925 élèves. Le 30 avril, le mouvement d'accroissement ne s'était pas ralenti, et plus de onze cents enfants étaient inscrits sur le registre de présence. A la fin du mois de juin, lors de la distribution des prix, on en comptait quatorze cents.

Il devenait nécessaire de préparer pour la rentrée d'octobre une organisation plus complète pour donner satisfaction aux besoins d'une population européenne dont l'accroissement dépassait toute prévision.

On décida que les élèves désireux de suivre les cours secondaires seraient seuls maintenus dans les locaux de l'avenue du Général-d'Amade, agrandis et aménagés pour contenir les classes principales d'un lycée de garçons et une école secondaire de jeunes filles. Près de six cents élèves des deux sexes sont déjà réunis dans cet établissement.

Son enseignement est orienté de manière à donner satisfaction aux parents qui désirent pour leurs enfants l'éducation générale des lycées de France et à ceux qui préfèrent un enseignement primaire supérieur. Enfin, des dispositions sont prises pour qu'une troisième section constitue une véritable école d'arabe et de berbère, préparatoire à l'École supérieure de Rabat.

La clientèle des institutions primaires élémentaires se répartit entre un certain nombre d'écoles de quartiers, rapidement aménagées, soit avec le concours des autorités militaires, soit avec l'aide de généreux donateurs, soit enfin en utilisant des terrains ou des édifices makhzen : école Gauthier, école de la rue des Oulâd-Hariz, écoles du Camp (filles et garçons), écoles de la rue de la Liberté (filles et garçons), école des Roches-Noires. En tout, trente classes nouvelles. Plus de dix-huit cents élèves de six à treize ou quatorze ans, en majorité français, peuvent recevoir ainsi les premiers éléments de l'instruction. Leur nombre augmente à tel point que l'on peut en prévoir deux mille à deux mille cinq cents avant le 1^{er} janvier 1915.

L'insuffisance de ces installations est évidente. Il faudrait des bâtiments en pierre, du matériel et de nombreux maîtres. Indépendamment d'une école secondaire et d'une école moderne, à construire en 1914, on envisageait dès le commencement de l'année la construction d'un Lycée. Cela se conçoit, puisque le 31 mars 1914, les écoles françaises de Casablanca comptaient 2.198 élèves, les écoles franco-arabes, 160.

Casablanca n'avait pas d'hôpital avant l'occupation. Après le débarquement on installa des hôpitaux militaires de campagne dans l'enceinte du Sou'r El-Djadid, avant de construire l'hôpital militaire, qui a été créé à proximité de la mer et pourvu de tous les perfectionnements modernes.

Un dispensaire avec hôpital français, placé sous la direction d'un médecin militaire, a été d'autre part installé par les soins du Consulat de France, et le docteur H. de Rothschild y a fondé une infirmerie de huit lits pour ses coreligionnaires. Enfin la construction d'un hôpital civil près du camp espagnol figure dans les dépenses prévues sur les fonds de l'emprunt de 1914.

En attendant, le Protectorat a fait édifier sur les terrains de l'hôpital militaire trois pavillons destinés à recevoir les malades de la ville. Une salle spéciale, de douze lits, est affectée aux accouchements.

Au point de vue de l'hygiène publique, le conseil sanitaire fonctionne sous la présidence d'un membre du corps consulaire remplacé chaque semestre. Le médecin du Dispensaire français est attaché à ce Conseil. Il existe en outre un bureau d'hygiène, présidé par le Consul de France et dont les membres sont : le médecin du Dispensaire, le Directeur du service de santé militaire, un Délégué du Makhzen et un notable indigène.

Un conseil de guerre, siégeant à Casablanca, connaît des crimes, délits ou fautes disciplinaires, commis par des militaires et de ceux ayant pour auteurs des indigènes habitant les territoires relevant de Casablanca.

Un tribunal civil de première instance et une justice de paix, ont été récemment créés par le gouvernement français. Les tribunaux consulaires des différentes nationalités subsistent.

Hôpitaux.

Justice.

Service topographique.

Le service topographique de l'armée mérite une mention spéciale. En débarquant, nos troupes n'avaient que des cartes insuffisantes, malgré tous les progrès réalisés, depuis la première esquisse d'une carte au 500.000^e, préparée dès 1891, au Dépôt de la Guerre, sur l'initiative de M. A. Le Chatelier.

Réunissant les données dont il disposait, le service géographique de l'armée avait publié en janvier 1908 une carte provisoire au 200.000^e qui rendit les plus grands services. On établit ensuite une petite carte d'ensemble au 500.000^e et une carte des étapes.

La création d'un Bureau topographique central à Casablanca, pour coordonner les itinéraires et les reconnaissances des colonnes expéditionnaires, a permis d'aborder l'exécution d'un levé au 100.000^e.

Dès juillet 1909, le service géographique livrait les premières feuilles en trois couleurs, d'une carte ayant pour cadre l'Oued Oumm Er-Rebî', le méridien 10° et le parallèle 36°. La cartographie du Maroc se poursuit avec activité.

Casablanca a été dotée en 1909 d'une station météorologique dont les observations sont télégraphiées chaque jour à Alger pour la centralisation de l'Afrique du Nord.



LES QUAYS, avant le Port.

(Cliche de M. P. Grebert, Phot. a Casablanca.)

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

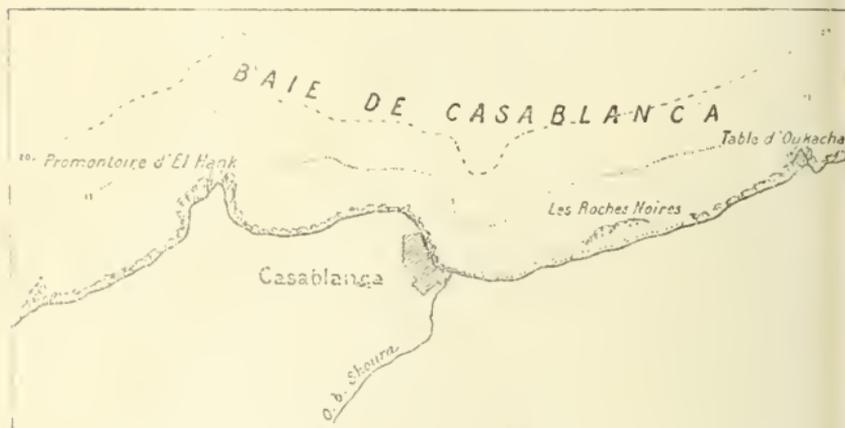
Casablanca est devenue, naturellement, la capitale économique du Maroc atlantique, et le grand entrepôt du commerce français. Le commerce du port, qui était de 10 à 15 millions avant l'occupation, a atteint 24 millions dès 1910, pour passer à 42 millions en 1911 et à 63 millions en 1912, année où, malgré l'insuffisance des pluies, l'exportation des céréales a représenté près de 11 millions. L'expansion de la ville a été immédiate dès le lendemain de l'occupation, et la création de son Port en fera le terminus littoral de la voie de jonction avec l'Algérie.

Le Port.

L'adjudication des travaux du Port a été faite le 23 mars 1913 à MM. Schneider et C^{ie} et à la Compagnie Marocaine solidairement. Ils comportent la création d'un petit port intérieur et de deux grandes jetées appelées à protéger le grand port.

Le petit port intérieur, avec quais et terre-pleins, est limité d'un côté, par une jetée Ouest, dite Épi, déjà achevée, qui mesure 220 mètres, et prend naissance sur la grande jetée du large, en face des dernières maisons de la ville, du côté du Jardin public ; de l'autre côté, par une jetée Est de 370 mètres, qui se rattache au terre-plein nouvellement créé de Sidi-Beliouth, et dont la construction est en cours d'exécution.

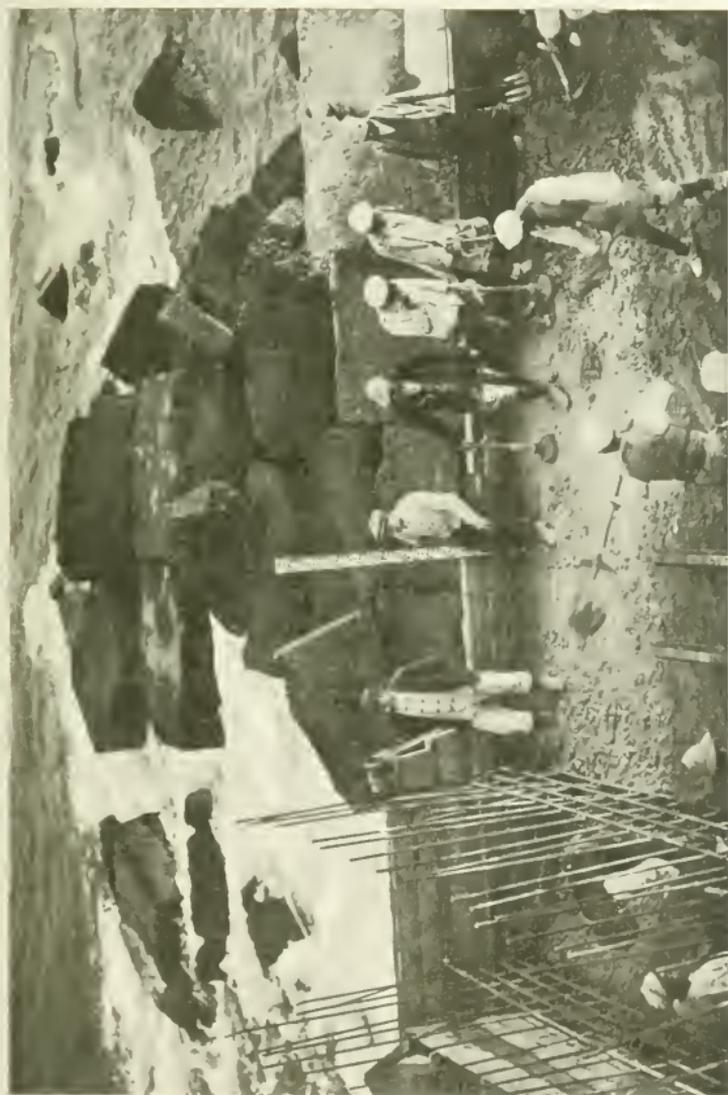
On a mis à profit les deux anfractuosités ménagées par la nature dans le plateau de roches à fleur d'eau, qui constitue devant la ville une série de brise-lames naturels, sur une largeur de 400 à 500 mètres. Elles sont utilisées, grâce au calme relatif de la mer, pour les opérations de débarquement.



Bureau topographique du Maroc occidental.

Le port intérieur constitue un abri suffisant pour les petits bateaux, le matériel d'aconage, le matériel de l'entreprise et les besoins immédiats du commerce.

Le grand port sera constitué par deux grandes jetées : l'une, en construction, la jetée Nord-Ouest, sur laquelle s'enracine l'Épi, et qui se développera du côté du large par 1.900 mètres de longueur ; l'autre, dite jetée transversale, mesurant 1.550 mètres, part de la plage en face de la gare de Rabat et ménagera une passe de 250 mètres, à la rencontre de la première. Le port compris entre les deux jetées mesurera 140 hectares. Même par basse mer, son mouillage aura de 10 à 18 mètres de profondeur sur une grande étendue.



CONSTRUCTION DU PORT.

(Cliché de la C^o Marocaine.)

Des engins de quai, des docks, des magasins en construction doivent compléter ces travaux. Le chantier des blocs artificiels, dont l'emplacement est conquis sur la mer, mesure à lui seul près de 9 hectares et est protégé par une digue de 800 mètres. Il est prévu pour contenir à la fois 1.700 blocs de 50 et 100 tonnes chacun.

L'usine génératrice d'électricité peut fournir 1.250 chevaux. Elle assure l'éclairage des chantiers pendant le travail de nuit, et actionne la plupart des engins puissants mis en œuvre pour l'édification du Port.

Deux bardeurs de 50 et 110 tonnes, pour le transport des blocs, trois titans, dont deux de 110 tonnes (l'un mù électriquement) et un ponton-mâtire de 50 tonnes, sont employés à la construction des jetées.

Deux carrières fournissent de la pierre. La première, située à 3 kilomètres E. de Casablanca, près des Roches-Noires, comprend les installations d'extraction et de préparation du sable provenant du broyage de roches calcaires, avec pelle à vapeur, excavateur, etc.

L'autre, à 8 kilomètres à l'ouest, non loin du Champ d'Aviation, sur le plateau de Maarif, fournit aux chantiers la pierre dure cassée nécessaire à la fabrication du béton, sur le pied de près de 1.500 tonnes par jour, et des moellons pour les maçonneries, à raison d'environ 400 tonnes quotidiennement.

Tous les chantiers sont reliés par des voies ferrées que parcourent des trains de plus en plus nombreux, au fur et à mesure du développement des travaux qui occupent en permanence deux mille ouvriers.

En 1907, toute la ville était comprise dans les limites de son enceinte fortifiée. Mais elle comprenait déjà de nombreuses maisons construites à l'europpenne, et voisinant dans certains quartiers avec des *Nouâla*, cabanes de roseaux, ou des gourbis aux toits de chaume posés sur des murs en

**Terrains et
Constructions.**

pisé. Depuis l'occupation, la ville a considérablement débordé ses murs de trois côtés. Elle se développe avec une rapidité surprenante. Au point de vue de l'activité fiévreuse, de l'âpreté dans la lutte et de l'épanouissement subit, on pourrait presque comparer la nouvelle cité aux villes américaines du Far-West. Le signal de ce mouvement a été donné par la construction du *héri*, grand entrepôt pour les marchandises des caravanes.

Aucun plan d'ensemble n'avait d'abord présidé aux constructions; les maisons s'élevaient au hasard selon le caprice des propriétaires. La confusion qui en résultait, a provoqué l'élaboration d'un plan d'extension, approuvé par les services municipaux. La ville nouvelle, dont les rues sont tracées, doit s'étendre vers le fort Provost, sensiblement au sud-est.

Sur les grandes artères, le prix des terrains oscillait en 1913, dans la partie la plus rapprochée de la vieille ville, entre 50 et 100 francs le mètre carré. Autour des remparts, le mètre se payait de 150 à 250 francs en atteignant jusqu'à 400 francs. La valeur du terrain dans la ville indigène, dans l'ancienne ville, est presque aussi élevée.

Deux grands boulevards sont en voie de construction :

Le boulevard Circulaire, qui, partant de la gare, doit décrire un demi-cercle pour rejoindre la route de Mazagan, et le boulevard de l'Horloge qui part de la grande porte. La tour surmontée d'une horloge, qui s'élève au delà de la porte, a donné son nom à cette nouvelle artère, qui doit contourner le cimetière de Sidi-Belioùth; elle est parallèle à la plage et à l'avenue du Général-Drude. Le mètre s'est payé jusqu'à 400 francs en bordure de ce nouveau boulevard.

Le nombre des constructions qui s'élèvent de tous côtés, jusqu'à trois kilomètres des remparts, n'a pas encore influé sur le prix des loyers, dont le taux est très élevé. De petits logements se louent couramment 150 francs par mois;



LA VILLE FRANÇAISE EN CONSTRUCTION.

(Cliché de M. P. Grébert. Photo Casablanca.)

et quelques pièces, jusqu'à 500 francs et au-dessus. La spéculation sévit en effet avec intensité, et l'afflux des nouveaux arrivants rend probables des prix encore plus élevés.

Les matériaux de construction se trouvent en grande partie sur place : calcaire gréseux, qui durcit à l'air, pierre à chaux, sable, etc. La pierre de taille brute, vaut 40 francs le mètre cube et le moellon à pied-d'œuvre 4 francs.

Les autres matériaux, en grande partie importés, se paient :

Sable de mer lavé à l'eau douce	5 fr.	» le mètre cube
Gravier.	7	—
Pierre cassée	5	—
Briques pleines et à 3 ou 6 trous	60 à 65 fr.	» le mille
Madriers de sapin rouge 0,23 × 0,073.	1 fr. 80	le m. courant
— 0,75 × 0,075.	0 90	—
Chevrons 0,75 × 0,075.	0 62	—
Planches 0,18 × 0,04	3 fr.	le m. carré
— 0,22 × 0,02,7	2 75	—
Carreaux et carrelages en ciment	16	le cent.

La main-d'œuvre, assurée notamment par de nombreux ouvriers italiens, est chère : la journée de maçon coûte en moyenne 10 francs; le salaire des charpentiers varie de 12 à 15 francs. Dans l'ensemble cependant, la construction est moins coûteuse qu'à Rabat ou à Tanger.

Casablanca est devenu le siège de nombreuses banques et agences financières. Parmi les plus importantes, on compte : les Agences de la *Banque d'État du Maroc* et celle de la *Compagnie Algérienne* et du *Crédit foncier et agricole d'Algérie et de Tunisie*, succursales des agences de Tanger; la *Société marocaine de travaux* : la *Société immobi-*

Banques et sociétés.

lière du Maroc, la *Société financière marocaine*, la *Compagnie générale du Maroc*, etc.

On peut citer également : la *Société d'Études et de Commerce au Maroc*, dont le siège est à Marseille; l'agence de la *Compagnie Marocaine*, dont la Direction générale est à Paris et qui a été déclarée coadjudicataire du futur grand port de Casablanca. C'est la même société qui avait obtenu, avant la conférence d'Algésiras, la concession du petit port-abri de Casablanca, dont les travaux furent le prétexte des massacres de juillet 1907. Ce petit port qui devait coûter environ deux millions n'a pas été terminé, les projets primitifs, objet de la concession, ayant été modifiés par la suite.

L'industrie européenne se développe. En 1912, le seul établissement important était celui qu'avait fondé le docteur Veyre. Il comprenait une distillerie d'eau de mer, une fabrique de glace artificielle, une usine électrique, une scierie mécanique et une minoterie, bien adaptée aux conditions locales. Le blé indigène est souvent plein d'impuretés : d'orge, de *Zoual* (millet), graviers, etc. La minoterie en nettoyait 200 sacs par jour.

Cet établissement a été racheté par la Société anonyme S. U. M. I. C. A. (*Société Universelle de Mines, Industrie, Commerce et Agriculture*). A citer également avant 1914 une fabrique de pâtes alimentaires; l'Imprimerie Rapide et une teinturerie. Depuis sont nées les industries énumérées dans le tableau ci-contre, qui s'arrête au 1^{er} semestre 1914.

Industrie indigène.

Dans l'ordre social il y a lieu de mentionner, comme organisations collectives, la *Société française de Bienfaisance*, la *Société des amis des arbres*, le *Comité de Défense des intérêts de Casablanca*, le *Syndicat Commercial*.

RAISON SOCIALE	SIÈGE	CAPITAL	GENRE D'EXPLOITATION
Casablanca-compagnie	Avenue de la Marine	1.700.000	Minoterie, fabrique de glace.
Isaac Lévy	Avenue du Gal-Drude	1.800.000	Minoterie
Fabrique des Roches-Noires.	Roches-Noires	1.500.000	Matériaux de constructions, chaux et ciment
Comptoir métallurgique		1.000.000	Entrepôt de machines.
Usine Magnier et C*	El-Hank	800.000	Briqueterie.
Henri Nicolas	Près du Camp d'aviation	500.000	Briqueterie.
Usine Sidati	Près de la rue de l'Horloge	500.000	Entreprise générale de travaux publics.
Usine de Mers Sultan.	Quartier Fernau	300.000	Entreprise générale de bâtiments et charpente
Magasins généraux, docks et entrepôts du Maroc.		300.000	Entrepôt de marchandises.
Usine Franco-Marocaine.	Quartier Fernau	250.000	Biscuiterie.
Usine Demus.	—	200.000	Fabrique mécanique d'agglomérés et ciments.
La Casaraba	Route d'Aïn Séba	200.000	Fabrique de chaux et ciments.

Les indigènes de Casablanca fabriquent des tapis et des tissus de laine d'une qualité inférieure à celle de Rabat. L'infériorité de cette fabrication provient principalement de l'emploi de teintures chimiques pour les laines, au lieu de teintures végétales ; le même défaut commence d'ailleurs à se remarquer depuis quelques années dans la fabrication des tapis de Rabat. De plus, le tissu des tapis de Casablanca est moins serré. L'industrie de la laine n'en occupe pas moins un grand nombre de familles. Lavée, peignée et filée, la laine est ensuite teinte, puis séchée, et enfin tissée par les femmes sur des métiers de bois primitifs.

On trouve également quelques selliers et fabricants de bâts, musulmans et juifs ; des cordonniers et quelques brodeurs

juifs qui brodent en soie ou en or les étoffes et les cuirs destinés aux babouches d'intérieur pour femmes (Charbil). Des ouvriers juifs fabriquent des bijoux indigènes en or et en argent; il y a aussi un assez grand nombre de ferblantiers juifs.

Il ne faut pas oublier les charpentiers indigènes musulmans, employés par le service de l'aconage à la fabrication des grandes barcasses du port. Tous les ports marocains avaient autrefois des chantiers de construction pour les barcasses et leurs ouvriers savaient fabriquer le genre de barcasses nécessité par les difficultés particulières de l'aconage local.

Dans le Mellâh, il existe quelques pressoirs primitifs (*mâacera*) servant à préparer pour l'exportation les rayons de cire apportés par les indigènes de la campagne. Quand ce miel a été exprimé au pressoir, on fond la cire dont les impuretés remontent à la surface, puis on la coule en pains ronds et plats (*goursat*). La falsification à la stéarine est assez usuelle pour motiver une importation de stéarine en vue de cet usage.

Commerce.

Il faut distinguer le commerce entre indigènes et le commerce entre Européens ou entre indigènes et Européens. Le commerce indigène se fait dans les boutiques ou les fondaqs, et sur les souqs, dans le marché aux grains (*Rahba*). Il est le même que celui de toutes les villes de la côte et n'offre aucune particularité. Les épiciers indigènes (*baqqâl*) sont pour la plupart, comme sur toute la côte et à Tanger, originaires du Sous : on peut les comparer aux mozabites d'Algérie.

Le commerce français d'alimentation de luxe, comprend des charcutiers et des pâtisseries. Le prix de la vie alimentaire diminue progressivement à Casablanca, grâce à la concurrence des autres ports marocains. Les cafés, débits et guinguettes pullulent. L'industrie hôtelière, représentée

par une quinzaine d'hôtels, sans compter les auberges et restaurants, est très prospère et a peine à satisfaire à des demandes de jour en jour plus nombreuses. Une chambre d'hôtel se paye jusqu'à dix francs et souvent il faut la retenir d'avance.

Casablanca doit son importance économique à sa situation au point de raccordement des grandes voies commerciales, vers le nord et vers le sud. Son port dessert un hinterland déjà très riche au point de vue agricole et appelé au plus grand avenir, le territoire des Châouïa et celui du Tadla.

Le commerce total de Casablanca qui, avant l'occupation française, ne dépassait guère une dizaine de millions, a atteint en 1912 le chiffre de 63 millions, dont 29.200.000 fr., soit 46 p. 100 pour la France. De 1907 à 1912, le commerce de l'Angleterre a passé de 2.400.000 francs à 15.900.000 et celui de l'Allemagne de 2 millions à 8.200.000 francs.

Les produits de toute nature exportés par Casablanca, dans l'intérieur, comprennent : beurre, fromages, lait concentré, graisse, huile d'olive et de coton, vinaigre, viandes salées, eaux minérales, légumes, vins, bière, savon, sucre, café, thé, les épices, la bougie, le pétrole, la farine, les semoules, etc., etc., les bois de construction, les meubles, la quincaillerie, les articles de ménage, etc., etc.

Les importations de l'intérieur, dans la ville, se composent de blé, orge, fèves, pois chiches, alpiste, coriandre, fenugrec, graine de lin, peaux, laine, bétail, cire, œufs, volailles, os, etc.

Les sucres, farines, semoules et les boissons proviennent en presque totalité de France. Les tissus de coton, les bougies, le thé viennent d'Angleterre où s'expédie d'autre part la plus grande partie des céréales.

La monnaie française est de plus en plus employée dans les transactions ; la monnaie marocaine, ou *hasani*, dont le

**Activité
économique**

change est variable et qui perd actuellement 25 p. 100 environ sur la monnaie française (juin 1914), est employée pour toutes les transactions avec les indigènes, ainsi que pour l'achat du tabac et des timbres-poste. Les droits de douane sont également acquittés en monnaie *hasani*, il en sera de même pour l'impôt du *tertib* lorsqu'il sera appliqué aux Européens.

Exportations.

En 1906, les principaux produits exportés par Casablanca se répartissaient par nationalités comme ordre d'importance, ainsi que le montre le tableau suivant :

Pois chiches	Espagne, France, Angleterre, Portugal.
Graine de lin	Angleterre, Allemagne, France, Espagne.
Œufs	Angleterre, Espagne.
Laines brutes et lavées.	Allemagne, Angleterre, France.
Fèves	Angleterre, Espagne, France, Portugal.
Peaux de moutons	Allemagne, France, Espagne, Angleterre.
— de bœufs	Espagne, France, Allemagne.
— de chèvres	France, États-Unis.
Maïs.	Espagne, Angleterre, Portugal.
Fenugrec	Allemagne, Angleterre, France, Portugal.
Cire	Allemagne, France, Angleterre.
Coriandre	Allemagne, Angleterre, France.
Alpiste	Allemagne, Angleterre.
Céréales	Angleterre, Allemagne, France.

Importations.

La même comparaison donne pour les importations les résultats suivants :

Sucre	France, Belgique, Autriche.
Cotonnades	Angleterre, France, Espagne, Allemagne.
Thé	Angleterre, Allemagne, France.
Quincaillerie	Angleterre, Allemagne, France, Belgique.
Bougies	Angleterre, Belgique, France.
Épices	Angleterre, France.
Fer	Belgique, Allemagne, Angleterre, France.
Draps	Allemagne, Angleterre, France.

En 1906 les exportations de Casablanca s'étaient élevées à 7.755.181 francs :

France	3.883.325 francs.
Angleterre	1.341.521 —
Allemagne	1.653.711 —
Italie	395.317 —
Espagne	501.431 —

Le surplus à divers.

La même année les importations atteignaient : 9.840.408 francs.

France	5.676.998 francs.
Angleterre	3.211.381 —
Allemagne	414.951 —
Espagne	297.610 —
Belgique	91.089 —
Italie	89.407 —

Le surplus à divers.

Des modifications considérables sont survenues depuis l'occupation française. En 1912, la France seule a une part de près de 30 millions dans le commerce général de la place.

L'importation porte sur beaucoup d'articles nouveaux : automobiles, machines agricoles, etc. L'exportation, de son côté, s'est développée pour les marchandises ou denrées dont le Makhzen prohibait ou suspendait la sortie, comme les céréales, les bœufs, les boyaux, etc.

Les échanges par caravanes, entre Casablanca et les tribus des Châouïa Tadla, se sont aussi beaucoup développés. Les caravanes apportent les produits indigènes dans les grands entrepôts européens qui jalonnent particulièrement la route de Mediouna, et remportent dans l'intérieur les produits ou objets manufacturés d'Europe.

Indépendamment de l'amélioration des routes, Casablanca

1912. — IMPORTATIONS (Numéraire non compris).

	France, Algérie	Angleter* et Gib.	Allemagne	Espagne	Belgique	Italie	Autriche	Etats-Unis
	22.464.356	10.906.319	2.367.471	1.513.635	981.933	364.565	265.975	225.846
Portugal		Pays-Bas	Egypte	Suède	Russie	Norvège	Autres Pays	Totaux
40.192	158.190	913	611.075	34.563	159.432	27.325	40.181.790	

EXPORTATIONS.

	France, Algérie	Angleter* et Gib.	Allemagne	Espagne	Belgique	Italie	Autriche	Etats-Unis
	6.744.168	4.914.987	5.820.807	1.857.679	7.288	3.283.347	9.793	76.048
Portugal		Pays Bas	Egypte	Suède	Russie	Norvège	Autres Pays	Totaux
113.508	235.112	»	»	»	»	21.607	23.084.338	

TABLEAU STATISTIQUE DE L'EXPORTATION DES OBJETS DE FABRICATION MAROCAINE.

	FRANCE		ANGLETERRE		ALLEMAGNE		ESPAGNE	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Poteries	82 k ^{os}	195 fr.	»	»	»	»	»	»
Couvertures de laine	»	»	»	»	»	»	29 k ^{os}	116 fr.
Tapis de laine	304	987	44 k ^{os}	146 fr.	84 k ^{os}	294 fr.	12.068	8.169
Babouches	963	3603	»	»	51	419	»	»
Peaux tannées	103	412	»	»	»	»	»	»
Plateaux de cuirre	nombre : 17	207	nombre : 51	672	»	»	»	»
Objets divers	50 k ^{os}	55	»	»	»	»	»	»

est en relations quotidiennes avec Rabat, par un petit chemin de fer militaire à voie de 0 m. 60 qui fait le trajet en huit heures. Un autre (voie de même nature) assure les transports militaires sur les postes de Ber-Rechid et de Settat. Les voitures à traction animale et les automobiles mettent Casablanca en relations continues avec l'intérieur ou avec les autres localités de la côte, Mazagan, Fedhala, etc. Le voyage de Marrâkech, en automobile, s'accomplit en une journée.

Il y a également une circulation très active entre Casablanca et la ville de Boul-Dja'd en Tadla, qui vend aux indigènes des tissus de laine de fabrication locale, fort estimés.

CHAMBRE DE COMMERCE. — Un arrêté résidentiel du 11 juillet 1913 a institué des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, dont la création contribua aux progrès si rapides de la colonisation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Recensement de 1912.

En 1912 la population de Casablanca s'élevait à 47.000 âmes; elle atteint le chiffre 59.158 en 1914 d'après le recensement du Service des renseignements.

Français	12.000
Espagnols	4.000
Italiens	3.500
Anglais et Maltais.	300
Allemands	156
Grecs	130
Portugais	40
Belges	12
Divers.	20
Indigènes musulmans	30.000
— Israélites	9.000
	<hr/>
	59.158

Fonctionnaires marocains.

Un pacha et son khalifa; le qâdhi et ses 'adoul; le mohtaseb; le nâdir; l'amin el-moustafâd; l'oukil du Bit el-Mâl; les oumanâ de la Douane.

Corps consulaire.

Consulat de France. — 1 consul; 1 consul suppléant; 4 élèves vice-consuls; 1 interprète.

Consulat d'Angleterre. — 1 consul; 1 vice-consul; 1 vice-consul honoraire; 1 secrétaire-interprète.

Consulat d'Espagne. — 1 consul; 1 chancelier; 1 greffier.
 1 vice-consul honoraire de Suède.
 1 consul d'Italie.
 1 vice-consul de Belgique.
 1 vice-consul honoraire de Hollande.
 1 consul général de Portugal.
 1 vice-consul honoraire de Danemark.

Contrôle de la Dette.

DOUANES. — *Personnel français* : 1 inspecteur des Douanes; 2 contrôleurs; 2 contrôleurs-adjoints; 10 vérificateurs et vérificateurs-adjoints; 1 lieutenant des douanes; 1 brigadier; 5 sous-brigadiers; 13 commis; 8 interprètes et 40 préposés; 3 encaisseurs; 1 mokhazni.

Personnel indigène: 4 oumanâ; 3 'adoul; 1 caissier et 2 aides-caissiers; 11 tolba; 6 peseurs; 5 compteurs; 1 chef gardien, 1 sous-chef et 50 préposés.

Service de surveillance des douanes : 1 lieutenant des douanes; 1 brigadier, 1 sous-brigadier, 2 préposés chefs; 2 matelots-chefs.

Personnel indigène : 12 cavaliers; 4 fantassins; 8 marins.

DOMAINES. — Un contrôleur; 2 commis; 1 faqih.

Aconage.

1 inspecteur chef de service; 2 chefs de bureau; 2 sous-chefs; 1 rédacteur; 9 contrôleurs et du personnel subalterne.

Taxe urbaine.

Commission de recensement : 3 notables européens; 3 notables suppléants; 3 notables indigènes; 1 délégué du Conseil sanitaire; 1 contrôleur du Makhzen; 1 contrôleur de la Banque d'État.

Bureau : 1 directeur chérifien; 1 membre du corps consulaire; 1 officier des renseignements chef de bureau.

Travaux publics.

1 sous-ingénieur des ponts et chaussées chef de service; 3 conducteurs des ponts et chaussées; 3 commis principaux; 1 conducteur adjoint.

Administration des télégraphes chérifiens.

1 receveur; 1 chef de poste; 1 mécanicien; 3 employés; 3 télégraphistes; personnel subalterne.

Postes.

Poste Française (aujourd'hui chérifienne) : 1 receveur; 2 commis; personnel subalterne.

Poste Anglaise : Le consul, receveur.

Poste Espagnole : 1 receveur, 1 commis auxiliaire.

Monopole des tabacs.

Un entreposeur.

Commissariat de police.

Un commissaire central ayant sous ses ordres :

Deux commissaires de police d'arrondissement.

Le Service de sûreté.

Le Service anthropométrique.

Le commissaire aux délégations judiciaires.

Un interprète auxiliaire.

Enseignement public.

Cours secondaire français ; 1 directeur ; 3 professeurs.

Groupe scolaire.

École franco-arabe.

École de l'Alliance israélite. Un directeur et une directrice ; 2 professeurs.

École de la Mission catholique espagnole.

École de filles tenue par des Espagnoles.

Service de santé.

Un dispensaire et un hôpital français ;

Deux médecins et plusieurs infirmiers.

Cultes.

Catholique : cinq franciscains dont 2 français.

Protestant : un aumônier.

Israélite : un rabbin et plusieurs officiants.

Armée (Mémoire).

Recettes et dépenses municipales.

Pendant l'exercice 1912, les seules recettes municipales de Casablanca ont été les suivantes :

Taxes d'égorgeement des animaux	44.000 P. H.
Fourrière publique.	1.200 —
Amendes infligées aux indigènes.	15.000 —
Taxes sur les fêtes de nuit des indigènes	4.500 —
TOTAL	64.700 P. H.

Des taxes sont également perçues pour la visite sanitaire des filles soumises, mais le produit en est absorbé par un dispensaire et par le service médical; il est d'ailleurs insuffisant pour couvrir ces dépenses.

La moitié de la taxe urbaine (produisant) doit être affectée aux besoins de l'hygiène et de la voirie de la ville; aucune perception n'a encore été faite sur le revenu par les services municipaux.

Les dépenses ordinaires occasionnées par le fonctionnement normal des services municipaux, frais de bureaux, personnel, voirie, éclairage, etc., se sont élevées pour 1912 à 200.000 P. H. Elles sont donc d'environ 135.000 P. H. supérieures aux recettes (1914).

Communication avec l'Europe.

1° *Casablanca-Marseille* et *Marseille-Casablanca* : Compagnie de Navigation Paquet et Cie.

2° *Casablanca-Bordeaux* : Compagnie Transatlantique.

3° *Casablanca-Oran* : Compagnie Paquet; Compagnie Transatlantique; Compagnie Mazella.

4° *Tanger-Casablanca* : Compagnie Paquet; Compagnie Transatlantique et Compagnie Mazella.

5° *Casablanca, Mazagan, Safi, Mogador* : Compagnie Paquet; The Royal Steam Packet and C^o; Servizio Italo-Spagnuolo; Vapores Correo de Africa.

LES CHÂOUÏA

LES CHÂOUÏA

FORMATION ETHNIQUE

La région occupée par les tribus Châouïa faisait anciennement partie du territoire plus vaste de la Tamesna. Cette dernière contrée s'étendait le long de la côte et dans l'intérieur, du Bou Regrag à l'Oum Er-Rebi' ; du côté du sud-est, ses limites imprécises atteignaient vraisemblablement les premiers contreforts de l'Atlas.

Le Territoire.

L'appellation de Tamesna se retrouve encore, bien que rarement, chez les auteurs marocains récents ; elle n'est plus employée dans le langage courant. Elle avait donné lieu à l'ethnique *El-Mesndoui*, usuelle dans l'histoire des derniers siècles. Les habitants qui occupent de nos jours l'ancienne Tamesna, n'en portent plus individuellement le nom ethnique. On ne dit plus *El-Mesndoui*, l'homme originaire de la Tamesna. On dit au contraire *Ech-Châoui*, l'homme issu des tribus Châouïa, pour la région qu'elles occupent.

Depuis la conquête, le mot *Châouïa* est devenu dans le langage courant un nom de territoire, en se francisant comme féminin singulier. Nous disons couramment « la

Les habitants.

Châouïa », suivant en cela l'expression des Portugais qui, au seizième siècle, appelaient la province *Enxouïa*.

Pour les Marocains, au contraire, « Châouïa », pluriel de « Châoui » désigne les habitants du pays. *Châoui* est dérivé de *chât*, *brebis*, mais l'*Istiççâ* semble élargir l'idée du troupeau de moutons, aux bœufs et aux chameaux (1). Par Châouïa, il faut entendre, comme signification originelle, les « Possesseurs de troupeaux », les « Pasteurs », ou peut-être simplement les « Pâtres ». Le terme a pris ensuite la valeur d'un nom ethnique.

A en croire une explication locale, les indigènes durent autrefois évacuer le pays pendant une famine. Ils emmenèrent chacun une brebis, en se disant les uns aux autres : *Chât ou Hiyâ* (شاة وهيا), « Une brebis et venez ». Ils se rendirent ainsi dans les plaines du Gharb, dont les habitants leur donnèrent le nom de *Châouïa*.

En discutant l'étymologie, M. Doutté (2) rappelle que la dénomination de Châouïa s'applique à d'autres populations de l'Afrique du Nord. Au Maroc même, il y a les Châouïa du Sous; en Algérie, dans la province d'Oran, les Châouïa des Harrâr, ceux des Douaïr Flitta de l'Hillil, et des Oulad Sidi Bou Cha'ïb de Remchi; dans la province d'Alger, les Châouïa des Beni Menna, de la commune mixte de Ténès; et surtout, dans le sud de la province de Constantine, les Châouïa de l'Aurès.

Dans son ouvrage sur les *Migrations des tribus algériennes*, Carette a montré que les populations qu'on désigne dans l'Afrique du Nord sous le nom de Châouïa, sont un mélange de Zenâta et de Howâra. On sait que ces derniers, après avoir été longtemps cantonnés à la limite de l'Ifrikiya et du pays de Tripoli, se sont répandus dans toute l'Afrique du Nord. Il n'existe peut-être pas dans toute la région de peuple plus dispersé. Comme les Zenata,

(1) *El-Istiççâ*, t. II, p. 136. — (2) *Merrâkech*, par E. DOUTTÉ, p. 3 et seq.

ils étaient plus ou moins arabisés et menaient exclusivement la vie pastorale, au point qu'ils étaient parfois pris pour des Arabes. En de nombreux endroits ils étaient mélangés aux Zenata, dont ils semblent avoir partagé les destinées et auxquels les unissaient les liens de vasselage (1) ». C'est à ce milieu primitif que se rattachent les Châouïa du Maroc occidental, par une migration venue de la Tripolitaine, s'il faut en croire Cheikh Zemmouri, qui en fait des hérétiques originaires de Barka.

On s'est demandé si la dénomination arabe de Châouïa, appliquée à ces Berbères arabisés, n'avait pas d'abord été péjorative, avec « une nuance de mépris. Les habitants de l'Aurès ne l'acceptent pas et ne s'en servent pas pour se désigner eux-mêmes (2) ».

Tel n'est pas le cas chez les Châouïa Marocains. Les Mérinides de la fin du quatorzième siècle faisaient entretenir leurs chameaux par les « peuples pasteurs », chez lesquels ces animaux se trouvaient éparpillés dans diverses tribus (3). Peut-être la tradition de cette charge a-t-elle contribué à la transformation de « Châouïa » en nom ethnique. L'évolution ne semble pas encore accomplie, à l'époque d'Ibn Khaldoun. Elle l'est déjà au temps de Marmol avec ses *Xauios*. Au quinzième siècle le nom ethnique est devenu officiel pour ainsi dire. L'*Istiqçâ* nous fait connaître que le Sultan Moulay 'Abd Er-Rahman s'adressait par lettre « aux Châouïa » pour la levée des contingents de leurs tribus.

Malgré leur origine Berbère, les populations Châouïa de l'Afrique du Nord sont en majeure partie arabisées. C'est le cas de celles de l'ancienne Tamesna. Son peuplement comprend deux éléments principaux : 1° des Berbères, pour la plupart Zenata, et qui étaient en partie juifs, aux débuts

Peuplement
berbère.

(1) E. DOUTTÉ, *op. cit.*, p. 4. — (2) *Ibid.*, p. 5. — (3) *Histoire des Berberes*, par Ibn KHALDOUN, trad. de Slane. T. IV, p. 421.

de l'histoire musulmane ; 2° des Arabes. — Aujourd'hui, les éléments berbères sont à peine aussi répandus que les éléments arabes, et ceux qui ont pu se maintenir ethniquement jusqu'à nos jours ont oublié leur langue primitive. Ils se sont presque entièrement arabisés.

On distingue généralement les Berbères des Zenata. Cette distinction a pu revêtir une certaine importance dans les premiers temps de l'histoire berbère. Elle rappelle la diversité des origines berbères. Mais les distinctions primitives s'étaient déjà atténuées à l'époque où se confectionnèrent les généalogies de l'histoire arabe. Berbères et Zenata remontent à la même souche théorique ; ils descendent de Madghis El-Abter (Berbères Botr) ou de Bernès (Berbères Beranès), tous deux fils de Berr.

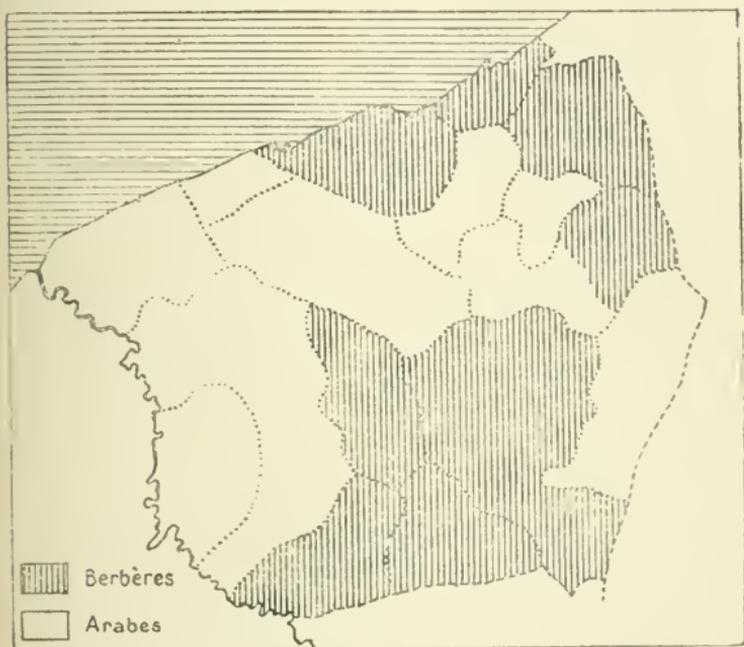
Dans l'histoire berbère, la plus ancienne des tribus qui ont occupé la région actuelle des Châouïa est celle des Berghouata. Elle remonte à une origine des plus reculées et appartient à la famille des Maçmouda. Elle s'est maintenue jusqu'au douzième siècle de notre ère.

A côté des Berghouata vinrent dans la suite s'établir les Beni Hassân Ghomara, Maçmoûda comme eux, de même que, au début du huitième siècle, les Mediouna Zenata. Dans la première moitié du onzième siècle d'autres Zenata, représentés par les Beni Ifren, se maintinrent pendant quelque temps sur le territoire même des Berghouata ; ils ont actuellement disparu de la région. A leur tour les Berbères Cinhâdja s'étaient montrés au dixième siècle.

A la fin du douzième siècle et au milieu du treizième siècle apparaissent les Arabes Hilaliens : Djochem et Zoghba, implantés les premiers par les Almohades et les seconds par les Mérinides, qui amenèrent également les Berbères Houara. Il faut placer sans doute à la même époque la venue d'Arabes Solaïm et celle d'Arabes Ma'qil.

Il est actuellement difficile de fixer des limites entre les

tribus arabes et les tribus berbères. A chaque immigration nouvelle les peuples vaincus ont dû se plier aux exigences des vainqueurs; des mélanges se sont produits et voici aussi approximativement que possible ce qui en est résulté.



Échelle : 1 : 1.875.000. — Bureau topographique du Maroc occidental.
Schéma des Origines arabes et berbères des tribus des Châouïa.

Les Oulâd Harîz, les Oulâd Saïd, les Oulâd Ziyân se rattachent par leurs origines primitives aux Arabes Hilaliens, ainsi que quelques fractions des autres tribus. Les Ma'qil sont peut-être encore représentés par les Çabbâh, les Ahlâf et les Oulâd 'Alî, et les Soleïm par les A'châch.

Les Zenata, les Mediouna et les Mzâb semblent être des descendants des anciens Zenata. Les Mellila accusent encore

une origine Houara. Les Cinhâdja ont vraisemblablement formé les tribus des Ziyaïda, des Oulâd Bou Ziri et des Oulâd Sidi Ben Dâoud. Enfin, on croit retrouver dans les Mzamza actuels, venus d'Amizmiz, des descendants des Maçmouda : d'après une légende locale les Oulâd Çalâh, des Oulad Harîz et des Mdhakra seraient les derniers vestiges des Berghouata (1).

En envisageant les rapports de ces groupements de peuples, on remarque que les Zoghba et les Djochem qui peuplaient autrefois toute la Tamesna ont beaucoup perdu de leur importance et qu'une constatation analogue s'impose pour les anciens éléments berbères. Les derniers restes de ces premières tribus ont été refoulés vers le Nord-Ouest sous la poussée de peuples nouveaux, formés eux-mêmes en majeure partie de Berbères. Ces nouveaux venus sont arrivés à la fois par le Sud et par l'Est et se sont arrêtés sur les pentes occidentales du Tadla, d'où ils dominaient la plaine, et sur les bords de l'Oumm Er-Rebî'. Mais la grande poussée s'est produite de l'Est à l'Ouest.

Les plaines fertiles de la Tamesna suscitèrent toujours l'envie des voisins ; les tribus les plus favorisées de la nature au point de vue du territoire durent subir l'assaut de celles qui l'étaient moins. Des luttes sans fin s'ensuivirent avec les nouveaux occupants au cours desquelles les divers peuples finirent insensiblement par se mélanger. A l'encontre d'autres régions, telles que le Gharb et la vallée du Lekkous où des tribus entières, les Beni Malek, les Sofian et les Khlot, ont réussi à se maintenir dans presque toute leur pureté, la Tamesna ne compta plus qu'un mélange de peuples de toutes races.

Comme il fallait maintenir contre de nouveaux usurpateurs l'intégrité du territoire occupé, des groupements se

(1) En écartant intentionnellement les tableaux de filiations, trop précis, on est certainement plus près de la vérité qu'en prétendant déterminer rigoureusement des origines qu'il n'est guère possible d'authentifier.

formèrent au gré des circonstances. On vit ce phénomène anormal en pays de tribus : des peuples arabes s'allier à des peuples berbères, des Berbères aux Zenata et des tronçons de tribus diverses se réunir pour constituer un même groupement : les Mzab, Zenata, s'unirent aux A'châch, Soleïm ; les Ahlâf et les Çabbâh, Ma'qil, s'allièrent aux Mellila, Houara, pour former la tribu des Mdhakra, qui purent vivre à côté des Oulâd Ali, Ma'qil comme les premiers.

Il s'établit à la longue une sorte de gradation entre les tribus faibles ou pacifiques et les tribus fortes ou guerrières ; les unes, nouvellement venues, s'établirent sur les confins du Tadla, les autres, plus anciennes, sur les bords de l'Atlantique. Entre ces tribus prirent place des tribus tampon, de moins en moins redoutables à mesure que l'on avançait de l'Est à l'Ouest.

De cet état de choses il est résulté une situation générale assez stable ; mais les groupements nourrissent dans leur sein des haines et des divisions intestines parce qu'ils ont un caractère hétérogène et qu'ils sont le fait de circonstances et non de causes normales.

L'idée de Tribu n'a pas fait place à l'idée de Province ou de Région. Malgré leur attachement extrême au sol qu'ils occupent, les indigènes ne se considèrent pas comme les enfants du pays ; ce fait a pu se produire chez d'autres peuples que ceux de la Tamesna, tels que les Rifains ou les Sousis à qui le territoire a imposé leur nom : il n'en est pas de même chez les Châouïa. Le nom des ancêtres s'est conservé ; le souvenir de la Tribu, c'est-à-dire de la famille patriarcale, a survécu à toutes les tourmentes et s'est maintenu vivace.

Le morcellement général des tribus compliquant l'organisation administrative, le Makhzen n'eût pas pu constituer chaque tribu, en rassemblant les tronçons épars, sans un bouleversement complet. Il ne fut donc pas tenu compte des affinités de race, mais seulement des contingences locales. D'où les groupements artificiels, administratifs, de

l'époque Makhzen, dont voici un exemple par la répartition des Châouïa en quatre groupes principaux :

1° *Chehaouna*, comprenant les Médiouna, les Oulâd Ziyân, les Ziyaïda et les Beni Oura.

2° *Oulâd Bou Reḡq*, comprenant les Oulâd Saïd, les Mzamza, les Oulâd Bou Ziri, les Oulâd Sidi Ben Dâoud et les Zenata.

3° *Oulâd Bou 'Atiḡa*, comprenant les Oulâd Hariz, les Mdhakra et les Oulâd 'Ali.

4° *Mḡâb*, comprenant les Oulâd Merah, les A'châch et les Mlal.

HISTOIRE

I

LES BERGHOUATA

Les Berghouata sont les premiers habitants connus du pays des Châouïa. Leur nom rappelle vaguement ceux des peuplades de l'antiquité grecque et latine : *Bacuataï*, *Bacavates*, ou mieux *Bacuates* de l'itinéraire d'Antonin, et *Mauri Bacantes* de l'anonyme de Vérone.

Ibn Khaldoun nous apprend qu'ils étaient Maçmouda et nous les voyons prendre part au grand mouvement Kharidjite, qui entraîna les tribus de cette souche. Au commencement du second siècle de l'Hégire, ils combattent avec le chef d'une de ces tribus, et l'aident en 122 à s'emparer de Tanger, d'où il pousse jusqu'au Sous pour en chasser les Arabes.

Les Berghouata étaient-ils déjà musulmans, au moins en partie ? Cela semble assez probable, puisqu'ils combattent avec les Kharidjites. Cependant, leur chef, à l'attaque

Début
de l'Islam.

de Tanger, porte un nom juif : Tarif ibn Chamaoun ibn Yakoub ibn Ishaq. D'autre part le *Roudh el-Qartâs* nous assure que cinquante ans plus tard, quand Mouley Idris el Kebir, se rendit en Tamesna (172 H.), il n'y trouva que peu de musulmans au milieu de beaucoup de chrétiens et de juifs (1).

A cet aspect des choses, il convient d'opposer le fait qu'Ibn Khaldoun nous montre Tarif installé dans la Tamesna, en 125 H. et y soutenant la cause Kharidjite. Il aurait commencé dès lors à prophétiser ou à prêcher à ses gens un Islam plus ou moins déformé. Après lui, son fils Salih devient tout à fait Mahdi. Salih avait probablement été en Espagne, puis en Orient, et c'est à son retour qu'il serait devenu le prophète des Berghouata.

On voudrait pouvoir rattacher par un point de repère l'époque de son apostolat et celle de l'expédition de Mouley Idris dans la Tamesna. Les deux faits semblent contemporains puisque, d'une part, Moulay Idris serait venu en Tamesna cinquante ans après la prise de Tanger, pendant que, d'autre part, Salih ibn Tarif aurait gouverné les Berghouata pendant 47 ans après la mort de son père, qui vivait encore en 125 H.

Mais le lien historique n'apparaît pas. Il semble seulement que l'indépendance politique et religieuse des Berghouata ne date que du troisième siècle de l'Hégire. Les descendants de Çalâh paraissent avoir reconnu pendant un certain temps la souveraineté des Idrisites. C'est en 222 H. seulement que leur chef Yoûnous ben Elyâs ben Çalâh ben Tarif se rend indépendant du jeune 'Ali El-Haïdara ben Mohammed ben Idris.

A ce moment l'Islam qui dominait à Fès était, politi-

(1) D'après les traditions locales, Moulay Idris aurait levé un *djitch* de Maçmouda pour convertir à l'Islam les gens de la Tamesna. On montre encore à Aïn El-Baïda, le *haouch* de Sidi El-'Arbi El-Maçmoudi, un des chefs de ce *djitch*, qui aurait été tué dans un combat livré à cet endroit.

quement au moins, un Islam Imamien et Alide. Quel était l'Islam des Berghouata ?

Nous ne pouvons nous en faire une idée que d'après les on-dit rapportés de Cordoue par El-Bekri en 352 H. Les renseignements que nous lui devons lui auraient été donnés en berbère par le « chef de prières » du souverain des Berghouata. Ils font de Çalâh, un Mahdi, d'abord, un Prophète ensuite, auteur d'un faux Qoran, et fondateur d'un faux Islam, vaguement imprégné de judaïsme.

On ne s'écarterait peut-être pas beaucoup de la vérité, en se souvenant à ce propos que les musulmans sunnites attribuent volontiers les inspirations les plus fantaisistes aux sectes Chiïtes et Ibadhites. Il n'est pas impossible que Çalâh ibn Tarif ait donné aux Berghouata un Islam berbérisé et fort hérétique. On ne devrait cependant pas s'étonner outre mesure que les Berghouata soient simplement restés plus ou moins Kharidjites, en se rendant indépendants politiquement de leurs voisins Idrisites et Ommeyades.

Younous ibn Elyas est encore assez musulman pour avoir fait le pèlerinage de la Mecque, et son second successeur, Aboul-Ansar Abdallah, qui mourut en 341 H., eut les meilleurs rapports avec les souverains musulmans ; c'est son fils Abou Mahdi Isa ibn Aboul-Ançâ qui avait envoyé son Imam au Khalife de Cordoue.

Faut-il, dans ces conditions, considérer les Berghouata, maîtres d'une bonne partie du Maroc occidental, comme aussi peu musulmans que le prétendirent les Almoravides, puis les Almohades ? Cela semble excessif malgré les affirmations unilatérales d'El-Bekri.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que les territoires soumis à l'autorité des Berghouata s'étendirent, au moins pendant un certain temps, jusqu'à l'Atlas du sud : Aboul-Ançâ 'Abdallah, leur chef, fut enterré à Tameçlouht en 341 H. La Qasbat El-Mahdi, au nord du Fazaz, semble aussi leur avoir appartenu. Il ne paraît pas douteux enfin que beaucoup

de tribus berbères de l'intérieur, vers le Tadla, et le pays de Meknès, peut-être même au delà, jusque chez les Brâber actuels du Nord, aient compté parmi leurs vassaux, leurs sujets ou leurs alliés. A certains indices, on peut même se demander si les Ghomara du Nord, également Maçmouda, n'ont pas fait leff avec les Berghouata de la Tamesna.

C'est un peu plus tard, au quatrième siècle de l'Hégire, que ces Ghomara devinrent, au moins en partie, les soutiens dévoués des derniers Idrisites qui, fuyant devant le Zénète Moûsa Ibn Aboul-'Afiya El-Miknâsi, s'étaient réfugiés au milieu d'eux à Hadjrat En-Nâcer. D'autre part, l'indépendance politique et religieuse des Berghouata dans la Tamesna semble correspondre avec la chute des Idrisites de Fès. Cependant, au sixième siècle de l'hégire, sous le règne du premier Almohade, Abd El-Moumen ben Ali, il semble que les Ghomara du Nord Marocain s'étaient de nouveau rattachés au leff Berghouati.

Les données historiques, précises et désintéressées, manquent absolument sur cette période de l'histoire du Maroc, comme d'ailleurs sur beaucoup d'autres; ce qui est certain, c'est que l'histoire primitive, confuse et obscure des Berghouata nous met en présence d'une vaste confédération, ou d'un état berbère, autonome, dans la Tamesna, dès le commencement du troisième siècle de l'Hégire. Il atteint son plus grand développement dans la seconde moitié du quatrième siècle.

A cette époque, sa position vis-à-vis de l'Islam environnant est telle, que tous ses voisins se mettent à lui faire la guerre sainte. Ce sont d'abord les Ommeyades d'Espagne. Leur gouverneur du Maghreb, établi à Baçra, se trouvant supplanté par son frère, occupe ses loisirs au Djihad contre les Berghouata (366 H.). Un peu plus tard, en 372 H., les Cinhâdja de Boullouguin ibn Ziri en font autant, et ramènent un certain nombre de prisonniers à Qairouan. Puis en 382, les Musulmans d'Espagne reviennent encore à la rescousse.

Enfin les Zénètes Beni Yfren, qui s'étaient installés à Chella et occupaient un territoire d'une certaine étendue, expédient à leur tour contre les Berghouata, qui se trouvent ainsi fortement entamés dans le Nord, à la fin du quatrième siècle.

Au cinquième siècle, les Almoravides entrent en scène du côté du Sud et cette guerre sainte est assez urgente à leurs yeux pour que Ibn Yasin, le convertisseur des Cinhâdja, vienne lui-même diriger les opérations, après les insuccès de l'Émir des Lemtouna. Blessé mortellement, Ibn Yasin recommande à ses cheikhs de continuer la lutte. Pour venir à bout des Berghouata, il fallut un effort soutenu d'Abou Beker ibn Omar, le chef des Lemtouna, resté seul à la tête des Almoravides.

Écrasés, les Berghouata ne disparurent cependant pas encore. Un demi-siècle plus tard, Edrîsi les cite parmi les tribus de la Tamesna. D'ailleurs, Yoûsouf ibn Tachfin eut encore à s'occuper d'eux. Quand en 470 H., il s'empara de Tanger et de Ceuta, c'est un Berghouati qui commandait cette ville.

D'après Léon l'Africain, l'Almoravide Yoûsouf ben Tachfin aurait complètement dévasté la Tamesna, qui serait restée inhabitée pendant cent quatre-vingts ans, jusqu'à l'époque où Ya'qoub El-Mançoûr l'Almohade y amena « un certain peuple arabesque », c'est-à-dire les Beni Hilal.

En réalité la destruction des Berghouata par Yoûsouf ben Tachfin n'avait pas été aussi complète que le laisse supposer Léon l'Africain. Ils sont devenus de moins en moins nombreux et puissants. Mais, en 540 H., ils se révoltent avec les Doukkâla, pour le compte d'un prétendant Almoravide. En 542 et en 544, on les voit se soulever encore et le silence ne se fait sur leur nom qu'après cette dernière révolte, celle d'Abou Tamerkid, qui tint campagne pendant un certain temps contre les Almohades, avec un grand nombre de Berbères.

La disparition du nom de *Berghouata* n'implique d'ailleurs pas que les populations qui portaient ce nom aient elles-mêmes disparu effectivement. On pourrait citer de fréquents exemples de la disparition de certains noms devenus un objet de mépris ou de haine, le plus souvent pour des raisons d'origine religieuse. Le nom de *Koutami*, de la tribu berbère des Kotuama, où naquirent plusieurs hérésies, est considéré comme une véritable injure. Il ne reste plus au Maroc qu'un seul *dchar* des Ehl Serif portant le nom de « El-Koutama ». Toute la région était cependant occupée par des gens de cette tribu, dont les descendants existent certainement au même endroit, et la ville d'El-Qçar El-Kebîr, fondée ou, plus exactement, reconstruite par Abdelkerim El-Koutami, s'appelaît autrefois Qçar El-Koutama. Le meurtre du Qotb d'Occident Moulay 'Abd Es-Salâm ben Mechich par Abou El-Touadjin El-Koutami, au commencement du septième siècle de l'Hégire a encore contribué à rendre plus odieux le nom de *Koutama*, dans tout le Nord-Ouest marocain.

Les *Berghouata* vaincus, désorganisés, sans force, leur nom devait devenir synonyme d'*hérétiques*, de faux musulmans et bientôt de juifs, d'infidèles. Contraints à suivre l'Islam orthodoxe, les descendants des *Berghouata* se débarrassèrent certainement d'un nom auquel s'attachait un véritable opprobre et qu'il pouvait même être dangereux de porter.

Les destructions totales de populations, les transformations de pays en déserts, sont des événements historiques peu vraisemblables. Il est plus logique d'envisager la disparition d'un ethnique devenu insultant que celle d'une tribu tout entière. Il doit être plus conforme à l'exacte vérité, de penser que les Hilaliens en arrivant en Tamesna à la fin du sixième siècle de l'Hégire y trouvèrent, diminuées et affaiblies sans doute, mais encore existantes, des populations *Berghouata*, sous un autre nom.

Cette probabilité trouve une sorte de preuve dans une

légende locale qui se raconte encore aujourd'hui chez les Châouïa.

D'après cette légende, qui sera rapportée tout au long dans le chapitre suivant « Les Juifs », les Oulâd Çalâh des Oulâd Hariz et des Mdhakra, seraient des descendants de Juifs. Là encore, on retrouve une confusion voulue entre les Juifs et les Berghouata ; en effet, d'une part, d'après la légende, les Oulâd Çalâh juifs étaient descendants de Çalâh ben Ishaq ben Ya'qoûb ben Tarif El-Tounsi El-Meghiouïti ; d'autre part, le fondateur des Berghouata s'appelait Çalâh ben Tarif Ben Chema'ouïn ben Ya'qoûb ben Ishaq, d'après le Roudh El-Qartas. Il semble donc bien qu'il s'agisse effectivement du même personnage et que le nom de *El-Meghiouïti* ne soit qu'une déformation d'*El-Beghiouïti*, diminutif méprisant de *Beghouati*. Les Oulâd Çalâh, considérés dans les Châouïa comme descendants de Juifs, pourraient donc fort bien être tout simplement des descendants des Berghouata. Ils auraient pris comme nom d'origine celui du fondateur de la confédération, en forme ne rappelant que de loin leur hérésie et leur indépendance passées.

Que les Berghouata aient plus ou moins mérité d'être classés par les autres Musulmans comme sectateurs d'un faux Prophète et adeptes d'un faux Qoran, c'est là, au point de vue du Maroc moderne, une question très secondaire. On peut indifféremment prendre au pied de la lettre la tradition rapportée de Cordoue par El-Bekri ou la suspecter.

Mais, le fait même de l'indépendance d'un important groupement de tribus berbères dans la Tamesna, du neuvième au douzième siècle de notre ère, est considérable pour l'histoire de la formation définitive du Maroc. En le notant on est très naturellement conduit à se souvenir que du côté de l'Atlas, où s'étendait la domination des Berbères de la Tamesna, un foyer important de résistance et d'expansion du milieu berbère, s'est maintenu jusqu'au dix-neuvième siècle.

**Les Beni
Hassân
(Ghomara).**

A côté des Maçmouda Berghouata il faut mentionner, dans le peuplement de la Tamesna, les Maçmouda Beni Hassân, de la tribu des Ghomara. On ne saurait préciser la date de leur apparition. Toujours est-il qu'à l'époque d'Ibn Khaldouïn, ils se trouvaient établis « sur les côtes de l'Océan depuis Azghar et Asîla (Arzila) jusqu'à Anfa, où leur territoire touchait au pays des Berghouata et des Doukkala ».

Les Beni Hassân ont à leur tour disparu de la région, mais en y laissant vraisemblablement quelques familles.

Les Beni Hassân Ghomara se retrouvent aujourd'hui à l'état de tribu dans les montagnes au sud-est de Tétouan, au nord-ouest de la tribu des Akhmas.

LES JUIFS

Les Juifs, qui ne forment de nos jours qu'un élément peu important chez les Châouïa, semblent avoir joué un rôle plus considérable dans l'histoire de la région. Il faut distinguer des soi-disant Juifs islamisés, les Oulâd Çalâh, et les Juifs actuels de Settât et de la tribu des Mzâb. Les renseignements que nous possédons sur eux ne sont pour la plupart que de source indigène; ils autorisent à penser que les premiers, au moins, remontent à une origine aussi lointaine que celle des Berghouata.

D'après une note manuscrite de M. Slusch, « les Châouïa auraient eu une population judéo-berbère; on ne trouve pas chez eux trace de Juifs venus d'Espagne et il est certain que les Juifs actuels des Mzâb et de Settât descendent des anciens Juifs autochtones ».

Cette opinion se trouve confirmée par les légendes indigènes musulmanes.

Les Oulâd Çalâh constituent un grand douar de la tribu des Oulâd Harîz et une fraction des Mellila dans la tribu des Mdhakra.

Une légende musulmane des Mdhakra fait remonter

leur origine à Çalâh ben Ya'qoûb ben Ishaq ben Tarîf El-Tounsi El-Merghouiti El-Madjoûsi.

« Ce personnage appartenait à la religion juive et était originaire de Tunis. Il avait deux enfants : une fille d'une merveilleuse beauté et un fils. Ce dernier étant venu à s'éprendre d'amour pour sa sœur la demanda en mariage à son père, qui lui dit : « O mon fils, je ne puis écouter « ta demande : mon amour pour ta sœur est plus fort que « le tien. Mais prends patience ; elle est enceinte de mes « œuvres ! Après sa délivrance je m'imposerai le très grand « sacrifice de te la donner en mariage, car je t'aime beau- « coup ! »

« Le fils sentit monter le feu de son amour. En fin de compte, il se rendit auprès du marabout Sidi 'Abd Es-Selâm Moul El-Mdhal Ech-Cherqaoui, venu du Tadla en tournée de Ziâra. Il égorga un mouton devant sa tente et pria le saint d'intercéder pour lui auprès de son père. Sidi 'Abd Es-Selâm crut tout d'abord avoir affaire à un homme ivre (*sekrân*) ; il promit néanmoins de s'intéresser à lui. Mais Çalâh ben Ya'qoûb fit au marabout la réponse qu'il avait déjà faite à son fils.

« Sidi 'Abd Es-Selâm partit sans mot dire, et s'étant rendu dans ses tribus, il en ramena une forte harka. Les Juifs abandonnèrent aussitôt leurs demeures et se retirèrent du côté des Oulâd Harîz. Là, les deux troupes en vinrent aux mains. Les Oulâd Çalâh furent complètement battus et s'enfuirent en désordre du côté d'Anfa : afin de tromper la poursuite de leurs ennemis ils prirent, en cours de route, la précaution de ferrer leurs chevaux à rebours. Le massacre avait été tel, que les cadavres des Juifs remplirent sept cimetières (*Seba' rouadhi*) (1).

« Les familles juives restées chez les Oulâd Harîz s'y développèrent et formèrent bientôt un grand douar, celui des

(1) Les *Seba' rouadhi* se retrouvent encore chez les Oulâd Harîz.

Oulâd Çalâh, qu'on remarque encore de nos jours. Elles furent converties à la foi islamique par Sidi 'Abd Es-Selâm Moul El-Mhdal Ech-Cherqaoui.

« Un jour il advint que les Oulâd Çalâh ayant, à l'occasion d'une fête, acheté et égorgé une vache, répartirent la viande entre eux. Quelques-uns furent oubliés dans le partage; mécontents, ils crurent à une perfidie, déclarèrent ne pas vouloir vivre avec de faux frères et vinrent s'installer à l'endroit appelé Qaçbat El-Magous (la Qaçba des Mages ou Adorateurs du feu). Ce seraient les ancêtres des Oulâd Çalâh des Mellila, dans la tribu des Mdhakra. »

On retrouve encore à Magous les ruines de l'ancienne ville, un *hammâm*, une synagogue, etc. Les musulmans de la région font parfois allusion à la défaite des Oulâd Çalâh aux Seba' rouadhi : leur insulte la plus forte à leur égard est celle de : « Fils de ceux qui ont ferré leurs chevaux à rebours ! »

De cette légende on peut retenir qu'un élément juif s'est trouvé en lutte avec l'élément musulman à une époque relativement ancienne et qu'il a été submergé par lui. Aucune présomption historique n'indique que le marabout de Boul-Dja'd soit venu expédier contre les Oulâd Çalâh, ni qu'il ait converti les Juifs de la Tamesna. Mais il n'est point de légende musulmane sans anachronismes. S'écarterait-on beaucoup du point de départ de celle-ci en se demandant s'il ne s'agit pas de la conversion de la Tamesna idrisite sous les espèces d'un apostolat plus récent ?

Il faut tenir compte en outre que le nom d'El-Meghiouïti donné à Çalâh ben Ya'qoub semble être une corruption d'El-Beghiouïti (le petit Beghouati). Le souvenir de Çalâh ben Tarif ben Chema'oun ben Ya'qoub ben Ishaq en donne bien l'impression. D'autre part, les musulmans attribuent facilement la qualité de juifs à tous ceux qui se sont écartés du dogme musulman orthodoxe. Aussi est-on tenté de croire que les Oulâd Çalâh descendent des adhérents,

islamisés ou non, du parti Kharedjite, c'est-à-dire des Berghouata.

Aujourd'hui, à de rares exceptions près, on ne trouve plus de Juifs Châouïa que dans les villes.

D'après les rabbins du vieux Mellâh de Settât, ses habitants se rattacheraient à une origine palestinienne directe; ils se réclament des tribus de Juda, de Lévi et de Nephtali.

Ils auraient été chassés d'Israël d'abord par l'empereur Hadrien, ensuite par le Khalife orthodoxe 'Ali (655-660), quatrième successeur du Prophète. Certains se rendirent en Espagne, d'autres errèrent dans le Nord Africain et vinrent s'installer dans le Maghreb El-Aqçâ (le Maroc).

Les traditions des Juifs de Settât les portent à s'attribuer une place considérable dans l'histoire de la région. Leurs ancêtres auraient eu part à la création de villes importantes à Dad, près de l'Oued Khaïban et de 'Aïn Bel-Mesk, dans la fraction des Touama, de la tribu des Oulâd Bou Ziri, et à Oumm Okhima, à l'entrée nord du col de Settât, dans la boucle décrite par l'Oued Ben Mousa. En fait, il existe encore de nos jours à Dad un vaste cimetière où les Juifs viennent même de Mazagan, de Mogador et de Fès prier sur les tombes des rabbins Braham Lorio et Aaroun Kohen. Mais les sépultures les plus anciennes ne remonteraient, d'après les lettrés juifs, qu'au premier des Mérinides. Le nom même de Dad n'est peut-être qu'une réminiscence de la légende de Cheddâd ben 'Adad.

Rien donc de bien précis dans l'histoire des Juifs de Settât jusqu'à l'époque de Moulay Ismaïl. Ce Sultan fait construire la Qaçba de Settât en même temps que celles de Boul-'Aouân, des Mediouna, de Fedhala, des Maarif et du Tadla. Les Juifs dispersés se rassemblèrent en groupements parfois assez importants, autour de ces qaçbas, où ils sont souvent attirés par des qaïds comme artisans et commerçants.

Ces groupements suivirent la fortune des maîtres des

qaçbas. Certains disparurent pour se reformer à Mils (Mzâb) et à El-Medjni (Oulâd Saïd ? dans les qaçbas du qaïd Abbou Ould Moul Et-Taba. Cette qaçba fut détruite en 1279 de l'Hégire ; le qaïd s'enfuit à Boul-Dja'd et les Juifs à Settat.

La population juive du vieux Mellâh a donc des origines diverses. Elle a mené au cours de ces deux derniers siècles une existence des plus misérables, constamment « mangée » par les qâïds et les tribus.

D'autres Juifs sont installés à Settat dans le Mellâh Chleuh. Ils sont venus de Demnat, en deux exodes, et au nombre de 120 familles. Réduits par des départs successifs vers Casablanca et les autres villes de la côte, ils ne comptent plus que 40 familles.

Les Juifs de Demnat vivaient dans une tranquillité relative sous la dépendance de leurs seyyïds, auxquels ils consentaient à titre gracieux des prêts en argent ou en nature et auxquels ils faisaient seulement un cadeau à l'Aïd El-Kebir. Ils n'avaient pas de Mellâh (1), mais leur situation était moins misérable que ne l'indique Quedenfelt (2).

Au cours de la siba qui suivit la mort de Moulay El-Hassan, les tribus se ruèrent à l'assaut de la forteresse du qaïd El-Hâdj Djilali Ed-Demnati, qui périt assassiné. Les Se-gharna de Dahan Eç-Çinhadji, les Rehamna de Tâhar ben Slimân (3) pillent les souqs et massacrent les juifs. Les Zemran, les Oultana et les Ftouaga accourent à la curée. La plus grande partie des survivants s'enfuit par petits groupes entièrement dépouillés ; ils sont recueillis par leurs coreligionnaires de Settat.

Installés au Fondaq El-Djedid par le qaïd El-Hâdj El-Ma'ti, ils construisent des nouâlas, des huttes, et débordent au Mellâh Chleuh, près de la piste de Qaçbat ben Ahmed.

En 1908, après le combat de Sidi-Djibli, les Juifs de

(1) Cf. DE FOCCAULT, p. 77.

(2) Traduction H. Simon, p. 63.

(3) Cf. DOUÏË, *Marrâkech*, p. 395.

Settat se présentèrent au général d'Amade ; une centaine, craignant d'être égorgés au départ de la Mehalla, demandèrent au général l'autorisation de gagner Casablanca sous la protection des troupes françaises. Les autres se sauvèrent dans les tribus. Dans la nuit, les cavaliers marocains pénétrèrent dans la ville et pillent les boutiques. Le qâïd El-Hâdj El-Ma'ti avait quitté la ville ; son khalifa, El-Hadj Abd Es-Selâm, impuissant à maintenir l'ordre, l'avait abandonnée à son tour. Les *djouâks* délivrent les prisonniers ; boutiques et Mellâh sont de nouveau livrés au pillage ; les indigènes chargent leurs animaux des dépouilles des Juifs et remplissent jusqu'à leurs djellabas. Ces événements se passèrent du 2 au 6 avril 1908.

Les boutiques ne recommencèrent à s'ouvrir, et le commerce à renaître que du 18 au 22 avril après l'organisation de Settat par le général commandant les troupes françaises.

Enfin de nombreux Juifs sont installés dans la tribu des Mzâb depuis une époque reculée. Partagés en deux groupes, ils ont formé le Mellâh de Mils et celui des Oulâd Ben 'Arif.

Ils vénèrent un lieu sacré, constitué par des quartiers de roc émergeant à peine du sol.

III

LES BERBÈRES CHÂOUÏA

Les Zenata.

Les Maçmouda n'ont pas été les seuls occupants de la Tamesna au temps de l'histoire des Berghouata. Dès le huitième siècle de notre ère les Zenata, représentés par les Mediouna, étaient venus leur disputer une partie de leur territoire.

C'est en vain, semble-t-il, qu'on voudrait établir une corrélation entre la venue des Zenata dans la Tamesna et l'arrivée au pouvoir, à Fès, de la dynastie du même nom : les Mediouna étaient établis dans la région qui nous occupe bien avant ce dernier événement.

Ils constituent une fraction de la tribu zénète des Beni Faten et formaient autrefois une tribu juive dans laquelle le Christianisme avait commencé à s'implanter. Établis du côté de Tlemcen, ils furent surpris par la conquête musulmane, et durent se convertir en masse à l'Islam, vers 682. Leurs qualités guerrières furent mises à profit par les vainqueurs, et, lors de la première invasion de l'Espagne, en

Les
Mediouna.

711 (J.-C.) une grande partie des Mediouna passa dans ce pays, où ils devinrent très puissants.

Une autre fraction s'établit au sud de Salé, et quelques-uns se fixèrent sans doute plus au nord. Il existe encore de nos jours un village peuplé par des Mediouna musulmans et qui porte ce nom, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Tanger. D'autres Mediouna enfin étaient restés dans le Maghreb central. Trop faibles pour résister aux tribus également zénètes des Beni Toudjin et des Beni Râched, encore judaïsants, ils furent expulsés et se dispersèrent un peu partout. C'est vraisemblablement alors qu'un de leurs groupes vint s'établir dans la région de la Tamesna, où se trouvaient déjà de leurs frères.

Les Mediouna de la Tamesna formèrent bientôt une population nombreuse qui comprenait des éléments juifs et chrétiens. Ils se mirent cependant d'abord du côté des Idrisites. Mais leur dévouement ne devait pas être récompensé. Devenu assez fort, Idrîs I se retourna contre ses anciens partisans, et, en 788, passa au fil de l'épée tous ceux qui ne voulurent pas s'islamiser. Ils restèrent ensuite longtemps dans un état d'infériorité. On les trouve au nombre des tribus berbères desquelles les Mérinides exigeaient le paiement du kharadj.

Les Beni Ifren.

Vinrent ensuite les Beni Ifren. La plupart des peuples de cette grande tribu étaient passés en Espagne. Ceux qui restaient dans le Maghreb central, c'est-à-dire en Algérie, pénétrèrent dans le Maroc, où ils entreprirent de lutter contre les Maghraoua de Fès. Vaincus, ils se jetèrent sur Challa et y fondèrent un royaume. C'était aux alentours de l'année 1030.

De Challa, les Beni Ifren dirigèrent de fréquentes expéditions contre les Berghouata de la Tamesna. Ils finirent par les battre et par s'emparer de leur territoire, où ils installèrent un gouverneur. Vaincus à leur tour, ils durent, vers la fin du onzième siècle, céder la place aux Almo-

ravides et leur nom disparut de la contrée comme un peu plus tard celui des Berghouata.

Maçmouda Berghouata, Maçmouda Ghomara des Beni Hassân, Zenata Beni Faten des Mediouna, Zenata Beni Ifren, les Berbères de « la Chàouïa » appartiennent comme fond originel à deux souches principales dont la première s'efface en tant que nom, à partir de la conquête Almoravide. Nul doute que, sous les Almoravides, les Çinhâdja intervinrent aussi, au moins comme représentants de la domination qui l'emportait. Leur passage a laissé des traces historiques qu'on retrouverait ethniquement dans les tribus actuelles en fouillant suffisamment les hérédités des partis locaux.

Les Çinhâdja.

En étudiant de près les origines des tribus on peut rattacher aux anciens Cinhâdja les Oulâd Bou Ziri, les Oulâd Sidi Ben Dâoud et, probablement, les Ziyaïda.

Le cheikh Abd El-Adhîm Ez-Zemmoûri parle, dans son *Opuscule*, des « *Oulâd Bou Zir* », qui occupent le centre du Maroc ; il leur attribue une origine berbère et déclare que leur ancêtre était l'aïeul des Zenata (1). D'après Ahmed Es-Salawi, les « *Oulâd Ben Ziri* » descendent de Ziri ben Manâd et sont des Berbères Çinhâdja et non Zenata (2). Cette dernière version est celle qui semble devoir être adoptée : Ahmed Es-Salawi est un auteur moderne et ses données concordent avec celles d'Ibn Khaldouïn.

Quant aux Oulâd Sidi Ben Dâoud, ils doivent leur nom à un marabout célèbre, mort entre 1524 et 1533, enterré dans le Tadla près de Ghorm El-Alem, et dont le tombeau est très vénéré. Suivant le *Moumatti' El-Asmâ'* (3), ce personnage était des Oulâd Bou Ziri. Cette assertion d'un auteur qui fait autorité donne à penser que les Oulâd Sidi Ben

(1) *Archives marocaines*, t. II, p. 282.

(2) *Istiçça*, t. I, p. 31.

(3) P. 49.

Dâoud ne formaient à l'origine qu'une fraction des Oulâd Bou Ziri. Ils appartiendraient comme eux aux Çinhâdja.

Il semble enfin qu'on puisse considérer les Ziyaïda comme issus des Çinhâdja, leur nom rappelant celui des Benî Ziyâd, tribu qui appartient au groupe çinhâdjien.

A cette branche se rattachent encore les Akhamlich, grande famille Çinhâdjiya du Rif, dont on retrouve des représentants parmi les Châouïa.

On voit là un nouvel exemple de l'impossibilité de suivre exactement les évolutions d'une famille à travers ses étapes successives. Les Akhamlich sont notoirement Çinhâdja. Dans le Rif on les considère comme Chorfa. Ils ont également une Zaouïa chez les Hayaïna; d'autres vivent à Fès, à Zouqaq Er-Roummân; enfin ceux des Châouïa sont établis dans la tribu des Mzab (Zenata). Il ne semble pas qu'il s'agisse là de descendants des premiers Çinhâdja almoravides qui ont conquis la Tamesna, mais plutôt ceux de la lignée d'un Cheikh Djazoulite ou d'un Moudjâhid.

Ces différentes provenances ont vraisemblablement commencé à se fondre, à s'unifier, par l'arabisation consécutive, dès l'implantation des tribus arabes, à l'époque almohade. Il est logique de concevoir que, pendant la période de prépondérance du peuplement arabe, les populations berbères, malmenées et pillées par les nouveaux venus, commencèrent à perdre leur individualité.

Mais, postérieurement, l'établissement dans le pays des Zenata et Houâra (1), des Beni Merin, gouverneurs, chefs de tribus et clients ou guerriers, modifia le sens et le caractère de l'arabisation, en la complétant. « La fusion fut facile, dit M. E. Doutté, entre ces nouveaux venus, Berbères à mœurs presque arabes, et leurs prédécesseurs qu'ils durent submerger complètement, pour devenir les Châouïa

(1) Le nom d'El-Houâri est fréquent dans certaines tribus châouïa, notamment chez les Mdhakra; les Mellila, fraction de cette dernière tribu, appartiennent à une descendance de Houâra.

que nous voyons aujourd'hui, maîtres du pays après tant de bouleversements (1). » Cette mainmise acheva de donner la prépondérance, dans les origines berbères avouées, à la souche des Zenata.

Telles sont les données de détail fournies par les annalistes arabes du Maroc musulman sur les divers éléments des races primitives qui ont occupé ou ont laissé des traces dans le pays actuel des Châouïa. On peut, pour les Berghouata, en retenir l'idée générale de populations berbères, présentant à l'origine des éléments juifs et chrétiens, islamisés en partie par la première conquête arabe. Elles passèrent ensuite au Kharedjisme, puis subirent plus ou moins profondément pendant un certain temps une réislamisation orthodoxe, à l'époque idrisite. Mais en même temps leur Kharedjisme avait évolué pour aboutir à une religion imitée du Mahométisme, indépendante et hostile, avec Prophète et Qoran berbères. C'est du moins ce que nous pouvons supposer en nous reportant aux dires d'El-Bakri, d'Ibn Khaldoun, et d'Abd El-Halim. On serait peut-être tout aussi près de la vérité, en se demandant si les Berghouata ne sont pas restés simplement Kharedjites ou l'équivalent malgré une légende complémentaire, imaginée par les orthodoxes, suivant un usage fréquent dans l'Islam.

Le Schisme religieux passe en tout cas au second plan, devant le fait du développement d'un état autonome dont la puissance se maintient pendant trois siècles. Ce chiffre seul dispense d'insister sur l'importance des Berghouata dans la formation du Maroc.

Comme on l'a déjà dit plus haut, un rapprochement s'impose entre cette situation politique et le fait qu'un foyer de résistance et de « patriotisme berbère », ainsi que l'appelle l'auteur du *Kilâb El-Istiqâ*, s'est maintenu jusqu'à

Résumé.

(1) E. DOUTTÉ, *loc. cit.* p. 6.

ces dernières années du côté de l'Atlas où dominait l'influence des Berbères de la Tamesna.

D'autres Berbères s'étaient superposés, au moins localement et temporairement, aux Maçmouda Berghouata : les Beni Yfren Zenata, les Mediouna Zenata, et les Çinhâdja Almoravides. L'élément primitif, amoindri et fractionné, subsistait encore dans son pays dévasté, quand arrivèrent les Arabes.

Ceux-ci furent amenés au Maghreb El-Aqçâ par les souverains Almohades, qui voulaient à la fois les diviser, contenir les Berbères de l'Atlas, repeupler les régions dont les luttes intestines et les guerres d'Andalousie avaient fortement diminué la population, puis enfin constituer un « guich » arabe pour défendre leur pouvoir.

Sans vouloir refaire ici l'histoire des Beni Hilâl et des Soleim depuis leur exode de l'Arabie jusqu'au moment où une partie d'entre eux fut transportée au Maghreb El-Aqça, on peut rappeler en quelques mots leurs pérégrinations à travers l'Afrique du Nord.

Les Hilaliens

C'est vers la fin du quatrième siècle de l'Hégire que le Khalife Fatimite El-Aziz ben El-Mo'izz transporta dans le Saïd, en haute Égypte, les Hilaliens et les Soleim qui avaient pris part au soulèvement des Qarmates, en Arabie.

Au cinquième siècle, El-Yazouri, vizir d'El-Moustancir, khalife Falimide d'Égypte, se débarrassa de ces bandes toujours agitées, en les jetant sur les Çinhâdja de l'Ifriqiya, dont l'Émir El-Mo'izz tendait à se déclarer indépendant.

Après des années passées en alternatives d'alliances et de luttes avec les Çinhâdja et les Zenata, les Arabes commencèrent à s'établir dans l'Ifriqiya et dans le Maghreb El-Ouâsit.

Au moment de la lutte des Almohades contre les Beni Ghaniya Almoravides, plusieurs tribus arabes prirent parti pour ces derniers. Afin de les diviser et de les utiliser, l'Émir Almohade Yaqoub El-Mançour transporta au Ma-

ghreb El-Aqçà d'importantes fractions de ces tribus et les établit en partie dans la Tamesna, en partie dans le Habt et dans l'Azghar.

Ces deux dernières régions furent affectées aux Riyâh, dont il n'y a pas lieu de s'occuper ici : ils furent d'ailleurs en partie détruits sous le règne des premiers Mérinides. Ainsi qu'on le verra plus loin, les premières attributions territoriales faites aux tribus arabes par Ya'qoub El-Mançoûr se modifièrent avec le temps. Les tribus hilaliennes abandonnèrent en partie la Tamesna, et s'établirent au nord-ouest dans les régions primitivement occupées par les Riah.

Dans toutes leurs pérégrinations, les Hilaliens transportaient pieusement la légende de Djazya bent Serhan. Elle a donné lieu dans les différentes régions qu'ils traversèrent, et jusqu'au Maroc, à des chansons de geste, que chantent encore aujourd'hui de vieux conteurs. D'après la version marocaine de cette légende, les arbres de la forêt de Madora ne seraient que les piquets revivifiés des tentes des tribus hilaliennes, remontant de la Tamesna vers le Nord sous la conduite de Djazya.

Avec l'arrivée des Arabes, l'apparition du nom de Châouïa n'allait pas tarder. Il se produisit de suite beaucoup de changements dans l'ancien peuplement berbère et certains caractères des futures tribus Châouïa se fixèrent rapidement.

Les Châouïa appartiennent en majeure partie au groupe des Hilaliens. Quelques-uns font partie des Djochem, mais la plupart sont des Zoghba.

Les Djochem.

C'est à la fin du douzième siècle de notre ère, vers l'année 1190, que les Arabes Djochem Sofiyan, Beni Djâber et Khlot, et les Athbedj (Acem et Beni Moqaddem), amenés par Ya'qoub El-Mançoûr, commencèrent à arabiser la Tamesna.

C'est peut-être avec les Beni Djâber que vint au Maroc l'ancêtre des Cherqaoua de la Zâouïa de Boul-Dja'd, dans le

Tadla. On retrouve en effet le surnom ethnique de *El-Djabri* parmi ceux de Sidi Mohammed Ech-Cherqi, considéré comme descendant du Khalife Omar et fondateur de la Zaouïa de Boul-Dja'd.

D'autre part, lors du transport des tribus hilaliennes au Maroc, en 590 (1194), par l'Almohade Ya'qoub El-Mançour, les Djochem Beni Djâber allèrent s'établir auprès des montagnes du Tadla. Constitués sous le nom Châouïa, ils ont toujours été serviteurs (*khoddam*) de la Zâouïa de Boul-Dja'd, qui est restée le centre religieux le plus important de la région.

Ibn Khaldoun nous apprend que les Sofyan avaient été établis dans la région de Casablanca et tout le long de la côte, tandis que les Khlot occupaient les plaines de la Tamesna.

Dans son récent ouvrage *Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e siècle*, Georges Marçais donne la note exacte de ce que devait être la Tamesna au moment de l'arrivée des tribus Hilaliennes et groupe de précieux renseignements sur l'établissement de ces tribus dans les plaines atlantiques du Maghreb.

Les populations de la Tamesna qui avaient dû être notablement diminuées par les « djihâds » des Beni Ifren et des Almoravides contre les Berghouata, n'avaient certainement pas complètement disparu à la fin du sixième siècle de l'Hégire (XI^e siècle J.-C.). D'une façon générale on peut se rendre compte que les récits de *destructions complètes* de tribus, faits par les historiens arabes, sont toujours entachés d'une forte exagération. Nous avons vu qu'on retrouve parmi les Châouïa des Oulâd Çalâh établis chez les Oulâd Hariz et chez les Mdhakra. Considérés par les indigènes comme descendants de Juifs islamisés, ils peuvent, d'après la légende qui les concerne, être classés comme derniers représentants des Berghouata. Ibn Khaldoun rapporte également l'anéantissement complet des Khlot, qui constituent

cependant encore aujourd'hui une importante tribu établie dans la vallée du Lekkoûs.

Quoi qu'il en soit, il y avait encore des habitants berbères dans les plaines de la Tamesna au moment de l'installation des tribus arabes. « Quelle fut la situation de ces premiers occupants, quand les nouveaux venus se furent installés dans les terres que le Khalife, peu respectueux des droits acquis, leur avait désignées ? Nous en sommes à ce sujet réduits aux conjectures. D'aucuns allèrent sans doute augmenter les populations des montagnes...

« ... Il est probable que la plupart ne s'éloignèrent pas beaucoup et que bon nombre même ne disparut pas de la Tamesna (1). »

Installés dans cette région comme dans un fief militaire, les Arabes Djochem, loin de tirer parti de la fertilité du sol qui leur était échu, rançonnèrent et exploitèrent le pays pendant près d'un siècle, comme ils le firent aussi dans leurs établissements du Nord, ne cessant leurs brigandages que de temps à autre, lorsque les Sultans intervenaient. Ils pillèrent les Berbères et razzèrent sur les routes jusqu'au moment où ils quittèrent le pays devant la conquête mérinide.

« Le transfert des Beni Hilal sur ces terres lointaines, imposait à ces Arabes un changement durable d'existence et devait entraîner pour eux une profonde décadence économique. Il les plaçait également dans une situation politique tout autre que celle qu'ils avaient jusqu'alors connue et créait entre eux et les princes de Berbérie des rapports bien différents de ceux que devaient entretenir avec les maîtres de l'Ifriqiya les frères qu'ils y avaient laissés (2). »

Au cours des luttes entre les derniers Almohades et les premiers souverains de la dynastie nouvelle, ces derniers

(1) GEORGES MARÇAIS, *Les Arabes en Berbérie du XI^e au XII^e siècle*, p. 533.

(2) GEORGES MARÇAIS, *op. cit.*, p. 201.

s'étaient appuyés sur leurs frères de race, les Mediouna, Beni Faten Zanata, anciens adversaires des Berghouata, et qui s'étaient maintenus sur leur territoire.

La Tamesna fut rapidement soumise par la dynastie mérinide. Dès 637 (1239), l'émir mérinide Othmân le Borgne, fils d'Abd El-Haqq, imposa son autorité à cette région comme à tout le Maghreb central. Il la soumit au paiement du *kharadj* (capitation foncière pour infidèles soumis) en sus des impôts ordinaires.

En 658 (1260), l'émir Ya'qoub ben 'Abd El-Haqq El-Merini dut refaire la conquête de la Tamesna et de la ville d'Anfa. Mais un traité intervint entre lui et l'émir almohade Abou Hafç 'Omar El-Mourtadhi, souverain de Marrâkech. La limite entre les états des deux émirs était fixée à l'Oued Oumm er-Rebi', le Nord restant aux Mérinides et le Sud aux Almohades. Ce traité fut d'ailleurs violé peu de temps après par Ya'qoub ben 'Abd El-Haqq, qui s'empara de Marrâkech en 668 (1269).

En 678 (1279) le même Ya'qoub ben 'Abd El-Haqq expéditionne contre les Sofyan de la Tamesna et, pour châtier la révolte de leur chef Mes'oud, extermine presque entièrement une des fractions de cette tribu, les Hârith. A la suite de ces combats, l'élément berbère, mélangé à un nouvel élément arabe amené par les Mérinides, redevint plus puissant dans la Tamesna que l'ancien élément hilalien de Ya'qoub El-Mançoûr l'Almohade.

Pendant la dernière période de la lutte entre les Almohades et les Mérinides, Hassân ben Abi Saïd Eç-Coubâïhi avait suivi de Tunis à Tendjedâ, près de Marrâkech, le chef des Beni-Goumi Abd-el-Ouadites, 'Abdallah ben Guendouz. Celui-ci était venu rejoindre Ya'qoub ben 'Abd El-Haqq devant Marrâkech et l'avait aidé à s'emparer de la ville (1267-68), et à ruiner définitivement la puissance almohade. Après sa victoire, nous dit Ibn Khaldoun, le sultan mérinide récompensa 'Abdallah ben Guendouz en lui

donnant en fief une région voisine de Marrâkech, à charge pour lui de s'occuper des troupeaux que « le Sultan faisait entretenir par les peuples pasteurs du Maghreb ». 'Abdallah ben Guendouz rassembla ces troupeaux, dispersés dans diverses tribus, et les confia à la garde de ses propres pasteurs.

Hassân le Çoubâïhi était, avec son frère Mousa, le chef de ces pasteurs. Il devint peu à peu un personnage important: il avait avec lui non seulement les troupeaux du sultan, mais les tentes de 'Abdallah ben Guendouz, et se déplaçait jusqu'au Sous. Chef de tous les pasteurs Châouïa, il finit par obtenir le gouvernement de la Tamesna. Il approchait maintenant le Sultan et gagnait sa confiance, en même temps qu'il s'enrichissait. Ses fils, Ali, Yaqoub et Talha, « furent élevés à la cour, au milieu des grandeurs, et possédèrent ensuite diverses charges, tout en conservant la garde des troupeaux du Sultan. Jusqu'à nos jours, ajoute Ibn Khaldoun, les membres de cette famille se sont partagés le même emploi comme un héritage. Leurs descendants exercent encore la surintendance des tribus pasteurs, comme leurs ancêtres, et conservent toujours le droit de garder les chameaux dont le Sultan se sert pour le transport de ses bagages ».

Les Arabes Çoubâïh, des Zoghba, qui devinrent ainsi gouverneurs des Châouïa et restèrent les maîtres du pays, de la fin du treizième siècle au commencement du quinzisième, avaient supplanté les Mediouna. De même souche originelle que les Beni Merin, ceux-ci s'étaient prononcés dès la première heure pour le parti mérinide et le Sultan 'Abd El-Haqq leur avait, en 1245, attribué la Tamesna. De là, sans doute, un renouveau momentané des influences berbères pendant la période d'arabisation.

Postérieurement, ces Arabes ont renoncé à la vie nomade; ils ont pris un habitat fixe et se sont peu à peu fondus dans le milieu berbère arabisé. On en retrouve peu de traces à

l'état pur, quoique De Foucault ait signalé une fraction de Khlot chez les Oulâd Mhammed.

Aux Djochem, amenés par les Almohades, succédèrent en partie un demi-siècle plus tard les Zoghba, amenés par les Mérinides. Cet événement se produisit au milieu du treizième siècle, sous le règne de Ya'qoûb ben 'Abd El-Haqq.

Les Zoghba.

Les Zoghba, ou plus exactement une de leurs fractions, les Souaid, étaient alliés avec les Zenata 'Abd El-Ouad de Tlemcen, dont ils constituaient le Makhzen.

On trouvera dans l'ouvrage de M. Georges Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, les étapes successives des Zoghba en Afrique; l'histoire de leur alliance avec les Oulad 'Abd El-Ouad, des difficultés qui les en ont séparés et de leur entrée au service des Mérinides.

Les Zoghba actuels sont les descendants de Hassân ben Abi Saïd Eç-Çoubaihi, ethnique afférent aux Çoubaih, fraction des Souaid, de la tribu hilalienne des Beni Malek ben Zoghba.

Dès le gouvernement des Oulâd Hassân Eç-Coubaihi, les gens de la Tamesna avaient achevé d'oublier le nom de Berghouata en le remplaçant par celui de Châouïa. En même temps le pays commença à s'arabiser de langue et d'habitudes, malgré l'émigration plus au Nord des premiers Hilaliens. Ce sont les Zoghba, et avec eux les Solaïm de l'époque Almohade qui, restés parmi les Châouïa en formant la tribu des A'châch, donnèrent le branle au mouvement d'arabisation des tribus berbères.

C'est à partir du commencement du huitième siècle que les tribus hilaliennes de la Tamesna avaient commencé à remonter vers le Nord et à s'établir dans les plaines du Habt et de l'Azghar, en remplacement des Riyâh dispersés et presque complètement détruits par l'émir mérinide Abou Thâbit Amr ben 'Abdallah en 707 H. (1307).

On est ainsi conduit à concevoir toute cette période comme présentant un premier stade de domination semi-indépendante des Arabes Djochem, dévoués au parti almohade. Il y a ensuite retour à la prédominance des Berbères Mediouna, puis un second stade de l'arabisation avec les Zoghha Çoubaïh amenés par les Mérinides pendant l'affaïssement progressif des Djochem.

L'évolution achève de se dessiner au commencement du quatorzième siècle. Mais, malgré la prépondérance politique des Arabes, la population arabisée de langue berbère conserve l'empreinte de son origine berbère.

Les Solaïm.
Les Ma'qil.
Les Qorra
et les Riyâh.

Les tribus hilaliennes ne sont pas les seules tribus arabes dont on trouve des descendants parmi les populations Châouïa : on y voit également des Solaïm, des Ma'qil, des Qorra et des Riyâh.

Le principal établissement de la tribu des Beni Solaïm était en Ifriqiya, où ils avaient une situation considérable sous les Hafsides ; ils semblaient ne s'être pas avancés davantage vers l'Ouest. Un groupe de cette tribu, les A'châch, se retrouve cependant parmi les Châouïa. On ne connaît pas l'époque exacte de l'arrivée au Maghreb El-Aqça des fractions de Solaïm qui s'y trouvent aujourd'hui. Peut-être s'étaient-elles jointes aux Hilaliens transportés en Tamesna au sixième siècle de l'Hégire par Ya'qoub El-Mançoûr l'Almohade, ou à ceux qu'amena l'émir mérinide Ya'qoub ben Abdelhaq. L'existence d'Arabes Solaïm dans la Tamesna est confirmée par Mohammed El-Qadiri dans le *Nachr El-Mathâni* (1).

Les Ma'qil, dont l'arrivée au Maghreb ne correspond pas à l'époque des grandes invasions arabes, sont également représentés dans les Châouïa. Ils étaient établis surtout dans le Sous, et au sud de Marrâkech (Douï Hassân, Che-

(1) Cf. *Archives marocaines*, vol. XXI, p. 206.

banat, etc.), et quelques-uns de leurs groupes sont remontés vers le Nord à une époque qu'il est impossible de préciser.

Les Arabes Ma'qil des Châouïa sont représentés aujourd'hui par les Ahlâf et les Oulâd Çabbâh des Mdhakra, et sans doute également par les Oulâd Ali. Un autre groupe d'Ahlâf se trouve dans le Nord-Est du Maroc, aux environs d'Oudjda.

Ces derniers, qui se trouvaient à Sidjilmasa au quatorzième siècle, remontèrent sur Oudjda à la même époque ; il est donc probable que c'est de là qu'une fraction d'entre eux fut transportée dans les Châouïa soit par les Saadiens, soit par les Filâla.

À côté des Djochem et des Zoghba, il faut placer les Qorra qui forment une sous-fraction des Mdhakra. D'après Mercier (1), l'origine des Qorra est indécise, mais ils étaient alliés aux Solaïm. Ils étaient établis à Barca sous le règne du Fatimite El-Hâkim. L'un d'eux, El-Oualid ben Hichâm, se disant prédestiné à la souveraineté, et suivi par des Mezata, des Zenata et des Louata, qu'entraînaient ses prédications émaillées de sentences qoraniques, il se proclama khalife en l'an 1005 de J.-C. Vainqueur d'abord des troupes d'El-Hâkim, vaincu ensuite, il fut emmené au Caire et mis à mort. Les Qorra s'avancèrent alors vers l'Ouest des Zoghba, des Riyâh et des Athbedj.

Les Riyâh, Hilaliens comme les Zoghba et les Djochem, mais d'une autre branche, avaient été établis, au sixième siècle de l'Hégire, dans le Habt et dans l'Azghar, par Ya'qoub El-Mançour. Restés fidèles à la dynastie Almohade, ils furent décimés au commencement du huitième siècle, par le Mérinide Abou Thabit. On ne les retrouve plus sur leur ancien territoire que dans quelques villages, mais chez les Châouïa ils forment encore une assez importante sous-fraction des Beni Djâber, fraction des Oulâd Hariz.

(1) *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. II, p. 10.

On voit enfin chez les Châouïa quelques descendants des Khlot, restés là, sans doute, au moment de l'émigration de la tribu vers le Nord, où elle s'établit dans la vallée du Lekkoûs.

Au quatorzième siècle de notre ère, Léon l'Africain, qui visita la région, constate que les Arabes ont à peu près complètement disparu. D'après lui, la nouvelle population berbère comprenait 200.000 tentes et possédait 60.000 chevaux, chiffres que l'actualité montre bien exagérés.

A partir de cette époque l'arabisation se poursuit, en même temps que la constitution ethnique des Châouïa, par l'action concordante des gouverneurs Çoubaïh ou des Zenata et des Houâra Mérinides.

Au moment où l'Imamat des Chérifs se substitue à l'anarchie des Sultanats mérinides, au début du seizième siècle, la transformation est accomplie : les Berbères et les Arabes de la Tamesna sont devenus les Châouïa.

IV

L'ÉPOQUE MÉRINIDE

L'histoire est à peu près silencieuse sur le pays de Tamesna ou des Châouïa pendant les huitième, neuvième et dixième siècles de l'Hégire (quatorzième, quinzième et seizième de l'ère grégorienne). Cette période correspond au règne de la dynastie mérinide et au commencement de celle des Saadiens.

Les éléments arabes implantés dans la Tamesna ne comprenaient, en majeure partie, que des gens de rapine et des brigands dont la principale occupation était de couper les routes et de piller les tribus voisines. Ils furent sévèrement châtiés en 1308 par le sultan mérinide Abou Thabit. Traversant la Tamesna au cours d'un voyage de Marrâkech à Rabat, celui-ci fit appeler les chefs des Arabes Djochem (Khlot, 'Acem, Beni Djâber) et les emmena à Anfa : soixante furent jetés en prison et trente crucifiés (1).

Cette période des Mérinides correspond à une décadence générale de la littérature arabe à laquelle les auteurs modernes ont donné le nom de *Zamân El-Khafdha* et qui s'étend

(1) Cf. ROUDH EL-QARTÏS, *op. cit.*, p. 552 : *Histoire des Berbères* d'IBN KHALDOÛN, *op. cit.*, t. IV, pp. 175-176.

du septième siècle au douzième (treizième au dix-huitième de J.-C.). Une première période, le *Zamân En-Naqdha* (ou encore *Zamân El-Yaqdha*) embrasserait les siècles précédents et serait l'âge d'or de la littérature : elle n'aurait produit que des auteurs originaux. Dans la seconde, au contraire, les auteurs n'auraient fait qu'étudier ou commenter leurs prédécesseurs sans rechercher l'originalité.

Il semble qu'il faille chercher en des causes plus fondées la raison du silence de l'histoire sur l'époque, ou du moins sur la région qui nous occupe.

Les quatorzième, quinzième et seizième siècles ont vu se produire des événements d'une portée considérable. Après une série de guerres ininterrompues, l'Empire, le *Moultk* du Maroc avait étendu ses frontières : au Nord jusqu'aux Pyrénées ; à l'Est, jusqu'au delà de la Tripolitaine. Dans cette vaste étendue de terres, le pays des Châouïa n'était qu'un point ; il ne pouvait retenir spécialement l'attention des historiens ; leur histoire ne se sépare pas de l'histoire générale du pays. On peut dire néanmoins que, comme toutes les tribus du Maroc, les Châouïa participèrent au double mouvement qui, sans discontinuer, jette les Berbères et les Arabes en Espagne contre la chrétienté, et, en Afrique, contre les souverains de Tlemcen et de Tunis. La guerre sainte au Nord, les guerres dynastiques à l'Est, reléguèrent au dernier plan la vie intérieure du milieu marocain. Les levées de contingents étaient incessantes. Guich des Mérinides, les Arabes Châouïa y prirent constamment part.

En 1291 les armées marocaines débarquent en Espagne ; de 1299 à 1307 elles font le siège de Tlemcen, capitale des 'Abd El-Ouadites ; en 1327 un nouveau débarquement a lieu dans la péninsule ; en 1331, 1340 et 1359, on voit des envois continuels de renforts ; en 1338, c'est le siège et la prise de Tlemcen ; en 1347-1348 le Mérinide Aboul-Hasan conduit du Maroc jusqu'en Tunisie une grande expédition

qui aboutit au désastre de Qairouan; en 1358 la lutte reprend entre les Mérinides et les 'Abd El-Ouadites, et, de même, quelques années plus tard, entre 1370 et 1384; en 1350 et 1351 a lieu une nouvelle expédition à Tunis. Enfin une rupture entre le roi de Grenade et le sultan de Fès occasionne en 1370 et 1384 d'autres guerres civiles au Maroc même, où le roi de Grenade suscite des prétendants contre les Mérinides.

Malgré l'obscurité que cette succession de guerres étend sur l'histoire intérieure des Châouïa, on retrouve les traces des Arabes Djochem en 1351, au moment où de retour de Qairouan, le sultan mérinide Aboul-Hasan arrive à Sidjil-masa. Il était accompagné d'Arabes Soueid, apparentés avec les Zoghba de la Tamesna et, avec eux, met le siège devant Marrâkech. Les Arabes Djochem sont les premiers à lui promettre leur concours pour l'aider à remonter sur son trône perdu. Aboul-Hasan est battu, et contraint d'abdiquer en faveur de son fils Abou Inân, mais il obtient l'amnistie pour ses partisans.

Quarante ans plus tard le Maroc tombe en pleine anarchie; de 1394 à 1458 il use toutes ses forces en luttes intestines et se fractionne en trois: Fès, Marrâkech et Sidjil-masa. Il serait intéressant de savoir le parti qu'embrassèrent les Châouïa, mais le manque complet de renseignements interdit les hypothèses.

La fin du quinzième siècle voit, avec la chute de Grenade en 1492, l'écroulement du royaume musulman d'Espagne.

Au commencement du seizième siècle, en 1502, les derniers Musulmans qui avaient pu se maintenir dans ce pays doivent l'abandonner; leur exode avait été précédé de celui des Juifs, qui, chassés par l'Inquisition, vinrent en 1493 s'établir en partie dans les villes côtières du Maroc.

A la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle il n'y a plus, au Maghreb, aucune unité dans l'autorité.

On n'y retrouve ni Almoravides, ni Almohades, ni Mérinides, ni Abd El Ouadites, ni Hafsides. Les Chrétiens viennent d'apparaître au milieu de l'anarchie générale, les Portugais s'emparent des ports du Maroc et se montrent sur le littoral de la Tamesna comme sur le reste de la côte, pendant que les Espagnols débarquent à Mellila (1496-97), à Mers El Kebir (1506) et à Oran (1509) (1).

Les Portugais. Il n'est pas possible de se rendre compte de la situation des Châouïa pendant l'occupation portugaise.

Les Portugais ne semblent pas avoir réussi à pénétrer très avant dans la Tamesna, ni sur le territoire des Doukâla et des Abda : ils manquaient vraisemblablement de cavalerie et ne pouvaient s'aventurer dans la plaine. Anfa (Casablanca) est le seul point de la côte où ils aient pu débarquer.

La future capitale européenne n'était alors qu'un douar des Châouïa, établi au bord de la mer. C'était un repaire de pirates qui envoyaient leurs bâtiments jusqu'à l'embouchure du Tage. En 1468, l'infant Fernand de Portugal arriva devant le rade avec 50 navires et près de 10.000 hommes et s'empara d'Anfa. Les Portugais ne devaient la garder que peu de temps. Devant les attaques continuelles des populations de l'intérieur, ils abandonnèrent la position après l'avoir complètement détruite et reprirent la mer.

En 1487, les Portugais opérèrent un autre débarquement sur la côte des Châouïa, non loin d'Anfa. Après des engagements très vifs ils se rembarquèrent en emportant un butin considérable. Chénier, qui rapporte cet événement ajoute que « le roi maure fit remercier celui du Portugal de l'armement qu'il avait fait et de la leçon qu'il avait

(1) Toute cette partie relative aux Mérinides a été tirée en majeure partie de *l'Histoire de l'Afrique Septentrionale* de MERCIER et de *l'Histoire des Berberes* d'IBN KHALDOÛN.

donnée aux Châouïa qu'il ne pouvait maintenir lui-même dans sa subordination ».

D'après l'*Istiçâd* (1) les Portugais revinrent une troisième fois à Anfa vers 1514; ils reconstruisirent entièrement la ville et l'occupèrent jusqu'aux environs de 1741 (H. 1141), sous le règne de Moulay 'Abdallah ben Ismaïl.

La ville n'a certainement pas été reprise de force par les Musulmans. On peut supposer qu'elle fut détruite en 1755 par le tremblement de terre qui dévasta Lisbonne, et que ses habitants durent l'abandonner.

Quant au territoire même des Châouïa, il semble n'avoir pas été compris dans le partage du Maroc de 940 (1534) entre le dernier mérinide Ahmed ben Mohammed et les deux fils d'El-Qâïm bi-Amr Allah Es-Sa'di, Ahmed El-Aaradj, et Mohammed Ech Cheikh.

D'après ce partage, les Saadiens restaient maîtres du pays du Tadla au Sous et les Mérinides de ceux du Tadla au Maghrib El-Ouâsit. Cet arrangement ne mentionne pas la Tamesna, ni les Châouïa qui se trouvent au nord-ouest du Tadla. Cette région était-elle considérée comme indépendante, ou comme faisant partie du territoire de guerre (*Bilâd El-Harb*), ou comme territoire de guerre sainte (*Bilâd El-Djihâd*)? On ne saurait le préciser.

Il semble bien que si les Portugais n'ont pas occupé effectivement les Châouïa, ils ont essayé d'y entretenir des relations et d'y nouer des intrigues avec quelques Cheikhs, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante, extraite des *Textos em Aljamia Portuguesa*, publiée par M. David Lopes.

(1) Tome II, page 159.

ظُرَيْدُ دَكْرَطَ دُو شَاكِي دِ يَشْوِي يَحْيَا بِن
بَلِسْبَاعَ أَيْلَزِي نُوْشِ شِنُوْر

نُم دِ دِءَوْشِ مَجْلَكْرُ دِ بَعِ أَلُوْبُوْرشِ أَوْ شُو دِءَوْشِ كُرْطَا
بُشِ مِي أَلْطَرِي دِ بُرْتَعَالِ دِ شَاكِي يَحْيَا بِن بِلِصَحِّ شِرْمَدْرُ
دِ بُشِ الظُّيْرُ إِيكِي بَسِ أَشْمِيْرُ كِيكُوْجِ كِيِي أَوْي دِ مَنُوْوِرُ
كَلِيْنَاوْ بَرِ إِيكِي كَمْبِرُ أَفْشِ شِرْفِسِ بِي أَلْوَقِ كِتْمُوْشِ
دِلَزِي دِ بَاشِ كِيِي أَشِي شِنُوْر بُشِ بِي أَشِيْرُ كِيِيوَا
دِيْبِ أَلْعُوْشِ بَاعْشِ بَلِكِ بَاسِ بُشِ الظُّيْرُ كِمْبَسِ مَرْسِ
شِنْتِ أَسْشِ دِ بَرَاطَا، أَلْوَجِ مَرْلُوْطْشِ دِلْعَرَا يَتْرَشِ
دُوْجِ مَرْلُوْطْشِ دِ وِلُوْدُ أَشِي إَشْتِ شِمُوْر بُشِ أِبْرُوْبُرُ
مَنْدَرُ مَبِ بَرِ يَسَبِّ أَدِبِ أَيْوِيكُ شِرْمَدْرُ دِ بُشِ الظُّيْرُ
إِنْظَا أِبْنِ كَمَنْدَرُ دِ يَنْشُوِي

Nome de Deus misericordioso, e louvoreus ao seu Deus.

Carta a vos mui alto rei de Portugal, do Xequê Jahia ben Bulisbé servidor de vossa alteza, e que faço a saber que a causa que ahí houve de me não vir com o capitão, pera o que cumpre a vosso serviço, foi a nova que temos delrei de Fez que vem; assim senhor vos faço a saber que eu devo algumas pagas, polo que peço a vossa alteza que me faça mercê cento onças de prata, e duas marlotas de grã, e outras duas marlotas de veludo, assim isto senhor vos aprover mandar-mas por Juçafe Adibe, e eu fico senhor de vossa alteza em tudo em que mandar da Enxovia.

Au nom de Dieu miséricordieux et louanges à son Dieu. Lettre à vous, très haut roi de Portugal de la part du cheikh Yahya

ben Bulisbé, serviteur de Votre Altesse, et je lui fais savoir que la raison qui fait que je ne viens pas avec le capitaine, quoique je sois toujours à votre service, est la nouvelle de l'arrivée du roi de Fès.

De plus, Seigneur, je vous fais savoir que je dois quelques paiements, en conséquence, je prie Votre Altesse de daigner m'accorder cent onces d'argent et deux manteaux d'écarlate et deux autres de velours de soie et qu'il vous plaise de m'envoyer (ce qui précède) par Iousef Adibe, et je reste Seigneur de Votre Altesse, (le serviteur) en tout ce qu'il lui plaira d'ordonner en Châouïa (1).

..

Cette lettre n'est malheureusement pas datée, mais elle suffit pour établir que les Sultans de Fès avaient conservé une certaine autorité en Châouïa; en effet, le cheikh Yahya ben *Bulisbé* veut bien entretenir des relations avec le roi de Portugal et même se faire faire par lui des cadeaux, mais il n'accompagne pas le capitaine portugais, qui était allé le chercher, « par crainte du roi de Fès qui doit venir ».

On voit également, plus tard, le Sultan saadien Abou Merouân 'Abd El-Malek, fils du Sultan Mohamed Ech-Cheikh, occuper la Tamesna avant la bataille de l'Oued El Makhazin, en 986 (1578) et y réunir des moudjahids contre son neveu Moulay M'hammed ben Abdallah qui avait demandé le secours des Portugais contre lui : mais ces événements se rapportent à la période de la dynastie saadienne, qui sera examinée plus loin.

(1) *Textos de Aljama Portuguesa*. — Documentos para a Historia de Dominio Português em Safim, extrahidos dos originaes de Torre do Tombo, por DAVID LOPES S.S.G.L. Lisboa Nacional, 1897, pp. 48-49. Trad. L. BOUVIER.

**Le
Djazoulisme.**

La mainmise des chrétiens sur une partie du sol musulman fut à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, le signal d'un mouvement religieux formidable ; les Mérinides, qui n'avaient pas su garder l'Espagne et avaient laissé s'effriter l'empire du Maghreb, tombèrent devant la poussée des marabouts prêchant la guerre sainte : les dynasties berbères firent place aux dynasties chérifiennes. Ce grand mouvement eut pour promoteur dans le Maroc occidental, le « Cheikh », le « Chérif Semlali », l'« Imam » Sidi Abou 'Abdallah Mohammed ben Slimân El-Djazouï, d'où la dénomination générale de Djazoulisme.

Cette poussée, qui avait eu son point de départ au Soûs, et s'était développée à Marrâkech, associa l'apostolat militant de ben Slimân El-Djazouï aux ambitions des Saadiens. Son but était de chasser les chrétiens du Maroc. Il semble cependant qu'au début du seizième siècle, elle se soit arrêtée sur les bords de l'Oumm Er-Rebi'.

Les Portugais occupaient une partie du Soûs et les ports de Mazagan, d'Azemmour, etc. On a vu plus haut qu'ils ne se maintenaient qu'avec peine et par intermittence à Anfa.

Tirillés entre deux partis, les Beni Ouattàs (Mérinides) au nord et les Saadiens au sud, les Châouïa ne se déclarèrent ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre. Comme d'autre part ils n'avaient pas à défendre leur territoire contre les chrétiens ils se contentèrent de garder l'expectative, prêts à reconnaître la dynastie nouvelle qui grandissait rapidement.

Les Djazoulites de Marrâkech et du Soûs donnèrent en masse contre les Portugais d'Azemmour en 1513. La *Daouhat En-Nâchir* mentionne des personnages religieux qui prirent part à cette affaire. On n'y voit pas de Châouïa (1).

Nul doute cependant sur l'extension du Djazoulisme chez les Châouïa. Elle fut d'autant plus facile que les Djazoulites avaient pris la suite des affaires, des *Regraga*, de Chichaoua dans la région de Mogador, et que les *Regraga* avaient déjà pied eux-mêmes parmi les Châouïa. Personnages un peu légendaires, et probablement simples Moudjahids berbères, sanctifiés et pourvus d'un pouvoir miraculeux aux yeux de la foule, ils occupaient avec les Chorfa de Tit des *Ribat* de guerre sainte, tout le long de la côte de Safi à Rabat; quand Ben Slimân El-Djazoûli se mit à la tête des prédicateurs de Djihad, ses adeptes remplacèrent les *Regraga* dans le mouvement de guerre sainte.

De même que plusieurs tombeaux et vestiges de *Ribat* rappellent le rôle local des *Regraga* chez les Châouïa, on vit bientôt les Cheikhs djazoulites prendre une grande autorité dans ces tribus. En 1528 on signale la mort du cheikh djazoulite El-Ghazouani qui, commémoré de nos jours chez les Châouïa, par de nombreuses Qoubbas, était un adversaire redouté des Mérinides. Il avait contribué à l'avènement des Saadiens à l'imamat de Fès. On cite parmi ses disciples,

(1) Cf. *Nozhat El-Iladi*, page 189, traduction O. HODAS. — Cf. La biographie de Abd Allah ben Sasi et celle de Abd Allah El Kouch dans la *Daouhat An Nâchir* de Ibn Askar : ARCHIVES MAROCAINES, vol. XIX, p. 189. Ne pas confondre Abdallah El-Kouch, avec Rahhal El-Kouch (cf. *ibid.*, p. 174).

Aboul-Hasan Ali ben 'Othmân Ech-Châoui, tué en *Djihâd* devant Azilâ en 1533, et surtout le fameux Moudjâhid Moulay Boucheta El-Khammâr des Fichtala (1), Châoui, lui aussi, et l'un des plus populaires parmi les saints des Châouïa. Les Djazoulites Châouïa n'eurent cependant pas l'occasion de déployer chez eux leur zèle pour la guerre sainte, parce que la conquête portugaise n'y avait pas pénétré. Leur activité extérieure n'en est que plus remarquable ; elle donne l'impression que les tribus Châouïa furent, au seizième siècle, une pépinière de Moudjâhids. On a vu déjà que le sultan 'Abd El-Malek s'était rendu en Tamesna pour y réunir des combattants contre le roi Sébastien de Portugal.

Deux grandes familles de Moudjâhids djazoulites du Gharb, les Oûlâd El-Miçbâh et les Mâachat, vinrent à la même époque des pays Châouïa. Un membre des Oulâd El-Miçbâh joua un rôle en vue dans les luttes entre Mérinides et Saadiens. D'autres Cheikhs Djazoulites, de Fès et des Djebala, morts vers la fin du siècle, viennent également de la Tamesna. Mais le plus important de tous, au point de vue local, est le patron des Oulâd Sidi ben Dâoud de la région de Settât : Abou 'Abdallah ben Dâoud Ech-Châoui, « auteur d'une foule de prodiges et de plusieurs miracles célèbres ». Son tombeau se trouve à la vérité dans le Tadla, mais la tribu ou fraction de tribu qui porte son nom, appartient aux Châouïa.

Les Zaouïas, les Hôrms, les Qoubbas des saints Djazoulites et de toutes les filiales du Djazoulisme, se multiplient pendant ce siècle, à la fin duquel on peut considérer la renaissance religieuse comme accomplie. Le mouvement politique qui en découlait commence à faire place à l'histoire administrative avec les Saadiens.

(1) Son vrai nom était Mohammed ben Moûsa Ech-Châoui. Il est enterré à Amergo chez les Fichtala, où son tombeau si connu est l'objet d'importants pèlerinages.

LES DYNASTIES CHÉRIFIENNES

Une des premières mesures décrétées par Mohammed Ech-Cheikh Es-Sa'di, fut la destruction de ces mêmes zaouïas dont l'influence avait amené sa famille au pouvoir. Les Saadiens voulaient bien profiter du mouvement de renaissance religieuse qui, devant l'invasion portugaise, avait renversé les Mérinides à leur profit, mais ils se refusaient à partager l'autorité avec les zaouïas que ce mouvement avait multipliées.

Les Saadiens.

C'est au commencement du seizième siècle que le chérif saadien Abou 'Abdallah El-Qâim bi-Amr Allah, fut proclamé dans le Souûs; mais ce n'est qu'en 1534 que la souveraineté des Saadiens fut réellement reconnue lors du partage du Maroc entre eux et les Mérinides. On a vu dans le chapitre relatif à la domination portugaise, que dans ce partage les Mérinides avaient reçu toute la région s'étendant du Tadla au Maghrib El-Ouâsit, avec la ville de Fès et les Saadiens, le pays depuis le Tadla jusqu'au Sous, avec Marrâkech. Les pays des Châouïa, qui se trouve au nord-ouest du Tadla, n'est pas compris dans cette répartition; on ne peut donc pas savoir si à ce moment il faisait partie de la région gouvernée par les Saadiens.

Ce partage de 1534 fut d'ailleurs éphémère ; la puissance des Mérinides était arrivée à son terme et en 1549, le Saadien Mohammed Ech-Cheikh entraît une première fois à Fès ; chassé de cette ville par Abou Hassoûn El-Ouattâsi, en 1554, il y rentrait la même année.

Il semble que le plus grand effort de Mohammed Ech-Cheikh, après avoir établi son pouvoir à Fès, ait été dirigé sur l'Est, pour lutter contre les tentatives d'envahissement des Turcs, et qu'il ne se soit pas occupé beaucoup de la région de l'Ouest.

Son successeur, le Sultan 'Abdallah El-Ghâlib Billah, eut la même préoccupation. C'est sous son règne, en 1558, que les Turcs qui s'étaient emparés de Badis, dans les Ghomara du Rif, marchèrent sur Fès, commandés par El-Hoseïn, fils de Kheïr Ed-Dîn. Moulay Abdallah les battit sur l'Oued El-Leben, à peu de distance de Fès. Quoi qu'il en soit, lorsque Mohammed ben 'Abdallah appela à son aide le roi Sébastien de Portugal contre son oncle 'Abd El-Malek qui, changeant la direction de la politique de son frère, s'était appuyé sur les Turcs pour conquérir le pouvoir, le pays des Châouïa était certainement soumis à l'autorité des Saadiens.

En effet, 'Abd El-Malek se rendit lui-même dans la région et y réunit des combattants pour faire la guerre sainte contre les Portugais amenés par son neveu Mohammed. Les *Moudjâhids* des Châouïa prirent donc part à la fameuse bataille de l'Oued El-Makhazin en 1578.

Les successeurs d' 'Abd El-Malek ont certainement continué à exercer sur les Châouïa une autorité effective. C'est dans la Tamesna, qu'en 1584, Ahmed El-Mançoûr faisait prêter serment par ses cousins et par les hauts personnages, à son fils Mohammed Ech-Cheikh El-Mamoûn, celui qui en 1610 donna Larache à l'Espagne pour obtenir l'appui de Philippe III.

Plus tard, l'autorité des Saadiens paraît avoir été combattue et en partie remplacée chez les Châouïa par celle de

la grande zâouïa berbère de Dila. Cette zâouïa avait été fondée au dixième siècle de l'Hégire, sous le règne des Mérinides, par Abou Bekr Ed-Dilaï, qui appartenait à l'élément berbère des Çinhâdja. Quoique l'on n'ait aucune certitude sur l'endroit de son emplacement, certaines indications permettent de croire qu'elle se trouvait dans la tribu berbère des Aït Ishaq, entre les Zaiyân et le Tadla. Simple centre religieux dans les commencements, la Zâouïa de Dila acquit progressivement une véritable importance politique et son influence s'étendit bien au delà des montagnes de l'Atlas. Avec le petit-fils de son fondateur, Mohammed El-Hadj ben Mohammed ben Abou Bekr, le territoire dépendant de la Zâouïa de Dila constituait un véritable royaume, comprenant au nord, Fès, El-Qçar, Tétouan ; à l'ouest la Tamesna, et s'étendant jusqu'à la Moulouïa à l'est, en s'avancant au sud-est vers la région de Sidjlamassa.

Le souvenir de la domination de la Zâouïa de Dila sur la Tamesna, se retrouve dans l'ethnique *El-Masnaoui* porté par plusieurs descendants de Mohammed El-Hâdj.

Les derniers sultans Saadiens eurent à lutter contre de nombreux prétendants et ces luttes rendirent forcément leur pouvoir assez précaire.

De 1610 à 1613, Zidân, fils d'Ahmed El-Mançour, dut combattre Ahmed Abou Mahalli, qui, après avoir soulevé le Soûs et être entré à Sidjlamassa, s'était emparé de Marrâkech où il fut tué par le Cheikh Yahya ben 'Abdallah El-Hihi, que Zidân avait appelé à son secours.

Les gens de la Zâouïa de Dila se soulevèrent ensuite contre Mohammed Ech-Cheikh El-Açghar ben Zidân. « Sous le règne de ce prince, dit El-'Oufrani, la puissance des Dilâïtes fit de grands progrès, et leur influence se répandit dans tout le Maghrib (1). »

En 1637, Mohammed Ech-Cheikh leur écrivait pour leur

(1) *Nozhat El-Hadi*. Trad. Houdas, p. 408.

reprocher d'avoir violé le serment de fidélité qu'ils avaient fait à son frère le Sultan El-Ouâlid : « Vous vous êtes laissés gorger de tributs d'or et d'argent, leur dit-il, vous vous êtes laissés enivrer par les faveurs des femmes des Châouïa, qu'elles fussent rouges comme le vin ou blanches comme l'argent pur (1)... »

Les Dilaïtes eux-mêmes n'exerçaient pas paisiblement leur autorité sur le territoire des Châouïa.

Le fameux Moudjâhid Mohammed El-Ayâchi El-Malki, allié d'abord avec les Dilaïtes, entra en conflit avec eux relativement aux Andalous de Salé, qu'il voulait punir de leur trahison et qui avaient demandé l'appui de la zâouïa. Il avait été proclamé Émir de Djihad et dominait depuis Azemmour jusqu'à Salé, sur la Tamesna et sur toutes les tribus arabes du Gharb (2).

Lorsque Mohammed El-Ayâchi, qui avait battu les gens de la Zâouïa de Dila dans une première rencontre, fut battu par eux à son tour, et assassiné par les Khlot à 'Aïn El-Qçab, en 1641, les territoires qu'il gouvernait, y compris la Tamesna, retombèrent momentanément sous l'autorité de la zâouïa.

Au milieu de ces conflits et de ces déchirements, la dynastie saadienne s'approchait de plus en plus de son déclin. Elle avait déjà dû abandonner Fès, puis établir à Marrâkech le siège de sa faible autorité.

Pendant ce temps, Mohammed El-Hâdj Ed-Dilaï régnait effectivement à Fès. Les Chorfa de Sidjlamasa qui depuis plusieurs années étaient en lutte contre les Dilaïtes, grandissaient chaque jour.

En 1649, Moulay M'hammed ben Ech-Chérif El-Filâli entra à Fès, mais il en était chassé la même année par Mohammed El-Hâdj Ed-Dilaï.

1) *Nozhat El-Hadi*. Op. cit., p. 412.

2) *Nozhat El-Hadi*. Op. cit., p. 448.

Les Saadiens n'existaient plus. Mohammed Ech-Cheikh El-Açghar était mort en 1654; son fils Ahmed El-'Abbàs lui succéda, mais il fut assassiné en 1658 par les Chebanat (Arabes Ma'qil), qui proclamèrent un des leurs, 'Abd El-Kerîm ben Abou Bekr, dit Kroum El-Hâdj. Celui-ci mourut en 1668 et fut remplacé par son fils Abou Bekr.

Moulay M'hammed ayant été tué dans un combat contre son frère Moulay Er-Rechîd, celui-ci s'empara à son tour de Fès en 1666, détruisit la Zâouïa de Dila en 1668, puis marcha sur Marrâkech où régnait Abou Bekr, fils de Kroum El-Hâdj Ech-Chebâni.

En arrivant à Marrâkech, peu de temps après, Moulay Er-Rechid fit tuer Abou Bekr Ech-Chebani avec un grand nombre de ses parents, et réduisit tous les Chebanat à l'obéissance.

Établie à la fois à Fès et à Marrâkech, la dynastie des Filâla était fondée.

Malgré quelques révoltes, on peut dire que la région des Châouïa a été constamment soumise à cette dynastie. C'est d'ailleurs de cette époque que date la formation administrative du Maroc actuel, qui s'est accomplie progressivement et non sans difficultés, en plus de deux siècles, de Moulay Ismaïl à Moulay El-Hasan.

Les Filâla.

En 1079 (1668), le Sultan Moulay Er-Rechid El-Filâli entreprit une première campagne contre les Châouïa et fit contre eux une seconde expédition l'année suivante.

Moulay Ismaïl envoya également plusieurs expéditions contre cette province qui était constamment en révolte. Lorsqu'en 1089, il forma la garde noire, connue sous le nom de *Bouâkhar*, il obligea les tribus de la Tamesna à lui amener les *'Abîds* du Makhzen qui se trouvaient chez elles.

Les gens de la Tamesna envoyèrent tous les esclaves qu'ils purent découvrir, en achetèrent d'autres, les équipèrent et leur fournirent des chevaux. Ces esclaves formèrent un

corps de 2.000 Abids établis par Moulay Ismaïl à la Zâouïa de Dila.

C'est Moulay Ismaïl qui construisit la Qaçba de Settât. D'après certains renseignements recueillis dans le pays, la division des Châouïa en Oulâd Bou Rezq, Oulâd Bou 'Atiya et Chehaouna, daterait de son règne. Au point de vue de l'impôt, les Oulâd Bou Rezq comptaient pour la moitié, les deux autres fractions chacune pour un quart. — D'autres prétendent que cette classification date de Moulay Sliman.

En 1716, Moulay 'Abdallah établit à Rabat le gouvernement des Beni Ahsen et des Châouïa, et le confia à son fils Moulay Ahmed, qui s'installa dans la qaçba de cette ville.

Cependant les routes des Châouïa étaient toujours infestées de brigands qui pillaient les caravanes. Aussi en 1170 (1757), le Sultan Sidi Mohammed résolut-il de les châtier. Il organisa contre les tribus de la Tamesna une importante expédition qui dévasta la région, tua beaucoup de monde et revint à Marrâkech avec un grand nombre de prisonniers chargés de chaînes. Ce châtiment n'empêcha pas les actes de brigandage de se reproduire; Sidi Mohammed revint donc dans la Tamesna en 1175, et livra le pays au pillage. Il tua un certain nombre d'habitants et fit beaucoup de prisonniers.

L'année suivante vit la mort d'un personnage considérable, Abou 'Abdallah Mohammed ben Haddou Ed-Doukkâli. D'abord gouverneur du pays des Doukkâla, il l'avait été ensuite de la Tamesna et du Tadla. Cette même année, Sidi Mohammed razzia encore une tribu des Châouïa, la tribu des Ghedda. Parmi les qâïds qui se succédèrent alors au gouvernement de la région, il faut citer le qâïd Ould El-Mejjatiya qui, s'étant rendu indépendant sous le règne du Sultan Moulay 'Abdallah, fut poursuivi et destitué par le Sultan Sidi Mohammed en 1180. En 1188, le qâïd Mohammed ben Ahmed El-Bouzirâri, gouverneur des tribus de Tamesna, du Tadla et des régions voisines, perdit le gou-

vernement de ces provinces et ne conserva que le commandement des Doukkâla.

Moulay Slimân donna en 1207, à son frère Moulay Et-Tayyeb, le commandement de 10.000 cavaliers qui devaient opérer dans les Châouïa, sous les ordres d'un certain nombre de qâïds du Guich. Lorsque Moulay Et-Tayyeb arriva, des rivalités éclatèrent entre les différents qâïds, chacun se croyant appelé à exercer le commandement. Le plus entreprenant de tous était le qâïd El-Ghanimi. Ancien qâïd de Moulay El-Yazîd, il avait su s'attirer également les faveurs de Moulay Slimân, qui en fit l'auxiliaire du Khalifa Moulay Et-Tayyeb. Mais les autres qâïds refusèrent de lui obéir et abandonnèrent à l'ennemi les tentes et les bagages. Le Khalifa se vit dans l'obligation de retourner à Fès pour renouveler son matériel de guerre.

Craignant d'être châtiées pour la défaite infligée à Moulay Et-Tayyeb, les tribus de la Tamesna firent tous leurs efforts pour se mettre en bons termes avec le Sultan, qui leur donna alors comme gouverneur son beau-frère Moulay 'Abd El-Malek ben Idrîs ben El-Montasir; celui-ci se révolta avec les chefs Châouïa dont il s'était entouré. Il dut prendre la fuite devant l'armée du Sultan, et, au commencement de 1210, Moulay Slimân entreprit une expédition contre ceux des Châouïa qui lui avaient donné refuge, c'est-à-dire les Oulâd Bou 'Atiya et les Oulâd Harîz. A son approche, les Châouïa tentèrent d'attaquer l'armée à l'improviste en se jetant sur le camp, qu'ils réussirent à déborder. Mais Moulay Slimân fit mettre son artillerie en batterie et les assaillants se dispersèrent après quelques coups de canons chargés de boulets ramés. Beaucoup restèrent sur le terrain, car il y eut plus de cinq cents têtes coupées. Obligés de s'enfuir jusqu'à l'embouchure du fleuve Oumm Er-Rebi', les Châouïa demandèrent l'aman, que le Sultan leur accorda. Quant à 'Abd El-Malek, il s'enfuit au Souûs auprès de ses oncles et y resta jusqu'au

**Fin du
XVIII^e siècle.**

moment où, sur les prières du frère du Sultan, Moulay 'Abd Es-Selâm ben Mohammed, et de sa sœur Lalla Safia, femme d'Abd El-Malek, Moulay Slimân lui pardonna. Il revint alors à Fès et le gouvernement des Châouïa échut à El-Ghâzi ben El-Madani avec lequel l'ordre se rétablit.

C'est sous le gouvernement de ce qâïd que la ville de Settat commença de prendre son véritable développement. La famille du qâïd El-Ghâzi ben El-Madani a conservé son importance même après sa mort, et le sultan Moulay 'Abd El-Harîd est fils d'El-Alia, petite-fille d'El-Ghazi, qui avait été épousée par Moulay El-Hasan.

XIX^e siècle.

En 1230 (1814), les tribus de la Tamesna avaient pour gouverneur le qâïd Griran El-Harizi. Elles se révoltèrent, prétendant qu'il voulait les tyranniser. Le qâïd fit alors appel à Moulay Slimân qui marcha une fois encore contre les rebelles. Il les fit attaquer par derrière, par les tribus voisines en les attaquant lui-même de front. Tout ce que possédaient les Châouïa fut pillé et le Sultan s'empara de beaucoup de femmes et d'enfants. Il y eut de plus une grande noyade de fuyards dans l'Oumm Er-Rebî' alors en crue.

En 1818, Griran accompagna Moulay Slimân dans une expédition contre les Zayân ; à la suite de la défaite du sultan par les Chleuh à Azouaraï, Griran se sauva dans le Tadla, à Boul-Djâ'd, où il fut assassiné.

Deux ponts remontent au règne de Moulay Slimân, ceux de l'Oued Hassar et de l'Oumm Er-Rebî'.

Avant de mourir, Moulay Slimân désigna pour lui succéder son neveu 'Abd Er-Rahman ben Hicham, de préférence à ses fils. Moulay 'Abd Er-Rahman se trouvait à Fès quand le sultan mourut à Marrâkech en 1822. Après avoir fait un premier voyage à Rabat, il partit pour Marrâkech, en repassant par Rabat, et traversa les Châouïa. Cette région était complètement soumise; le nouveau sultan s'y arrêta

cependant pour régler quelques affaires. Il fit, entre autres, exécuter El-Hâchemi ben 'Abbâs Ez-Ziyâni qui avait tué par ruse un qâïd des Châouïa, Abou Ishaq Ibrahim El-Ouraoui. Ayant invité celui-ci à chasser et s'étant trouvé seul avec lui à Taddârt près de Mediouna, le meurtrier l'avait tué d'un coup de fusil. Moulay 'Abd Er-Rahman fit couper la tête à El-Hâchemi à l'endroit même du meurtre.

Moulay 'Abd Er-Rahman qui résidait à Marrâkech en 1824, donna à son cousin le chérif Sidi Mohammed ben Et-Tayyeb ben Mohammed ben 'Abdallah, gouverneur de Fès, le commandement des tribus de la Tamesna et des Doukkâla. Sidi Mohammed était violent et dur. En arrivant dans la Tamesna, il infligea une terrible répression aux Oulâd Hariz, dont près de deux cents furent décapités, et détruisit la qaçba du qâïd Griran El-Harizi, Merdjana (1). C'est depuis cette époque que les Oulâd Ber-Rechîd, qui habitent la qaçba de Ber-Rechîd, sont de père en fils qâïds des Oulâd Hariz.

∴

Quoique actuellement les fractions des Hechtouka et des Chiadma fassent partie du gouvernement des Doukkâla, elles ont été rattachées aux Châouïa assez souvent pour qu'il soit intéressant de rappeler que ces deux fractions pillèrent, en 1828, la caravane des pèlerins de la Mecque. Il était alors d'usage au Maroc que les caravanes de pèlerins venant de toutes les régions de l'Empire allassent se concentrer à Fès, d'où le *rikâb* partait avec le cérémonial d'usage. C'est ainsi que les pèlerins venant du Soûs et des autres régions du Sud avaient été pillés et dévalisés en traversant les Chiadma et les Hechtouka. Le Sultan Moulay

(1) Les ruines de la qaçba de Merdjana existent encore, près de la ferme actuelle de la Jaçma, sur les terres d'une famille des Halalfa.

La qaçba de Ber-Rechîd a été construite après la destruction de la qaçba de Griran.

Abd Er-Rahman rencontra dans les Châouïa les débris de la caravane en se rendant à Marrâkech et les pèlerins se plaignirent à lui de l'attaque dont ils avaient été l'objet. Irrité de cette profanation, il marcha contre les fractions des Chiadma et des Hechtouka et leur fit subir à Ferqala, dans le gouvernement d'Azemmour, une répression si sanglante, que les fuyards se jetaient dans la mer pour échapper à la mort. Le Sultan fit couper la tête des survivants, et les soldats s'emparèrent des tentes et des troupeaux.

En 1832, les Oudaïa, révoltés contre Moulay 'Abd Er-Rahman, voulurent proclamer son cousin Sidi Mohammed ben Et-Tayyeb; mais toutes les tribus du Maghrib étaient prévenues contre le Chérif, depuis que, gouverneur de la Tamesna et des Doukkala, il en avait maltraité les habitants. Le mouvement des Oudaïa échoua et ils firent leur soumission au Sultan ainsi que Sidi Mohammed ben Et-Tayyeb lui-même. Moulay 'Abd Er-Rahman leur accorda l'aman.

Pendant le règne du Sultan Si Mohammed ben 'Abd Er-Rahman, Si Mohammed Ber-Rechîd, l'oncle du qâïd actuel des Oulâd Harîz, a commandé les Mzâb, les Mediouna, les Mdhakra, les Oulâd Ziyân et les Oulâd Harîz. Aucun autre événement saillant ne s'est passé chez les Châouïa pendant le règne de ce Sultan.

Son fils et successeur Moulay El-Hasan traversait les Châouïa en venant de Marrâkech en 1290 (1873), lorsqu'il apprit la nouvelle de la révolution qui avait éclaté à Fès; c'est là également qu'il fut informé de la révolte des gens d'Azemmour qui avaient tué le khalîfa de leur Pacha.

Trois ans plus tard, Moulay El-Hasan envoya de Casablanca une ambassade dans les différents pays d'Europe. Il incorpora dans son armée les contingents des tribus *naïba* de la Tamesna, puis, en repartant pour Rabat, razzia sur sa route la tribu des Ziyaïda.

En 1294, Moulay El-Hasan ayant décidé de se rendre à

Marrâkech, son oncle Moulay El-Amin ben 'Abd Er-Rahman fut chargé de réunir les contingents des tribus des Doukkala, de la Tamesna et du Gharb pour l'accompagner.

En 1299, le Sultan organisa une expédition au Souès, en grande partie à cause de l'insistance des Espagnols à se faire mettre en possession du port de Santa Cruz de Mar Pequeña. Cette cession était stipulée dans le traité conclu avec l'Espagne en 1261, mais personne ne savait où se trouvait Santa Cruz. Le Sultan résolut d'aller voir lui-même la région. Pour cette expédition, les tribus des Doukkala et des Châouïa eurent à transporter du blé, de l'orge et de la paille jusqu'aux ports de Mazagan et de Casablanca, d'où devaient embarquer les approvisionnements à destination de la côte du Souès.

En résumé, après leur soulèvement en faveur de Moulay Abd El-Malek à la fin du dix-huitième siècle et leur écrasement au commencement du dix-neuvième siècle par Sidi Mohammed ben Et-Tayyeb, les Châouïa ont été réduits à l'état de *Naïbas*. Ils étaient absolument soumis au Makhzen. C'est alors que beaucoup cherchèrent à échapper aux exactions de leurs gouverneurs en se mettant sous la protection des négociants européens de Casablanca.

Après l'avènement de Moulay 'Abd El-'Aziz, plusieurs tribus, notamment les Mzâb, se soulevèrent à nouveau, refusèrent les impôts et chassèrent leurs qâïds. Les qaçbas de Ben Ahmed, de Si Ech Cherqi, de Si Mohammed El-Fkek, de Si Ahmed Bou Azzouz, furent pillées et détruites. Une harka, conduite par le jeune Sultan en personne, ou plutôt par son Grand Vizir Si Ahmed ben Mousa, rentra du Tadla à Marrâkech en passant par les Châouïa, au printemps de 1898; les Mzâb furent « mangés » et tout rentra dans l'ordre.

Quand le Grand Vizir Si Ahmed fut mort, en 1900, Mou-

La Siba.

lay 'Abd El-Aziz se livra aux innovations si funestes à son autorité, qui finirent par lui coûter le trône. C'est ainsi que les anciens impôts coraniques furent supprimés, sans être remplacés aussitôt par des contributions nouvelles ; les tribus, ayant moins à se plaindre des exactions de leurs qâïds, restèrent calmes momentanément.

Mais en 1904, le trésor chérifien se trouvant complètement épuisé, le Makhzen finit par décider que les impôts nouveaux, dont la légalité venait d'être reconnue par le Corps diplomatique, seraient appliqués, et des *oumanâ* spéciaux allèrent dans les tribus pour y percevoir le *Tertib*.

La riposte des Châouïa ne se fit pas attendre. Ce fut le sac de Settat, puis celui de Dar Ber-Rechîd. Ce soulèvement leur fut d'autant plus facile que le commencement d'aisance créé par l'interruption dans la perception des impôts, leur avait permis de s'armer. Les actes de brigandage se multiplièrent et des bandes de *roïan* (1) parcoururent le pays, pillant qaçbas et gottas, razziant les troupeaux, vidant les silos, enlevant les caravanes, paralysant le trafic et répandant partout l'insécurité et la terreur. Le Makhzen, à bout de ressources, ne pouvant plus entretenir son armée, fut hors d'état de remédier à cette situation, et l'anarchie devint générale.

A la suite des troubles causés dans la région de Fès par Bou Amara, le Sultan fait appel à la fidélité de ses qâïds de la Châouïa qui lèvent une harka et se rendent près de lui. Mais les nombreux revers que les troupes du Sultan éprouvent dans cette campagne, décident les gens de la harka des Châouïa à désertir et à rentrer dans leurs tribus.

(1) On donne au Maroc le nom de *roïan* à cette partie de la population des campagnes qui correspond à peu près à nos *Jacques* d'autrefois. Le singulier est *raï*, père, berger, le pluriel régulier est *roual*; on dit couramment *roïan* pour désigner non pas des bergers, mais des jeunes gens pauvres, sans instruction, tels que le sont le plus souvent des bergers, de mauvais sujets n'ayant rien à perdre, qui ne demandent que le désordre et l'anarchie, pour pouvoir piller.

A ce moment Bou 'Azzaouï, marabout originaire des Mzâb, parti avec la harka, rentrait aussi en Châouïa. Il parcourut tout le pays, déclarant partout qu'il n'y avait plus de Sultan et prêchant la *Siba*. Les qâïds étant tous absents, les tribus se réunirent en Djouka comme pour se délivrer de l'oppression des agents du Makhzen. Tous les Châouïa avaient abandonné 'Abd El-'Aziz à la voix de Bou 'Azzaouï.

La *Siba* déclarée à son instigation, les chefs de fraction se mirent d'accord sur les points suivants :

- 1° Les tribus ne se battront pas entre elles;
- 2° Les qaçbas seront détruites et pillées;
- 3° Les gens riches seront rançonnés;
- 4° Chaque chef sera chargé de faire respecter l'ordre dans sa fraction.

Pendant la *Siba*, les assemblées des tribus en Djouka décidaient de la paix ou de la guerre. « Miad » est synonyme de Djouka, mais c'est ce terme qui s'emploie de préférence quand il s'agit de préparer des coups de main.

Bou 'Azzaouï organisa les *Djouka* des tribus et les partagea par groupes de dix à trente cavaliers, placés chacun sous les ordres d'un chef. Il était entendu que le jour où il y aurait une qaçba à détruire, tout le monde marcherait au pillage. Les chefs devaient rester en liaison constante avec Bou 'Azzaouï qui donnait les ordres. Après la razzia ils étaient chargés du partage.

Les deux qaçbas des Oulâd Bou-Ziri furent détruites les premières (automne 1320); celle des Oulâd Saïd au mois de janvier 1321, puis, trois jours après, celle de Settât. La qaçba de Ber-Rechîd resta debout jusqu'en 1322.

Les qaçbas détruites, les *Djouka* volaient la nuit, et dans la journée rançonnaient les voyageurs. Le pays n'offrant plus aucune sécurité, les gens paisibles se réfugièrent tous à l'extérieur du territoire, surtout à Azemmour et à Boul-Dja'd, auprès du Marabout de cette zâouïa.

Pendant ce temps 'El-Ayyâchi, qâïd des Oulâd Saïd, ren-

trait à Casablanca par Taza et Oran. Nommé qâid de Casablanca, il ne resta en fonction que trois mois et se rendit à Azemmour. Appelé par ses fidèles des Hamadat (Oulâd-'Arif), il rentra dans la qaçba des Oulâd Saïd dont il ne restait guère que les murs. Mais il fut expulsé de nouveau à la suite d'un violent combat, où les Oulâd Bou-Ziri et les G'dana se montrèrent les plus acharnés contre lui. Obligé de fuir, il se réfugia de nouveau à Azemmour.

Dès lors le pays se trouva livré aux bandes armées. Tout-puissant, Bou 'Azzaouï fait construire une qaçba, près de celle des Oulâd Saïd. Il nomme deux qâids, El-Arbi Ould El-Hadj Hafian pour les Oulâd Saïd et les Oulâd Arif, Hadj Mohamed ben Oreïb pour les Oulâd Abbou et les Hadami, et suggère aux tribus de faire confirmer cette nomination en envoyant des députations au Sultan. Mais dès que les qâids sont confirmés, les tribus refusent de leur obéir. Bou 'Azzaouï invite alors les qâids à donner un grand mousem à Souq El-Arba' pour fêter leur investiture. Il s'y rend lui-même et prêche la guerre sainte en excitant les gens à marcher sur Casablanca, peuplée, dit-il, d'infidèles.

Les tribus se rassemblent à Sidi Aïsa, à 10 kilomètres S. de Mediouna, et marchent en effet sur Casablanca; mais elles avaient été devancées par les Mediouna; le sac de la ville leur rapporta peu. Délogées de leur camp de Tedders, elles se joignirent à la harka de Moulay Hafid, en prenant part à tous les combats contre nous. Aussitôt les troupes françaises aux Oulâd Saïd, surtout après la défaite de Bou Nouala (15 mars 1908), les tribus demandèrent l'aman. D'abord fort craintives, elles campaient presque toutes dans les ravins à pic sur les bords de l'oued Oumm Er-Rebi', en se bornant à ramener quelques tentes sur leurs emplacements pour faire croire à leur rentrée. Quelques mois plus tard, la confiance leur étant revenue, elles reprirent leurs campements habituels (octobre 1908).

En 1906, la paix fut troublée, à Casablanca même, par le

passage de Mâ El-'Aïnîn et de ses fameux hommes bleus. En avril 1907, les tribus des environs de Casablanca menacèrent la ville et ne consentirent à se retirer qu'après avoir obtenu une rançon. Un Israélite, protégé portugais, fut assassiné. Le corps consulaire réclama la destitution du qâïd Bou Beker, gouverneur de la ville, et le *Lalande* vint mouiller en rade de Casablanca.

Grâce à la présence de ce croiseur et à l'arrivée d'une petite mehalla commandée par Moulay El-Amin, mais surtout grâce aux travaux agricoles qui occupaient alors les tribus, le calme se rétablit. Le 2 mai les travaux du port commençaient; le *Lalande* repartit. Rien ne permettait de prévoir l'explosion de fanatisme qui devait bientôt se produire.

PÉNÉTRATION EUROPÉENNE

**Avant
la conquête
française.**

Jusqu'au dix-neuvième siècle, les rapports des Européens avec les tribus Châouïa restent à peu près nuls. Ils se bornent à des relations momentanées entre les indigènes et les voyageurs qui visitèrent la région. Mais à mesure que le commerce européen se développait dans les ports du littoral, Casablanca et Fedala, les négociants qui possédaient des comptoirs dans ces villes entraient en affaires avec les indigènes de l'intérieur. Un intérêt réciproque les amena à demander pour leurs agents et leurs courtiers les avantages du régime de la protection. Ce régime dont les courtiers de commerce pouvaient seuls bénéficier, ne fut toléré que très tard à l'intérieur. En 1863, un négociant de Casablanca ne voulant pas renoncer à la protection d'un de ses censeux établi à la campagne, dut, sur l'ordre de son ministre, le faire résider en ville.

Les indigènes employés par les Européens dans les exploitations rurales, ne jouissaient pas du privilège de la protection. C'étaient de simples associés agricoles. Ni leur personne, ni leurs familles n'étaient protégées, mais les biens qui leur étaient confiés restaient sauvegardés, à l'abri des atteintes de l'État ou des particuliers marocains.

Le régime de l'association agricole, très développé chez les Châouïa, devint la base des rapports entre les Européens et les indigènes de l'intérieur. Un exemple suffit pour montrer le mécanisme de cette institution.

Un négociant européen faisant le commerce des laines, confie, à des indigènes de l'intérieur, la garde de ses troupeaux. Deux régimes de conditions sont en usage : 1° Un troupeau de cent moutons doit fournir chaque année cent toisons; les déchets de mortalité ne sont pas à la charge du propriétaire, mais il ne bénéficie de l'accroissement du troupeau que dans une proportion très restreinte, dix agneaux par an, par exemple : — 2° L'Européen *vend* à l'indigène la moitié des cent bêtes, payable en quatre ou cinq ans. A l'expiration du terme fixé, les deux associés se partagent le troupeau, tel qu'il subsiste, augmenté des naissances et diminué de la mortalité.

Il arrive souvent qu'avant l'époque de la tonte, l'associé agricole a besoin d'argent; le négociant européen lui fait des avances remboursables en toisons à livrer au moment de la tonte. Ces opérations ont donné lieu à bien des abus. On a vu souvent des indigènes vendre par anticipation à des Européens des toisons de moutons qui ne leur appartenaient pas. Il n'en subsiste pas moins que, grâce à la protection et à l'association agricole, des relations de plus en plus étroites s'étaient établies entre les commerçants européens de la côte et les indigènes des tribus Châouïa. Ce fut avant la conquête française, le point de départ de la pénétration européenne. Les transactions augmentèrent en nombre et en importance, à mesure que le port de Casablanca prenait plus d'extension.

La pénétration européenne ne se manifestait pas cependant par des entreprises à l'intérieur. L'insécurité et l'anarchie de cette région d'agriculture et d'élevage la rendirent inaccessible, jusqu'à la conquête française.

La conquête française.

Pendant les trois mois qui suivirent l'occupation de Casablanca les troupes débarquées restèrent sur la défensive. Des reconnaissances sortaient de temps en temps sans dépasser les environs de la ville.

L'inefficacité de ces promenades était évidente, et peu à peu des groupes de rebelles vinrent se réinstaller dans la banlieue, à la ferme Alvarez et à la ferme Atalaya, à une demi-heure de Casablanca.

Au mois d'octobre, le Chérif de Boul-Dja'd en Tadla, Sidi El-Hâdj Mohamimed ben Dâoud Ech-Cherqaouï, était bien venu à Casablanca faire sa soumission et offrir ses bons offices pour pacifier les régions environnantes. Mais d'autre part, les bandes des tribus dissidentes, augmentées des cavaliers Rehamna et Seraghna de la mehalla du fils de Moulay Er-Rechîd, opéraient de plus en plus près de Casablanca; le 18 octobre, un jeune Français, M. Kunzer, qui se promenait près de la ville, fut enlevé et massacré.

Une reconnaissance, commandée par le colonel du Fretay, alla jusqu'à Taddert. Elle provoqua un groupement général de toutes les mehallas ennemies, y compris celle du fils de Moulay Er-Rechîd qui s'était progressivement rapprochée de Casablanca. Le 19 octobre, vers midi, le détachement du colonel du Fretay était presque entouré par 5.000 cavaliers marocains. Il fallut, pour le dégager, l'arrivée du général Drude avec de l'artillerie. Les négociations avec le chérif de Boul-Dja'd, alors interrompues par les événements, reprirent, et le général Drude se servit de ce personnage pour inviter les bandes marocaines et la mehalla du fils de Moulay Er-Rechîd à se retirer, dans un délai de deux jours, sous peine d'être attaquées.

Les tribus s'éloignèrent, mais pour revenir peu après. De plus, le mouvement hafidiste s'accroissait dans les Châouïa et la défaite de la mehalla aziziste commandée par Mohammed ben Bouchta bel-Baghdadi, du 23 au 25 novembre, augmenta encore la confiance des Châouïa dans le Sultan de

Marràkech et en eux-mêmes. La mehalla de Mohammed ben Bouchta bel-Baghdadi avait été battue en effet par les gens des Châouïa de la tribu des Ziyaïda, qui, après l'avoir laissé pénétrer dans leur territoire, s'étaient retournés contre elle, lui tuant et lui blessant près de 400 hommes. Le cercle se resserrait de nouveau autour de Casablanca.

Une centaine de fantassins et d'artilleurs de Sidi Mohammed ben Er-Rechîd qui tenaient garnison à la Qaçbat Mediouna, contribuaient à l'insécurité en mettant toutes les régions voisines de Casablanca en coupe réglée. Vers la fin de décembre 1907, la situation était devenue intolérable. C'est à ce moment que le général Drude dut quitter le Maroc pour raisons de santé et fut remplacé par le général d'Amade.

Avant de quitter le Maroc, le général Drude s'était porté le 1^{er} janvier au matin sur Mediouna, avec 5.000 hommes. A midi la qaçba était prise. Les tribus n'avaient opposé qu'une faible résistance et s'étaient retirées vers Ber-Rechîd. Une partie de la colonne, un millier d'hommes environ, resta à Mediouna sous les ordres du commandant Servos. Le reste poursuivit l'ennemi jusqu'au marabout de Sidi Aïssa et ramena une forte razzia, prise sur les Oulâd Harîz. Le 4 janvier, un premier convoi de ravitaillement ouvrait les relations entre Casablanca et Mediouna.

Débarqué le 5, le général d'Amade prit aussitôt le commandant des troupes pendant que le général Drude s'embarquait le 6. Une nouvelle période d'offensive allait commencer. Elle débute les 10 et 11 janvier par l'envoi d'une colonne de 2.000 hommes pour occuper les qaçbas de Fedala et de Bouznika, situées respectivement à 22 et 52 kilomètres de Casablanca.

L'organisation de cette colonne, mise en route sur des ordres venus de Paris, retarda l'offensive du général d'Amade. De plus, les moyens de transports manquaient ou n'étaient pas appropriés à une campagne du genre de celle qui

allait commencer. Le corps d'occupation n'avait en effet à sa disposition que 65 arabas, 150 mulets de bât et un petit nombre de chameaux. Il fallut utiliser toutes les ressources. On employa les mulets haut le pied du service de santé, et l'artillerie de campagne passa au train tous ses chevaux disponibles. Des approvisionnements partaient sans interruption pour Ber-Rechid, en convois qui nécessitèrent 2.000 chameaux. Enfin, au mois de mars, le train des équipages se trouva en mesure d'assurer les transports dont dépendait le succès de la campagne.

**Moulay
Abd El-Hafid.**

Moulay 'Abd El-Hafid, qui avait quitté Marrâkech le 28 novembre et était campé sur l'Oued Tiçaout, avait été proclamé à Fès le 3 janvier 1908.

La situation générale des Châouïa était alors la suivante : sauf les Mediouna et les Oulâd Ziyân, toutes les tribus nous étaient encore hostiles et les soumissions antérieures se trouvaient remises en question. Le mouvement de Moulay 'Abd El-Hafid qui, en principe, ne devait pas être dirigé contre nous, mais contre Moulay 'Abd El-'Aziz, s'était, par la force des choses, tourné contre nous et confondu avec l'hostilité des tribus Châouïa. Si Moulay 'Abd El-Hafid cherchait encore à traiter avec nous, force lui était d'autre part, pour établir sa situation dans les tribus, de proclamer officiellement la guerre sainte contre nous. De son camp d'El-Qal'a en Seraghna, il envoya le 3 de Hidjdja 1325 (7 janvier 1908) à la tribu des Ourdigha, entre les Châouïa et le Tadla, une lettre qui se terminait ainsi : « Nous vous ordonnons *la guerre dans la voie de Dieu* (El-Djihâd fi sabil Allah) pour la plus grande gloire de son nom et nous vous prescrivons de venir avec tous vos cavaliers et vos tireurs dans la tribu des Châouïa, pour la satisfaction de Dieu (1). »

(1) *Revue du Monde Musulman*, t. VI, décembre 1908, p. 711.

Arrivé à Tiçouat, le Sultan de Marrâkech adressait plusieurs exemplaires d'une autre lettre aux qâïds des Guerouan, au Chérif de Boul-Dja'd, au gouverneur de Mekinès et aux qâïds des Aït Youssi. Dans cette lettre écrite le 9 Hidjdja 1325 (13 janvier 1908), Moulay 'Abd El-Hafid disait entre autre choses : « Nous vous ordonnons de venir rejoindre notre majesté chérifienne, avec notre serviteur dévoué le pacha, le qâïd El-Hâdj ben 'Aïsa ben Hammo (gouverneur de Mekinès, dans le pays des Châouïa, pour rencontrer l'ennemi infidèle *El-'adou, el-kâfir* — que Dieu l'anéantisse (1) ! »

D'autres lettres, envoyées également aux Châouïa, avaient contribué à maintenir l'agitation chez eux.

Enfin ces tribus recevaient de sérieux renforts : la mehalla de Moulay Hafid, commandée par son neveu Moulay Er-Rechîd et composée de 4 à 5.000 réguliers avec quelques canons Krüpp.

Il fallait marcher au plus tôt sur Ber-Rechîd, point stratégique important, et sur Settât où campait la mehalla haïdiste. Le 12 janvier le général d'Amade prit la route du Sud à la tête d'une forte colonne et campa le soir à 'Aïn-Djema, d'où la marche reprit le lendemain vers Ber-Rechîd. Une autre colonne, commandée par le général Brulard, se dirigeait en même temps sur cette qaçba, qui reçut garnison le 14 janvier. On apprit à ce moment que El-Hâdj Hammou, celui-là même qui avait fomenté les troubles de Casablanca, s'était réfugié dans sa propre qaçba, à quatre kilomètres ouest de Ber-Rechîd. Il fut cerné et capturé avec un autre agitateur des environs.

Le même jour, à 11 heures du soir, commença la marche sur Settât, où se trouvaient Moulay Er-Rechîd et les tribus rebelles. À l'aube, la colonne arrivait à Settât et l'action s'engagea aussitôt. Le régiment mixte du lieutenant-colonel

(1) Cf. *Revue du Monde Musulman*, t. V, juin 1908, p. 268.

Passard fut accueilli par un feu violent en arrivant sur le plateau. Nos troupes cependant réussirent à enlever la position à la baïonnette ; mais, en raison des instructions données par le Gouvernement, elles ne restèrent qu'une demi-heure à l'intérieur des murs et se replièrent sur Ber-Rechîd.

Tandis que ces événements se déroulaient à Settât, le général d'Amade, resté avec cinq compagnies à l'entrée de la vallée de l'oued Moûsa, reçut les notables Mzamza qui s'engagèrent à ne pas entraver sa marche. Mais, à peine en route, le détachement fut accueilli par une vive fusillade engagée par les gens de la tribu des Mdhakra. La petite colonne, qui se trouva un moment dans une situation assez critique, fut efficacement secourue par le détachement du colonel Passard, à son retour de Settât. L'artillerie fit de grands ravages parmi les Marocains, qui durent bientôt reculer, et le retour à Ber-Rechîd put se faire dans la nuit. Ces opérations nous avaient donné la tribu des Oulâd Hariz qui fit sa soumission.

Les Colonnes du Littoral et du Tirs.

Le surlendemain, 17 janvier, le général d'Amade était à Mediouna. Après avoir laissé six compagnies à Ber-Rechîd et une garnison à Mediouna, il retourna à Casablanca et divisa le reste de ses troupes en deux colonnes : la « Colonne du Littoral » sous ses ordres directs, et la « Colonne du Tirs » sous les ordres du colonel Boutegourd, avec base d'opérations à Ber-Rechîd. La Colonne du Littoral, partie de Bouznika, devait rejoindre la Colonne du Tirs venant de Mediouna dans les environs de l'oued El-Melah.

Le général d'Amade partit le 21 janvier pour Fedhala et Bouznika avec sa colonne forte de 1.100 hommes d'infanterie, deux escadrons, une batterie de campagne. La colonne arriva à Bouznika le 22 janvier, après avoir traversé à gué l'oued Neffîikh et, renforcée de quatre compagnies de tirailleurs de la garnison de Casablanca, elle traversa, le 23 janvier, le territoire des Ziyaïda qui nous étaient hostiles,

mais n'engagèrent point le combat. Après une halte au marabout de Sidi Ben Slimân, la colonne campa le soir à Ber-Rabah.

Le lendemain 24 janvier, la marche vers le Sud recommença. Pendant ce temps la Colonne du Tirs, partie la veille de Mediouna, s'était dirigée vers la vallée de l'oued El-Melah, près de son confluent avec l'oued Mkoum pour faire sa jonction avec la Colonne du Littoral. Celle-ci avait pris le contact de l'ennemi et lutta toute la matinée avec les Mdhakra, qui furent finalement repoussés.

Bien que la Colonne du Littoral n'avançât que péniblement dans un terrain accidenté, la jonction des deux colonnes se fit dans l'après-midi. Le combat livré par la Colonne du Tirs avait été acharné ; et quand nos troupes rentrèrent à Casablanca, le 26 janvier, elles étaient harassées de fatigue, ayant dû fournir un gros effort à travers les broussailles et les « terres noires ».

La résistance était concentrée plus particulièrement autour de Settat, au sud-ouest, et au nord-est, chez les Ziyaïda de la confédération des Chehaouna.

Les deux autres tribus de cette confédération, les Mediouna et les Oulâd Ziyân, avaient fait leur soumission définitive, ainsi que les Oulâd Harîz du groupement des Oulâd Bou 'Atiya. Les Mdhakra, et les Oulâd 'Ali du même groupement continuaient la lutte. Nous avons de plus contre nous tous les Oulâd Bou Rezzq, autour de Settat, c'est-à-dire les Mzamza, les Oulâd Saïd, les Oulâd Bou Ziri et les Oulâd Ben Daoud, et les Mzab, autour de Qaçbat ben Ahmed.

Le parti hafidiste trouvait à Settat et dans les tribus environnantes un appui facilité par la parenté de Moulay 'Abd El-Hafid avec une des familles les plus puissantes de Settat du côté de sa mère. Cette famille descend du qaïd El-Ghâzi bel-Madani qui, sous le règne de Moulay Sliman, était gouverneur, non seulement des Châouïa, mais de Rabat, des Chtouka et du Tadla. La mère de Moulay 'Abd El-

Harîd, 'Aliya Es-Settatya, était la petite-fille du qâïd El-Ghâzi. Cette parenté donnait au parti de Moulay 'Abd El-Hafîd une influence incontestable; mais, dans cette région des Châouïa, celle du qâïd actuel de Settat, 'Ali Ould El-Hâdj El-Ma'ti El-Mzamzi, dévoué à 'Abd El-Aziz, la contrebalançait.

La Zâouïa d'El-Mekki.

Le 2 février, une reconnaissance du colonel Boutegourd, partie la veille au soir de Ber-Rechîd, fut attaquée inopinément par des contingents de dissidents, appelés à la guerre sainte par le qâïd hafidiste Sektani, qui avait groupé autour de lui les débris de la mehalla de Moulay Er-Rechîd, des cavaliers des Beni Meskîn et des Rehamna. Le but de la reconnaissance était de s'emparer de la zâouïa d'El-Mekki située à quinze kilomètres de Ber-Rechîd. La zâouïa fut en effet occupée sans coup férir et on s'empara sans difficulté d'un troupeau de 2.000 têtes de bétail, qui s'y trouvait. Le colonel Boutegourd poussa alors jusqu'au Dâr Qsibat, à 10 kilomètres plus au sud, et bombarda ce village; puis il se replia vers la zâouïa d'El-Mekki. Mais, à peine avait-il commencé ce mouvement, qu'il se trouva enveloppé de tous côtés par des forces supérieures. Au cours du combat meurtrier qui suivit, le troupeau capturé retomba entre les mains des indigènes. Notre artillerie réussit néanmoins à occuper une position favorable; grâce à son action, la colonne put tenir jusqu'à l'arrivée du lieutenant-colonel Brulard, qui, averti de la situation, s'était immédiatement porté à son secours avec un bataillon de la légion et une batterie de 75. La colonne put alors se dégager et disperser les groupes hostiles.

Dans ce combat, l'un des plus meurtriers de la campagne, nous avons eu 11 tués et 41 blessés, au nombre desquels le lieutenant-colonel Passard. La colonne était de retour à Ber-Rechîd dans la soirée.

Dès que le général d'Amade apprit le combat d'El-Mekki,

il réorganisa la Colonne du Littoral et se porta le 3 février de Casablanca sur Ber-Rechîd avec 5.000 homn.es. Après avoir campé le 4 février à El-Hâdj Hammou, cette force importante rejoignit dès le lendemain celle du colonel Boutegourd et, ainsi renforcée, la colonne se dirigea de nouveau sur la zâouïa d'El-Mekki. Attaquées à leur arrivée sur ce point par l'artillerie marocaine, les troupes prirent vigoureusement l'offensive et forcèrent les Marocains à battre en retraite.

Le général d'Amade jugea nécessaire d'infliger aux tribus une leçon sérieuse. Les deux colonnes reçurent vers neuf heures l'ordre de se tenir prêtes à partir à minuit et demi. A 4 heures du matin, elles étaient en marche dans la direction du sud et vers 6 heures, se formèrent en un seul carré de dimensions considérables. A peine ce dispositif était-il pris qu'un petit obus vint tomber brusquement à quelques pas du général et de son état-major et, au lever du soleil, on vit dans la plaine près de 10.000 cavaliers ennemis. Pendant 3 heures le combat fit rage. Nos troupes, pour désorienter l'adversaire, se dirigèrent d'abord vers l'est, alors que leur objectif était Settât, puis se rabatirent brusquement au sud. A 10 heures enfin, la résistance des Marocains commençait à faiblir et bientôt ils battirent en retraite. L'artillerie se mit alors en batterie pour protéger les mouvements de l'infanterie qui, gravissant les hauteurs de Sidi Djebli, se dirigeait sur Settât. La qaçba de Settât fut détruite et les troupes reçurent l'ordre de retourner à la zâouïa d'El-Mekki. On recueillit les femmes et les enfants des fuyards, ainsi que les Juifs qui se trouvaient à Settât. Ces défaites des tribus produisirent un effet considérable dans toute la région, et la mehalla de Moulay Er-Rechîd se replia sur l'Oumm Er-Rebi'.

Après deux jours de repos, le général d'Amade marcha contre les Oulâd Saïd qu'il châtia, pour avoir pris part à l'engagement du 2 contre la colonne Boutegourd. Au cours

de cette marche, un troupeau de 2.000 bêtes fut même razié par nos troupes, qui campèrent quelques jours sur le territoire des Oulâd Saïd. C'est à ce moment que M. Houel, correspondant du *Matin*, vint se présenter au général d'Amade, comme parlementaire de Moulay Hafid. Le général conseilla à M. Houel d'aller faire part de sa mission au représentant de la France à Tanger, en lui déclarant qu'il ne pouvait reconnaître en lui le mandataire d'un personnage avec lequel il n'avait pas charge de traiter. Sans donc tenir compte des assurances pacifiques transmises, dans ces conditions, il somma la mehalla hafidiste de camper à Mechra' Ech-Chaïr et de repasser l'Oumm Er-Rebi' avant le lever du soleil. La mehalla obéit, et le lendemain 2 février, les colonnes reprenaient la route de Ber-Rechid pour y arriver le 13.

Le territoire des Oulâd Saïd se trouvait momentanément pacifié. Après avoir inauguré à la zàouïa d'El-Mekki un monument à la mémoire des tués du 2 février, le général d'Amade résolut de porter un coup décisif chez les Mdhakra et les Ziyaïda, qui se montraient hostiles. Les Colonnes du Tirs et du Littoral prendraient les Mdhakra à revers par le sud, tandis que le colonel Taupin, venant de Bouznika, les rejoindrait sur l'oued et que le colonel Brulard opérerait de son côté dans la même région. Il s'agissait d'envelopper l'ennemi et de l'écraser entre les éléments convergents.

Le colonel Taupin partit de Bouznika le 16 février, avec trois étapes à accomplir, vers le sud; le colonel Brulard ne quitta Ber-Rechid que dans la nuit du 17 au 18 et prit la direction de l'est. Quant au général d'Amade, il quitta Ber-Rechid le 16, exécuta une feinte vers Settât, puis revint vers le nord-est le 17, pour gagner le lendemain le marabout de Sidi Abd El-Kerim, point de ralliement des différentes colonnes.

Malheureusement la colonne Taupin, partie de Bouznika, tenta vainement de rejoindre la colonne Brulard. Continuellement harcelée par l'ennemi, elle dut se replier sur Fedhala, après avoir livré un combat acharné dans les environs de Ber-Rebah. De son côté, la Colonne Brulard réussit bien à opérer sa jonction avec les colonnes du Tirs et du Littoral, mais après un violent combat. Elle fut en effet arrêtée près de Sidi 'Abd El-Qâder par un parti de Mdhakra, que soutenait une fraction importante de la mehalla hâtienne. La colonne Brulard eut quelque peine à résister au choc des assaillants, qui ne se dispersèrent qu'à l'arrivée des colonnes commandées par le général d'Amade. Le plan de pacification n'avait réussi qu'à moitié, sauf dans le S. O., où les tribus avaient été châtiées vigoureusement.

Les Mdhakra.

Dans le S.-E. et à l'E. de Casablanca, de nouvelles opérations restaient nécessaires. Les pertes sensibles subies au cours des derniers combats montraient avec évidence l'insuffisance de nos effectifs. Un envoi de renforts devenait urgent. C'est à ce moment que M. Regnault et le général Lyautey furent envoyés en mission à Casablanca, pour examiner les voies et moyens de l'occupation des Châouïa au point de vue militaire et diplomatique.

Sans attendre, le général d'Amade avait groupé toutes ses forces disponibles et s'était mis en marche le 27 février, de Mediouna vers l'oued El-Melah, pour s'arrêter sur le plateau élevé qui domine le confluent de l'oued Zemran et de l'oued Aceïla. La colonne Brulard fut détachée en surveillance sur la rive droite de l'oued Aceïla pour protéger les opérations de ravitaillement, tandis que trois escadrons de chasseurs se dirigeaient sur une crête dominant la plaine ondulée des Rfakha et d'où on a une vue étendue. A peine nos chasseurs d'Afrique étaient-ils arrivés sur la crête qu'ils furent attaqués par de nombreux cavaliers marocains; après avoir tenu l'ennemi en respect jusqu'au moment où les car-

touches commencèrent à s'épuiser, ils furent obligés de charger pour se dégager et ne redevinrent maîtres de la situation qu'au moment où le général, prévenu, put leur envoyer en renfort un bataillon de tirailleurs. L'ennemi se dispersa rapidement.

Après ce violent combat, les Colonnes du Tirs et du Littoral traversèrent de long en large le territoire de la tribu des Ziyaïda, campèrent le 1^{er} mars près de la zâouïa de Sidi Ben Slimân, puis reprirent la direction de Casablanca. Elles en repartaient le 6 mars et pénétraient en suivant l'oued El-Melah dans le territoire des Mdhakra. Le 8, les troupes du général d'Amade remportaient une brillante victoire près de l'oued Aceïla, à 20 kilomètres au sud de Souq et-Tnin.

Les tribus Mdhakra subirent une déroute complète et nos troupes se lancèrent à la poursuite des contingents Mzâb qui étaient venus à leur secours. Les Mdhakra se rendirent presque sans résistance et la colonne occupa la Qaçba Ben Ahmed. De là elle gagna Sidi El-'Aïdi. Le général d'Amade ramena ensuite ses troupes à Settat, chez les Oulâd Saïd et chez les Mzamza, puis près de Ber-Rechid, à Dâr Ould-Fâtima. Son intention était d'en finir avec un agitateur surnommé Bou Nouâla qui rassemblait les débris des différentes tribus et dont les partisans grossissaient chaque jour. Ce marabout résidait à la zâouïa El-Ourimi, où un violent combat livré le 15 mars valut aux rebelles une sanglante défaite.

Bou Nouâla.

Suivant une tradition locale, qui n'est pas la seule en circulation, Mohammed ben Zerouâl, dit Bou Nouâla, était né aux Ghanimyîn, sous-fraction des Hadami, fraction de la tribu des Oulâd Saïd. On lui attribue naturellement une origine chérifienne et on prétend que son ancêtre, descendant de Moulay Idris, serait venu des 'Abda, il y a deux cent vingt ans, avec 'Abd El-'Azîz, ancêtre des Ghanimyîn, et

fondateur de la fraction. Bou Nouâla était l'aîné de quatre garçons. Dans sa jeunesse il ne se livrait à aucun travail, hors la lecture du Qoran, et passait pour un illuminé. Pendant la Siba, il ne se mêla pas au mouvement et se contenta de donner des avis à ceux qui venaient le consulter.

A notre arrivée, il avait environ vingt-cinq ans. Sans se mettre lui-même en avant, il laissa son père et ses frères prêcher la guerre sainte en son nom et réunir des partisans des Mzamza, des Oulâd Hariz, des Oulâd Saïd et des Chiadina. Après la journée du 15 mars 1908 et l'incendie des douars, Bou Nouâla s'enfuit ; il resta trois jours caché dans un jardin et alla se réfugier d'abord à Sidi Mohammed El-Bahloûl, chez les Mzâb, puis au sanctuaire de Moulay Bou 'Azza des Zaers. Il gagna ensuite Fès, d'où il serait allé à Tanger afin de s'embarquer pour la Mecque, où il serait mort en 1910. Son père, Zeroual ben Bou Chaïb, et ses frères, Abdelmalek, Abdelqader et El-Ghenimi, sont restés dans la fraction du Cheikh Khallouq, aux Ghanimyîn ; ils n'ont plus fait parler d'eux.

D'après le qâdhi des Oulâd Saïd, Bou Nouâla se serait donné comme *Mahdi*, mais son père était espion (*Kho-bardji*) du Makhzen, et son grand-père faussaire (*Zaouâr*). Le qâdhi de Settât prétend qu'un des ascendants de Bou Nouâla avait déjà voulu jouer le rôle de *Mahdi*.

Après la fuite de Bou Nouâla, les troupes se reposèrent près de Ber-Rechîd pendant que le général d'Amade allait à Casablanca pour recevoir M. Regnault et le général Lyautey débarqués le 17 mars. Pendant que M. Regnault enquêtait sur la situation politique, le général Lyautey inspectait les points occupés par nos troupes. Il préconisa l'installation de postes fixes à Settât, Mediouna, Ber-Rechîd et Bouznika, ainsi que l'occupation provisoire de Dâr-Bou 'Azza, Ben Slimân, Dâr Ould Sebâh, Souq el-Khemis.

De nouveaux renforts arrivant, on concentra 8.000 hommes sur l'oued Ayata, à 25 kilomètres de Ber-Rechîd. Les co-

lonnes prirent le 19 mars la direction du sud-est, et un combat qui dura quatorze heures s'engagea à Souq El-Khemis. C'est au cours de ce combat qu'une reconnaissance, tombée dans une embuscade, eut neuf hommes tués, dont deux officiers. Après un nouveau combat le lendemain, le général d'Amade, laissant une partie de ses troupes pour surveiller les mouvements des Mdhakra, alla réoccuper Settât pour y installer une garnison permanente. La réoccupation de la petite ville se fit le 7 avril sans un coup de fusil et provoqua la fuite précipitée des contingents hafidistes, qui se disposaient à repasser l'Oumm Er-Rebi' et à revenir chez les Châouïa. Les bandes hafidistes des Mdhakra et des Oulâd Bou Ziri attaquèrent cependant nos avant-postes autour de Settât, dans la nuit du 7 au 8, mais elles furent repoussées dans la direction de l'oued Oumm er-Rebi'.

Bou 'Azzaoui.

Cette attaque était commandée par le fameux Cheikh Mohammed ben Et-Tayyeb El-Bou 'Azzaoui (1) qui avait fait

(1) C'est la tribu des Mzâb qui, suivant l'opinion générale, aurait donné naissance au Chérif Bou 'Azzaoui, de son vrai nom Mohammed ben Et-Taïbi. Ce personnage, d'origine très modeste, serait venu tout enfant dans la fraction des Mbarkyïn Oulâd M'hammed, des Oulâd Hariz; il prétendait appartenir aux Chorfa Oulâd Moulay Bou 'Azza, des Zaers.

Simple khammas pour commencer, il réussit à prendre une certaine autorité morale et à se constituer une fortune. En l'espace de vingt années il sut avec l'argent de ses fidèles acquérir de nombreux hectares de terrains chez les Oulâd Hariz, les Mdhakra, les Mzâb, les Mzamza, les Oulâd Bou Ziri et les Oulâd Saïd. Il vendit lui-même en 1907, au moment du débarquement, à un Serghini d'origine, fixé dans la tribu, sa propriété des Oulâd Hariz.

Complice d'El-Hâdj Mohammed ould El-Hâdj Hammou, Bou 'Azzaoui souleva l'arrière-pays par ses prédications; mais ses belles paroles ne se réalisant pas, quelques-uns de ses adeptes exigèrent sa venue sur la ligne de feu. On l'y vit pour la première fois le 19 octobre 1907, au deuxième combat de Taddert; puis il disparut du pays et se rendit à Fès auprès de Moulay 'Abd El-Hafid. Quatre mois après, on le retrouvait chez les Mdhakra, le 8 mars 1908. Le 8 avril de la même année, Bou 'Azzaoui joua encore un rôle actif à l'attaque de Settât, et, vaincu, alla se réfugier à Fès, puis, en 1909, à Marrâkech.

Ce personnage, qui avait une cinquantaine d'années, a toujours été accusé de faire de la propagande antifrançaise chez les Châouïa, où il compte de nombreux adhérents. Il demanda l'aman au général Moïnier à la fin de 1911, lors de l'occupation de Fès, de Mékinès et de Rabat, et l'obtint sous condi-

construire une zâouïa chez les Oulâd Saïd. La défaite de ses partisans décida Moulay 'Abd El-Hafid à renoncer à pénétrer chez les Châouïa. Il remonta l'Oumm Er-Rebî', sur la rive gauche, tandis que son armée la remontait sur la rive droite. Après avoir passé deux jours près de Mechra El-Qnidlat, il traversa à ce gué l'oued Er-Rebî', le jour de la fête du Moulouïd et rejoignit son armée à Dâr Ech-Chafaï chez les Beni Meskîn : de là il se mit en marche pour Fès, où il arriva le 7 juin 1908.

L'éloignement de Moulay 'Abd El-Harîd du centre de nos opérations contribua, avec l'activité du général d'Amade, à hâter la soumission des Châouïa.

Grâce aux dernières opérations, la région comprise entre Casablanca et Settât se trouvait complètement pacifiée. Il restait à y établir des postes pour rayonner à l'intérieur du pays. Les principaux points de concentration, Ber-Rechîd, Settât et le camp du Boucheron, exerçaient leur surveillance sur les Oulâd Harîz, les Mzamza et les Mdhakra, Mediouna maintenant le contact entre ces trois postes et la mer. L'occupation des qaçbas de Fedhala et de Bouznika assura, en même temps, les communications entre Casablanca et Rabat. Enfin un poste, établi à la Qaçba Ben Ahmed vers la fin du mois d'avril, surveillait les A'châch.

Des colonnes volantes parties de ces différents centres pénétrèrent dans l'arrière-pays des Châouïa et parvinrent à débarrasser la région des mehallas hafidistes qui nous étaient toujours hostiles. Le 11 mai une colonne se dirigea

Pacification

tions. Mais quelque temps après, il sollicitait la protection allemande et se la voyait accorder malgré les protestations de la Résidence générale.

Mohammed ben Et-Taïbi El-Bou 'Azzaouï est mort à Marrâkech à la fin de 1913. Il a été célèbre un moment par ses controverses théologiques écrites avec le fameux Chérif Mohammed bel-Kebîr El-Kittâni que Moulay 'Abd El-Hafid a fait mourir sous le bâton peu après son entrée à Fès. Bou 'Azzaoui et Kittâni avaient appartenu tous les deux à la confrérie des Derqaoua, dont ils s'étaient séparés pour fonder chacun une taïfa particulière.

vers l'oued Zemrân et après un petit engagement, continua sa marche le 12 sans incident jusqu'au mont Mgartou, d'où le lendemain elle revint au camp du Boucheron.

Les renseignements recueillis au cours de cette opération, sur la topographie du pays, amenèrent le général d'Amade à envoyer une seconde reconnaissance contre les Mdhakra. Une forte colonne franchit de nouveau l'oued Zemrân le 15 mai pour détruire le camp des Mdhakra et saccager leurs douars. Cette leçon les décida à faire leur soumission. Ce fut le dernier épisode important de la campagne qui touchait à sa fin. Huit tribus avaient maintenant fait leur complète soumission : Zenata, Oulâd Hariz, Mzamza, Oulâd Saïd, Mzâb et Oulâd Bou Ziri, Oulâd Ben Dâoud, Mediouna et Oulâd Zayan, les Oulâd 'Ali ne tardèrent pas à se soumettre également. L'installation d'un poste à la Qaçba Ben Slimân suffit pour amener la soumission des Ziyaïda, encore en dissidence.

La période des opérations de guerre était maintenant terminée.

Une agitation sourde subsistait cependant encore du fait de la co-existence des deux sultans, l'un à Fès, l'autre à Rabat. Maintenant une certaine anxiété provenait de l'incertitude de la solution du conflit. Cependant les partisans d'"Abd El-'Aziz devenaient, de jour en jour, plus nombreux et on commençait à escompter son triomphe définitif, quand, le 19 août, sa mehalla fut mise en déroute par les tribus, à deux étapes de Marrâkech. Le sultan dut s'enfuir vers le nord, et il arriva à Settât le 20 août, dans un état lamentable. Moulay 'Abd El-Hafîd, proclamé déjà dans plusieurs villes de l'Empire, fut proclamé à Tanger le 23 août et, en décembre 1908, il était reconnu par l'Europe comme le seul sultan du Maroc. Sa situation de sultan de guerre sainte disparaissait, puisqu'il avait accepté tous les traités et toutes les conventions passées avec l'Europe par ses

prédécesseurs. Il devenait un sultan régulier et protocolaire.

Les dernières espérances que quelques irréductibles pouvaient encore conserver chez les Châouïa étaient détruites. Tout le pays accepta l'occupation française comme un fait accompli.

LA TRIBU

La Tribu. La Tribu est un assemblage de familles et d'individus réunis sous un vocable commun ; ce vocable est le plus souvent celui qui appartenait au noyau primitif autour duquel les autres éléments se sont groupés.

La Tribu se divise en plusieurs fractions : elles sont elles-mêmes constituées soit par des descendance de la famille nominale, soit par des éléments étrangers, fondus avec les autres dans la constitution de la Tribu, mais ethniquement distincts. Tels sont les Oulâd Çalâh, les Oulâd Djâber et les Riyâh, des Oulâd Harîz.

À cet ensemble composite, le sentiment patriarcal a appliqué la notion figurative d'une descendance unique. Mais la fiction qui consiste à faire de la Tribu un ensemble de familles descendant d'un ancêtre commun ne peut plus avoir qu'une valeur figurative.

Au point de vue de l'organisation administrative, les tribus du *Bled El-Makhzen* diffèrent de celles du *Bled Es-Siba*. Il n'existe pas cependant de frontières définies entre ces deux grandes divisions. Les tribus *Torfa*, intermédiaires, sont tantôt en état de soumission complète, tantôt dans un état voisin de la Siba, suivant le degré d'autorité du gouvernement central.

La Tribu du Bled Es-Siba est celle qui reconnaît envers le sultan les obligations religieuses mais non les obligations administratives. Quant à la Tribu du Bled El-Makhzen, elle reconnaît envers lui toutes les obligations spirituelles et temporelles.

Elle se subdivise en deux catégories : les tribus *guïch* et les tribus *nâïba*. Les premières sont exemptes de l'impôt de *nâïba*, mais doivent par contre au Makhzen le « service militaire »; les secondes payent la *nâïba* et, de plus, fournissent la *harka*. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les Châouïa.

La Tribu *guïch* est commandée par un *qâïd* nommé par le sultan et appelé quelquefois *bacha*. Elle comprend plusieurs *rahâ* (troupe), chacune de cinq cents chevaux en principe et sous les ordres d'un *qâïd er-rahâ*. La *rahâ* se divise en cinq *miya* (centaines, commandée chacune par un *qâïd el-miya*). La *miya* comporte elle-même diverses divisions, ayant chacune à la tête un *moqaddem* (il y a 10 *moqaddems*). Le *qâïd* de la Tribu a un ou plusieurs *khalîfas*, de même que le *qâïd er-rahâ*; le *qâïd el-miya* n'en a qu'un. Chaque *qâïd er-rahâ* possède un étendard rouge.

Comme la Tribu *guïch*, la Tribu de *nâïba* est placée sous les ordres d'un *qâïd* nommé par le sultan; c'est le cas des Tribus Châouïa. Lors de sa nomination, le *qâïd* reçoit du sultan un sceau (*taba'*) en argent sur lequel est gravée la formule suivante : *Khâdim el-maqâm el-'âlî billah Foulân ben Foulân El...* (ethnique du *qâïd*). Il reçoit en outre un cheval sellé, une *goubba* (tente ronde) et autant de *terrada* (étendards de cavalerie, au propre « lances »), qu'il a de tribus sous ses ordres.

On ne saurait confondre les *terradas* officielles avec les *a'lâm* des marabouts et des confréries; les premières sont portées à cheval avec le *qâïd*, les secondes sont à pied. La Tribu de *nâïba* n'a qu'un seul étendard, de couleur quelconque.

Chaque qâïd de Tribu de nâïba a un ou plusieurs khalîfas, un *mechaouri* (huissier introducteur), un ou plusieurs *kâtib* (secrétaires) et des *mokhaznia*.

La fraction est commandée par un *cheikh* ; elle peut en avoir plusieurs si elle est dispersée, ou si elle contient plusieurs sous-fractions. A côté du cheikh sont préposés des *djâri* (coureurs), dont le rôle consiste surtout à recueillir la *farda*.

Divisions de la tribu.

Les Châouïa constituent un ensemble de tribus *nâïba*, du Bled El-Makhzen, qui comportent chacune les divisions organiques suivantes en partant de l'échelon le plus bas :

La *qariya*, groupe de quelques tentes ;

La *fakhda* ou *fakhid*, groupe de qariyas ;

Les *chou'ouïb*, groupe de plusieurs fakhids ;

La *qebila*, ou tribu, ensemble des *chou'ouïb*.

Cette division est celle des lettrés. D'autres, en usage dans le peuple, présentent une certaine confusion. En voici les principaux types :

a) La *khima* (ou la *nouïla*), les *oulâd* ;

Le *douâr* ;

La *fakhda*, la *qesma*, le *djâneb* ;

La *qebila*.

b) La *khima* ;

Le *douâr*, le *djaneb*, la *fakhda*, la *qesma* ;

Le *fariq* (Oulâd Harîz) ;

La *qebila*.

c) La *khima* ;

La *fakhda* ;

Le *douâr* ;

La *qebila*.

} Mzâb et A'châch.

d) Une autre division employée plus particulièrement dans la région de Settat comprend :

1) La *khima* ou tente ;

2) La *fakhda* $\left\{ \begin{array}{l} \text{\textit{\textasciicircum{c}}egh\u00e0ra, ou groupe de plusieurs khima} \\ \text{ou nou\u00e0la;} \\ \text{\textit{\textasciicircum{k}}eb\u00e0ra, ou groupe de plusieurs fakhda} \\ \text{\textit{\textasciicircum{c}}egh\u00e0ra.} \end{array} \right.$

Au lieu de *fakhda* on dit aussi, plus rarement, *dou\u00e0r* ou *ferqa* pour désigner la fraction commandée par un cheikh, assisté d'un *dj\u00e0ri*.

3) La *qeb\u00e0la*, commandée par un *q\u00e0\u00e0d*, assisté d'un *khalif\u00e0*.

LES HABITANTS

Le Ch\u00e0oui est avant tout paysan et agriculteur et il affectionne la terre qui le fait vivre. Il consent difficilement \u00e0 l'ali\u00e9ner et ne le fait qu'en cas d'absolue n\u00e9cessit\u00e9. On peut partager la population des Ch\u00e0ou\u00efa en plusieurs classes.

Le propri\u00e9taire, celui qui poss\u00e8de quelques charrues de terres (*Zou\u00e0idj El-Hart*) et du cheptel (*El-M\u00e0chiya*) ne travaille pas. Il surveille ses cultures et fr\u00e9quente les march\u00e9s. Sa *got'a*, sa maison sont connues. C'est un petit personnage, heureux de la quasi-oisivet\u00e9 dans laquelle il se compl\u00e2it.

Ne travaillant pas lui-m\u00eame, il a recours \u00e0 des *khamm\u00e0s* pour labourer ses terres. Il fournit la terre, les animaux de labour et les semences et donne au *khamm\u00e0s*, pour sceller leur contrat, une petite somme variable, le *refed*, qui tend \u00e0 augmenter, car le *khamm\u00e0s* devient de plus en plus difficile \u00e0 trouver. On lui fait en outre des avances. le plus souvent en grains, au fur et \u00e0 mesure de ses besoins. Il ne supporte aucun des frais occasionn\u00e9s par les labours.

Les diff\u00e9rentes classes.

Un cinquième de la récolte lui revient pour sa part, en rémunération du travail fourni. Il s'enrichit rarement et il est assez rare qu'il atteigne le moment de la récolte sans avoir déjà absorbé ce qui lui revient ou même davantage. Cela permet au propriétaire de s'attacher obligatoirement ce travailleur, pour une nouvelle année, en le rendant son débiteur.

Dans un autre type d'association (*cherka*), une des parties fournit la terre et la seconde le travail. Chacune donne un animal dans l'attelage et la moitié des semences. La récolte se partage en deux parties égales.

Quelques-uns encore louent simplement leurs terres (*bel-khobza*, moyennant une part dans le rendement, ou un chiffre de *moudds* de grains fixé à l'avance.

Les bergers sont engagés moyennant une somme annuelle qui varie selon leur âge, de quatre à quinze douros; ils reçoivent également une djellâba de *bou nedaf* et un hâïk par an; de plus ils sont nourris.

Les Doukkâla se louent souvent comme bergers (*roual*); ouvriers agricoles en métayage (*khammâs*) et comme moissonneurs (*haççâda*).

Propriétaires, pâtres et laboureurs forment la majorité de la population des campagnes; mais il y a aussi du commerce et quelques petites industries locales.

On voit dans les souqs le *m'Allem es-semmâr* ou maréchal ferrant, autour duquel on se bouscule pour faire replacer le fer de sa monture; le savetier (*terrâf*), accroupi en tailleur, qui répare une sangle ou place une pièce à une babouche; le marchand de goudron (*qitran*, populairement *latoukh*) qui vend sa marchandise en vessies. On s'en sert pour soigner les chameaux ou les moutons galeux et pour enduire les outres (*guerba*); les femmes en mettent dans leurs cheveux.

Le *doûas*, ou marchand ambulante, débite des épices en même temps que de la mercerie commune, des miroirs

et de la cotonnade ; le boucher étale sa viande ; le fruitier des oranges, des figues, du raisin ou des grenades, suivant la saison, et quelques couffins de noix, de raisins secs ou de dattes. Tous ces petits commerçants ne font pas d'importants bénéfices, mais ils fréquentent les différents marchés et vivent de leur négoce.

Les spéculateurs indigènes achètent des bœufs, des moutons ou des chevaux, de la laine même, et les revendent en ville avec des profits sérieux. Des marchands de grains (*habata*) spéculent également sur le blé, l'orge, les fèves, etc.

Enfin certains propriétaires se sont fait une spécialité de louer leurs animaux de bât. Ils traitent à forfait pour le transport des marchandises d'un point à un autre, opération dont l'importance s'accroît depuis l'occupation française.

Quelques-uns opèrent plus directement. Ils se rendent au loin, à Marrâkech ou dans d'autres localités, pour acheter des produits locaux et placer en même temps des articles manufacturés ou non qu'ils emportent avec eux. L'opération est doublement fructueuse.

D'autre part, la proximité de la ville offre des débouchés aux journaliers qui veulent s'employer à des travaux de terrassements, car la main d'œuvre fait défaut et renchérit de plus en plus.

Casablanca attire aussi tous les marchands de combustible, bois et charbons, qui viennent même d'assez loin, et chaque matin on les voit arriver, poussant leurs chameaux et leurs ânes surchargés.

Les femmes y vendent des poules, des œufs et du beurre ; les jeteuses de sorts (*sâhirât*) vendent des herbes aux vertus magiques, pour quelques *flous*, concurremment avec les tolbas vendeurs de talismans (*hadjab*) et révélateurs de l'avenir (*dharrâbin el-khatt*).

En résumé, l'aisance est générale chez les Chàouïa ; il y a des pauvres, sans doute, mais la véritable misère est rare, sauf dans les années de sécheresse et de mauvaises

récoltes. La famine oblige souvent alors les habitants pauvres à émigrer.

L'HABITAT

Les Habitations.

Les Châouïa vivent le plus souvent groupés en villages (*douâr*, pl. *douâouar*).

Comme le nom l'indique (*dâr*, *idoûr* = tourner), les douars avaient, à l'origine, une forme circulaire et ne comprenaient que des tentes (*khiyam*). La nuit on ramenait le bétail à l'intérieur du cercle (*gara*). Telle était et est encore l'habitation des nomades (*rahala*). La *khima* est faite de *flidj*, bandes tissées à la main avec des poils de chèvre mêlés à un peu de laine (*khima zerqa*); il existe également des *flidj* de *lif*, racine du *doum*, et de *berouag* ou de *haï-delli* (asphodèle) dans la *khima hamra*; la petite tente des pauvres est en *lif* et porte le nom de *acha*.

La substitution de la vie sédentaire à la vie nomade a modifié peu à peu l'habitation primitive; les douars à forme circulaire sont devenus plus rares, quoiqu'on en retrouve encore chez les Mdhakra, les Mzâb, etc.

Beaucoup d'indigènes abandonnent la *khima* pour la *nouâla* ou la *qabousa*; les riches construisent même des *bioût* (chambres en maçonnerie recouvertes de chaume) et des maisons en pierre, tout en conservant la *khima* traditionnelle, à côté de l'habitation nouvelle. La *nouâla* est une hutte de forme rectangulaire, à ossature de roseaux (*qçeb*) et de branchages, et recouverte de chaume: c'est le *dhahar el-hamar* (1). La *qabousa* diffère de la *nouâla* par sa forme conique; elle est recouverte en chaume et sa mu-

(1) Littéralement le *dos d'âne*.

raille circulaire est tantôt en roseaux, tantôt en maçonnerie ; le toit en forme de cône s'appelle *mqebb*.

Quant à la maison (*dâr*) elle comprend plusieurs *bioût*. On y remarque parfois un *setouân*, ou vestibule, où l'on reçoit les hôtes ; une *qoubba* avec porte et fenêtre et sans aucune communication avec les autres pièces de la maison ; le terme *qoubba* (coupole) n'implique pas, dans ce cas, l'idée d'une pièce avec coupole, mais est pris dans le sens de *bit* ; la *qoubba* est en général orientée vers l'est et est habitée par le maître de la maison (*moûl ed-dâr*). Certaines maisons comportent un *minṣah*, étage formé de plusieurs *bioût*, ou simplement une seule pièce, *meçriya*.

Il y a deux types de constructions. Dans l'une, analogue à celle des villes, pour l'assemblage des matériaux, on se sert du mortier (*beghli*) de chaux (*djir*). L'autre, rurale, emploie le mortier de terre. Dans le premier cas, la maison est recouverte en terrasse (*setâh*) ; dans le second, les murailles ne résisteraient pas à la pluie : on recouvre la maison d'un toit en chaume (*broumi*) qui descend assez bas pour protéger la maçonnerie.

Dans l'intérieur des tribus, les khimas, noualas, qabou-sas et *bioût* voisinent, entourés d'un fossé (*sas* ou *hafir*), et d'une levée de terre ou d'un mur ; c'est la *got'a* (قطعة).

Ce terme, dont le sens général serait « morceau de terre », désigne l'ensemble du fossé (*hafir*) dont les déblais sont rejetés à l'intérieur et à l'extérieur, et du terrain de forme carrée, dénommé *oust el-got'a* ou *mrâh* (مراح), qu'entoure le fossé. C'est là que se trouvent les habitations. Le talus intérieur est ordinairement soutenu par un mur en pierres sèches (*setâriyat el-hadjar*) (استارية الحجر). Le *mrâh* ou *oust el-got'a* s'étend autour des habitations et c'est là que stationnent les animaux. On désigne également sous ce nom le terrain libre, au milieu des douars, affecté aux animaux.

Dans certaines tribus, comme celle des Oulâd Sidi Ben

Daoud, les douars sont entourés d'un ou de plusieurs murs en pierres sèches (*setârat el-hadjar* ستارة الحجارة).

L'enceinte de protection, faite de broussailles et de jujubier sauvage (*cedra*), porte le nom de *zerîba* (زريبة). Ce terme s'applique aussi bien à l'enclos des tentes qu'à celui des animaux (*zerîbat en-nahal*: l'enclos où sont enfermées les abeilles).

On donne le nom de *haouïta* à l'enceinte, en pierres sèches également, qui entoure une ou plusieurs tentes d'une même famille.

Anciennement la *got'a* était le domaine exploité par un indigène influent, sur le territoire de son douar avec l'aide d'un certain nombre de khammâs. Le terme a dévié par la suite. Actuellement, les *got'a*, construites ou restaurées par le Makhzen, servent de refuge (*nzâla*, pl. *nzâïl*) pendant la nuit, aux gens de passage et aux caravanes (*guefla*, pl. *guefoûl*), moyennant le paiement d'une somme modique. Les droits de perception des *nzâlas* sont mis en adjudication sur la base suivante :

1 <i>guïrch</i> (0 P. H., 25) par chameau ;	} = guïrch par 5 têtes.
0 P. H., 05 par âne	
0 P. H., 05 par mouton	

Les *nzâlas* donnaient lieu à de fréquents abus, tantôt lorsque l'autorité du *qâïd* était insuffisante, tantôt d'accord avec lui. Il arrivait en effet que les gens des *nzâlas* (*mouâlin en-nzâïl*) exigeaient une redevance, non seulement des gens qui couchaient à la *nzâla*, mais des caravanes qui passaient devant elle pendant le jour : le droit de *nzâla* se trouvait transformé en un véritable droit de *zettâta*.

Qaçbas. — Demeures des *qâïds*, les *qaçbas* sont des forteresses comprenant un mur d'enceinte, le plus souvent de forme rectangulaire et en pisé, à l'abri duquel se trouvent

les habitations. Elles ont été construites par les sultans ou par les qâïds.

On trouvera plus loin quelques renseignements sur les qaçbas des différentes tribus.

Plusieurs ont eu des dépendances suffisantes pour loger toute la clientèle des chefs indigènes ; elles devenaient même parfois assez importantes pour comprendre jusqu'à une mosquée (Ber-Rechîd). Autour des principales qaçbas se formaient des agglomérations atteignant quelquefois les proportions d'un gros bourg ou d'une petite ville. C'est ainsi que M. Weisgerber a pu évaluer la population des qaçbas avant la conquête aux chiffres suivants :

Settat (Mzamza)	3.000	habitants.
Ber-Rechîd (Oulâd Harîz)	2.000	—
Qaçba d'El-'Ayâchi ou de Si Bou Chaïb Bel-Hâdj (Oulâd Saïd)	—	—
Qaçba Ben Ahmed (Mzâb)	1.000	—
Qaçba d'El-Khamlichi (Mzâb)	1.000	—
Qaçba Ed-Dâoudi (Oulâd Sidi Ben Dâoud)	—	—
Qaçba Mediouna	quelques	centaines.
Qaçba Si El-Hasan (Oulâd Ziyân)	—	—
Qaçba Fedhala (Zenata)	—	—
Qaçba d'Ould El-Hadjâdj (Mzâb)	—	—
Dar Ould El-Hâdj Çalah (Oulâd Bou Ziri)	—	—
Qaçba du qâïd Èt-Touïnsi (Oulâd Bou Ziri)	—	—

La plupart de ces qaçbas ont été démolies pendant la Siba, sous le règne de Moulay 'Abd El-'Azîz.

LA VIE INTÉRIEURE : LES MŒURS.

Les ustensiles
usagers.

Mobilier. — Il n'y a pas de mobilier dans la *khima*. Les seuls objets qui puissent en tenir lieu sont : le *çendoûq* ou *kofri*, le *mç̣aoud* et la *rahala*.

Le *çendoûq* est une grande caisse, peinte quelquefois extérieurement, et dans laquelle sont placés le plus souvent les vêtements (*houâïdj*) de l'homme et quelquefois les vêtements de fête de la femme ; le *çendoûq* est fermé par un cadenas (*qfel*) ou par une serrure (*louba*), qui est quelquefois à sonnerie ; la clef (*sarout*) en est toujours dans la *chkâra* (sacoche) du maître de la tente (*moûl el-khima*).

Quant au *mç̣aoud*, c'est une peau d'agneau ou de chevreau conservée intacte et dont les ouvertures naturelles sont fermées avec des lisières de drap. Il constitue une sorte de sac, en forme de *guerba* (outre), dans lequel les femmes enferment leurs bijoux, leurs objets de toilette (fard, peigne, etc.), et même des vêtements légers.

La *rahala* est un filet accroché entre les deux montants de la *khima* et dans lequel les habitants de la tente jettent leurs vêtements toutes les fois qu'ils se couchent.

Parfois une natte (*haçîra*) ou un tapis grossier (*tellis*) recouvrent le sol.

Tel est le mobilier de la *khima* ; il est le même pour les nouâlas comme pour les qabousas.

Celui des *bioût* et des maisons (*diyâr*), n'est pas beaucoup plus complet. Il comporte de plus un *serir*, sorte de banquette occupant toute la largeur de la pièce et fixée dans le mur, à 70 centimètres ou plus du sol ; au-dessous sont placés les *çendoûqs*, le plateau (*siniya*), la théière, etc. Au-

dessus se trouve un matelas (*mdherba*) de laine (*çoûf*) ou de paille (*achilifa*).

Sur le sol, on peut voir, suivant le degré de fortune du maître de maison un *tsarah*, natte longue en jonc, ou une *haçira oudifa*, natte ronde tressée en palmier nain (*doûm*), — une *haçîrat ech-cherît*, natte rectangulaire ou carrée en *doûm*, — une *çerbiya*, tapis de haute laine, — un *hanbel* ou *tellis*, tapis de laine rase avec des rayures de couleur, etc.

Chez les indigènes riches on remarque sur les murs une tenture appelée *haïti* et, le long du mur, des matelas avec des *stourmbia* ou *stourmia* (coussin en cuir), ou des *ousada* (coussins en étoffe) ainsi qu'un *tliq* (ou *doukana*), banquette en maçonnerie près des portes ou dans les vestibules.

L'éclairage se fait le plus souvent à la bougie, *chemâ'*, placée dans une *haska*, chandelier; la *miçbâh*, veilleuse, est également d'un usage courant, de même que le *qandil*, lampe à huile en fer blanc ou en cuivre, et à une ou plusieurs mèches (*fiïla*), mais sans mécanisme.

Les indigènes riches possèdent quelquefois une *tria*, lustre.

Quant aux ustensiles de ménage, *mouâ'an* (sing. *mâ'oûn*), ils se composent de la table ronde à pieds très courts, *maïda*, ou de la *safra*, rond en cuir tanné uni ou avec dessins; du *medjmar*, réchaud à braise, tantôt en fer, tantôt en cuivre, et tantôt en terre cuite; du *râbouç*, soufflet; du *abor*, samovar; du *boqrâdj* ou *sakhân*, bouilloire; du *berrâd*, théière; de la *siniya*, plateau à thé (ce terme est employé pour désigner tout le service — « *djib es-sima* » : apporte le plateau avec les tasses et la théière) —; on entend par *'amâra* l'ensemble des soucoupes et des verres, *kisân* ou *seqniat*, sans la théière (*berrâd*), ni les boîtes à thé (*çounbil* ou *çenbel*), ni la boîte à sucre (*djebbâniya desoukar*).

A ces ustensiles divers, il faut ajouter la *mebkhra*, brûle-parfums; la *mrachcha*, flacon à long col qui sert à asperger les invités avec de l'eau de rose, *mâ el-ouard*, ou de fleurs

d'oranger, *mâ eṣ-ṣahar* ; le *ṣif*, essuie-mains ; le *tâs* ou *idouh*, littéralement « le bassin et sa main » ; le terme *tâs* désigne le bassin au-dessus duquel on se lave les mains et la bouche et dans lequel se trouve un porte-savon ; *idouh* représente l'aiguière avec laquelle on verse l'eau sur les mains.

L'appareil à faire le kouskous se compose de trois ustensiles : 1° le *medjmar* ou réchaud ; 2° la *khedîma* ou *bourma*, marmite dans laquelle on met des légumes, de la viande et de l'eau ; 3° le *keskas*, récipient de forme tronquée contenant le kouskous et dont le fond est percé de trous : la vapeur s'échappe de la *khedîma* en passant par les trous du *keskas* emboîté sur cette dernière et vient cuire le kouskous.

Les autres ustensiles de cuisine sont les suivants : le *tâdjîn* (pl. *touâdjên*), plat en terre à couvercle (*reta*), qui désigne également le contenu (ragoût de viande et de légumes). Les *touâdjên* les plus réputés viennent de Rabat. Le *tâdjîn* est placé le plus souvent à l'intérieur d'un *tebaq* en sparterie avec couvercle également en sparterie, ou d'une *maïdouma* en bois, à pieds bas, à rebord élevé et à couvercle (*mqebb*). Viennent ensuite : la *gueçaa*, grand plat généralement en bois, le *makhfiya*, grand plat en poterie ; la *ṣelâfa*, bol en terre, en faïence et quelquefois en fer émaillé ; la *taoua* ou le *tobsil*, assiette ; la *m'alleqa*, *mgharfa* ou *âchek*, cuillère en bois, corne ou métal ; le *khoudmi* ou *moûs*, couteau.

A ces ustensiles divers, il convient d'ajouter : la *khabîya*, jarre pour l'eau et quelquefois pour l'huile, la *setta*, récipient en cuivre pour l'eau et le bouillon ; la *goulla*, vase en forme de gargoulette servant à contenir le beurre ; la *gounboura* (ou *kellouch*), plus petite que la *goulla* ; le *houâr*, petite marmite servant à préparer la *harîra* (soupe) ; le *ferrân*, plat en terre servant à faire cuire le pain ; la *rehâ*, moulin ; le *gharbel*, tamis ; le *makreç*, mortier ; la *reçama*, pilon, etc.

La nourriture. — La nourriture de la masse des indigènes est simple et frugale: elle se compose généralement d'un pain assez lourd (*khoubz*), d'olives (*zâitoun*), de beurre rance (*smen*) et d'un kouskous grossier cuit à l'eau et mélangé de lait caillé: ce mélange est connu sous le nom de *saiqouq*. Comme boisson, la plupart des indigènes ne boivent que de l'eau après le repas; les indigènes aisés boivent du thé. Le café est très rare.

Les vêtements (*Haouâïdj El-Lebâs*) des Châouïa ne présentent aucune particularité. Ce sont les mêmes que ceux des autres indigènes du Maroc occidental.

Le vêtement.

L'homme est vêtu d'un *tchâmîr*, ou *kemedja*, ou *mançourîa*, longue chemise en cotonnade; d'une *bedaya*, gilet long et souvent brodé; d'un *qaftân*, sorte de robe en drap ouverte sur le devant et à manches; le tout est serré à la taille par une ceinture en étoffe et quelquefois en cuir (*kourzîya* ou *mdhamma*). Le *serouâl* est un pantalon court et bouffant maintenu à la taille par une bande d'étoffe, *touka*, entrant dans une coulisse, ou par une petite lanière de cuir. Les indigènes aisés revêtent en outre, suivant leur degré de fortune, la *faradjîya*, sorte de robe en étoffe fine, très ample et avec manches, ouverte jusqu'à la ceinture et qui recouvre le *qaftân*.

Comme chaussure, les indigènes portent des *belâghi* (sing. *belgha*), babouches en cuir jaune sans talon ni broderie.

La coiffure est un morceau de mousseline roulé autour de la tête et qui porte le nom de *chedd* ou de *rezza*.

Comme vêtement d'extérieur, les indigènes portent la *djellâba* (ou *djellâbiya*), longue blouse en laine avec manches et capuchon, ou le *hâïk*, très longue pièce de laine ou de soie qui recouvre tout le corps et la tête. Le *selhâm* ou *haddoun*, sorte de burnous, se porte surtout à cheval. Du vêtement d'extérieur fait partie le *chkâra*, sacoche en cuir,

suspendue à l'épaule par un cordon (*khit* ou *medjdoûl*), et la *koumiya*, poignard à bout recourbé, suspendu à l'épaule de la même manière.

Quant au vêtement de la femme, il est à peu près analogue à celui de l'homme ; il ne comporte pas le *serouâl* (pantalon), que la femme honnête porte très rarement.

La femme de la campagne ne porte que la chemise (*tchâmir*) et par-dessus une longue pièce d'étoffe en cotonnade appelée *iẓâr* et quelquefois *cheqqa*, dont elle s'enroule tout le corps ; parfois même l'*iẓâr* est l'unique vêtement de la femme.

Dans les milieux aisés, la femme revêt le *qaftân* par-dessus la chemise et une robe en mousseline, en tulle broché ou soie légère, appelée *defin*, *defina* ou *talsiya*. Le tout est souvent serré à la taille par une ceinture très large en soie appelée *haẓam*. Au-dessus du *qaftân* la femme revêt quelquefois une *fouqiyâ*, longue chemise à manches très courtes et ouverte jusqu'à la ceinture. Parfois les femmes serrent les manches de leur vêtement avec une *hammâla*, cordon de soie qui passe sur la nuque.

La coiffure est faite d'un foulard qui couvre la chevelure, *sebnia* ou *qdhîb*. Pour la chaussure, quand elle existe, des babouches, *cherâbel* (sing. *cherbil*) ou *mchâya* brodées, jaunes, rouges ou bleues, et sans talon.

Le vêtement d'extérieur comporte le *hâik* en laine, mais dans les villes seulement ; le *hâik* est extrêmement rare dans la campagne.

Parure.

Parure. — Le seul bijou de l'homme est une bague en argent, *khâtem*. La femme de la campagne porte en général des bagues en argent analogues à celle de l'homme ; des boucles d'oreille également en argent, *douâh* ; des bracelets sans fermeture, *dbâledj* ; des anneaux de pied, *khlâkhal*.

A Settat et à Casablanca, de même que chez les qâïds et

indigènes aisés, la parure de la femme est plus recherchée, surtout pendant les jours de fête et les cérémonies de famille (mariage, naissance, circoncision, etc.) ; elle est faite le plus souvent de bijoux en argent.

Sefifa : collier en pièces de monnaie d'argent, serrant la tête et entourant le front.

Khorça : boucles d'oreille en or et corail ou en argent doré et pierres fausses.

Kebch : boucles d'oreille en or ou en argent sans corail, plus grande que les précédentes.

Khîl el-djouhar : rang de perles vraies, mais de qualité médiocre.

Ketfiya : broches en argent ou en cuivre se plaçant de chaque côté de la poitrine pour retenir l'*içar* : elles sont réunies par une chaînette de même métal, *sensela* (pour *selsela*).

Nebâil : bracelets en argent avec fermeture plus larges que les *dbâledj*.

Fakroûn : boucle de ceinture en argent.

Khâtem : bague en argent, rarement en or.

Khemîsa ou *Khamsa* : breloque représentant une main.

Loûh : breloque en argent ou en or avec pierres incrustées ou non.

Hafîda : analogue à la précédente, mais plus petite.

Les tribus des Châouïa sont particulièrement réputées pour la finesse et l'art de leurs tatouages ; c'est ainsi que l'on dit : il n'y a de belles filles qu'en 'Abda et de fins et beaux tatouages qu'en Châouïa.

Les tatouages ont pour but d'éloigner ou de guérir certaines maladies, ou encore d'écarter des menaces de mauvais sort ; ils servent aussi de parure à la femme. Les hommes en portent en général très peu ; quelques-uns en ont cependant aux bras ou aux jambes. Les joueurs de *kamindja* et de *guembri* sont le plus souvent tatoués à

**Tatouages
(Ouchâm).**

l'épaule, aux doigts ou à la naissance du bras. Ces tatouages sont formés de quelques traits ou de quelques croix entrelacées. Le tatouage à l'épaule, *rekla*, affecte la forme suivante : .

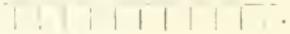
Les tatouages de la femme sont nombreux :

Le *markab*, au milieu du front (Mdhakra).

La *khemaça* (Settat), entre les deux sourcils et au-dessus du nez : il a la forme (), ou encore celle de croix ou de points (Oulâd Saïd).

La *siyâla*, tatouage vertical qui commence au milieu de la lèvre inférieure, suit la gorge et arrive parfois jusqu'aux seins ; il affecte la forme  et la forme . Les femmes mariées continuent quelquefois ce tatouage jusqu'au bas-ventre (*siyâla kebîra*).

L'*ouchâm er-redjlin*, tatouage des pieds ; ce tatouage entoure la cheville comme un bracelet et a la forme suivante : .

L'*ouchâm el-idîn* ou *adjadja*, tatouage des poignets : ce tatouage entoure le poignet comme un bracelet et a la forme .

L'*adjana kebîra* et l'*adjana çeghîra*, tatouages sur le dos de la main.

La *khedâda*, tatouage de la joue ; il a la forme d'un petit rond : .

Les tatouages ne comportent presque pas de variantes dans les diverses tribus des Châouïa. Plus en honneur pour la femme que pour l'homme, ils sont surtout très usités par la prostituée, qui s'en couvre tout le corps. La femme honnête n'en a, en général, qu'un petit nombre.

Amulettes et sorcellerie.

Les amulettes ne sont pas d'une pratique très suivie. Le Marocain semble moins superstitieux, en ce qui les concerne, que son coreligionnaire d'Algérie et de Tunisie, où les in-



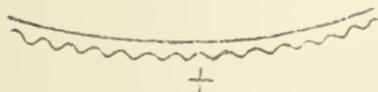
SIALA ÇEGHIRA



SIALA KEBIRA



SIALA ÇEGHIRA



ADJADJA



MARKAB



ADJANA KEBIRA



ADJANA ÇEGHIRA

digènes portent de nombreuses amulettes attachées à un cordon de cuir ou de soie en sautoir. D'ailleurs, le sorcier marocain ne semble pas avoir une grande confiance dans la vertu de ce talisman ; il a soin de s'en cacher à ses coreligionnaires pour ne pas voir faiblir son prestige ; mais il est évident qu'il n'a pas d'illusions sur son exploitation de la crédulité publique.

L'amulette (*herç*) est un petit morceau de papier sur lequel on écrit une formule qoranique, ou autre, douée de certaines vertus. Elle est délivrée par un *tâleb*. Le *tâleb* se transporte sur les *soûqs* ; il y dresse sa tente, surmontée d'un roseau, à l'extrémité duquel flotte une bannière blanche ou rouge, qui lui sert d'enseigne. Le *tâleb* fait à la fois office d'écrivain public et de fabricant d'amulettes ; de là le nom de *kettâb*, sous lequel on désigne souvent le *herç*. C'est dans la tente que le *tâleb* rédige séance tenante, en se tenant face à l'orient, les talismans qui doivent préserver des génies malfaisants (*haouâïch*) ou guérir les maux de tête, la colique, la fièvre, etc., etc.

Certains *tolba*, dont la réputation est mieux établie, reçoivent leurs clients chez eux sans fréquenter les *soûqs*.

L'amulette se place dans un petit sachet en cuir ou en étoffe. Suivant sa destination et les indications du *tâleb*, elle se porte en écharpe ou en collier autour du cou, du bras ou du ventre, sur le côté droit de la tête... Il est rare que ces instructions ne soient pas suivies à la lettre.

À côté des amulettes qui emploient des formules qoraniques, il en est de toutes sortes. La terre des tombes de certains marabouts passe pour avoir des vertus spéciales : tel marabout est réputé pour guérir une maladie, tel autre pour une autre. Dans l'espoir de se guérir, les malades se rendent à la tombe et enduisent de terre la partie malade ; ils en remplissent un sachet qu'ils portent sur eux, de préférence sur l'organe atteint. Quelquefois même ils avalent un peu de terre dans un verre d'eau.

Les griffes de panthère et la peau d'hyène passent pour préserver du mauvais œil, du moins dans certaines tribus (Mdhakra).

Une autre pratique qui a pour but de préserver du mauvais œil, consiste à porter un sachet contenant sept grains d'anis, un fragment de tissu de tamis comprenant sept trous exactement, un fil de trame, sept grains de *harmel* et sept grains de *kesbour* (coriandre). De plus, on porte sur la peau, séparés les uns des autres, un morceau d'alun troué, une pierre de sel, l'œil gauche d'un loup ou d'un renard, une balle de plomb tirée le dernier mercredi du mois; cette balle doit être aplatie et former une plaque dans laquelle on perce sept trous (Mdhakra).

Certaines amulettes comportent une main surmontée d'un lézard.

La sorcellerie proprement dite n'est en honneur que chez les femmes, surtout chez les prostituées, qui ont recours à ses pratiques pour se faire aimer et pour se venger d'un abandon, ou jeter un mauvais sort sur l'amant d'une autre femme, etc. Les femmes exécutent aveuglément les prescriptions de la sorcière, *sâhira*, qui est le plus souvent une vieille mégère (*arouza*).

La sorcière, à qui une femme s'adresse pour ramener son mari volage, va, dit-on, puiser de l'eau à sept sources différentes. Elle brûle du benjoin et du coriandre dans un pétrin neuf, préalablement mouillé de cette eau, puis, va au hammâm pour se purifier. Revêtue de vêtements blancs, elle se rend ensuite dans un cimetière, au milieu de la nuit, seule et sans prononcer une parole. Là, elle déterre le corps d'une personne morte la veille, ouvre le linceul, assoit le cadavre devant elle, les bras levés, et lui pose sur les genoux le pétrin rempli de semoule, de miel et d'eau des sept sources. Avec les mains du mort elle roule le kous-kous en prononçant ces mots : « De même que l'abeille vient de loin quand elle sent l'odeur du miel, je veux qu'Un

Tel, fils d'Un Tel, vienne à Une Telle, fille d'Un Tel. » Puis elle recouche le mort dans la tombe, le recouvre du linceul, et revient chez elle en emportant le kouskous. Ce kouskous est alors remis à la femme, qui le donne à manger au mari infidèle.

D'autres procédés sont plus usuels.

Pour s'attacher leurs maris, les femmes n'ont qu'à préparer une cervelle d'hyène avec du poivre, de l'alun, des clous de girofle et autres épices, et à en faire un sachet qu'on porte sur soi. Il faut alors que le mari mange une langue d'âne, cuite, mais coupée sur un animal vivant. Dès lors, il tremblera devant sa femme comme l'âne devant la hyène.

Pour se faire préférer à ses co-épouses (*cherikât*), la femme jette ses linges intimes dans une marmite neuve, qu'elle place sur un réchaud après l'avoir fermée hermétiquement. L'amour de son mari se prolongera aussi longtemps que la marmite restera sur le réchaud.

On peut citer encore une pratique applicable aux individus qui ont le mauvais œil et se mêlent aux réunions de fête. On allume un réchaud, et dès que le personnage suspect paraît, un des assistants saisit un charbon allumé et le jette dans l'eau en disant : « Que les yeux d'Un Tel s'éteignent comme s'éteint ce charbon ! Que ses paroles retombent sur lui ! »

On retrouve dans la région de Settât le souvenir d'une ancienne pratique magique relative à la guérison de l'orgelet. Le malade édifie sur un chemin un petit tas de pierres placées en équilibre et sous lesquelles il dépose sept grains d'orge. Celui qui fait tomber la pyramide doit prendre l'orgelet et le malade guérit, paraît-il, au même instant.

Dans la région de Settât également des devins pratiquent le *Dharb el-khatt*, ou bonne aventure. Le devin, *khattât*, trace sur la main du client qui désire connaître des choses cachées, un *djedoûl*, sorte de carré représenté par des lignes

d'écriture et au milieu duquel il dépose une goutte de goudron, *guetrân*. Le patient place alors sa main au-dessus d'un réchaud, *medjmar*, rempli de braise et où se consument des aromates, *bakhoûr*. La fumée produite par les aromates, produit des figures en rencontrant la main. Le *khattât* recommande au patient d'oublier tout ce qui se passe autour de lui et de lui signaler, au fur et à mesure qu'elles se produisent, les figures qu'il voit ou croit voir, et les lui explique aussitôt. Cette pratique de *Dharb el-khatt* a été apportée du Soûs.

PROSTITUTION.— La prostitution s'exerce partout dans les tribus des Châouïa, chez les Arabes comme chez les Juifs, parmi les femmes mariées aussi bien que chez les autres et parmi les jeunes gens. La débauche de la femme, favorisée souvent par le proxénétisme du mari, s'exerce dans une large mesure non seulement dans les centres de Casablanca et de Settât, mais encore dans les douars de l'intérieur, en pleine campagne.

Certaines fractions de tribus sont réputées particulièrement pour fournir des chanteuses, *cheïkhât*, et des danseuses, *chettâhât* ; telles sont les fractions des Djemenha et des Oulâd Fârès de la tribu des Mzâb. Mais ce sont les Beni Agrîn des Oulâd Bou Ziri, actuellement aux Oulâd Sidi Ben Dâoud, qui passent pour fournir les plus belles *cheïkhât* ou *chettâhât* ; elles sont réputées pour la finesse de leurs traits et la blancheur de leur teint.

Les Zaers, au contraire, ne fournissent que peu de prostituées aux Châouïa.

Les *cheïkhât* circulent dans toutes les tribus des Châouïa et dans les tribus limitrophes, donnant des concerts agrémentés de danses, *chetîh* ; elles jouent de la *ta'ridja*, tambourin sans grelots. Elles sont accompagnées souvent de joueurs de *kamindja* violon, venus des Doukkâla.

VIE ÉCONOMIQUE

**Instruments
aratoires.**

Les Châouïa sont avant tout des laboureurs ; leurs instruments aratoires sont assez restreints et peu perfectionnés. Il faut citer d'abord le *mahrath*, charrue en bois, à soc de fer (*sekka*) et pointe en acier ; il est tiré par une paire de bœufs, d'ânes, de mulets, parfois par un âne et un cheval, un chameau et un mulet, etc., souvent par un seul animal.

Le joug, *qetfiya*, affecte presque toujours la forme d'un collier et se compose d'une sorte de boyau bourré de paille ; sous le ventre de l'animal passe une pièce de bois, *tiloult*, ou *toummoun*, qui maintient les traits à l'écartement voulu : elle est reliée d'une part au joug, de l'autre à la charrue à l'aide de traits appelés *touâref*.

Autres ustensiles agricoles :

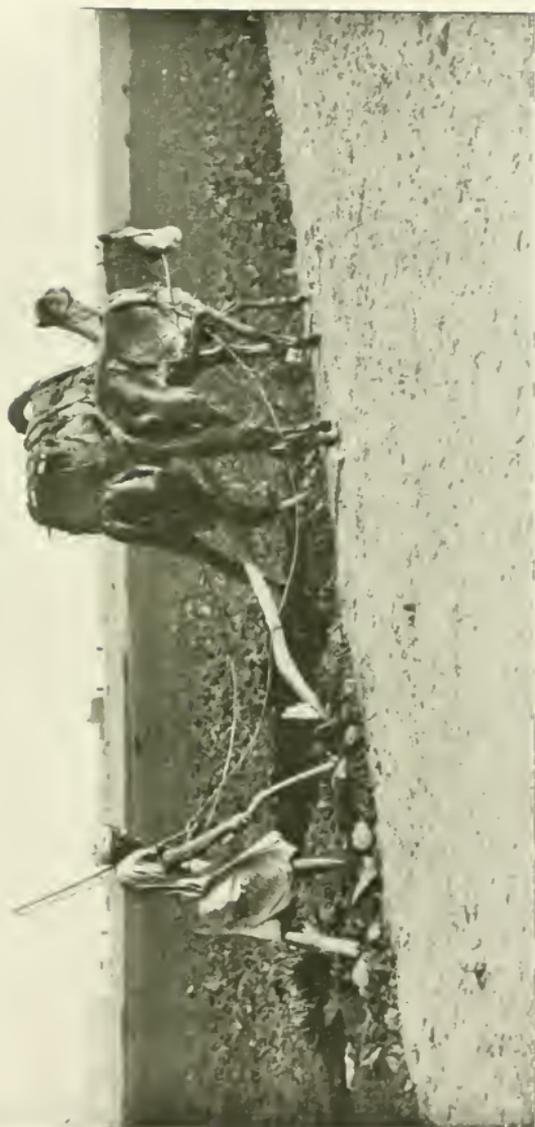
Le *fâs*, pioche ; la *atla*, houe ; le *gadoûm*, binette ou petite houe pour sarcler ; le *mendjel*, faucille ; la *medrâ*, fourche de bois ; le *loûh*, pelle de bois servant à vanner ; le *châqoûr*, hache.

La charrette est inconnue des indigènes et tous les transports se font à dos de chameau, de mulet ou d'âne dans des *chouâris*, des filets *chebak*, *djeraf*, ou des *tellis* placés sur un bât (*barda*).

**Divisions
du champ.**

De nombreuses expressions sont employées pour désigner le terrain à labourer.

Le champ porte le nom de *feddan* : il se divise en plusieurs *mtayar* (sing. *mtîra*). La *mtîra* est l'espace de terrain limité par un sillon de charrue, une sorte de quadrilatère que le *fellâh* trace et ensemeince avant de labourer ; une



UN KHAMMÁS.

(Cliché de M. P. Grébert, Phot. à Casablanca.)

paire de bœufs laboure en général six *mtayar* par jour ; l'ensemble de trois ou quatre *mtayar* constitue la *merdja*, qui désigne également un sillon double, ou aller et retour de la charrue (ne pas confondre avec *merdja*, marais. (Le *feddân* contient plusieurs *merdja*.)

On désigne sous le nom de *zoudja* (charrue de labour) l'étendue de terrain qu'une paire d'animaux peut labourer en une saison ; elle varie avec la nature du terrain et les animaux employés et peut être évaluée à une moyenne de dix hectares.

Divers autres termes sont usités pour désigner les terres : *bahira*, jardin maraîcher arrosé par l'eau d'une *saqiya* ou d'un puits, *bir* ; *bahirat el-bour*, petit jardin non irrigué au milieu d'un champ cultivé ; *ouldja*, terrain situé dans une dépression et où l'eau ne séjourne pas comme dans la *dâia* ; l'*ouldja* désigne parfois (Oulâd Saïd) un terrain dépourvu d'herbe et longeant généralement un oued sablonneux ; le terme *ouldja* s'emploie concurremment dans la région de Settât avec *houdh* et *faïdha*, qui ont à peu près le même sens.

Pour connaître l'époque propice à l'ensemencement des cultures diverses, les indigènes se basent sur les signes du zodiaque et les mansions de la lune, d'après le calendrier Julien. Ils ont comme en Europe un calendrier agricole, connu seulement des lettrés auprès desquels chacun peut se renseigner ; mais les cultures étant peu nombreuses et peu variées, les *fellâh* connaissent en général les époques qui sont propices à chacune.

Les saisons sont désignées dans l'ordre suivant :

- Ech-chetoua*, l'hiver ;
- Er-rebi'*, le printemps ;
- Eç-çif*, l'été ;
- El-kherîf*, l'automne.

Quant aux cultures, elles se divisent en deux catégories,

**Coutumes
agricoles.
Calendrier
agricole.**

les cultures précoces et les cultures tardives, suivant l'époque à laquelle elles sont faites.

1° Les cultures précoces, ou *bekriya*, ainsi dénommées parce qu'elles sont faites au commencement de l'hiver et dès les premières pluies. Elles comprennent : l'orge, *cha'ir* ; le blé, *guemh* ; le lin, *kittân* ; les fèves, *foûl* ; le fenugrec, *helba* ; la coriandre, *qeçbour* ; le mil, *çouân*.

2° Les cultures tardives, ou *maçouçiyâ*, ainsi dénommées parce qu'elles sont semées après les premières pluies et après les cultures *bekriya*. Elles comprennent : le maïs, *dra el-hamra* ; les lentilles, *ca des* ; les pois chiches, *homeç* ; le sorgho, *beçna* et *dra el-baïdhâ*.

Ces dernières cultures sont désignées encore sous le nom de *qatniya*.

D'autres expressions spéciales caractérisent en outre certaines époques de l'année. C'est ainsi que les premiers jours du mois d'octobre sont appelés *halan eç-çerî'a* ; le moment de la semence des fèves, *ech-chaoula* ; celui de la semence des pois chiches et du maïs, *el-haout* ; le mois de mars, ou moment de la plantation des arbres, *el-betan*.

Les deux grandes époques des travaux agricoles sont : le *Ouaqt el-harth*, pendant l'automne, et le *Ouaqt el-maçouçiyâ*, au printemps.

Mois agricoles. — Ce sont les suivants :

<i>Yennaïr</i>	Janvier.	<i>Yeliç</i> ou <i>Youliou</i>	Juillet.
<i>Ibraïr</i>	Février.	<i>Ghoucht</i>	Août.
<i>Mars</i>	Mars.	<i>Chtember</i>	Septembre.
<i>Ibril</i>	Avril.	<i>Ktoubcr</i>	Octobre.
<i>Maïou</i>	Mai.	<i>Nouember</i>	Novembre.
<i>Youniou</i>	Juin.	<i>Dijenber</i>	Décembre (1).

(1) Voici pour compléter la terminologie agricole quelques renseignements sur le régime saisonnier :

VENTS.

Les termes « Rib » ریح et « Berd » برد sont employés, mais le premier

On appelle *touïza* l'exécution collective des travaux de culture pour le compte d'un tiers. La *touïza* est obligatoire ou volontaire.

La *touïza*.

La *touïza* obligatoire est une corvée des attelées de la tribu ou de la fraction se réunissant pour labourer les terres du qâïd ou du cheikh. Bénévole au début, elle est devenue d'obligation : celui qui s'y dérobe est passible d'une amende et peut même voir confisquer ses animaux de labour.

La *touïza* volontaire forme, à défaut d'un autre payement, le salaire du *faqîh* de la mosquée. Les habitants du douar travaillent chacun un ou deux jours sur la terre qu'on lui affecte. On fait également des *touïzas* en faveur de chorfa ou de personnages influents.

Les Châouïa emmagasinent leur grain dans des silos (*ma-*

Les silos.

plus couramment, le second étant pris en mauvaise part, et ayant une signification spéciale.

Les diverses sortes de vents sont :

El-Bahri, vent du N.-O.

Ech-Cherqi, vent du N. (Casablanca).

El-Qabli, vent du S.-E. (Marrâkech).

Ech-Chetoui, vent du N.-O. (ou de l'E.) qui amène la pluie.

El-'Adjâdj, vent violent soulevant des tourbillons de poussière.

Er-Rifi ou *Choum*, vent chaud soufflant en été.

Rih Gdsî, vent froid, bise hivernale.

Sahdb, nuage.

Al-'zna, gros nuage blanc ou noir isolé dans le ciel.

Debc', nuage chargé d'humidité roulant au ras du sol.

Hâl 'A. er bech-cheld, temps couvert.

Msahhab, 'emps nuageux.

Smer, froid piquant.

ORIENTATION.

Qibla : E. ou direction de la Mekke. C'est le point vers lequel on se tourne pour faire la prière.

Yamin : S. Direction donnée par la main droite (*iamin*) quand on fait face à la Qibla.

Ghouroult. O. Point où le soleil disparaît à l'horizon.

Chemâl. N. Direction donnée par la main gauche (*chemâl*) quand on fait face à la Qibla.

Dans l'intérieur, les indigènes se servent aussi des termes : *Bahran*, direction de la mer, pour désigner le N., et de *Chetoui* pour désigner l'O., d'où vient le vent de la pluie, *Cheld*.

tâmar, sing. *matmora*). Ils l'en retirent au fur et à mesure de leurs besoins ; les indigènes qui habitent une maison le versent dans le coin d'une chambre ou le mettent dans une *soulla*, sorte de grand panier, dans des *tellis* et parfois même dans des sacs ; il en est de même des indigènes qui ne possèdent que la nouâla ou la khima.

Chaque tente a généralement son silo. On en trouve qui sont isolés dans les champs. Les indigènes riches ont plusieurs silos, dont les groupes sont désignés sous le nom de *mers*. Dans les tribus où la culture est très développée, les silos sont très nombreux ; presque tous se trouvent près des douars importants, dans l'habitation des chefs indigènes ou à côté de cette habitation.

Dans le cas où un douar possède une *mers*, il n'y a cependant qu'un seul propriétaire par silo. *El-Matmora* ou *El-Mra mâ itcherkoûch*, disent les indigènes : « le silo et la femme ne se possèdent pas en association. »

Les silos isolés et situés près des habitations ne sont généralement pas gardés. Les autres sont confiés à la garde d'un *merrâs*. Celui-ci est payé en nature selon le nombre des silos dont il a la garde ; mais son salaire varie suivant les saisons et les récoltes. Il reçoit annuellement 3 ou 4 moudds de grain environ par silo gardé. Il est responsable des vols qui pourraient se commettre.

Les indigènes emmagasinent la paille dans des souterrains ou galeries appelés *toûfrî*. Elle est également mise en meules, *nouâder* (sing. *nâder*) *et-teben*.

Le bétail ; ses marques.

Les Châouïa possèdent de nombreux troupeaux de moutons, de chèvres et de bœufs ; on trouvera plus loin dans l'étude de chaque tribu les particularités relatives à la composition du troupeau et à sa nourriture.

Pour reconnaître son bétail l'indigène a des marques distinctives et qu'il serait long et difficile d'énumérer ; en général les bœufs, les ânes et les chevaux ne sont pas marqués.

Le procédé le plus courant est celui qui consiste à fendre (*chereq*) le bout d'une oreille, à la percer d'un trou dans lequel on fait quelquefois passer un anneau en métal, à couper (*guertef*) ou à rayer un bout de l'oreille (*arqeb*). Parfois l'oreille est marquée à l'extérieur à l'aide d'un fer rouge ayant la forme d'un S renversé : S — ou représentant une lettre ou une figure quelconque.

Les colons marquent presque tous leur bétail.

Moutons et chèvres : empreinte d'une marque chaude sur l'oreille, marque également employée par les indigènes.

Bovins : empreinte d'une marque chaude aux cornes, aux oreilles et aux fesses.

Chevaux : empreinte d'une marque chaude aux fesses, aux sabots ou à l'encolure.

Chameaux : marque au cou et aux fesses.

Porcs : aux oreilles, soit un bout coupé, soit une fente ou un trou.

Enfin les femmes marquent les volailles ; elles leur coupent l'ongle soit au petit doigt, soit à l'ergot. Une poule ayant l'ongle du petit doigt coupé est dite : *nesim men el-aouel* ; et celle qui a l'ongle de l'ergot coupé : *nesim menel-guedem* (SETTAT).

En certains endroits, comme chez les Oulâd Saïd, les femmes emploient différents procédés. Elles fendent la palme entre deux griffes déterminées, ou coupent le bout d'une griffe déterminée ; elles passent un bout de fil sous l'aile, à la naissance d'une plume ; ou bien encore, elles arrachent un petit balai de plumes à un endroit déterminé.

Enfin les Juifs de Settât marquent leur volaille en passant un fil sous l'aile, en arrachant quelques plumes à un endroit donné ou en teignant d'une couleur une place déterminée.

Les marchés ou *soûqs* sont des emplacements situés en pleine campagne. Ils se tiennent alternativement dans

Soûqs.

chaque fraction de la tribu et prennent le nom du jour de la semaine où ils se tiennent : *Soûq El-Had*, marché du dimanche ; *Soûq Et-Tnîn*, marché du lundi ; *Soûq Et-Tlâta*, marché du mardi, et ainsi de suite.

Le *soûq* comprend plusieurs quartiers (*haoum*, sing. *haouma*) : le quartier des bouchers, le quartier des marchands de légumes, le quartier des maréchaux ferrants, le quartier de la laine, etc. Le quartier des marchands ambulants est celui où se vendent les produits étrangers à la tribu et chaque tente y constitue une boutique. Des emplacements spéciaux sont réservés au bétail.

Sur le *soûq* se pratique la vente des fruits, des légumes, des grains, des cotonnades, du thé, du sucre, de l'huile, etc. Le trafic du bétail y occupe une place importante.

C'est encore au *soûq* qu'on achète la viande de boucherie : les moutons, bœufs, etc., sont égorgés sur place.

Le marché se tient toute la journée ; il bat son plein de 10 heures à midi. A 3 heures il est à peu près vide ; vendeurs et acheteurs se dispersent et repartent pour leurs douars.

Fêtes agricoles.

Elles sont au nombre de deux : le *Hagous* (ou *Hadjouz*) et l'*Ancera*.

La première correspond chez les Musulmans, au 1^{er} janvier de l'année julienne et au 14 janvier de l'année grégorienne ; elle a pour but la célébration de la nouvelle année. Le jour du *Hagous* est l'occasion d'une *zerda* (repas copieux) ; les gens aisés égorgent autant de poulets qu'il y a d'habitants sous la tente ou dans la maison : chacun doit manger un poulet tout entier pour fêter le début du nouvel an d'une manière favorable. Dans les familles pauvres on se contente d'un seul poulet.

L'*Ancera* est la fête des éléments.

Elle est célébrée le 24 juin de l'année julienne, 6 juillet

de l'année grégorienne, et semble dénoter le souvenir d'une fête païenne.

Elle débute par un festin (*zerda*), composé de pois chiches, de fèves, et quelquefois de viande.

On allume des feux de paille ou de bois, dont la fumée doit appeler la *baraka* sur les assistants; dans certaines tribus, comme celle des Ziyaïda, on amène les troupeaux devant le bûcher pour leur faire respirer la fumée qui les préservera des maladies. Un proverbe veut qu'une denrée valant alors une peseta, en vaudra deux dans le courant de l'année. Les femmes vont prier dans les qoubbas et y distribuer de la nourriture aux pauvres.

Le jour de l'Ancera, lorsqu'une femme ne veut pas que son mari prenne une autre épouse, elle attelle deux chats à une petite charrue qu'elle a fabriquée elle-même; puis elle sème du sel dans un petit carré de terre et fait le simulacre de labourer ce sel avec la charrue traînée par les chats en prononçant ces mots: « Le sel ne poussera pas et mon mari ne se mariera pas. » Un ciel nuageux le jour de l'Ancera est pour les indigènes présage de bon augure pour la fin de l'année.

Il n'y a strictement que deux fêtes religieuses, *Aïad*; ce sont: l'*Aïd Eç-Ceghîr* ou petite fête, pour célébrer la rupture du jeûne du Ramadhan, le 1^{er} jour de Choual; l'*Aïd El-Kebîr*, la grande fête, la fête des sacrifices, ou fêtes du mouton, que l'on appelle quelquefois *Aïd El-Kebch* parce que chaque famille immole un mouton.

Plus tard s'est ajoutée la fête du *Mouloûd*, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du Prophète, le 12 du mois de *Rebî' el-Aoual*, ou *Rebî' En-Nabaoui*.

Enfin l'*Achour*, ou *Achoïra* musulman, quoique évoquant le souvenir d'une fête antéislamique, est généralement considéré aujourd'hui comme une fête musulmane, qui tombe le 10 de Moharrem, premier mois de l'année.

Les fêtes
religieuses.

Voici comment cette fête est célébrée en Châouïa.

La veille, au coucher du soleil, les indigènes allument des feux de paille et de broussaille, et les enfants dansent autour en poussant des cris de joie et en jouant de la *ta'ridja*.

Le lendemain, alors même que ce n'est pas jour de souq, les vendeurs se réunissent et tout le monde achète de quoi faire un repas meilleur que de coutume. — On fait des aumônes et on revêt les habits des grands jours. Le jour même de la fête, et avec l'aube, les indigènes vont visiter les cimetières et arroser les tombes, en souvenir des aspersions qui se font au puits de *Zemzem* dont l'eau a pour effet d'amener la « baraka ».

Le 9^e et le 10^e jour, les gens religieux jeûnent.

Quelques jours avant l'Achoûra, les gens doivent acheter du henné et des fruits secs (dattes, raisins, figues, noix). Les plus riches immolent des moutons gras ou des bœufs.

La veille de l'Achoûra, les femmes se teignent les mains et les pieds au henné. Le lendemain, on distribue des fruits secs (*faqiya*) aux pauvres qui n'ont pas pu en acheter.

Les petites filles célèbrent la fête autrement. Elles habillent avec des chiffons un bout de roseau qui représente, en la circonstance, l'année écoulée, et commencent à pleurer la « mort de l'année ». Ce jeu rappelle celui de « Bou Ghoundja » en Algérie, avec cette différence que les enfants habillent une louche en bois, au lieu d'un roseau.

Le jour de l'Achoûra se tient une *Souïqa* ou souq extraordinaire. Les filles guettent les passants sur le chemin du souq et leur souhaitent la bonne année. Ces derniers leur laissent tomber quelques sous.

LA VIE RELIGIEUSE

La vie religieuse des Châouïa se présente sous plusieurs formes que l'on peut préciser en disant qu'il y a, pour ainsi dire, deux cultes, celui de l'Islam normal, représenté par les mosquées : celui des Saints, représenté par les confréries, les Zâouïas et les Marabouts.

Outre les mosquées de Casablanca, on trouvait dans les centres urbains de moindre importance, des mosquées bâties, avec quelquefois des minarets et l'organisation habituelle du culte musulman : *imâm*, *khatîb*, *moûqil*, *mouedden*, etc., ou tout au moins une partie de ce personnel. Souvent en effet, dans les petites localités et dans les qaçbas, le même personnage remplit plusieurs fonctions religieuses.

Les mosquées.

Depuis la destruction des qaçbas pendant la Siba qui a terminé le règne de Moulay 'Abd El-'Azîz, il ne reste plus guère que les mosquées de Settât; on en compte cinq dont une de *khotba*, celle de la qaçba.

La mosquée de Ber-Rechid a été rasée ainsi que toutes les habitations de cette qaçba. Le personnel se composait d'un *imâm*, de trois *mouedden* et d'un *qarrâï*, lecteur. L'*imâm* et les *mouedden* étaient rétribués par le qâïd, ainsi que cela se pratique pour les mosquées de qaçbas qui n'ont pas de habous.

Mais à défaut de mosquées proprement dites, c'est-à-dire de bâtiments construits pour y faire la prière, la mosquée, on retrouve la *Djâma'* dans tous les douars, sous la forme d'une cabane de roseaux, *nouâla*, ou d'une simple tente, *kheïma*.

**Le faqîh
El-Moucharrît.**

Pour être modeste, cette manifestation du culte normal n'en a pas moins son importance. La *Djâma'* n'est pas seulement l'église. C'est aussi l'école, et tout son personnel se compose du seul *faqîh el-moucharrît*, le tâleb, souvent étranger au village et même à la tribu, qui à certaines conditions, *chouroût*, est engagé, généralement à l'année, pour enseigner le *Qoran* aux enfants du village. En même temps que maître d'école, ce faqîh est *imâm* de la mosquée et *mouedden*; il n'y a dans les mosquées du village ni khatib, ni mouqit.

Les conditions auxquelles est engagé le *faqîh el-moucharrît* sont des plus modestes : outre la nourriture, qui, s'il est célibataire, cas fréquent, lui est envoyée à la mosquée, par les différents chefs de tentes du village, à tour de rôle, il reçoit une certaine quantité de *moudds* de blé (mesure qui varie de 30 à 60 litres suivant les régions). De plus, le village fait tous les ans pour le faqîh une *touïza*, c'est-à-dire une corvée volontaire de labour : les notables du village fournissent l'un la terre, d'autres les semences, les animaux de labour et les charrues; les *khammâs* participent à cette bonne œuvre (*ma'rouf*) en apportant à tour de rôle leur travail, et on constitue ainsi au faqîh un petit champ. De même, au moment de la tonte de la laine, quelques toisons lui sont données par chaque propriétaire afin qu'il s'en fasse tisser ses vêtements (*qachchâba*, *hâïk*, *djel-lâba*).

Il n'est pas question d'argent dans le contrat passé entre le faqîh et la *Djâma'* du village, mais il est d'usage que les écoliers lui apportent quelques sous chacun, un certain jour de la semaine, en général le mercredi : ces petites sommes sont remises aux enfants par leurs mères. De plus, quand un élève sait par cœur un des soixantes *hiçbs* du *Qoran*, ce qui constitue une *khitma eç-çeghîra*, ses parents donnent une petite somme d'argent au faqîh : cette somme est plus importante lorsqu'il s'agit de la *khitma el-kebîra*.

c'est-à-dire lorsqu'un élève sait par cœur les soixante *hiṣbs*, le *Qoran* tout entier.

La *khitmael-kebira* est d'ailleurs assez rare, surtout dans les campagnes; le plus souvent les enfants abandonnent leurs études pour les travaux des champs avant d'y parvenir.

La *Djâma'*, mosquée, sert aussi de maison commune pour les réunions des notables (*aïan*) du village. Ils s'assemblent devant la *Nouâla* ou la *Khâima* qui sert de mosquée, pour prendre leurs décisions, qu'il s'agisse de partager les charges de la *farda* ou de prendre parti dans un soulèvement (*ghaoura*) contre le qâïd. C'est également à la *Djâma'* que sont reçus ou plutôt admis les étrangers de passage qui ne connaissent personne dans le douar : ils y trouvent un abri pendant la nuit et un peu de nourriture, envoyé au *dhaïf Allah*, à l'hôte de Dieu. Dans la région des Djebala, la *Djâma'* a un horm et des habous : dans les pays de plaines, soumis au Makhzen, elle n'a ni l'un ni l'autre : elle ne constitue pas un lieu de refuge et ne possède rien.

Le culte des saints se célèbre aux tombeaux des *Oualis*. Le *Ouali* (pl. *Aouliyâ'*) n'est souvent ni chérif, ni même cheikh d'une Voie; il est quelquefois disciple d'un cheikh, mais le plus souvent il n'appartient à aucune *Taïfa* (petit nombre, d'où idée d'une élite) et ne se rattache à aucune chaîne mystique. Il ne doit la vénération dont son tombeau est entouré, qu'à sa *baraka* personnelle et aux miracles (*karâmât*) qu'il a faits lui-même pendant sa vie ou qui se sont accomplis sur sa tombe et par l'effet de son invocation.

Le *Ouali* isolé n'a ni *ouerd*, ni *dikr*, ni *hiṣb*.

Le tombeau d'un *Ouali* est quelquefois recouvert d'une *goubba* blanchie à la chaux et les *goubbas* sont nombreuses dans les Châouïa, mais souvent sa tombe ne se compose que d'une cabane recouverte en chaume (*nouâla*) ou d'un

Culte des Saints.

petit mur quadrangulaire (*haouch* ou *haouïta*), ou même d'un simple entassement de pierres (*qerqour*).

Ces différents monuments funéraires ne sont d'ailleurs pas toujours de véritables tombeaux, mais de simples monuments commémoratifs ; quelquefois ils servent à attirer sur un village la *baraka* du *Ouali* dont ils portent le nom, quelquefois également ils sont élevés à l'endroit où un saint personnage s'est arrêté. Dans ce dernier cas, les endroits ainsi signalés à la piété des fidèles, porte le nom de *Mzâra*, c'est-à-dire endroits où l'on fait des visites de dévotion, des pèlerinages.

Tous les tombeaux des saints locaux sont l'objet de fréquents pèlerinages des hommes et surtout des femmes du voisinage. Si les femmes, en effet, fréquentent peu les mosquées et ne sont pas admises à la prière en commun, elles pratiquent plus encore que les hommes le culte du Saint. C'est à lui qu'elles vont demander l'affection de leur mari ou la maternité et les mille choses qui, dans tous les pays, composent l'existence d'une femme ; elles accrochent à la porte du tombeau, ou à des roseaux qu'elles plantent sur ses murs, des chiffons provenant de leurs vêtements, des cheveux, etc. ; elles allument des bougies et brûlent des gommes odorantes ; quelquefois, dans les circonstances graves, elles sacrifient ou, plus exactement, font sacrifier par un homme une poule ou un coq ; l'égorgement ne saurait en effet être pratiqué par une femme et l'animal égorgé par elle est considéré comme impur ; enfin, elles ramassent un peu de terre de la tombe et la portent sur elle comme une amulette, dans un petit sac de cuir ou dans un simple bout de linge. S'il y a une veilleuse dans la qoubba, elles y prennent de l'huile pour se frotter le corps en cas de maladies.

Les hommes vont également demander la *baraka* du *Ouali* ; mais, quand ils se rendent à son tombeau, c'est le plus souvent pour prêter serment dans quelque litige.

Les pratiques de cette religion maraboutique ne sont

d'ailleurs pas spéciales aux Châouïa; on les trouve partout en pays musulmans et même ailleurs.

Outre les pèlerinages particuliers, les tombeaux des saints sont l'objet de pèlerinages en masse, où on vient de plus ou moins loin, suivant leur importance et la réputation de leur baraka. Les pèlerinages, qui ne réunissent que les gens des villages les plus voisins, s'appellent *mousem* (foule qui afflue à une solennité); ce sont des fêtes locales; on dit : le mousem de Sidi Un 'Tel. Lorsque ces pèlerinages réunissent les gens de plusieurs tribus et donnent lieu à des réjouissances qui durent plusieurs jours, c'est toujours un *mousem*, mais on en précise le caractère par le nom d'*Amâra* (fréquentation, séjour). Il se forme alors autour du sanctuaire un *soûq*, une véritable foire où viennent les marchands des villes voisines. Aux *Amâras* les plus considérables, il venait même des marchands de Fès et Marrâkech.

Ces grandes réunions ne subsistent plus guère : elles ont diminué progressivement et presque complètement disparu pendant les troubles qui ont accompagné la période de Siba vers la fin du règne de Moulay 'Abd El-'Azîz et pendant la conquête; quelques années de tranquillité et quelques bonnes récoltes permettront de les reprendre.

Le nom de Zâouïa, pris au sens le plus habituel en français, ne devrait être donné qu'aux établissements religieux appartenant à une « confrérie », mais il s'applique souvent à un simple tombeau de saint, auprès duquel se trouve une *noudla* où des tolba du voisinage viennent réciter le *Qoran*.

D'autres Zâouïas sont constituées par le groupement des descendants d'un saint à proximité de la *qoubba* de leur ancêtre, même si le *ouali* enterré à cet endroit n'est pas descendant d'un cheikh et n'était pas cheikh lui-même.

La Zâouïa a toujours le caractère d'un centre religieux, mais elle ne dépend pas plus nécessairement d'un sanc-

**Pèlerinages
et mousem.**

Les Zâouïas.

taire que d'une confrérie ou d'une famille de saint. L'habitation particulière d'un simple fidèle qui se distingue par une piété agissante devient une Zâouïa dès que quelques voisins ou disciples s'y réunissent dans un but de dévotion ou d'enseignement.

L'énumération suivante des principales Zâouïas des tribus Châouïa donne une idée de leur rôle dans la vie religieuse du pays.

Les plus influentes avant la conquête dépendaient des Cherqaoua de Boul-Dja'd en Tadla et des Nâceriya de Tamegrouit au Draa. A côté de leurs serviteurs religieux, il y a également dans les tribus non locales, comme représentants des principales confréries, des Tidjaniya, des Qâderiya, des 'Aïssaoua et des Hamadcha en petit nombre.

CHERQAOUA. — Ni la Zâouïa des Cherqaoua, ni celle des Nâceriya, ne sont chérifiennes, quoique tous les Cherqaoua et tous les Oulâd ben Nâcer soient considérés comme chorfa. Les Cherqaoua prétendent descendre du Khalife 'Omar, les Nâceriya, de Sidi Moqdad, un des compagnons du Prophète (*Çahaba*) ou du khalife Âbou Beker.

L'influence des Cherqaoua a beaucoup diminué, ils ont encore trois Zâouïas secondaires chez les Châouïa: une avec qoubba, chez les Oulâd Bou Ziri; une plus importante chez les Oulâd Saïd; et la Zâouïa du Hâdj Taghi, qui était disciple de Si El-'Arbi ben El-Ma'ti, de Boul-Dja'd.

La Zâouïa du Hâdj Taghi est encore une des plus importantes des Châouïa; ce n'est pas seulement un centre religieux, mais également un centre d'enseignement. Il y vient des élèves pour suivre des cours sur les commentaires de Sidi Khalil et d'Ibn 'Acim. Dans tout le territoire des Châouïa, les Cherqaoua de Boul-Dja'd ne comptent plus aujourd'hui que 400 à 500 adeptes groupés pour la plupart dans la région voisine du Tadla.

NÂCERİYA.— Les Nâceriya ou Nouâcer, dont la Zâouïa principale est à Tamegrout, ont, chez les Châouïa, quelques centres. Le principal est la Zâouïa En-Nouâcer, chez les Oulâd Hariz, à quelques kilomètres de Ber-Rechîd. Cette Zâouïa en comporte, à vrai dire, deux à 4 kilomètres l'une de l'autre : la *Zâouïat El-Kebîra*, et la *Zâouïat Eç-Çeghîra*, la Petite Zâouïa. Comme la Zâouïa Cherqaouïa du Hâdj Taghi, la Zâouïa Ben Nâcer des Oulâd Hariz est un centre d'enseignement, mais qui a perdu de son importance : on n'y vient plus comme autrefois de Fès et de Marrâkech pour suivre les cours.

Les Nâceriya ont une cinquantaine de *Khouan* dans la région de Settât avec une Zâouïa dirigée par le Moqaddem El-Hâdj Ahmed En-Nâceri, et 15 qoubbas, dont 9 à Settât. Parmi les principales de ces qoubbas, il faut citer celles de Sidi Mohammed ben Ahmed *Moûl Et-Taraşa* (l'homme au chapeau), et de Sidi *Mesemmar Tarha* (celui qui cloue solidement). Un groupe de trois qoubbas qui se trouve chez les Oulâd Cebbâh forme la Zâouïa des Oulâd Cebbâh.

Dans la fraction des Oulâd Abbou, des Oulâd Saïd, la qoubba de Sidi Ez-Zemzami constitue également une sorte de zâouïa qui relève du Moqaddem En-Naciri de Settât et qui compte environ 150 *Khouan*.

Enfin, on trouve approximativement 250 *Khouan* dans le territoire de Qaçba Ben Ahmed et 25 dans la tribu des Oulâd 'Ali avec Mohammed ould Meryem pour moqaddem.

RİMAYA. — La confrérie militaire des *Rimaya*, des tireurs, est, pour ainsi dire, une filiale de celle des Nâceriya, avec laquelle elle est d'ailleurs souvent confondue. La majorité des Marocains ne connaissent pas Si Mohammed ben Nâcer, le fondateur de la Zâouïa de Tamegrout; ils ne connaissent que Sidi Ahmed ben Nâcer qui a une Zâouïa à Fès, dans le quar-

tier de Zerbtana (près de Souiqet ben Safi et de la Zâouïa des Oulâd Baqqâl) et Sidi 'Ali ben Nâcer, le patron des Rimaya; selon toutes les probabilités, Ahmed et 'Ali ben Nâcer étaient les fils de M'hammed, à moins qu'Ali n'ait été son frère, comme on le dit quelquefois.

Placés sous l'invocation du Khalife 'Ali, gendre du Prophète, les confréries militaires marocaines ont d'autres patrons que Sidi 'Ali ben Nâcer, entre autres Sidi Bou Abid Ech-Cherqi de la Zâouïa de Boul-Dja'd; Moulay Boucheta, le saint de la tribu des Fichtala; Sidi 'Allâl El-Hâdj El-Baqqâl, dont le tombeau et la Zâouïa se trouvent à El-Haraïaq, chez les Ghezaoua-Sidi Abdallah El-Miçbahi Moulagla, dans le Khlot, au sud de Larache; enfin Moulay Bou Selhâm, sur le canal qui fait communiquer la Merdja Ez-Zerga dans le Gharb avec la mer, etc. On voit que chacune des régions qui ont eu à faire la guerre sainte, a son patron des confréries militaires locales. Les Châouïa ont, à ce point de vue, le double patronage des Oulâd Ben Nâcer et de la Zâouïa de Boul-Dja'd.

Chaque société de tir est dirigée par un moqaddem. D'après le manuel d'un moqaddem, les devoirs des adeptes envers leur chef, énumérés par Ali ben Nâcer lui-même, sont les suivants: ils lui fournissent des corvées pour le labour et la moisson; à chaque fête, ils lui achètent une livre de savon et reçoivent en échange une livre de poudre, quarante balles et dix silex; enfin, lors de la Fête des Sacrifices, ils lui achètent encore un mouton. Le moqaddem doit en retour enseigner aux affiliés les règles de conduite des Rimaya, maintenir entre eux la concorde, ne pas les traiter avec dureté, n'en réprimer aucun en présence des autres; il doit s'abstenir lui-même du mensonge, du vol, de la sodomie, de l'adultère, de tout ce qui est interdit aux musulmans.

Les Rimaya comptent de nombreux membres dans la région qui nous occupe: ils sont même si nombreux qu'on

voit des fractions de tribu former elles-mêmes des groupes avec des moqaddems.

Avant l'occupation française, un personnage très connu, Ould El-Hâdj Hammou, était grand moqadden des Rimaya des Oulâd Harîz ; il aurait été depuis son incarcération remplacé par Si Mohammed ben 'Abd Es-Selâm. Les Mdhakra reconnaissent la même qualité à un marabout appartenant au Cherqaoua de Boul-Dja'd et installé à la Qaçba de Maggous, Si El-Mekki ben Bou Retala ; Si El-Mekki s'est réfugié à Boul-Dja'd et sa fonction paraît vacante. Les Ziaïda reconnaissent Ahmed El-Djemaoui, mais l'influence de ce dernier était contrebalancée par celles de deux autres moqaddems : le Cheikh Mohammed ben Adlani et le Cheikh Mohammed ben Râched.

Les Zenata obéissent à Moulay Ragouba tandis que les Mediouna et les Oulâd Ziyan n'ont qu'un grand moqaddem commun, El-Habîb ben Ghandour El-Mediouni. Quant aux Mzamza, ils attribuent la même qualité à Mohammed ben Madani El-'Arousi. Chez les Oulâd Saïd, la fonction de moqaddem est reconnue au cheikh Ez-Zemmoûri, des Oulâd Abbou ; ce chef est assisté d'un second, 'Abdallah Es-Slimâni ; on cite encore El-Ghezaoui ben Mohammed, cherqaoui d'origine et résidant à la Zâouïa de Chantouf.

Les deux moqaddems principaux des Oulâd Sidi Ben Dâoud et des Oulâd Bou Ziri sont morts sous les balles françaises : c'étaient le qâïd El-Qourchi Ed-Daoudi et Ali ben El-Hamri Ez-Zraoui (les Chiadma et les Chtouka obéissent aux convocations du cheikh Mohammed Ould Harhar Ech-Chiadmi).

Chez les Mzâb, les Oulâd Mohammed et les A'châch, la même fonction appartient à Mohammed Ould Bou 'Abid, personnage très remuant, très influent et très connu ; au-dessous de lui, le deuxième rang paraît divisé entre plusieurs moqaddems parmi lesquels on cite le cheikh Mohammed

ben Bergui, Mohammed Ould Rahhâl, El-Djilâli El-Mekkahali et le cheikh 'Abdallah Ould Mohammed.

A Casablanca même, on connaît le moqaddem Ould El-Fqih, qui a une petite Zâouïa où se réunissent une vingtaine d'étudiants.

Bou 'AZZAOUÏA ou AHMADIA. — Cette confrérie, de fondation récente, était la seule qui eût sa zâouïa principale, *Zaouïat Ech-Cheikh*, chez les Châouïa.

Son fondateur, le fameux cheikh El-Hâdj Mohammed ben Et-Taïbi El-Bou 'Azzaouï, se prétendait chérif, comme descendant de Moulay Bou 'Azza, dont le tombeau se trouve chez les Zayan ; il y a également un sanctuaire de Moulay Bou 'Azza chez les Zaers.

Le cheikh El-Bou 'Azzaouï, ainsi que son adversaire le chérif Mohammed bel-Kebîr El-Kittâni, procédaient tous les deux de la confrérie des Derqaoua, à laquelle ils avaient appartenu, et dont ils s'étaient séparés pour fonder chacun une Voie particulière.

Bou 'Azzaouï prétendait ne dépendre d'aucun autre cheikh. Il avait à Settât deux Zâouïas : la Zâouïa principale, sa propre Zâouïa, et une Zâouïa secondaire ; elles ont été toutes les deux détruites en 1908.

Le cheikh El-Bou 'Azzaouï avait réuni un grand nombre de fidèles. A Settât, la seule tribu des Oulâd Sidi Ben Dâoud en comptait environ 2.000. Sa confrérie était connue pour ses menées antifrançaises. Les adeptes paraissent aujourd'hui résignés, mais il reste utile de les surveiller. Ils se réunissent généralement par douâr sous une tente ou dans la maison de l'un d'eux.

Le bureau de Settât a constaté la présence de 2.500 affiliés, sans moqaddem local, mais relevant de trois moqaddems des Oulâd Saïd :

'Abd Es-Selâm Ould Bel-Ma'ti, Oulâd Nîch (des Mouâlin El-Hofra) ; El-'Abbâs Ould Bou 'Asriya, des Oulâd Djemîl, des

Mouâlin El-Hofra; Ould El-Hadj 'Amor El-Hasnaoui, des Oulâd Ould El-Hasan, des Oulâd 'Arif. Ils ont 300 Khouan aux Oulâd Saïd.

Il y avait une Zâouïa aux Oulâd Attou; elle n'existe plus. Ce qui reste des bâtiments est en très mauvais état et sous séquestre depuis 1912; un gardien en défend l'entrée.

El-Boroûdj n'a que deux affiliés.

Ben Ahmed en compte mille.

Pas un seul au Camp Boulhaut.

Neuf cent quatre-vingts au Camp du Boucheron avec les moqaddems suivants: *Tribu des Oulâd 'Ali*: 'Abd El-Qâder ben Mohammed Dersi, des Oulâd Ghalem; Sâber Er-Rehmenri, des Oulâd Ghalem; Ma'ti ben El-Khetib, des Redadna. — *Tribu des Ahlâf*: Bou Chaïb ben Ma'ti, des Oulâd Zid; Ben Larbi ben El-Feqîh, des Chaïbet; El-Hachemi ben 'Abd Es-Selâm, des Torch. — *Tribu des Oulâd Sebâh*: Hâdj Ahmed ben Khatib, des Atamna.

Le cheikh Mohammed ben Et-Taïbi El-Bou 'Azzaoui est mort il y a quelques mois à Marrâkech où il s'était retiré, il était protégé allemand. Il paraît probable que ses nombreux disciples et khouan des Châouïa se rattacheront aux Derqaoua dont la Voie se rapproche de celle de Bou 'Azzaoui, et qui semble, par le purisme affecté de ses principes musulmans, grouper tous ceux qui protestent en silence contre les événements actuels.

DERQAOUA, DEBBAGHYÏN ET KITTANYÏN. — Ces trois groupements ont plusieurs points de ressemblance et se rattachent un peu les uns aux autres. Les Debbaghyïn et les Kittanyïn sont, pour ainsi dire, dérivés des Derqaoua. La grande influence dans les Châouïa du cheikh El-Bou 'Azzaoui, qui avait lui-même été Derqaoui, a certainement nui dans la région qu'il habitait aux confréries rivales. Cette rivalité était même devenue un véritable antagonisme

avec la confrérie des Kittanyïn ; cependant, on trouve un certain nombre de Derqaoua chez les Châouïa.

Ceux de Settât prétendent relever de la Zâouïa de Medaghra qui est, après celle de Bouberrih chez les Beni Zerouâl, la principale Zâouïa Derqaouïa au Maroc ; ils n'ont pas de Zâouïa, mais seulement une qoubba près de Mechra' Ben Abbou ; ils n'ont pas de moqaddem et ne comptent que dix affiliés. Ils gardent une attitude correcte à l'égard des autorités et se montrent habiles dans l'art de recueillir les Ziaras.

Tidjanyïn. — Le tombeau du fondateur de la Tarika, Si Ahmed El-Tidjani El-Fasi (1772-1815), est à Fès, mais les Zâouïas principales sont l'une à 'Aïn Mahdi (Laghouat), où vivent les héritiers directs du saint ; l'autre à Temacin (Touggourt) ; celle-ci est dirigée par les héritiers de Sid El-Hâdj 'Ali, successeur spirituel du fondateur.

Cet ordre a quelques petites zâouïas chez les Châouïa :

Z. de Settât, construite en 1909, moqaddem Sid Ahmed El-Filâli ; nâïb Si Ahmed El-Merîni ; *Z. de Talouit* (Settât), moqaddem Bouchaïb ben 'Azouz. Ces deux Zâouïas comptent 60 membres environ. Ils correspondent avec le Chérif Moulay M'hammed En-Noûr, chef de la Zâouïa importante de Marrâkech et ont des relations avec la Zâouïa d'Aïn Mahdi. Le Bureau des Renseignements de Settât constate le passage de nombreux Tidjaniya.

La région des *Oulâd Saïd* ne signale officiellement ni zâouïa secondaire, ni sanctuaire sur son territoire. Elle a pourtant un moqaddem, l'adel Si El-Hachmi, avec une centaine d'affiliés qui correspondent avec le moqaddem de Marrâkech. Ils désirent créer une Zâouïa aux Oulâd Saïd.

El-Boroûdj n'aurait que deux adeptes et *Qaçba Ben Ahmed* une cinquantaine, dirigés par le moqaddem Abdallah Soussi ; enfin *Camp Boulhaut* et *Camp du Boucheron* ne relèvent l'existence d'aucun membre de cet ordre religieux.

QÂDERIYA. — Cette *Tarîqa* porte le nom de Sidi Mahi Ed-Dîn Abou Mohammed 'Abd El-Qâder El-Djilâni (471-561 : 1079-1166), désigné plus simplement sous le nom de 'Abd



Bureau topographique du Maroc occidental.

El-Qâder El-Djilâni. Djilâni vient de Djil ou Djilân, près de Bagdad, lieu de naissance du saint. Les Oulâd Saïd compteraient 50 Khouan Qâderiyya qui relèvent du moqaddem Ould Mohammed Tahar résidant à Azemmour.

On en trouve 85 à El-Boroûdj et 212 au Camp du Bou-

cheron. Ces derniers ont trois moqaddems : Cherqi ben Mohammed, aux Chaïbet; Mohammed ben Ahmed, aux Zegharna, dans la tribu des Ahlaf, et 'Ali ben Ahmed 'Azouzi, aux Oulâd Ghalem, fraction des Oulâd 'Ali.

Settat, Ben Ahmed et Camp Boulhaut n'en auraient pas.

MOKHTARIYA. — Deux confréries issues des Qâderiya : les Mokhtariya et les Maoulaniya (ou Fâdheliya) ont également des adeptes chez les Châouïa.

Les membres de la famille princière des Oulâd Mokhtâr El-Kounti formaient une sorte de corporation maraboutique, dont les membres sont unis par les liens du sang et par les liens religieux. La prépondérance que cette famille a su acquérir dans le district d'Azouad, au nord de Tombouctou, l'a fait appeler indifféremment : confrérie des Mokhtariya, des Azaouadiya ou Bakkaiya, du nom de son fondateur, Omar El-Bakkai.

Le bureau de Settat signale 40 affiliés sans moqaddem, ni qoubba ni Zâouïa. Les adeptes de Settat étaient autrefois groupés autour d'un moqaddem qui a presque toujours été pris parmi les ascendants du qâdhi Si Mohammed ben Bou Cheta, mais à la mort du père de ce qâdhi, on a négligé de nommer un successeur au moqaddem. Secte très peu religieuse, correcte dans ses rapports avec l'autorité.

A El-Boroûdj, on trouve 43 Mokhtariya et pas un seul dans les autres bureaux de renseignements des Châouïa.

MAOULANIYA (OU FÂDHELIYA). — Cette confrérie tire son nom du cheikh Mâ El-'Aïnin ben El-Fâdhel El-Qalqami. Avant lui on disait les *Fâdheliya*, du nom de son père. Mâ El-'Aïnin mourut en 1911 et fut remplacé par son fils El-Hiba, qui continua l'œuvre de son père en soulevant des difficultés de toutes parts. Il tient toujours la campagne contre les troupes chérifiennes et ne cesse de leur livrer combat sans que ses nombreux échecs parviennent à le décourager.

Le cercle de Settat n'a trouvé que deux affiliés des Maouliniya. Pas un seul aux Oulâd Saïd, ni à Qaçba ben Ahmed, Camp Boulhaut et Camp du Boucheron. Enfin il y en a un à El-Boroudj. Il relève de la Zâouïa d'Aïn Blal dont le moqaddem est Si Ahmed ben Elarbi.

OULÂD SIDI DÂOUD. — Le poste du Camp Boulhaut signale les serviteurs religieux de Sidi Daoud, qui seraient au nombre de 150 et auraient une qoubba à 'Aïn El-Khemis de Qaçba Ben Ahmed.

GUEDMARA. — Ils vénèrent *Sidi 'Amar Ould Bel-Lahsan Ould Moulay Idris*. Ils ont des Zâouïas aux Aït Tsegherouchen, Ait Yousi, Beni Metir et une sur le territoire du Camp Boulhaut aux Mouâlin El-Ghâba dirigée par le moqaddem Si Mohammed ben Bou 'Azza Ez-Ziyâidi ; ce moqaddem a 400 affiliés répartis en 70 tentes aux Mouâlin El-Ghâba et 6 tentes aux Mouâlin El-Outa.

SIDI 'ALI BEN BRÂHÎM. — Petite confrérie du Tadla, installée à Taghmest. Le moqaddem Hâdj Mohammed ben Abbou dirige la Zâouïa de Sidi 'Allâl chez les Haoussa, aux Oulâd 'Arif des Oulâd Saïd. Il a 50 Khouan.

OULÂD BEN SLIMÂN. — Le moqaddem actuel est Si 'Abbâs avec 200 Khouan. C'est un groupement local de 50 tentes groupées autour de la qoubba de Sidi Mohammed ben Slimân, leur ancêtre, enterré au Camp Boulhaut. C'est son mausolée qui a donné son nom à la région de Ben Slimân. La qoubba de Sidi M'hamed ben Slimân se trouve entre deux palmiers. Les habous de Sidi M'hamed ben Slimân sont considérables et se composent de plusieurs milliers d'hectares.

GHANIMYÏN. — Ils ont au Camp Boulhaut trois qoubbas et 175 affiliés répartis en 35 tentes. Les trois qoubbas sont celles de : Sidi Mohammed Bou Raqouba ; Sidi Sellâm ; Moulay Tahar.

APPENDICES

APPENDICES

I

LES EAUX D'ALIMENTATION DE CASABLANCA ET DE LA CHÀOUÏA (1)

Les eaux de Casablanca.

En juillet 1907, au moment du débarquement de nos troupes, Casablanca était alimentée par des eaux de citerne, des eaux de puits et des eaux de source, captées aux environs de la ville et amenées par des canalisations à ciel ouvert.

Les Européens et les riches indigènes se servaient d'eau de citerne recueillie pendant la saison des pluies sur des terrasses bien entretenues, blanchies fréquemment à la chaux, et collectée dans des citernes cimentées et voûtées situées sous le patio de la maison et souvent très grandes. Celle de l'hôpital de campagne installée au début dans la maison d'un qâïd, renfermait 21 mètres cubes d'une eau excellente.

Les Marocains et les Juifs utilisaient l'eau de puits de 2 à 3 mètres de profondeur situés dans l'enclos de leurs nouâlas et de leurs gourbis, où ils voisinaient avec la fosse d'aisance. Ces puits, larges de 1 mètre à 1 m. 50, étaient recouverts de pierres plates au ras du sol, quelques-uns étaient surmontés d'un bâti conique en maçonnerie. Ils contenaient 500 à 600 litres d'eau qui, épuisée, se renouvelait en l'espace de douze heures.

Les eaux de source étaient fournies par deux fontaines publiques situées, l'une à la porte de Marrâkech, l'autre près de la batterie maro-

(1) Cet appendice est formé d'extraits des mémoires de MM. GALTHIER, pharmacien major de 1^{re} classe, et P.-L. MOREAU, pharmacien major de 2^e classe.

caine, elles servaient à la consommation des habitants du quartier, qui venaient aussi y faire boire leurs animaux.

Nos troupes, dès leur arrivée, avaient établi leur camp en dehors et à l'ouest des murs de la ville. Pendant deux mois, en attendant l'installation par la marine des appareils distillatoires destinés à fournir de l'eau distillée à la garnison, elles utilisèrent l'eau d'une source située à l'intersection de la route de Marrâkech et de l'Oued Bou-Skoura, sur la rive droite et à une dizaine de mètres de l'Oued. Une excavation creusée dans le sol, à deux mètres environ au-dessus du niveau de la rivière, constituait un réservoir dont le trop-plein s'écoulait dans l'Oued par une rigole.

À un kilomètre environ de la mosquée de Sidi Belioûth et à 200 mètres de la plage, sur la piste de Rabat, se trouve une des sources les plus renommées de Casablanca : 'Aïn Mazzi. Elle émerge par deux canaux en pierre dans un bassin naturel qui sert à la fois d'abreuvoir pour les animaux et de lavoir pour les indigènes ; c'est aussi dans ce même réservoir que les porteurs d'eau viennent remplir leurs peaux de bouc.

Enfin, à quatre kilomètres environ au sud-est de Casablanca, dans la petite vallée de l'Oued Kouréa, en arrière de la première crête que domine maintenant le fort Provost, se trouve la source d'Aïn Kouhasset, flanquée à droite et à gauche, à une distance de 400 mètres environ, de deux autres sources que nous désignerons sous les noms de source de l'Est et source de l'Ouest. La source d'Aïn Kouhasset, qui jadis alimentait Casablanca, conserve les vestiges d'une captation ancienne ; elle émerge aux deux extrémités d'un bassin rectangulaire de 2 m. 50 de longueur sur 1 m. 50 de largeur, recouvert d'une voûte en maçonnerie et s'écoule par une canalisation en pierres conservée à peu près intacte sur une distance d'une vingtaine de mètres ; les eaux se perdent ensuite dans le sol marécageux de la vallée. Les deux autres sources n'ont conservé d'autres vestiges de captation que les bassins presque naturels où elles sourdent pour se perdre dans la vallée. Les eaux de ces trois sources se réunissent et grossissent l'Oued Kouréa, affluent de l'Oued Bou-Skoura qui sert à l'irrigation des jardins de Casablanca et se jette dans la mer près de la mosquée de Sidi Belioûth.

Toutes les eaux de Casablanca ont une composition très voisine dont les limites extrêmes sont indiquées dans le tableau suivant.

Ces eaux, très médiocres au point de vue de la valeur alimentaire et de l'appropriation aux usages domestiques en raison de leur minéralisation très élevée, doivent être tenues comme très suspectes au point de vue hygiénique, car elles renferment une proportion élevée de matières organiques.

ANALYSE DES EAUX DE CASABLANCA

I. Caractères organoleptiques :

Limpidité	parfaite.
Odeur	nulle.
Conservation	bonne.
Couleur	nulle.
Saveur	fade, saumâtre.

II. Recherches générales :

MATIÈRE ORGANIQUE

		RÉSULTATS en milligrammes par litre d'eau	
		maximum	minimum
a) Évaluée en	{ En solution alcaline	0,5	0,3
oxygène absorbé	{ En solution acide	0,4	0,25
b) Évaluée en	{ En solution alcaline	3,9	2,3
acide oxalique	{ En solution acide	3,1	1,95
Ammoniaque libre et sels ammoniacaux		0 07	0,04
Ammoniaque albuminoïde		0,10	0,05
Nitrites en acide azoteux Az^2O^3		traces	0
Nitrates en acide azotique AzO^3H		2	1
Chlore en chlorure de sodium $NaCl$		1840	1430
Acide phosphorique		traces	0

III. Hydrotimétrie :

Degré hydrotimétrique total	120°	88°
— — permanent	82°	60°

IV. Analyse minérale :

Réaction	neutre	neutre
Résidu sec à 100°	3060	2400
Résidu après calcination au rouge sombre et reprise par le carbonate d'ammoniaque	2485	1990
Perte au rouge	575	415
Acide sulfurique (en SO^4).	159	80
Chaux (en CaO).	270	170
Magnésie (en MgO).	197	80
Silice	traces	0

Les eaux de la Châouïa.

La Châouïa forme une partie des grandes plaines subatlantiques qui s'étendent depuis la crête jusqu'au pied des contreforts de l'Atlas.

De Rabat à Azemmour, la côte est peu accidentée et la région littorale relativement basse est bordée de récifs ou de dunes et de plages sablonneuses; elle se continue dans l'intérieur par des plaines séparées par des dépressions peu profondes constituant une série d'ondulations.

Les cours d'eau sont très nombreux: on en compte dix entre le Bou-Regreg qui sépare Rabat de Salé et l'Oumm Er-Rebi' qui limite la Châouïa près d'Azemmour.

Au point de vue géologique, la Châouïa est constituée par un substratum de terrains primaires très plissés supportant des couches horizontales appartenant à diverses époques plus récentes. Les terrains primaires sont à nu dans la plupart des vallées: dans la rade de Casablanca, leurs strates redressées forment une frange de dangereux récifs large de 150 mètres, recouverte par la pleine mer. Dans l'intérieur, notamment dans la région de Titmellil et du Camp Boulhaut, on rencontre de nombreux affleurements de schistes et de quartzites ou rochers incultes, tantôt arasés au niveau du sol, tantôt formant des arêtes déchiquetées.

Dans la zone littorale, le pliocène, formé, de bas en haut, de poulingues, de marnes et de calcaires gréseux, recouvre les schistes et les quartzites primaires.

C'est dans la zone littorale que l'on trouve le tirs, cette terre noire d'une prodigieuse fertilité, dont l'origine a été tant discutée. De formation éolienne pour Fischer, d'origine lacustre pour Brives, les tirs résulteraient, pour Gentil, de la décalcification des calcaires et des grès calcifères pliocènes sous l'influence d'une végétation puissante. Quoi qu'il en soit, le tirs, toujours très argileux, riche en humus, doit à sa composition la propriété de s'imprégner des eaux de pluie et de retenir pendant longtemps l'humidité emmagasinée, qualités précieuses qui lui conservent sa fertilité même pendant les années de sécheresse.

A partir du 1^{er} janvier 1908, date de l'occupation de la Qaçba de Mediouna, nos troupes, poursuivant leur marche à travers la Châouïa, la sillonnaient dans tous les sens et le général d'Amade, voulant enserrer le pays dans un vaste réseau rendant impossible tout soulèvement, établissait de nombreux postes disséminés sur toute l'étendue du terri-

toire. L'alimentation en eau potable de ces différents postes fut la préoccupation constante des directeurs du Service de santé qui se succédèrent au corps de débarquement, et l'analyse de toutes les eaux de boisson était exécutée périodiquement au laboratoire de la Pharmacie de Réserve.

Trois postes seulement, ceux de la Qaçba Ben Ahmed, du Camp Boulhaut et de Settat avaient de l'eau de source, tous les autres étaient exclusivement alimentés par des puits dont la profondeur, très variable, allait de 3 à 70 mètres. Ces puits, de construction arabe, étaient, pour la plupart, en très mauvais état, exposés à toutes les pollutions et aux infiltrations du voisinage toujours souillé par les déjections des animaux qui venaient s'y abreuver.

Nous donnons, dans le tableau qui termine ce travail, la composition moyenne des eaux d'alimentation de chaque poste; les chiffres indiquant la matière organique, l'ammoniaque libre, l'ammoniaque albuminoïde et les nitrites sont ceux fournis par les analyses qui précédèrent les travaux de nettoyage, d'aménagement et de protection des sources et des puits. Depuis lors, le taux des matières organiques s'est considérablement abaissé et les nitrites ont presque complètement disparu.

La lecture de ce tableau permet de classer toutes les eaux de la Châouïa en deux catégories parfaitement distinctes au point de vue de leur composition chimique :

1° La première catégorie renfermant les eaux désignées sous les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 comprend des eaux très fortement minéralisées et très chargées en chlorure de sodium, impropres à l'alimentation et à tous les usages domestiques.

2° La deuxième catégorie, ne comprenant que les eaux numéros 9 et 10 (Camp Boulhaut et Titmellil), est caractérisée par une minéralisation moyenne: ces eaux contiennent peu de chlorure de sodium et constituent des eaux potables excellentes.

Les différences si tranchées dans la composition minérale de ces deux catégories trouvent leur explication dans des considérations d'ordre géologique. Alors que les eaux de la première catégorie traversent des terrains tertiaires, les eaux du Camp Boulhaut et de Titmellil émergent entre les failles des terrains primaires qui, nous le disions plus haut, affleurent ces points.

Les sources de Titmellil, situées seulement à 14 kilomètres en ligne droite de Casablanca, ont un débit constant de 3.000 mètres cubes par jour. Des travaux d'adduction entrepris par l'autorité militaire sont actuellement en cours et bientôt Casablanca sera largement dotée en eau potable.

Composition moyenne de l'eau d'alimentation des Postes de la Châouïa.

RÉSULTATS EN MILLIGRAMMES PAR LITRE D'EAU

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Her-Rechid	Settat	Qacba Ahmed	Camp du Boucheron	Me-diouna	Hou-Zarika	Aïn Oumm Renabech	Dar Mi-louti	Camp Houlhaut	Titmelli
I. Caractères organoleptiques :										
Limpidité	Leg ^s trouble	Leg ^s trouble	Leg ^s trouble	Limpide	Limpide	Limpide	Limpide	Limpide	Limpide	Limpide
Odeur	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle
Conservation	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
Couleur	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore	Incolore
Saveur	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre	Saumâtre
II. Recherches générales :										
Matière organique										
a) Évaluée en } en solution alcaline	1	1,7	4	0,6	2,4	4,1	»	10,5	0,9	0,5
oxygène absorbé / en solution acide	3	1,5	2,5	0,3	2,2	3,2	»	0	0,0	0,4
b) Évaluée en } en solution alcaline	31	14,8	31	4,7	18,7	32	»	81,9	7	30
acide oxalique / en solution acide	23	11,7	19	2,3	17,1	24,9	»	46,8	47	3,1
Ammoniaque libre et sels ammoniacaux	0,05	0,23	0,14	0,19	0,41	0,08	0,12	0,21	0,15	0,026
Ammoniaque albuminoïde	0,15	0,25	0,11	0,09	1,34	0,16	0,24	0,16	0,09	0,12
Nitrites en acide azoteux Az ² O ³	3	1,5	traces	0	1	0,4	1,5	5	0	0
Nitrates en acide azotique AzO ⁵ H	5	4,5	0,0	0	1,5	0	2,6	18	1	3
Chlore en chlorure de sodium NaCl	1000	615	638	847	2162	1250	567	1278	164	140
Acide phosphorique	présence	présence	0	0	0	0	0	traces	0	0
III. Hydrotimétrie :										
Degré hydrotimétrique total	100	117	76	00	136	105	67	95	14	20
— permanent	66	76	55	65	78	61	39	67	6,3	9
IV. Analyse minérale :										
Réaction	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre	neutre
Résidu sec à 100°	2403	1536	1261	1680	3436	2767	1889	2040	260	319
Résidu après calcination au rouge et reprise par le carbonate d'ammoniaque	1045	1153	1031	1228	2818	1847	1698	1703	212	233
Perte au rouge	458	377	230	452	612	920	191	337	48	86
Acide sulfurique (en SO ³)	110	190	103	90	104	116	118	148	12	14
Chaux (en CaO)	158	238	141	120	270	330	270	150	20	67
Magnésie (en MgO)	164	99	135	160	197	105	130	100	13	9
Silice	traces	traces	traces	traces	0	0	0	0	0	traces

LES TERRES AGRICOLES DE LA CHÂOÛÏA (1)

La Châouïa constitue un vaste quadrilatère assez régulier de 15.000 kilomètres carrés de superficie que limitent l'Atlantique de Rabat à Azemmour, l'Oumm Er-Rebi' de son embouchure à Mechra' Ben Khalou et une ligne brisée complétant le quadrilatère et qui irait de ce dernier point à l'embouchure du Bou Regreg.

M. A. Brives a donné la géologie de cette contrée. En deux mots, elle consiste en un substratum de schistes et quartzites primaires très plissés et relevés supportant des dépôts plus récents surtout pliocènes. Dans beaucoup de vallées l'érosion a fortement entamé ce revêtement et les roches primaires sont à nu. De la côte à ses limites sud-est et est, le pays Châouïa se relève progressivement, étageant assez obscurément d'ailleurs trois plateaux dits inférieur, moyen et supérieur.

Les terres cultivées ont leur partie minérale constituée par le produit de la désagrégation par l'intempérisme, les pluies ou la végétation du revêtement dont il vient d'être question. Les poudingues, grès et calcaires pliocènes du plateau inférieur, ont particulièrement donné naissance aux terres très fertiles dénommées *tirs* par les indigènes.

L'importance de cette dernière formation est telle, tant au point de vue fertilité qu'à celui de son origine, qu'il est intéressant de rapporter ici ce qui a été dit à leur sujet en y joignant quelques observations personnelles.

(1) Par M. MOREAU, pharmacien major.

ÉTUDE SUR LES « TIRS »

On appelle *tirs*, des terres *très fertiles* disposées en plages dans tout le Maroc occidental et qui sont caractérisées — en Châouïa tout au moins — par une forte proportion d'argile. Elles frappent au premier abord par leur couleur *noire* ou même *noire-bleue*.

Elles sont réparties dans le Gharb, la Châouïa, les Doukkâla, les 'Abda. Brives les retrouve dans le Soûs aux environs de Tiznit, en bordure de l'Anti-Atlas.

Leur origine a donné lieu à plusieurs interprétations. Brives a élucidé complètement la question. Il a remarqué que les tirs reposaient toujours sur un substratum peu profond imperméable, dans le fond d'une cuvette plus ou moins bien délimitée. La couverture géologique de ce substratum (primaire en Châouïa) est variable : grès néogènes dans le Gharb et au sud de Tiznit, pliocène en Châouïa, miocène ou éocène en d'autres points. C'est la désagrégation de ces roches par les causes habituelles formatrices des terrains de transport et l'accumulation des produits de cette désagrégation dans les cuvettes précitées à fond imperméable, qui a constitué la partie minérale des tirs. Quant à la partie organique dont l'abondance est cause de leur énorme fertilité, elle s'explique par l'amoncellement séculaire de tous les restes d'une végétation puissante entretenue par l'humidité — marécage en certains points — due au bas-fond imperméable.

Les marais de la route de Fedhala nous montrent sur le vif du tirs en voie de formation. Qui n'a remarqué en effet la poussière noire qui s'élève l'été de ces marais desséchés ? Quand la désagrégation des calcaires pliocènes environnants aura apporté la chaux, l'argile et les autres principes minéraux, le tirs sera constitué avec sa coloration caractéristique et son humus déjà préformé. Le substratum imperméable est ici les roches siluriennes qu'on retrouve tout le long de la côte.

Dans des conditions apparemment semblables de formation, le tirs ne s'est pas formé là où le sous-sol était perméable (environs de Boul-'Aouan avec sous-sols de quartzites dévoniens perméables, cité par Brives).

La diversité des roches donnant naissance par leur désagrégation à la partie minérale du tirs expliquera la diversité de composition chimique qu'on trouvera dans les analyses rapportées plus haut ; mais si

le tirs doit se définir en partie par sa fertilité proverbiale, l'argile en forte proportion ne fera jamais défaut, car la présence de celle-ci est un facteur indispensable de fertilité par sa propriété de rester longtemps humide, qualité indispensable dans un pays qui reste longtemps sans une goutte d'eau. D'ailleurs la ténacité de la terre « tirs » dans les cas où l'argile sera moins abondante, trouvera son explication dans la présence de la grande quantité d'humus.

Tirs de la Châouïa. — Dans la Châouïa en particulier, le tirs doit son origine à la désagrégation des grès pliocènes calcaires. Le sous-sol imperméable est partout formé de schistes primaires dont les îlots émergent en quelques points.

L'épaisseur de la couche fertile est très variable, celle-ci épousant nécessairement le profil du substratum. Atteignant plusieurs mètres en certains points, elle n'a plus que quelque dix centimètres en d'autres.

Les tirs occupent en Châouïa une superficie de 1.200 à 1.500 kilomètres carrés. Ils sont répartis chez les Mediouna, les Oulâd Hariz, les Mdhakra, les Oulâd Ziyân, les Zenata, les Oulâd Saïd. Leur fertilité est proverbiale. Rappelons qu'ils doivent cette fertilité autant à leur composition chimique qu'à leurs propriétés physiques (terres fortes), qui leur permet de retenir longtemps une forte proportion d'eau. Il n'est pas douteux qu'une forte diminution dans la hauteur annuelle de pluie ferait courir de grands risques à la continuité de cette fertilité. On ne saurait donc trop, dans cet ordre d'idées, conserver au Maroc ses belles torêts et stimuler le reboisement, tous facteurs de précipitations atmosphériques.

D'autre part l'irrigation, quand elle est possible, ne saurait remplacer l'eau des pluies, qu'employée avec circonspection. L'analyse chimique montre en effet que la plupart des sources et oueds de la Châouïa contiennent une forte proportion de sels marins (jusqu'à 2 grammes par litre). Des irrigations répétées suivies d'évaporation amèneraient dans le sol des doses de chlorure de sodium qui, à partir de moins de 1 p. 100 du poids de la terre, rendraient celle-ci stérile.

Une irrigation ou des pluies trop abondantes seraient aussi très préjudiciables à toute culture dans les tirs, en transformant ceux-ci en marécages permanents.

Le drainage serait à conseiller dans ce cas.

Étude critique des analyses de terres de la Châouïa. — Les analyses rapportées plus loin sont le fruit des quelques moments de loisir que nous laisserent nos nombreuses occupations à la Pharmacie de Réserve de Casablanca, durant les années 1910-1911 (jusqu'en mai). C'est sur les conseils du colonel Berguin qu'elles furent entreprises. Les échantillons furent envoyés par les différents bureaux de renseigne-

ments, en exécution des prescriptions de la Note de service n° 476 du 27 février 1911 du Général commandant le corps de débarquement. Quoique le nombre des échantillons envoyés soit restreint, une trentaine, les résultats permettent d'éclairer scientifiquement la valeur agricole de la plupart des points cultivés.

Les n°s 8, 1, 2, 3, 4 et 5, 9-10 correspondent à des terres « tirs ». La compacité qu'amène la forte proportion d'argile que contiennent certains échantillons est corrigée par l'abondance de l'humus. C'est le terrain de prédilection des céréales et des plantes racines (Settat en partie, Ber-Rechid, Mediouna, Camp Boulhaut).

Les terres rouges dites « hamri » (n° 11) sont moins fertiles, elles contiennent moins d'argile, se dessèchent rapidement et l'humus y est assez peu abondant. Elles demandent à être irriguées.

Les n°s 2, 6, 12 correspondent à des terres franches. Toutes cultures peuvent y être essayées.

Des terres de la côte (Fedhala-Sidi-'Ali) celles de Mechra' Ben 'Abbou représentent le type de terres légères à élément sableux, tantôt calcaire tantôt siliceux. La vigne, les pommes de terre, les betteraves y donneront de bons résultats.

Certains tirs incomplètement formés où subsiste plus ou moins le marais initial (Tit-Mellil, Camp Boulhaut, etc.) conviendront aux prairies naturelles.

Dar Chafaï est caractérisé par l'abondance du calcaire — abondance qui nuira à beaucoup de cultures. L'abondance des cailloux calcaires ou siliceux sera dans certains points un obstacle sérieux (n°s 3, 4, 12 bis).

Dans toutes ces terres, d'ailleurs, il faudra considérer en dehors de la constitution physique, la composition chimique qui renseignera sur l'engrais à apporter le cas échéant.

La chaux est à peine suffisante dans certains « tirs » qui, en leur qualité de terres fortes, demandent au moins 60 p. 100 de carbonate de chaux, pour donner de bons résultats. On y fera un marnage calcaire (n°s 1, 2, 7, 8, 22).

L'azote, très abondant dans le tirs, souvent plus de 1 gr. 5 p. 100, l'est beaucoup moins dans certaines autres terres et notoirement insuffisant dans quelques-unes (n°s 18, 19, 20, 21, 29). Des fumures, des jachères répétées, des nitrates ou des sels ammoniacaux modifieront ces points mal partagés. D'ailleurs, il ne faudrait pas croire que la fertilité du « tirs » durera toujours, si on n'y avise. Actuellement, ceux-ci sont en voie d'épuisement qui ne sont plus en rapport avec des marais dispensateurs de l'humus.

L'acide phosphorique est généralement assez abondant, quoique faible. Certains points (Mediouna, Mechra' Ben 'Abbou) demanderaient

un engrais phosphaté. Guiser présente une teneur excessive (voir plus loin à ce sujet).

La potasse est variable, suffisante, sauf sur la côte, en certains points.

L'épaisseur de la terre cultivable du sol arable proprement dit, a été donnée à chaque analyse. Il faut attacher la plus grande importance à cette donnée, en se rappelant que deux terres d'inégale fertilité, diffèrent souvent plus par leur épaisseur que par leur composition. Aussi l'analyse du sous-sol donnée pour presque tous les échantillons sera-t-elle d'un grand secours. Elle permettra de voir que, dans certains cas, il n'y aura pas intérêt — bien au contraire — à ramener à la surface par des labours profonds un sous-sol dont la constitution physique ou les éléments fertilisants trop peu abondants ne sauraient que nuire au sol cultivé.

NOTE MINÉRALOGIQUE

a) Les cailloux du sol et du sous-sol de deux échantillons de terre envoyés de Guiser (Oulâd Bou Ziri et Oulâd Ben Dâoud) sont constitués pour plus de la moitié de leur poids par un minéral à allure de calcaire ordinaire.

L'examen de la cassure de ce caillou le montre constitué par de petits nodules de la grosseur d'une tête d'épingle encastrés au milieu d'une pâte compacte plus grise, de nature siliceuse. Ces nodules sont formés de phosphate de chaux pur.

Des nodules semblables, mais plus gros et au milieu d'une roche calcaire, constituent les phosphates de la Somme. La théorie de la formation de ces derniers, qu'a donnée Stanislas Meunier, s'applique aussi aux premiers.

Quoi qu'il en soit, la présence de phosphate calcique à la surface du sol est à retenir, cette présence pouvant être indicatrice de l'existence de dépôts de phosphate non inclus dont l'importance économique n'échappera pas.

b) La terre de deux des échantillons du Camp Boulhaut (Keraci et ferme Mannesman) est noirâtre et semble constituée, à premier examen, d'un mélange de petites masses terreuses de la grosseur d'une tête d'épingle à celle d'une cerise. Ces petites masses, en réalité, sont de nature pierreuse. Un lavage de la terre sur un crible entraîne environ 50 p. 100 de terre fine proprement dite et ne désagrège pas ces petites masses qui restent sur le crible. La cassure de ces petites sphères noires montre qu'ils sont constitués par des couches alternativement jaune rougeâtre et brun rougeâtre, la première d'argile ferrugineuse, la seconde

de sesquioxyde de fer Fe^{III} . La teneur en ce produit est de 72 p. 100. Ce minerai constitue typiquement le minerai de fer dit pisolitique ou oolithique. C'est le minerai de la Lorraine, de la Franche-Comté, du Berry, etc., qui donne un fer très apprécié.

Le Camp Boulhaut a fait parvenir aussi à la Pharmacie de Réserve de beaux échantillons de limonite et de fer magnétique exploitable. Il semble qu'on ait en ce point un centre ferrugineux d'un certain avenir.

La Châouïa ne semble pas posséder d'autres minéraux intéressants. De nombreux échantillons envoyés de tous les postes n'ont jamais rien donné.

Par contre, la ligne d'étapes Rabat-Fez et d'autres points ont fait parvenir :

a) De Rabat : un échantillon de réalzac, sulfure d'arsenic.

b) De Fort Petit-jean : un échantillon de naphte analogue à celui de Russie.

c) De chez les Zaers : un échantillon de cassitérite (bioxyde d'étain) dont l'origine n'est pas douteuse, ayant été rapporté par un officier. L'importance de cette découverte est extrême en raison de la valeur économique du produit.

d) Du Camp Marchand : un échantillon d'ocre de première qualité.

e) Des montagnes nord-est de Fès : un échantillon de plomb argentifère.

f) Du Zerhoùn : un échantillon de naphte.

g) Du Soûs : des échantillons de minerai de cuivre (azurite), très riches.

h) Du Soûs : un lingot de 7 kilos d'or apporté à Casablanca par les Cheikhs du pays. Ce lingot provenait de la fonte de paillettes récoltées par les indigènes.

Il donnait à l'analyse :

Or	52 p. 100
Argent	12 —
Cuivre	28 —
Antimoine.	2 —
Étain et autres	6 —

Ces quelques exemples permettent donc de belles espérances au point de vue de la valeur minière du Maroc.

Le Pharmacien Major,

Signé : MOREAU.

Casablanca, le 17 avril 1912.

RÉSULTATS D'UNE ANALYSE DE TERRES prélevées à *Qaçba Ben Ahmed*, faite par un ingénieur agronome du Laboratoire de chimie spéciale de l'Institut national agronomique.

ANALYSE

	Sol.	Sous-sol
Cailloux	13,17	15,35
Terre fine	86,83	84,65

Par kilog. de terre fine sèche.

	Sol	Sous-sol
Az (azote)	2,01	2,75
P ⁵ O ³ (acide phosphorique)	1,80	1,78
Ko ² (potasse)	4,21	3,68
CaO (chaux)	136,3	125,8

Analyse physique du sol pour 100 gr. de terre fine.

	Total.	Siliceux.	Calcaire. Co ² Ca.	Non calcaire. non siliceux
Sable grossier	23,55	15,75	5,07	2,73
Sable fin	43,78	27,64	18,44	5,00
Argile	23,70			
Humus.	1,58			
	100 gr.	43,39	23,51	5,73

Analyse physique du sous-sol.

	Total.	Siliceux	Calcaire.	Non siliceux. non calcaire
Sable grossier	24,19	15,85	5,20	3,05
Sable fin	62,52	40,37	16,39	3,76
Argile	12,51			
Humus.	0,78			
	100 gr.	56,22	21,68	8,81

REMARQUES

Terres plutôt fortes silico-calcaires moyennement argileuses.

Très riches au point de vue chimique.

Terres qui, arrosées, doivent être extrêmement fertiles (céréales).

Les cailloux (14 % environ) allègent la terre qui ne contient pas assez de sable grossier.

		BER-RECHÏD				MEDIOUNA					
		sol s. sol		sol s. sol		sol s./sol		sol s./sol			
		sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s./sol	sol	s./sol		
Terre séchée à l'air	cailloux . . .	calcaire . . .	12	10	3,4	380	790	350	250	20	180
		siliceux . . .	0	0	0	0	0	13	21	5	20
	graviers . . .	calcaire . . .	50	11	25	192	110	201	450	15	160
		siliceux . . .	0	1	1	10	0	6	13	0	12
	" ⁰⁰	Terre fine . . .	938	978	663	418	100	430	266	960	628
Terre fine " ⁰⁰	Humidité . . .	50	59	70	42	6,4	52	61	48	51	
	sable } fin . . .	calcaire . . .	17	26	24	108	313	230	196	218	301
		siliceux . . .	325	378	251	30	40	40	46	60	46
	} gros . . .	calcaire . . .	50	64	165	90	206	92	120	180	120
		siliceux . . .	200	332	210	21	61	30	190	12	90
	Débris organiques . . .	10	16	0	6	0	8	0	10	0	
Argile . . .	3,0	118	26,4	670	312	566	360	440	360		
Humus . . .	38	27	7	1,80	2,1	13,6	3,1	20	13		
Terre fine " ⁰⁰	Azote total (en Az) . . .	2,70	1,81	1	2,1	0,30	1,01	0,40	1,70	1,10	
	Acide phosphorique P ² O ⁵ . . .	2	1,10	1,25	0,91	0,70	1,60	0,65	0,81	0,80	
	Potasse (en K ² O) . . .	3,10	3,25	3,05	3	2,60	2,01	2,01	2,80	2,60	
	Chaux (CaO) . . .	40	51	170	110	270	260	180	216	220	
	Magnésie (en MgO) . . .	12	0	18	0,1	8	10	9	6,1	10	
	Fer (Fe) . . .	21	25	31	28	16	»	»	16	»	
	Acide sulfurique SO ⁴ H ² . . .	0,30	0,36	»	0,7	»	0,39	0,61	0,36	0,40	
Chlore (en Cl) . . .	0,25	0,70	»	0,26	»	0,29	0,16	0,70	0,28		
N ^{os} . . .		1	2	3	4	5					
		Prélèvement fait dans le champ appartenant au Bureau des Renseignements de Ber-Rechid. — Sol à 0 ^m 49 de profondeur. — Sous-sol caillouteux calcaire.		Prélèvement fait dans la propriété de Hâdj Douah, à 600 m. S.-O. de la Qaçba. — Sol à 0 ^m 15 de profondeur. — Le sous-sol est presque entièrement constitué de cailloux calcaires.		Prélèvement fait dans la propriété de El-Hâdj Thami, à 5 kilom. au sud de la Qaçba. — Sol rocaillieux à 0 ^m 30 de profondeur. — Sous-sol où dominent les cailloux calcaires.		Prélèvement effectué dans la propriété de El-Hâdj Abd El-Qader Cherkaouri, à 3 kilom N.-E. de la Qaçba. — Le sol à 0 ^m 35 de profondeur.			
		Tirs	Terre franche	Tirs	Tirs	Tirs					

ETTAT			CAMP-BOULHAUT												GUISER					
sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol		
0	4	90	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93	178	3	57	68	243		
2	0	0	0	1	0	5	0	0	38	129	151	262	4	60	41	52	180	80		
1	3	6	11	3	0	0	0	0	7	15	9	12	9	20	12	11	13	12		
1	1	1	100	55	14	83	7	7	265	305	370	352	114	165	x	36	44	67		
290	992	903	80	941	986	909	993	993	690	551	470	372	780	577	928	844	689	598		
55	94	98	60	72	71	81	61	73	41	38	56	61	29	14	51	54	36	49		
17	6	6	49	27	91	104	80	70	120	161	138	106	276	600	150	205	48	100		
287	144	128	118	101	181	153	180	105	106	91	204	181	90	129	140	131	232	212		
50	40	108	71	29	66	90	117	93	260	204	91	82	345	174	165	191	106	300		
286	267	236	90	110	150	181	149	211	114	109	281	202	122	36	187	240	312	219		
0	10	0	4	5	0	6	0	0	315	373	208	300	3	0	0	0	10	0		
216	408	412	510	621	412	342	372	405	315	373	208	300	61	22	205	120	128	108		
2	10	4	x	3	12	0	17,1	13,2	6,3	2,1	9,2	1,4	12	2,6	14	6	13	3		
12	2,14	0,21	0,71	0,12	1,6	0,4	1,6	1	0,62	0,41	0,60	0,12	0,07	0,22	0,84	0,31	2,6	1,80		
6	2,6	3,4	0,41	0,71	0,72	0,61	3,1	3,6	1,67	1,42	1,62	1,62	1,80	2,01	17,3	18,6	13,7	4,1		
40	2,40	2,30	1,6	1,3	1,3	0,90	4,7	2,7	3,4	1,46	2,70	3,10	0,71	0,51	1,01	1,21	1,60	1,00		
61	29	61	7,2	3,2	81	112	104	90	201	224	131	104	3,40	4,03	1,60	205	80	148		
9	4,6	6,2	0,1	»	3,2	»	8	»	8,6	»	12,4	9,3	12,6	18,2	4,6	»	12,4	»		
»	13,6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	304	»	»	»	»	»	»	»		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	0,72	»	0,23	»	0,72	»	0,41	»		
»	0,60	»	»	»	0,49	»	0,27	»	0,36	»	0,71	»	1,4	»	0,49	»	0,72	»		
	x		9		10		11		12		12 bis		13		14		15			
	Prélevement effectué sur la route de 'Ali Mounen à Tallout, à hauteur de la Qaçba située sur cette route.		Terre prélevée à 'Aïn Charrâh, argileuse maré cageuse.		Terre prélevée près du jardin du goum de Camp Boulhaut.		Terre prélevée à Sidi Barka.		Terre prélevée à la ferme Mannesman de Camp Boulhaut. — Les cailloux dits siliceux et le sable siliceux sont formés de fer pyrolitique et oolitique.		Prélevé au poste de Keraci. — Les cailloux et graviers portés à la rubrique « siliceux » sont formés de fer pyrolitique.		Prélevé dans les jardins situés au sud de la source de Guiser. — Le sol a 0-30 de profondeur. — Le sous-sol, 0-25, repose sur du sable.		Prélevé dans la région des Oulâd Rou Ziri, près de Sidi Bountina, à l'ouest des jardins de Guiser. — Sol, 0-35. — Sous-sol, 0-25, puis de l'argile.		Prélevé dans la région des Oulâd Ben Daoud, sur le plateau à 1 kilom. N.-E. de la redoute de Guiser. — Sol, 0-30. — Sous-sol, 0-10, ensuite rocher.			
Tirs							Terre Hamri			Tirs marécageux		Terre trop calcaire								

Les cailloux dits siliceux de ces deux terres sont parsemés de nodules de phosphate tricalcique fluoré.

			DÂR CHAFAI				FEDHALA				BOU-SK	
			sol s./sol		sol s./sol		sol s./sol		sol s./sol		sol s./sol	
Terre séchée à l'air 0 00	cailloux . . .	calcaire . . .	100	175	16	26	31	10	0	0	0	0
		siliceux . . .	0	2	0	0	0	4	10	0	0	0
		calcaire	37	128	71	42	17	30	40	52	6	4
		siliceux . . .	2	0	13	17	20	41	18	22	10	12
	Terre fine . . .	811	695	900	915	932	915	932	926	984	984	
Terre fine 0 00	Humidité . . .	41	46	39	42	17	39	26	61	15	19	
	sable {	fin . . . calcaire . . .	492	510	273	340	5	10	48	35	14	16
		siliceux . . .	89	61	102	191	670	612	210	305	804	840
	gros . . .	calcaire . . .	221	176	101	205	3	40	101	146	10	15
		siliceux . . .	70	81	81	120	160	165	297	200	95	80
		Débris organiques . . .	10	0	9	0	4	0	10	0	2	»
	Argile . . .	106	121	290	195	71	120	230	230	15	12	
	Humus . . .	9	1	16	6	2	0	6	1	0,6	0,10	
Terre fine 0 00	Azote total (en Az) . . .	0,87	0,02	3,4	1	0,30	0,10	0,26	0,13	0,08	traces	
	Acide phosphorique P ² O ⁵ . . .	1,2	0,00	1,6	2,1	2,70	2,91	0,97	1,10	0,91	0,75	
	Potasse (en Ko ²) . . .	0,48	0,49	3,21	3,4	0,92	1,15	1,15	0,90	1,21	1,41	
	Chaux (CaO) . . .	304	360	211	231	61	70	70	101	12	15	
	Magnésie (en MgO) . . .	14,1	14,7	16,1	8,2	»	»	»	»	10	»	
	Fer (Fe) . . .	»	»	296	»	28	31	35	32	6	»	
	Acide sulfurique SO ⁴ H ² . . .	0,71	0,23	0,6	0,91	»	»	»	»	»	»	
Chlore (en Cl) . . .	0,41	0,46	0,57	0,60	0,40	»	0,42	0,21	0,12	»		
N ^{os} . . .			16		17		18		19		20	
			Prélevé dans les Oulâd 'Ali (Beni-Meskim), à proximité du douar Djedouda, sur la route Guiser-Chataï. — Sol à 0 ^m 35. — Sous-sol, 0 ^m 90 d'épaisseur.		Pas d'indication de prélèvement.		Prélevé à 200 m. N.-O. de la piste qui passe entre la Oaça de Fedhala et le bordj. — Sous-sol mal délimité. Tuf à 0 ^m 75 de profondeur.		Prélevé à 200 mètres S.-E. du nouveau bordj, sur la côte 1 de l'ondulation. — Sous-sol mal délimité.		Prélevé à 800 m. à l'ouest du poste.	
			Terre brûlante trop calcaire				Terre sableuse siliceuse		Terre légère		Terres légères irriguées et à du côté d	

CASABLANCA				SIDI 'ALI								MECHRA BEN-ABBOU						
sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol	sol	s. sol		
» 10	» 0	» 20	0	14	10	46	31	206	190	6	17	0	207	0	0			
» 0	» 0	8,2	0	0	6	20	16	20	70	22	9	0	793	1	0			
» 0	» 12	» 0	6	20	0	0	10	26	20	30	50	0	0	9	4			
» 6	» 0	24	4	12	11	40	30	2	6	6	7	0	0	2	2			
» 984	» 988	868	990	954	973	894	913	746	714	927	908	1000	0	988	994			
» 52	» 58	» 19	24	26	31	46	51	29	31	30	28	31	»	42	51			
» 80	» 91	» 32	61	40	38	101	96	160	151	97	113	144	»	89	83			
» 101	» 40	600	590	501	569	310	380	208	186	354	326	548	»	410	309			
» 140	» 104	» 49	60	140	90	201	166	209	321	124	192	64	»	136	150			
» 313	» 148	» 190	201	180	179	129	102	106	80	206	203	163	»	150	240			
» 21	» 6	» 1	0	2	6	6	0	2	0	0	0	0	»	0	0			
» 246	» 601	» 40	29	41	32	130	120	140	156	14	103	25	»	120	136			
» 26	» 10	» 6	0,9	4,6	»	6,1	0,6	12,7	2,6	6	1	3	»	4	0,1			
» 0,73	» 0,81	» 0,6	0,4	0,31	0,35	0,90	0,40	0,81	0,75	0,61	0,40	0,42	»	1,4	0,40			
» 0,82	» 1,6	» 3,6	3,2	3,4	1,00	2,1	2,6	0,92	1,6	2,1	1,8	1,75	»	0,89	0,72			
» 3,4	» 2,40	» 1,66	0,80	0,92	1,60	1,20	1,31	1,10	1,12	3,4	3,7	3	»	1,6	1,90			
» 72	» 75	» 40	60	80	76	160	112	270	241	130	161	112	»	129	194			
» 4,4	» 6,1	» 12,7	14,1	0,1	»	6,1	»	0,6	11,6	»	»	»	»	»	»			
» 49	» 31,4	» 12,1	11,6	8,2	»	3,1	4,2	8,2	8,6	»	»	»	»	»	»			
» 0,72	» 0,69	» 1,4	0,4	»	»	0,25	»	0,60	0,51	»	»	»	»	»	»			
» 0,63	» 9,91	» 1,4	0,6	»	»	1,6	»	0,2	0,4	»	»	»	»	»	»			
	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
	Prélevé aux environs de Tit Mellil.		Prélevé à la Qaçba des Oulâd Djerrar, route de Casablanca à Azemmour.		Les prélèvements furent effectués sur des points distants de quelques kilomètres du poste de Sidi 'Ali et suffisamment espacés.								Prélevé sur le plateau de la redoute, à 500 m. N.-O. du poste. — Le sol a une profondeur de 0 ^m 30. — Le sous-sol est épais.		Prélevé à 700 m. S.-O. du poste. — Le sol a 0 ^m 30 de profondeur. — Le sous-sol est formé de cailloux roulés.		Prélevé dans la vallée de l'Oued Kaïbal, au nord du marabout de Abd Es-Selâm. — Sol à 0 ^m 30 de profondeur. — Sous-sol, 0 ^m 60.	
Terre de prairie à humus peu azoté	Terre forte		Terres légères silico-calcaires								Terres légères siliceuses							

Résultat d'une analyse de terres tirs donnant leur richesse en azote.

	Taddert . . .	(13,85	2,47	4,58	1,46
		17,85	0,83	4,58	2
	Ber-Rebah . .	46,08	0,50	1,13	1,26
	Ber-Rechîd . .	26	0,75	0,91	0,92
	Mediouna . . .	143,60	1,30	2,42	2,32
	id.	77,60	0,89	0,74	1,65
	Fedhala . . .	18,40	0,91	1,90	1,51
Châouïa :	Ben Slimân . .	151,60	4,53	3,10	1,62
	Sidi Amar . . .	59,60	1,16	2,74	3,78
	Gurgens . . .	15,20	1,37	4,54	2,21
	Settat	55,20	0,87	2,11	1,99
	Khemisset . . .	150,40	1,85	2,83	1,15
	El-'Aouâdj . .	113,60	1,35	1,95	1,57
	Youlas	84,40	1,62	3,97	3,08
	Guiser	560,80	6,82	2,25	1,65

III

RÉGIONS FORESTIÈRES DES CHÂOÛÏA (1)

1) *Boulhaut-Boucheron et Qaçba Ben Ahmed.*

Il est difficile de déterminer, même approximativement, la superficie des forêts de la région ; il conviendrait d'ailleurs d'établir une distinction entre les forêts proprement dites et les terrains simplement parsemés d'arbres.

A titre de simple indication on peut évaluer les étendues des principaux centres forestiers aux chiffres suivants :

Forêt de Boulhaut	10.000 hectares
Forêt de Romamha et Solamna.	12.000 —
Plateau du Tala Rkia (entre l'Aïn El-Kheil et Keraci).	6.000 —
Vallée du Korifla jusqu'au Mermouch.	3.000 —
Massif des Oulad Daho (entre l'Oued Bou-Drader et l'Oued El-Atach).	1.000 —
Massif des Mdhakra (de l'Aïn El-Kheil, à Sidi Behilil).	5.000 —
Massif du Jibara et des Rouhalem.	4.000 —
Haute vallée de l'Oued Bou-Drader.	4.000 —
Massif du Djebel Qçar et du Djebel Halloûf jusqu'à l'Oued El-Atach	1.000 —
Khatouat El-Ached.	2.000 —
TOTAL.	48.000 hectares

(1) Extrait du *Rapport sur une mission forestière en Châouïa*, par M. DUPONT, inspecteur-adjoint des Forêts en Algérie.

Description générale. — La zone forestière des territoires de Boulhaut, du Boucheron et de Qaçba Ben Ahmed est limitée :

Au nord par une ligne idéale partant de l'Oued Neffikh, passant par le Djebel Houdia (cote 205), le marabout de Sidi Yahya, et aboutissant à l'Oued Korifla.

A l'est par le Korifla, les Djebels Jibara, Kiar et Khaloua et une ligne reliant ce piton à l'Oued Zemran au point dit El-Kheneg, cote 789, par les marabouts de Si Hammou Chérif, Sidi Mokhfi, Sidi Sliman, puis par le Takesbiet (cote 845) et le Nouïga (cote 827).

Au sud par une ligne allant d'El-Kheneg aux environs de la Dechra des Oulâd-Yahya.

A l'ouest par le M'qarto, la ligne des forts de Youlas et de Gurgens, de Mechra Kerac'i, de Camp-Boulhaut et de l'Oued Neffikh.

Elle se développe donc sur une longueur (nord-sud) de 90 kilomètres et sur une largeur moyenne de 45 environ.

Cette zone englobe la partie supérieure du bassin de l'Oued Mellah formé de l'Oued Zemran et de l'Oued El-Atach, les parties supérieures et moyennes du bassin de l'Oued Neffikh, puis de l'Oued Cherrât et de son principal affluent l'Oued Tifsassin, enfin de l'Oued Ikem et de l'Oued Korifla, tributaire de l'Oued Bou Regreg.

Au point de vue géographique l'allure générale de cette région est celle d'un vaste plan incliné, s'appuyant sur la Sahrat El-Djadja pour descendre vers l'océan Atlantique, le maximum d'altitude atteignant 845 mètres au Takesbiet (Djebel Si Bou Chrera).

Le relief est beaucoup plus tourmenté dans la partie sud, c'est-à-dire dans les territoires de la Qaçba Ben Ahmed et du Boucheron, jusqu'à la latitude de la Qaçba Merchoûch.

On peut se le figurer en concevant une série de troncs de cônes juxtaposés pêle-mêle, séparés les uns des autres par de profondes vallées flanquées d'éperons secondaires plus ou moins infléchis en forme de cois. Les ravins qui sillonnent les vallées principales ont des bassins de réception disposés en éventail et leur cours est tellement sinueux qu'il est souvent difficile de se rendre compte dans certains tronçons, du sens d'écoulement des eaux.

On remarque de sensibles différences d'altitudes entre les thalwegs et le niveau des berges qui les dominent.

Au nord du parallèle passant par la Qaçba Merchoûch, ce relief tourmenté ne se retrouve plus que dans les vallées des ravins découpés dans les plateaux légèrement inclinés vers la mer et d'autant plus larges que l'on approche du littoral. De ces plateaux émergent de loin en loin quelques arêtes rocheuses et des mamelons en forme de dômes peu élevés.

Essences forestières. — Le chêne-liège est incontestablement l'essence forestière la plus importante et la plus intéressante de la zone que nous avons parcourue.

Il peuple à lui seul la forêt du Boulhaut et le plateau qui sépare l'Oued Cherrât de l'Oued Koriffa depuis Taddert jusqu'à Fouzer. Il est encore à l'état presque pur dans les Sibara et le plateau des Rouslem jusqu'à Hachchour Chérif.

Il se partage le terrain avec le thuya (*Calletris quadrivalvis*) dans les vallées des divers ravins (Oued Neffikh, Oued Cherrât et Oued Koriffa) où on le rencontre surtout aux expositions fraîches, c'est-à-dire au Nord et à l'Est.

A partir de Keraci, le thuya tend à occuper l'ouest et le sud-ouest de la zone forestière, laissant à son concurrent les plateaux et les versants nord (Tala Rokia et Er-Rouida, Seder El-Hanout).

Le chêne vert se trouve seul ou en mélange avec le thuya, le chêne-liège et le pistachier au-dessous d'une ligne passant par le Mqartou. Sidi Bobihl, El-Abribi.

Le pistachier de l'Atlas (*Pistacia Atlantica*) habite le fond des ravins dans la partie nord et mélangé aux autres essences à mesure que l'on descend vers le sud. Il ne se forme de petits bouquets isolés qu'à la limite extrême de la zone forestière, c'est-à-dire qu'au sud de la Qaçba Zeriuil et de l'arête rocheuse partant du Takesbiet pour rejoindre l'Oued Zouran.

Enfin l'olivier sauvage s'associe aux autres espèces, ne formant qu'exceptionnellement des peuplements.

Les autres arbres que l'on remarque dans cette zone sont tous par pieds isolés et en général au bord des ravins.

2) Vallée de l'Oumm Er-Rebi' et zone littorale.

Vallée de l'Oumm Er-Rebi'. — De Settat à Mechra' Ben Abbou on ne voit en fait d'arbres que quelques figuiers, cactus, agaves, de rares caroubiers, amandiers, oliviers greffés et poiriers. A l'altitude de 400 mètres environ on rencontre les premiers contreforts descendant vers l'Oumm Er-Rebi' parsemés de jujubiers, talhas (*Lecacia gummifera*) et d'asperges sauvages.

Au bord du fleuve, d'une profondeur de 10 mètres sur certains points, et en face de Mechra' Ben Abbou, on remarque quelques vestiges de :

tamatix, sur la rive droite ; sur la rive gauche, en amont du bac, se trouve un joli bouquet d'arbres.

En remontant la rive droite, on passe sous des pistachiers, près d'un marabout. En laissant au nord le piton de Lalla Mimouna (317 m.) pour gagner le Douar Krakra, on aperçoit un bouquet d'oliviers, qui autrefois s'étendait dans la vallée et dont les charbonniers détruisent les derniers arbres. Quelques oliviers et accacias gummifera subsistent encore sur le Kef El-Rhouhou formé de bancs calcaires.

Près du Bir Doudia se trouvent encore quelques oliviers et pistachiers. On en remarque quelques-uns près de l'Aïn Bel-Mesk, autour duquel sont des escarpements très curieux dominant un verger de figuiers, grenadiers, abricotiers et cactus.

Enfin, en venant vers Ben Abbou on traverse un superbe bosquet de pistachiers autour du marabout de Sidi Saïd. De Ben Abbou à la Mechra' Boul-'Aouan, par El-'Aouedj El-Khorisset, il existe quelques souches de tamaris, des thalas, jujubiers, aubépines, et de rares palmiers.

Les affluents de l'Oumm Er-Rebi' coulent dans des berges nues. En approchant de Boul-'Aouan le fleuve serpente dans une vallée resserrée formée par des schistes dévoniens avec affleurements miocènes avec pudding et grès coquilliers (Brives).

La vallée s'élargit de la Mechra' Sasafa et l'on remarque sur les versants de nombreux glissements de terrain très friable. Nous descendons dans la vallée, où sont installés des douars. Quelques figuiers, cactus et thalas représentent la végétation embarrassante, mais nulle part la moindre trace de forêt.

Au bord de l'eau poussent des jujubiers, thalas, ricins, lauriers-roses et jujubiers. Le fleuve décrit de nombreuses sinuosités et entre ces boucles sont des champs cultivés.

Les ravins de la rive droite sont, comme dans le Korifla, profondément découpés entre les assises tubulaires du plateau.

Sur la rive gauche du fleuve se trouvent quelques escarpements tapissés de cactus. Plus près du littoral, le thala buissonnant fait place au genêt, les berges du fleuve s'abaissent, surtout sur la rive droite.

En résumé, si l'on trouve quelques vestiges de boisement en amont de Mechra' Ben-'Abbou, il n'y a plus trace de forêt et même de bois de ce poste à Sidi Ali : peut-être même n'y en a-t-il jamais existé dans le cours inférieur de l'Oumm Er-Rebi'.

Zone littorale. — En venant de Sidi 'Ali à Casablanca, on traverse une zone broussailleuse qui était probablement boisée jadis. On y voit encore quelques lentisques dépassant la taille d'un homme et un certain nombre d'oliviers et de thuyas sur genêts, daphnés, etc...

Dans cette région où le bois fait défaut, les indigènes ont détruit les

broussailles pour en faire du charbon. Les cultures avancent de plus en plus dans ce maquis et les troupeaux rongent ce qui reste.

Rapports des indigènes avec les forêts.

Ces rapports se manifestent par l'exploitation directe des produits du sol forestier et aussi par l'exploitation des ressources qu'il peut offrir directement, le plus souvent au détriment de son existence.

Produits principaux. — Ils comprennent le bois et les écorces.

Le principal emploi que l'on fait actuellement du bois pris dans les forêts est le chauffage.

La matière ligneuse est consommée directement ou préalablement convertie en charbon. Aucune coupe n'étant régulièrement assise, les indigènes prennent au plus près ce qui est nécessaire à leurs besoins et ce qu'ils comptent vendre. Si les populations forestières n'avaient qu'à subvenir à leurs besoins, le mal serait moins grave, mais depuis l'établissement de la sécurité et le développement de la population, l'exploitation du bois de chauffage, faite sans aucun contrôle et suivant des errements barbares, tendait de plus en plus à devenir une cause de destruction.

On rencontrait parfois dans les forêts de chênes-lièges des équipes de charbonniers installés avec leurs chameaux et qui rasaient des cantons entiers; les souches étaient hachées avec des instruments par trop primitifs et les charbonnières établies sans aucune précaution communiqueaient le feu aux peuplements voisins.

Les peuplements de chênes verts étaient également dévastés pour le chauffage. Les thuyas, oliviers, pistachiers et essences secondaires (phylaria, lentisque) fournissaient leur appoint à la production, principalement dans la partie sud de la zone et à l'ouest de Casablanca.

Bois d'œuvre. — Le chêne-liège est utilisé de préférence pour la fabrication des charrues. Certains agriculteurs vont couper eux-mêmes en forêt les arbres qui leur sont nécessaires, les autres ont recours à des intermédiaires qui leur vendent les instruments aratoires tout confectionnés.

Les uns et les autres entament fréquemment plusieurs pieds avant de choisir celui qui leur convient. Ils coupent souvent le tronc à 1 mètre du sol et abandonnent le houppier sur le sol.

Le thuya sert à fabriquer des piquets de tentes, des poutres (*Kentras*) de 4 m. 50 de long sur 20 centimètres d'équarrissage, et enfin des

broumis ou perchettes de 2 m. 60 de long sur 0 m. 08 de diamètre. Ces broumis servent à la construction des plafonds dans les maisons indigènes couvertes en terrasses.

La confection des broumis, choisis sans discernement parmi les brins de thuya, est une des causes de l'appauvrissement des massifs de cette essence.

Écorce à tan. — L'extraction de l'écorce à tan semble être la cause principale de la destruction de certains massifs de chênes-lièges. Cette exploitation entraîne fatalement la mort de l'arbre, dont elle enlève la zone reproductrice des tissus. L'importance du commerce des cuirs à Rabat et ailleurs favorise la vente du tanin et on pouvait voir d'importants chantiers d'écorceurs saccageant des cantons entiers.

Les forêts de la région des Châouïa ont souffert de nombreux facteurs de destruction qui les ravageaient et dont les moindres étaient les déprédations du bétail paissant en liberté et la mutilation des arbres par les indigènes qui donnaient le feuillage en nourriture aux troupeaux et découpaient les branchages; la fabrication du charbon, le déboisement par le feu, dont les indigènes n'hésitaient pas à user pour la mise en culture temporaire du sol, et les incendies provoqués par l'incinération des chaumes entre deux récoltes étaient des facteurs de destruction beaucoup plus actifs.

La combinaison de ces causes principales a eu pour résultat de brûler presque toutes les forêts de chênes-lièges et beaucoup de boisements d'autres essences. C'est ainsi que dans la forêt du Boulhaut en particulier presque tous les arbres portent des traces de brûlures et beaucoup sont entièrement consumés.

Le chêne-liège, grâce à sa carapace de liège, résiste mieux au feu que les autres essences, mais il n'en est pas moins vrai que les incendies répétés et suivis de pâturages, contribuaient pour une large part à la disparition des forêts.

L'APICULTURE (1)

Les miels les plus appréciés des Châouïa sont ceux des tribus des Mzâb, des Oulâd Bou Ziri, des Oulâd Sidi Ben Dâoud, des Oulâd Ziyân, des Ziyâïda et des Mdhakra ; ensuite viennent ceux des Mzamza et des Oulâd Saïd.

Les indigènes emploient le miel pour leur consommation personnelle et vendent le surplus. Ils l'utilisent aussi comme dépuratif et comme siccatif pour les plaies, les blessures et les furoncles.

Dans les années d'abondance, le miel se vend de 15 à 16 douros le quintal, soit 50 fr. 68 à 54 fr. 05, et dans les autres années, de 20 à 25 douros, 67 fr. 57 à 84 fr. 46.

Cire. — La cire n'est pas employée par les Marocains qui, lorsqu'ils en ont une quantité suffisante, la vendent sur les marchés.

Le commerce en est monopolisé pour l'exportation par des Juifs de Casablanca qui l'achètent aux indigènes de l'intérieur de 15 à 20 douros (50 fr. 68 à 67 fr. 57) en moyenne, pour la revendre jusqu'à 50 douros (168 fr. 92).

A Casablanca, l'exportation de la cire, en ces dernières années, a atteint les chiffres suivants :

En 1904, de	113.000	francs.
En 1905, de	67.500	
En 1906, de	87.000	—
En 1907, de	47.700	—
En 1908, de	39.000	—
En 1909, de	49.000	—

Extraction de la cire. — Il existe à Casablanca, dans l'intérieur d'une maison juive, un pressoir (*ma'cera*) destiné à compléter l'écrase-

(1) Par M. SICARD, officier-interprète.

ment des cires achetées aux indigènes et à les purifier, pour les rendre propres au commerce d'exportation.

L'appareil très primitif consiste en un énorme pivot vertical maintenu en haut par une traverse. Dans le bas, une autre traverse, assujettie entre deux montants, pèse sur une sorte de billot encastré dans un cylindre en bois contenant, sur des plats en alfa superposés, la cire préalablement cuite. Le pivot mis en mouvement à l'aide de quatre hommes, au moyen d'un engrenage à manivelle, descend en faisant pression sur le tout; la cire liquide s'échappe par des trous percés dans les parois latérales du cylindre et gagne un récipient en terre enfoui dans le sol et communiquant par un tuyau avec un autre récipient de même nature. La cire surnage et on la laisse refroidir après l'avoir débarrassée du liquide dont les Juifs font de l'eau-de-vie.

Ce liquide, mis en ébullition, est vaporisé et distillé à l'aide d'un alambic très grossier.

Depuis une douzaine d'années, des presses modernes, d'origine européenne, sont employés à Casablanca par les industriels israélites. Cette ville en compte quatre actuellement.

Rucher. — Le rucher est disposé dans une *zeriba* (enclos).

Dans la campagne, les ruches sont alignées à des intervalles de 25 centimètres environ les unes des autres et quelque peu surélevées au-dessus du sol, placées qu'elles sont sur une couche de bois ou de pierres. En ville, elles sont posées sur les terrasses, exposées au soleil.

Les ruches sont recouvertes de paillassons ou d'une couche d'herbe sèche ou de palmier nain, cette couverture étant destinée à les protéger contre le froid.

Certains ruchers possèdent 100 et même jusqu'à 500 ruches, mais c'est l'exception.

Les moins importants en contiennent une quinzaine.

La ruche affecte la forme de cylindres de chêne-liège dans les pays de forêts; partout ailleurs, elle est faite en terre ou en bois de fenouil. A Marrâkech, elle est fabriquée en roseaux.

Sa longueur est en général de 80 centimètres de long sur 25 à 30 de haut.

Chaque extrémité est fermée par une porte (*roggala*) de chêne-liège, de raquette de cactus, d'herbage, etc. La ruche est orientée vers l'Est, exposée aux rayons du soleil levant.

La porte qui fait face à l'Est est percée de un ou deux trous, de la grosseur d'une pièce de 1 franc, aménagés pour la sortie des abeilles.

L'orifice opposé sert à l'éleveur pour la récolte et les visites périodiques.

Le prix marchand d'une ruche varie entre une peseta (0 fr. 60) et 2 pesetas 50 (1 fr. 69), suivant qu'elle se vend longtemps ou immédiatement avant la période de la ponte.

HYDROGRAPHIE DES PLATEAUX DE LA RÉGION DE SETTAT (1)

Pendant l'année 1909, il est tombé 339 mm. 3 de pluie qui s'échelonnet sur 69 jours, soit 1/6 de l'année, d'après les indications du tableau ci-contre.

Ce tableau montre que l'on peut partager l'année en deux saisons : une très pluvieuse de novembre à mars : l'autre, juin, juillet et août, très sèche. On passe de l'hiver à l'été par un printemps de deux mois peu arrosé, et un automne agréable (septembre-octobre) à peine zébré de quelques averses, conduit de la sécheresse à la saison pluvieuse. Cette dernière connaît parfois, comme cette année, ce qu'en Algérie on appelle la « petite saison sèche ». Elle s'étend de la deuxième quinzaine de janvier à février.

La quantité d'eau tombée sur les plateaux de Settat est intérieure à celle des régions les moins favorisées de la France, bien que le nombre de jours de pluie y soit égal ou supérieur.

Nîmes.	0.942 53 jours.
Nice.	0.750 67 —
Montpellier	0.762 67 —

Une journée de pluie à Settat, r. présente en moyenne 4 mm. 9; elle en représente 11 à Montpellier.

Des rosées fréquentes et abondantes, accompagnées souvent de brumes matinales intenses, qui mouillent comme la pluie, augmentent encore, d'octobre à mai, l'action bienfaisante des eaux atmosphériques et entretiennent l'humidité du sol.

(1) Extrait d'une notice intitulée : *Étude sur l'hydrographie des plateaux de la région de Settat*, par le lieutenant TARRIT.

MOIS	Pluie en m ^m	Nombre de jours	Humidité relative	Rosées	TEMPÉRATURES			Gelées	OBSERVATIONS
					à 9 h.	12	minima		
Decembre . . .	39,4	6	80,54	rosée	11,70	16,48	5,29	»	
ANNÉE 1908									
Janvier . . .	32,5	8	79,19	rosée	9,60	14,88	2,42	9 jours	
Février . . .	41,3	9	70,43	rosée	9,48	15,17	3,78	1 jour	
Mars . . .	79,4	11	83,45	rosée	11,57	16,85	6,64	»	
Avril . . .	54,2	0	78,09	rosée	16,31	22,53	9,70	»	
Mai . . .	8,0	4	62,07	rosée	19,26	26,66	1,89	»	
Juin . . .	»	»	57,34	»	19,55	27,05	12,18	»	
Juillet . . .	»	»	51,05	»	25,68	34,86	16,77	»	
Août . . .	»	»	59,08	»	25,50	39,10	17,70	»	
Septembre . . .	14,0	1	64,33	»	21,40	29,05	13,67	»	
Octobre . . .	27,0	6	61,59	rosée	20,09	27,41	12,74	»	
Novembre . . .	64,0	14	80,03	rosée	14,78	19,09	9,87	»	
Décembre . . .	35,0	7	72,41	rosée	13,11	10,14	6,06	»	
Totaux . . .	339,3	69	»	»	»	»	»	»	
Moyennes . . .	»	»	69,15	»	17,19	23,89	10,39	»	
ANNÉE 1910									
Janvier . . .	13,4	6	73,91	12 jours	10,16	16,58	3,02	3 jours	
Février . . .	8,92	6	70,40	16 jours	11,07	18,48	4,00	1 jour	
Mars . . .	25,08	11	66,14	rosée	11,94	19,23	4,65	»	
Avril . . .	2,2	7	62,12	rosée	17,03	23,18	6,20	»	
Mai . . .	85,1	8	66,05	rosée	17,87	23,33	0,02	»	
Tableau comparatif des mêmes mois									
1910. Totaux . . .	135,42	38	67,72	»	13,61	20,16	5,74	4 jours	
1909. Moyennes . . .	198,40	41	76,62	»	13,24	19,21	6,89	1 jour	

14 février, jour le plus froid : — 8°K.

14 août, jour le plus chaud : + 45°v.

1 gros orage.

1 orage.

2 orages, arc-en-ciel.

Arc-en-ciel.

1 orage, grêle, brume du matin intense.

Arc-en-ciel, série ininterrompue de 8 jours, correspondant au passage de la comète de Halley.

Les nuits sont fraîches et tempèrent l'action évaporatrice du soleil.

Moyenne de l'année	10°,39
Moyenne minima en janvier	2°,42
Moyenne maxima en août	17°,79

L'humidité relative de l'air oscille entre 51,05 en juillet et 83,45 en février correspondant à des températures moyennes de 25,68 et 9°,46, soit pour l'année une humidité relative moyenne de 69,15 correspondant à une moyenne annuelle de température : 17°,19.

Si nous comparons ces moyennes de températures à celles d'Alger, et de quelques coins privilégiés de la côte méditerranéenne, nous constatons que :

Alger	20°
Settat	17°,19
Menton	16°,3
Nice	16°,15
Perpignan	15°,85

L'évaporation due à l'action solaire n'y est ni plus ni moins intense et tient le milieu entre le pouvoir vaporisateur du soleil sur la Côte d'Azur et son action siccatrice sur le sol des environs d'Alger.

Le sous-sol. — D'un côté et de l'autre de l'arête médiane des plateaux de Settat le sous-sol se présente sous la forme suivante :

Sous une couche de terre végétale variable, les flancs des plateaux montrent à intervalles réguliers et distants de 25 à 30 mètres, des stratifications d'un calcaire dur à apparence grasseuse qui réagit aux acides. Elles s'étendent en assises horizontales ou légèrement inclinées peu épaisses (0 m. 40 à 0 m. 50). En dessous alternent les stratifications foliacées d'un calcaire friable avec des marnes diversement colorées, généralement en rouge brique. Cette couche épaisse d'environ 0 m. 40, recouvre de larges dalles de calcaire conchylien aux coquilles serrées et minuscules ayant la forme de petites clovises d'un demi-centimètre. Après elle, on rencontre les beaux blocs d'un calcaire bien classique, d'une couleur jaune crème, parsemés de fossiles uniformes (Bivalves aplatis) et disposés en strates épaisses de 0 m. 70 à 0 m. 80. Il fournit une excellente pierre à bâtir.

Cette couche calcaire est fort importante et atteint, à certains endroits, 12 à 15 mètres d'épaisseur. Elle recouvre des argiles et des marnes avec lesquelles elle alterne quelquefois.

Ces caractères, la présence d'anciennes mines de minerai de fer chez les Ben Dâoud, d'affleurements de ce même minerai dans la vallée du

Kaïbal, l'existence de gouffres tels qu'El-Banoum, les grottes et gorges de l'Aïn Bel-Mesk, nous feraient ranger ces plateaux dans la catégorie des terrains secondaires si nous avons à formuler une opinion. (A signaler également la présence aux environs de Settât, de calcaire vilitique, des terrains jurassiques, calcaires exclusivement composés de petits grains agglomérés, creux à l'intérieur et ayant la couleur et l'aspect de grains de mil.)

(Voir la figure ci-contre: *Coupe des terrains aux environs de Settât.*)

Près de l'Oumm Er-Rebi', les terrains changent d'aspect. Des schistes forment la base des collines, le sol est rouge. L'argile comme chez les Beni-Meskîn, semble dominer à la surface. Les flancs sont creusés, ravinés et le sol des vallées couvert d'un cailloutis assez volumineux, dur, d'aspect noirâtre ou brun fort désagréable au pied des chevaux. Les bords immédiats de l'Oued sont encombrés d'énormes dépôts alluviaux: puddings, collines de galets, limons; d'autres fois par des monticules rocheux montrant les stratifications verticales et renversées d'un grès vert et gris très solide et veiné de blanc (1).

Somme toute, dans la partie qui nous occupe, par suite de leur nature stratifiée, des fissures ou diaclases qui séparent les roches, les terrains du sous-sol immédiat sont essentiellement perméables.

Ainsi s'explique qu'aucun cours d'eau important, aucun ruisseau ne coule à leur surface.

Même après les grandes pluies, les ruisseaux principaux, l'Oued Bou-Moussa, l'Oued Kaïbal, l'Oued Tamdrost, n'ont pas un cours continu. Ils se perdent à peu de distance des sources qui leur ont donné naissance et si, dans l'Oued Kaïbal, coule en hiver un filet d'eau ininterrompu, il le doit au nombreuses sources qui se relaient pour l'alimenter aux différentes étapes de son trajet.

Nous pouvons donc conclure sans crainte qu'une grande partie de l'eau de pluie est absorbée par le sous-sol perméable où elle forme, à hauteur des couches marneuses ou argileuses, des nappes souterraines.

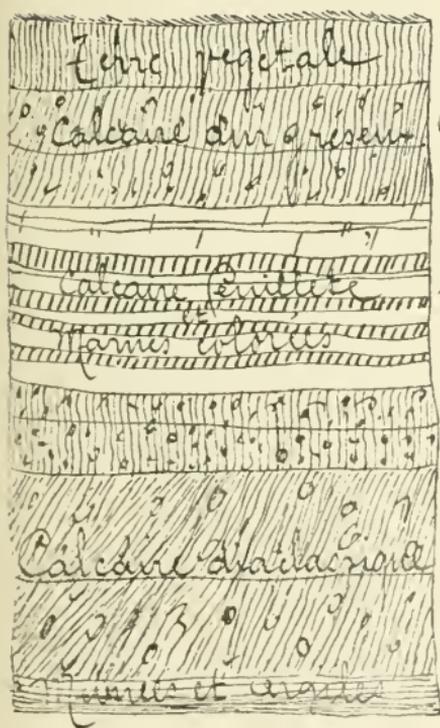
Quantité d'eau absorbée par le sous-sol. — Pendant l'année 1909, il est tombé 339 millimètres d'eau, ce qui, pour une superficie de 1.465 kilomètres carrés, représente un volume d'eau de 497.974.500 mètres cubes.

Le sous-sol de calcaire diaclastique qui constitue, sous la terre végétale, les premières assises du plateau, est essentiellement perméable. Quant à la couche de terre arable, terre noire ou rouge dans les vallées hamri sur les plateaux, son aptitude à se laisser pénétrer est variable.

1) Caractéristiques des terrains primaires :

Terrains siluriens : ardoise et schiste (Environ de l'El-Qantara). Terrains dévoniens : roches très tourmentées, grès rouge et marbre noir ou blanc (El-Qantara). Grès gris-vert à Mechra' Ben 'Abbou.

Coupe des terrains Environ de Settat.



Zone végétale

Calcaire dur grisâtre

Calcaire feuilleté
et
Marnes colorées.

Calcaire Conchylien
en dalles.

Calcaire diaclasé,

Marnes et argiles.

La composition qu'en donne M. Doutté (1), prouve que les tirs renfermant 41 p. 100 d'argile sont plus longs à s'imprégner que les hamri.

Or, dans la région, les terrains hamri dominant. On trouve de beaux tirs noirs sur le plateau Bou Ziri entre 'Ali Moumen et Khemiset. La proportion d'argile pur qu'ils renferment (10 p. 100 en chiffres ronds), les classe dans la catégorie des perméables, c'est-à-dire de celles dont la déperdition par évaporation n'est pas considérable.

Volume d'eau débitée par les sources. — Cette eau constitue à l'intérieur stratifié du plateau, des nappes superposées, où s'alimentent comme aux étages successifs d'un énorme château d'eau, sources et puits.

Cette réserve aquifère semble intarissable. En voici un exemple :

Le bassin géographique de l'Oued Bou Moûsa et de ses affluents couvre une superficie de 150 kilomètres carrés. Pendant l'année 1909 il a emmagasiné d'après nos calculs précédents : 0.339.

$$\frac{0.339 \times 150.000.000 \times 25}{100} = 12.712.500 \text{ mètres cubes.}$$

Or, ce bassin comprend 10 sources d'un débit journalier moyen de 2.679 m³,680 environ :

'Aïn Sarifa	57.600
'Aïn Zoukch	95.040
'Aïn El-Baïda	95.040
'Aïn Halilifa	54.000
Settat (sources).	1.224.000
'Aïn Mokrima	172.000
'Aïn Djenân	10.000
'Aïn Zouïrka	180.000
'Aïn Nezarh	576.000
'Aïn 'Ali Moumen	210.000
TOTAL.	2.679.680

Ce qui, pour une année, représente un débit moyen de :

$$978,083 \text{ m}^3,200$$

C'est-à-dire un peu moins de 1/12 de la quantité d'eau théoriquement absorbée par le sous-sol. Aussi toutes ces sources sont-elles pérennes. Leur débit peut être influencé par les grandes pluies, les sécheresses ne les tarissent point complètement. Elles continuent à couler moins abondamment. Le niveau des puits de la région est soumis comme le débit des sources aux influences atmosphériques ; mais même après les mois de sécheresse de l'été, leur étiage n'accuse pas de différences énormes. Ils ne sont jamais à sec.

(1) Cf. : *loc. cit.*, *Merrâkech*.

Le sous-sol du plateau est donc abondamment pourvu en eau. C'est l'affaire des ingénieurs hydrologues que de l'amener à la surface. Les indigènes s'y sont essayés, nous verrons plus loin qu'ils ont parfaitement réussi.

EMPLACEMENT DES SOURCES

Un simple coup d'œil jeté sur la carte d'état-major de la Châouïa permet de s'assurer de l'existence de trois gradins : *Ces trois lieux de sources* sont parfaitement jalonnés et définis, aucune source ne s'en écarte.

Le plus élevé est situé entre 490 et 510 mètres. Il réunit en allant du nord au sud par l'ouest, les sources suivantes :

SOURCES	Température	SOURCES	Température
'Aïn Zouïrka	21°	'Aïn Tillernert	20°
'Aïn Zouckh	18°,5	'Aïn Guiser	21°
'Aïn Sâmïya	17°	'Aïounet El-Dieb	18°
Bir Tamourirht. . . .	18°,5	'Aïounet M'nimat	18°
'Aïn Talouït. . . .	18°,5	'Aïn Guettara	18°,5

Enfilant la courbe 400, nous trouvons le deuxième lieu :

SOURCES	Température	SOURCES	Température
Oued Tamdrost	»	'Aïn Temacin	21°,5
'Aïn Moukhara	»	'Aïn Faghoi	19°
'Aïn Haseïba	»	'Aïn Rechraïch. . . .	21°
'Aïn Nezarh. . . .	22°	'Aïn Rhtater	21°
'Aïn Halilifa. . . .	22°	'Aïn Neghlet	21°,5
'Aïn El-Baida	19°,5	Ras-el-'Aïn du Kaïbal.	20°
'Aïn Ali Moumen	21°,5	'Aïn Matackh	»

Aux environs de la courbe 300, enfin, nous trouverons trace du troisième :

SOURCES	Température	SOURCES	Température
'Aïn Mokrima	20°,5	Rktara de Sidi Djebli.	»
'Aïn Djenân	18°,5	'Aïn El-Mesk	»
Sources de Settat . . .	20°,5	'Aïn el Fki du Kaïbal.	»

RÉPARTITION DES BASSINS

On peut compter trois bassins dans la région :

1° Au nord, le bassin de l'Oued Bou Moûsa ;

2° Le versant Khemiset Oulâd Saïd à l'ouest ;

3° Le bassin du Kaïbal, affluent de l'Oumm Er-Rebi' au sud.

(Nous ne mentionnerons pas l'Oued Temdrost qui appartient aux Mzâb sur une grande partie de son cours, bien que son thalweg vienne faire sa jonction avec celui de l'Oued Bou Mousa à 6 kilomètres au nord du défilé de Settat.)

Ces bassins sont séparés les uns des autres par des plateaux dont la ligne de partage des eaux leur sert de limite. Du nord au sud, c'est la longue crête qui, par la cote 805 Sidi Çinhadji, Sidi 'Alî ben 'Aïsa, Sidi 'Abd El-Qâder, atteint la ligne de faite du plateau, séparant ainsi les vallées de l'Oued Bou Moûsa et de l'Oued Temdrost.

De l'est à l'ouest, la ligne de faite du plateau El-Graïrat. El-Bahirat, Sidi Mohammed Hameïda, Bou Cedra. La Qoudiyat Chabiya et les hauteurs de Souq Et-Tnîn des Bou Ziri, sert elle-même de démarcation entre les bassins du Kaïbal et de l'Oued Bou Moûsa.

Enfin, s'élançant vers le nord-ouest du plateau d'El-Bahirat qui semble le nœud de ce système orographique, une longue croupe, tantôt étranglée entre des vallées adossées, tantôt large et épanouie comme lorsqu'elle forme le plateau des Oulâd 'Allâl, sépare les vallées tributaires de l'Oued Bou Moûsa des plaines fertiles des Oulâd Saïd et de Khemiset.

1° *Les vallées et les sources.* — *La vallée de l'Oued Ben Moûsa.* — Cette rivière part du pied du plateau des Bahirat et semble prendre sa source aux Biar Khamlacha.

Cette vallée, sinueuse et fertile se resserre comme un défilé après avoir reçu l'Oued Baïdha, à Dâr Ben 'Azoûz. Settât se trouve au milieu de cette passe au confluent du vallon d'Ali Moumen. L'Oued Ben Moûsa se perd ensuite dans la plaine du tirs, à Dâr El-Kebir El-Hammâmi; d'un faible débit, il suffit à arroser les jardins de Settât. Plusieurs ponts, rendus nécessaires par des crues assez rares, le traversent en amont de Settât.

Sur la rive droite les vallées d'Aïn Zouïckla et d'Aïn Nezarh, sur la gauche celles de l'Oued Baïdha et d'Ali Moumen, aboutissent à la vallée de l'Oued Ben Moûsa. Les principaux puits et sources de cette vallée sont : Bir Gaïdi près du plateau d'El-Bahîrat, sur lequel se voit une sorte de gouffre appelé El-Banoun, qui mesure de 45 à 50 mètres de longueur, 25 à 30 mètres de large et 15 à 16 mètres de profondeur.

Les puits des Khamlacha, les cinq puits d'Oulâd Yahya, le Bir Es-Saniya, reste d'une noria qui arrosait des jardins aujourd'hui disparus.

La *Qettâra* d'Aïn Beïdha, à moitié comblée, et dont la source a été autrefois construite. Non loin un marais est drainé par un petit ruisseau qui arrose les jardins de la qaçba ruinée de Si Ahmed ben 'Azoûz. Derrière cette qaçba, deux ou trois puits munis de bassins d'arrosage et une *çaniya*.

La source d'Aïn Halilfa à 5 kilomètres à peine au Sud de Settât, sur la route de Guicer.

Bir y Dour, entre Settât et Aïn Halilfa.

Aïn El-Hâdj El-Ma'ti. C'est la principale source de Settât. Cinq autres sources de moindre importance, se trouvent à peu de distance. On voit encore dans la même vallée l'Aïn Mokrima, les six puits de la Zâouïa de Sidi Moûl Ed-Drouna et les sources 'Aïoun *Djenân* dans les jardins de la même Zâouïa.

Quelques puits se trouvent dans les petites vallées à droite et à gauche de celle de l'Oued Ben Moûsa.

Dans le thalweg de l'Oued, immédiatement après la source, on a foré des puits de 5 mètres de profondeur, qui en une nuit se remplissent de 3 mètres d'eau. Il y a donc à Settât non seulement des eaux de source, mais le sous-sol est abondamment pourvu d'eux phréatiques.

2° Ouest du plateau. — Versant des Oulâd Saïd et de Khemiset.

À l'ouest, le plateau descend en pente douce sur l'Oumm Er-Rebi' et s'épanouit pour former les plaines des Oulâd Saïd et de Khemiset.

De chaque côté de la Sakhrat Ben 'Ali deux vastes dépressions, encadrant le pays Guedana, drainent les eaux de la région.

Au nord le thalweg qui passe par Sidi Mouï El-Fhâl, la Qaçba El-Ayyâchi, 'Aïn El-Baïdha, 'Aïn Sbeïh, 'Aïn Terga, marque le fond de la première.

L' 'Aïn Bahr, l' 'Aïoun Bouidat, la Seguia, jalonnent la ligne de plus grande pente de la seconde.

Au premier de ces systèmes appartiennent les Biar Tanourhirt, au second, l' 'Aïn Tillermet et l' 'Aïn Talout.

Les uns et les autres sont situés à 500 mètres d'altitude et de part et d'autre de la large croupe de Sidi Bou Kerkouba.

3° *Vallée de l'Oued Kaïral.* — La vallée de l'Oued Kaïral est un long fossé de 40 kilomètres qui, du Nord-Est au Sud-Ouest, sépare les plateaux des Oulâd Sidi Ben Dâoud et Bou Ziri aux plateaux Beni Meskîn ; le fossé draine les eaux des uns et de l'autre et sous des noms divers, Oued Keffet, Oued Kaïb, Oued Zouar, les conduit à l'Oumm Er-Rebi'.

Son cours peut se partager en trois parties d'aspects différents et qui correspondent à peu près aux dénominations successives de l'Oued.

Le bassin de l'Oued Keffet est en plein pays Dâoudi, ses vallées sont peu profondes. Les mouvements de terrain qu'elles enserront sont comme aux environs de Guicer, l'aspect de plateaux calcaires et pier-reux présentant des excavations naturelles, des dayas ou encore des croupes largement arrondies et bien cultivées comme au nord de Dar Ed-Dâoudi.

La partie médiane qui porte le nom de Kaïbal, commence au Ras El-'Aïn El-Kaïbal pour se terminer au Khenag El-Kaïbal.

C'est une région tourmentée, déchiquetée, sillonnée de ravins profonds.

L'Oued traverse parfois de véritables cañons aux murailles à pic. Le sol a un aspect rougeâtre, aride, dénudé, sauf au printemps où il se couvre de pâturages, et en certains endroits, une brousse arborescente pousse entre les joints des pierres et en dissimule les aspérités rugueuses.

La teneur de ce terrain en minéral de fer est certainement importante notamment aux environs de Sakhrat El-Hamâm au sud d' 'Aïn Faghsi.

Le fond de l'Oued au contraire est très riche. C'est, tout le long de son cours, une succession ininterrompue de jardins, d'arbres fruitiers, de potagers et de vignes en treilles. Les oliviers, les caroubiers et les palmiers y sont très beaux.

Cette vallée est excessivement pittoresque.

L'Oued Keffet est formé par la réunion de six vallées secondaires dont la plus large s'enfonce jusqu'à la ligne de partage des eaux à 12 kilomètres au nord.

Depuis le Bir El-Djedid des Bou Ziri où elle commence et tout le long de son thalweg, de nombreux puits : le Bir Mesnaïet, 7 à 8 mètres, abondant ; les Biar Çanyia situés dans une région riche bien cultivée.

Aux environs de la cote 500 vient effleurer sous une stratification calcaire visible, épaisse, qui fait le tour du vallon comme une corniche, une nappe aquifère : l'ʿAïn Guettera, l'ʿAïounet M'nimat et l'ʿAïounet El-Dieb s'y alimentent.

Oued Kaïbal. Ras El-'Aïn. — Ras El-'Aïn, d'après les indigènes, est la vraie source de l'Oued Kaïbal. C'est une source artificielle en ce sens que les hommes ont dû creuser dans le flanc de la vallée pour atteindre la nappe souterraine, dont une humidité superficielle décelait seule la présence. Toutes les sources du Kaïbal sont sur ce modèle. Les indigènes leur donnent le nom d'ʿAïn Rektara ou Rektara. Elles consistent soit en tranchées continues de 2 ou 3 mètres de profondeur aux parois taillées à pic, soit en chaînes de puits reliés les uns aux autres par un canal souterrain. Tout autour de Ras El-'Aïn on remarque de ces anciens aqueducs. Ils se sont obstrués pour une cause quelconque et on a trouvé plus simple d'en creuser de nouveaux que de les remettre en état.

Les tranchées par où s'écoule l'eau de la fontaine actuelle sont toutes récentes. Elles ont 3 mètres de profondeur sur 0 m. 90 de large et s'enfoncent de 25 mètres dans la montagne sous une stratification calcaire en plein tuf.

Leur débit est d'environ 160 litres à la minute. L'eau est excellente, 20°, poissonneuse. Le ruisseau qu'elles forment irrigue une succession de jardins fruitiers et potagers qui épousent le cours de l'Oued.

L'ʿAïn *Neghlet* est plus connu sous le nom de Sidi Zouitini qui appartient en propre à une Qoubbah située à 3 kilomètres au nord-est. Elle continue le ruisseau du Kaïbal. Comme la précédente, c'est une source artificielle. Deux rektara de 3 puits chacune vont chercher sur la rive droite de l'Oued la nappe aquifère peu profonde (2 mètres environ au puits de tête). La plus importante débouche derrière un gros bouquet de palmiers.

Oued Mathar. 'Aïn Faghsi. — L'ʿAïn Faghsi s'ouvre au pied d'un bouquet de palmiers dans un vallon profond. Des stratifications calcaires très apparentes viennent affleurer au-dessus de la source, sa température est de 18°, son eau s'écoule par un ruisseau qui va se perdre dans un petit jardin fruitier en aval. La Qaçba du qâid Mes'oud est plantée sur la rive droite, le site est pittoresque.

L'ʿAïn Mathar, que l'on rencontre un peu plus bas, crée le joli coin de verdure de Sidi Brâhîm. Elle s'y confine d'ailleurs, ses eaux n'en sortent pas. Aux environs du bir des Oulâd Sidi Brâhîm, 6 m. 50 de

profondeur, 0 m. 50 d'eau, on remarque une assez forte agglomération de douars dont les habitants exercent la profession du potier. L'argile est en effet abondante dans cette région. Le thalweg de l'Oued a l'aspect d'un lit de torrent ; pierres roulées, ravinées prouvent que les eaux de pluie doivent y passer rapidement et n'y point séjourner.

Près de la Sakhrat El-Youdi, l'Oued Mathar fait sa jonction avec l'Oued Temacin dont il n'était plus séparé que par une longue croupe.

Oued Temacin. 'Aïn Temacin. — L'Oued Temacin est un ravin profond dont la tête est occupée par une très belle source et le thalweg par une succession ininterrompue de jardins. Les grenadiers y dominent, mais on y trouve aussi des figuiers, des palmiers, des cognasiers, des bigues dont les troncs énormes grimpent aux arbres.

Oued Zouar. — Après l'Erneg M'tah El-Kaïbal, l'Oued Kaïbal prend le nom d'Oued Zouar, sa vallée s'élargit, elle est encadrée de collines peu élevées à l'aspect rougeâtre. Les unes sont bizarrement dressées en pain de sucre, les autres allongées en croupe aux pentes raides dont les stratifications schisteuses renversées apparaissent à nu.

Les Reklater.

Le chef-d'œuvre de l'art fontainier marocain est la *rektara*. On appelle ainsi un aqueduc souterrain destiné à conduire après captation les eaux d'une vallée ou d'un bas-fond éloigné en un endroit que l'on veut irriguer. Aussi débouchent-elles toutes dans des jardins.

La rektara se compose de puits successifs à ciel ouvert distants les uns des autres de 5 à 6 mètres. La section du puits est rectangulaire (0 m. 80 × 0 m. 50), les parois sont à pic. Un couloir où l'on peut se tenir debout est taillé à même le calcaire tendre du sous-sol, qui rend inutile boisage et revêtements. On rejette les terres de déblai tout autour du regard, aussi ces rektater ont-elles à la surface, l'apparence d'un chapelet de grosses taupinières.

Lorsque la solidité ou l'épaisseur du terrain ne sont plus suffisantes pour pouvoir être percées en tunnel sans éboulement, la rektara se termine en tranchée à ciel ouvert.

C'est le cas de toutes les rektater de l'Oued Kaïbal et de l'Aïn El-Baïdha dans la vallée de l'Oued Bou Moûsa.

Settat possédait un merveilleux réseau de rektater. On en fait remonter la construction au grand-père du qâïd actuel, il y a environ 50 ans. Inutile de dire qu'elles ne sont plus en état. Depuis la dernière Siba, l'eau ne circule plus (Voir le Plan).

.....

Deux branches principales drainaient respectivement les eaux des vallées de l'Oued Bou Moûsa et de l'Oued 'Ali Moumen.

1^o *Rektara de l'Oued Bou Moûsa.* — La première commence un peu plus loin que le Bir Idour, à proximité de l'endroit où la route de Guicer franchit pour la deuxième fois le thalweg de l'Oued Bou Moûsa et aboutit à la harsa du qâïd située à 800 mètres au sud de Settât. Un tronçon partant de cette harsa recueillait les eaux d'infiltration du jardin et prolongeait la rektara précédente qui venait aboutir dans la Qaçba.

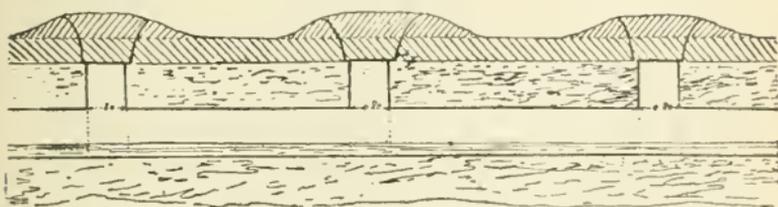


Fig. I Coupe longitudinale

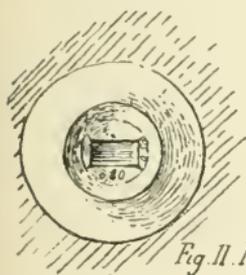


Fig. II Plan.

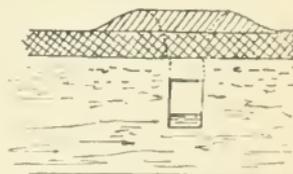


Fig. III Profil du Canal

Près du Bir Idour, la vallée s'élargit et forme une sorte de cuvette. Cette circonstance n'avait pas échappé aux fontainiers constructeurs, qui ont greffé sur la branche principale deux rektater secondaires.

Elles forment avec la principale, une patte d'oie qui draine tout le sous-sol de la vallée. Le Bir Idour est la tête de l'une d'elles. Il a 10 m. 50 de profondeur et contient 1 mètre d'eau. La cote du fond est 352 mètres. Celle du point où aboutit la première partie de la rektara est à 2 km. 900 en aval de la cote 348,5, ce qui donne une pente de 2 millimètres par mètre environ.

La branche de la vallée d'Ali Moumen commence à 1 km. 700 de Settât au Bir Idouda situé au pied de la Got'a du cheikh Ben Daho et vient aboutir au Dâr Khalîfa. Sa structure est la même que la précédente.

Le puits de tête a 14 mètres de profondeur, contenant 1 mètre d'eau. La cote du fond est $344 - 14 = 330$ mètres; celle de la bouche d'arrivée 325, ce qui pour une longueur de 1 km. 700 donne une pente de 2 millimètres par mètre. A 500 mètres du puits de tête s'embranchent sur cette rektara une canalisation oblique qui va rejoindre celle de la route de Guicer en passant sous le thalweg de l'Oued Bou Moûsa. Un système d'écluses devait permettre de faire passer l'eau à volonté dans le canal du Dâr Khalifa.

Irrigations. — A leur arrivée dans les jardins, ces eaux étaient recueillies par un bassin qui les distribuait entre les plates-bandes soit au moyen de conduits en terre cuite comme au Dâr Khalifa, soit au moyen de simples rigoles. C'est de cette dernière manière d'ailleurs que les indigènes arrosent, irriguent leurs jardins fruitiers et potagers. Le terrain est divisé en petits carrés dans lesquels on fait successivement arriver l'eau d'une rigole centrale. La quantité d'eau ainsi gaspillée est considérable d'autant que la rigole centrale est creusée à même la terre, sans qu'un travail préparatoire l'ait rendue imperméable. Son cours, d'ailleurs, est varié selon le caprice du propriétaire.

Seguia d'Aïn Nezarh. — C'est de cette façon sommaire qu'a été creusée la seguia qui détourne l'eau de la belle fontaine d'Aïn Nezarh au profit de la vallée de Settât, plus exactement du jardin du qâïd. L'idée est excellente : la seguia file la courbe avec une exactitude rigoureuse, mais le travail a été mal exécuté.

Restaurée dernièrement de cette façon rudimentaire, il fallut plus d'un mois à l'eau pour parcourir 2 kilomètres et demi qui séparent la source du large réservoir où elle vient aboutir. Que d'eau perdue en route ! Les chiffres sont éloquentes ; le débit de la seguia, au moment où elle sort de la vasque de la source, est de 400 litres à la minute, il n'est plus que de 150 au moment où elle choisit dans le bassin. Ce dernier a une contenance de 86½ mètres cubes et il faut 5 jours pour le remplir. Du réservoir part une seguia qui va arroser la 'arsa du qâïd située à 800 mètres plus en aval. Une noria à sec existe tout à côté ainsi qu'un puits à demi comblé. La situation de ce bassin à 500 mètres des premiers arbres et de cette noria, prouve qu'autrefois tout ce fond d'oued dut être occupé de jardins détruits probablement au cours des Jacques successives qui ont dévasté ce pauvre pays.

Aux environs de Settât, on trouve d'autres traces de travaux d'adduction d'eau.

C'est la rektara qui amenait l'eau à l'Aïn El-Baïdha et servait à l'arrosage des jardins du Dâr Ahmed ben 'Azouï et celle qui drainait, au bénéfice des propriétés du qâïd El-Ilâdj El-Ma'û, les nombreux puits du vallon de Sidi Djibli.

Codification du régime des eaux.

Il nous reste, pour terminer, à dire quelques mots de la codification du régime des eaux. Le Makhzen au Maroc est le grand maître des eaux. A lui appartiennent les sources, les ruisseaux et les fleuves. Il est le dispensateur des faveurs hydrauliques et régit le service des irrigations.

A Settat, « l'Amîn » des jardins, personnage officiel et représentant du qâïd, règle le tour d'arrosage des propriétés. Malheureusement, les qâïds ont souvent confondu leur intérêt particulier avec celui de la chose publique ; s'ils ont capté des sources, détourné des ruisseaux, c'est uniquement pour s'en réserver la jouissance.

Aussi aux jours de Siba et de Jacquerie, les populations révoltées n'eurent rien de plus pressé que de détruire les ouvrages d'art.

« Le qâïd nous volait notre eau pour la conduire dans ses propriétés, nous expliquait un brave homme du vallon de Sidi Djibli, nous ne pouvions plus abreuver nos troupeaux, nous avons démoli sa rektara. »

L'Administration française, s'inspirant du bien général et non de la satisfaction des appétits particuliers, ne connaîtra jamais, nous l'espérons, de pareils actes de sabotage.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L'HYDROGRAPHIE

Par le lieutenant TARRIT.

Les principaux cours d'eau sont, du nord au sud :

L'*Oued Cherrât*, qui sert de limite entre le territoire des Zaer et celui des Ziyaïda, et est formé par la jonction de l'Oued Houija et de l'Oued Tifsasin, au sud de Djebel Charf. Il reçoit à gauche un affluent qui descend de l'Aïn El-Krenb, source située au bord de la route du Boulhaut, à Aïn Sebbâh. Ses affluents de droite sont l'Oued Ahlou, l'Oued Bou Khoubza et l'Oued Taddert. Il se jette dans l'Océan entre Bou-Zniqa et Sidi 'Ali, en formant une petite lagune.

L'*Oued Bou-Zniqa*, dont l'embouchure est à 3 kilomètres de la rivière précédente, coule à travers le territoire des Ziyaïda.

On rencontre ensuite une série de ruisseaux dont le plus important est l'Oued Mançoûriya, qui passe au pied de la qaçba du même nom.

L'*Oued Neffjikh*, dont la source est située dans un massif montagneux des Beni Khiran, et qui vient aboutir à la mer après un parcours de 70 à 80 kilomètres. Son embouchure se trouve à 60 kilomètres de Rabat et à 28 kilomètres de Casablanca. Il coule à travers une vallée profonde et resserrée et reçoit plusieurs affluents dont les plus importants sont l'Oued El-Foqra, l'Oued Qoubbib et l'Oued Tafrou.

L'*Oued Melah*, qui vient aboutir à la mer à 2 kilomètres de Fedhala après un parcours d'environ 120 kilomètres, prend également sa source dans le massif montagneux des Beni Khiran à 900 mètres d'altitude. On peut identifier ce fleuve avec le Duos ou Δύος ποταμός dont parle Ptolémée. Ce fleuve prend successivement les noms d'Oued Nedja, d'Oued Zemran, d'Oued El-Qantara. Son cours contourne les rochers

de Sakhrat El-Djaja, longe les montagnes des A'châch et traverse une vallée très encaissée avant d'arriver à la mer.

L'Oued Melah reçoit de nombreux affluents dont les plus importants sont : l'Oued El-Atach, et à gauche l'Oued Bou-Aceïla grossi lui-même de l'Oued El-Aoucha, et l'Oued El-Haçar. « Ce dernier, dit le docteur Weisgerber, suit à un niveau plus élevé une direction parallèle à celle de l'Oued El-Qantara, puis, se précipitant d'une hauteur d'une vingtaine de mètres à la chute d'El-Mizab, décrit un crochet pour se réunir à l'Oued El-Qantara à 7 ou 8 kilomètres de son embouchure (1). »

L'Oued *Dâr El-Baïdha*, connu sous le nom d'Oued Bou-Zqoura, aboutit à la mer dans une petite anse rocheuse à l'est de Casablanca après un cours de 16 kilomètres. Il reçoit un petit affluent, l'Oued Guerea, à quelques kilomètres au sud de la ville.

L'Oued *El-Djerrâr* est un ruisseau qui se jette à la mer à 12 kilomètres du précédent. Il s'appelle aussi Oued Merzeg et, d'après Tissot, il faut l'identifier avec le *Κόρρα ποταμός* de Ptolémée.

L'Oued *El-Haouya* est un peu plus important : sa longueur est de 15 kilomètres ; il prend sa source au lieu dit Aïn Oukouaka.

L'Oued *Oumm Er-Rebi'*, l'*Asama* (*Ασάμα*) de Ptolémée, l'*Anatis* de Polybe, l'*Isana* de Plinè, est un des plus grands fleuves du Maroc. Il prend sa source dans le Moyen Atlas, au Djebel 'Ayan. Sa longueur totale est de 350 kilomètres. Le docteur Weisgerber divise son cours en deux sections : le cours supérieur, de 200 kilomètres environ depuis sa source, jusqu'au point où le fleuve pénètre dans la région des plateaux subatlantiques, et le cours inférieur, d'environ 150 kilomètres, depuis ce point jusqu'à la mer.

L'Oumm Er-Rebi' parcourt d'abord la région des Zayan ; après avoir passé à Mechra' Ben Khallou, où sa largeur atteint déjà 70 mètres, il coupe la route de Rabat à Marrâkech et arrive dans le territoire des Oulâd Bou Ziri, puis à Mechra' ech-Chaïr. L'Oumm Er-Rebi' coule en aval de ce point dans un véritable *cañon*, avec un courant très violent. Il passe ensuite à Mechra' Boul-'Aouân, descend du haut plateau en rapides, franchit Mechra' el-Kelba et, après Sidi Saïd ben Ma'chou, coule vers le nord dans une vallée sinueuse plus élargie, pour arriver à la mer à 4 kilomètres d'Azemmour. Les guës sont nombreux, mais inégalement praticables. De là l'usage général, pour passer d'une rive à l'autre, du radeau d'autres gonflées, la Ma'diya.

Les principaux affluents de l'Oued Oumm Er-Rebi' sont l'Oued Guiser, l'Oued Bris, qui draine les eaux de 'Aïn Terga, et l'Oued Thouriret.

(1) *Loc. cit.*

Nous devons ajouter à cette liste tous les oueds qui ont un débit trop faible pour arriver jusqu'à la mer. Les principaux sont : dans le territoire des Oulâd Saïd, l'Oued Bhar, l'Oued Sidi 'Amar et l'Oued Bou-Ahmed qui se dirigent vers l'Oumm Er-Rebi'; dans celui des Mzâb et des A'châch, l'Oued Mzer, l'Oued Ziou. Il faut encore citer l'Oued Tamdrost, qui prend sa source vers Ras El-'Aïn et traverse la tribu des Mzamza pour aller se perdre chez les Oulâd Hariz.

VII

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LA GÉOLOGIE

La pénéplaine produite par l'arasement de la chaîne hercynienne a subi quelques modifications tectoniques, suite de dislocations ou de simples gauchissements postérieurs à sa formation ; partout ailleurs la pénéplaine s'étend avec uniformité sous la couverture secondaire et tertiaire. Seuls des bancs de roches dures émergent de la surface généralement schisteuse, nivelée par l'érosion après l'ablation de la chaîne carbonifère. Il en est résulté des saillies de quartzites très durs, ordoviciens ou dévoniens qui forment des alignements réguliers au-dessus de la plaine environnante, partout où le socle paléozoïque est décapé des sédiments qui l'avaient recouvert. Les arêtes rocheuses ainsi formées, désignées par les indigènes sous le nom de *Sokhrat*, sont caractéristiques chez les Oulâd Saïd et dans la région de Ben Slimân. Elles appartiennent le plus souvent à des flancs de plis, plus rarement à des axes d'anticlinaux ; elles atteignent généralement plusieurs centaines de mètres.

Des *Gour*, isolés au milieu des plaines et constitués par des Dykdes énormes ou porphyres pétrosiliceux (1) complètent les témoins en saillie des puissants phénomènes d'érosion, qui se manifestent çà et là dans les grès par des marmites de géants.

D'une façon générale, « les différents cours d'eau qui descendent du plateau crétacé de Settat ou de la pénéplaine des Zaer et des Mdakra ont affouillé les terrains néogènes créant des vallées épigéniques remarquables. Telles sont les vallées inférieures de l'Oum Er-Pebi, de

(1) BRIVES

l'Oued Melah, de l'Oued Neffikh, de l'Oued Cherrât, etc. Ailleurs le ruissellement a complètement déblayé la pénéplaine primaire de sa couverture meuble, miocène ou pliocène, et c'est ainsi que les Sakhrat des Oulâd Saïd émergent des dépôts sableux pliocènes, traçant si nettement la direction des plis carbonifères du horst marocain (1) ».

La structure qui résulte de ces régimes est non pas uniforme mais générale.

Entre Fedhala et Casablanca, le pliocène forme en bordure de la mer un plateau légèrement incliné, en arrière duquel les schistes affleurent dans une dépression recouverte par le « Tirs ». Les schistes de Casablanca se montrent tout le long de la côte jusqu'au cap situé à l'ouest de la ville.

Dans la dépression de l'Oued Bou Zqoura qui entame le plateau pliocène, les schistes primaires affleurent sous les marécages et à la bordure des rdîrs. Ils sont inclinés à l'ouest et sont recouverts par du « Tirs ». Cette disposition se continue jusqu'à Dâr El-Hâdj Semaïn où les grès forment au-dessus du schiste un escarpement au pied duquel sort une source importante qui alimente un peu au nord-est un gh'dîr au milieu du Tirs. Jusque chez les Oulâd Saïd on trouve ainsi une suite de mamelons gréseux, séparés par des dépressions peu profondes, plus ou moins larges, où les schistes affleurent, et où le « Tirs » est bien développé.

Du côté de Settat et au sud de Souq Djem'a le sol se relève brusquement et l'altitude passe de 200 à 300 mètres. Le gradin indépendant est constitué des mêmes schistes que l'inférieur auxquels se joignent des grès calcarifères en gros bancs. Ces couches appartiennent au miocène moyen. Le gradin supérieur s'étale jusqu'au pied du massif des Beni-Meskin, le long de l'Oumm Er-Rebî' près duquel la falaise de Sidi Saïd ben Ma'chou, situé plus bas, et qui domine le fleuve de 100 mètres, montre une stratification particulièrement apparente. Les affleurements de schistes et de quartzites sont surtout nombreux dans la partie occidentale du plateau inférieur. On y trouve une série d'arêtes rocheuses très saillantes, débris d'un même anticlinal de la chaîne primaire, qui se succèdent dans une ligne partant d'un point de la côte près de l'embouchure de l'Oued Djerrâr et se dirigeant vers Boul-'Aouân.

« Dans la partie orientale du plateau inférieur, dit M. Weisgerber (2) nous avons trouvé des affleurements de formations anciennes, placés sur une ligne à peu près parallèle à la précédente et allant du versant ouest du petit massif de Mqartou, vers un point situé entre l'embou-

1) L. GENTIL, *Le Maroc physique*.

2) *Loc. cit.*

chure du Cherrât et la Qaçba de Sikrat. C'est dans cette sorte de cuvette très plate, limitée à l'est et à l'ouest par des anticlinaux de la chaîne ancienne, au nord par les hauteurs du Sâhel, au sud par le talus du plateau moyen, encadrée de terrains primaires et tapissée de dépôts pliocènes épais, que l'on trouve principalement le *tirs*, cette terre noire tant discutée, dont nous avons été les premiers à signaler la fertilité exceptionnelle. »

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES EN CHAÛCIA

Janvier 1912

STATIONS	Altitude mètres	Pression baromé- trique moyenne	TEMPÉRATURE		PLUIES en millimètres	VENTS direction des ouages de jours	force des ouages de 0 à 9	OBSERVATIONS
			minimum	maximum				
Casablanca .	20	763,2	9,0	16,0	12,5	14	S et SO	3,0
Ber-Rechid .	220	728,7	3,7	15,4	9,5	16	»	»
Dâr Chafâï .	400	715,5	6,4	16,1	11,2	13	»	1,4
Settat . . .	370	734,6	6,0	16,4	11,2	18	»	2,3
Ben Ahmed	600	704,4	4,6	13,9	9,2	14	»	2,0
Boulhaut .	300	722,0	5,4	15,0	10,2	3172,385	»	3,1
Février 1912								
Casablanca .	20	762,4	10,2	19,7	14,9	12	S	2,6
Ber-Rechid .	220	732,2	7,6	19,7	13,6	11	»	2,3
Dâr Chafâï .	400	715,0	9,1	21,1	15,1	7	S, SW, NW	1,2
Settat . . .	370	733,6	9,2	21,3	15,2	10	»	2,5
Ben Ahmed	600	703,8	10,1	17,1	13,6	8	»	2,1
Boulhaut .	300	717,8	8,0	20,0	14,0	11	»	5,5
Mars 1912								
Casablanca .	20	703,1	9,8	19,2	14,5	8	N	2,0
Ber-Rechid .	220	735,9	5,4	20,6	13,0	9	N, N.E., S.W.	1,7
Dâr Chafâï .	400	718,2	8,9	24,6	16,7	2	N, E., W.	2,6
Settat . . .	370	734,0	9,5	24,3	16,9	5	N	»
Ben Ahmed	600	707,8	10,7	22,9	16,8	5	»	2,0
Boulhaut .	300	720,1	9,3	21,7	15,5	6	SW, W, NW	2,5

Tempête, nuit du 25 au 26.

Pluie torrentielle le 26 matin.

2 orages (4 et 7).

Postes 2, 5, 6, 7 : 3 j. de brouillard (27, 28, 29).

5 pluies torrentielles. — 2 orages (5 et 8).

1 tempête violente. — 1 ouragan le 6.

Sirocco les 26, 27 et 29.

Passage de cigognes le 27.

Floraison oliviers le 29.

4 jours de sirocco.

Sirocco 26, 27. — Petit orage, 30.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES EN CHAÛOUIA

Avril 1912

STATIONS	Altitude mètres	Pression baromè- trique moyenne	TEMPÉRATURE		PLUIES		VENTS		OBSERVATIONS
			minimum	maximum/moyenne	en millimètres	nombre de jours	direction des courges	force de 0 à 9	
Casablanca .	20	750,5	11,1	19,6	34,8	6	N, NO	2,0	Aveu-uel les 12, 27. Éclipse le 17. Grêle le 18. 1 j. de brouil. Floraison du lin le 10. Floraison vigne le 11. Éclipse le 17 de 10 h. 25 à 12 h. Éclipse le 17 de 9 h. 30 à 12 h. 55. 3 jours de brouillard.
Ber-Rechid .	220	732,8	6,2	19,9	298,0	7	N, NO	2,0	
Dâr Chafâï .	400	714,8	9,3	23,7	28,2	7	N, NO	2,5	
Settat . . .	370	732,4	8,4	22,6	66,5	5	N, NO	2,0	
Ben Ahmed Boulhaut . .	600 300	703,4 716,8	6,6 8,9	21,1 20,3	47,5 38,9	7 10	» NO, 0, SO	2,0 2,0	
Mai 1912									
Casablanca .	20	700,7	16,2	22,9	4,5	1	N, NO	3,0	les 8 premiers forte chaleur. Le 9 sirocco sans sable. le 14, coup de vent. le 5. moisson de l'orge. 10, 11. 12 sirocco. 13 orage. le 8 sirocco. Eclairs. 12 et 13.
Ber-Rechid .	220	734,7	8,5	26,1	7,0	3	VE, E, NO	2,5	
Dâr Chafâï .	400	717,1	14,1	31,1	»	»	N, NO	2,0	
Settat . . .	370	731,8	13,1	28,5	20,8	»	N, NO	2,0	
Ben Ahmed Boulhaut . .	600 300	705,8 719,5	10,8 12,6	28,4 28,5	1,0 2,9	1 1	» V, VO, 0	2,4 1,8	
Juin 1912									
Casablanca .	20	700,9	16,0	23,5	8,8	4	N, O	2,1	1 jour de brouillard le 15. 4 jours de brouillard. 2 jours de sirocco. 17 et 18. 2 jours de brouillard 21 et 27. 4 jours de brouillard. 1 jour de sirocco, le 18.
Ber-Rechid .	220	736,6	11,1	26,7	5,8	2	N, NO	2,6	
Dâr Chafâï .	400	711,0	15,6	34,0	24,8	»	N, NO	2,4	
Settat . . .	370	730,9	14,7	29,3	8,7	1	N, NO	2,4	
Ben Ahmed Boulhaut . .	600 300	706,5 721,0	12,1 13,3	29,7 26,7	1,0 6,0	3 2	» N, NO	3,3 1,9	

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES EN CHÂOÛA

Juillet 1912

STATIONS	Altitude mètres	Pression baromé- trique moyenne	TEMPÉRATURE		PLUIES		VENTS		OBSERVATIONS	
			minimum	maximum	en millimètres	nombre de jours	direction des masses	force de 0 à 9		
Casablanca.	20	700,1	17,1	24,1	20,6	g.	2	N	2,6	Quelques gouttes les 27 et 28. 2 jours de brouillard intense, 7 et 8. 2 coups de vent. 1 jour de brouillard, le 1 ^{er} . 1 jour de brouillard, le 9.
Ber-Rechid.	220	737,6	12,8	25,4	19,1	g.	2	N, NO	3,6	
Dâr Chafâi.	400	720,3	15,5	32,5	24,0	»	»	N, NO	2,0	
Settat.	370	730,2	16,4	28,8	22,6	»	»	NO	2,0	
Ben Ahmed	600	706,7	11,8	28,6	20,2	»	»	»	3,0	
Boulhaut.	300	721,1	13,8	25,6	19,7	g.	1	N, NO	2,0	
Août 1912										
Casablanca.	20	761,7	16,6	24,3	20,4	»	»	N	1,6	3 j. de sirocco, 12, 28 et 30. — 2 coups de vent. 2 j. de sirocco. — 3 j. de brouillard, 9, 10 et 12. 2 j. de sirocco, 10, 12. — 2 j. de brouillard. 1 j. de sirocco, 22. — 10 coups de vent.
Ber-Rechid.	220	738,9	13,2	27,3	20,2	3,0	1	N, E	3,7	
Dâr Chafâi.	400	721,5	19,0	37,0	28,0	»	»	NE, NO	2,0	
Settat.	370	731,0	18,2	31,7	24,9	»	»	N	2,0	
Ben Ahmed	600	707,6	13,8	31,4	22,6	»	»	N	2,6	
Boulhaut.	300	720,9	15,5	28,2	21,8	»	»	N, O	3,0	
Septembre 1912										
Casablanca.	20	761,8	16,8	24,5	20,6	4,6	2	N	1,5	Brouillard intense le 2. 3 jours de pluie violente, 1 jour de vent violent. 1 coup de vent. Sirocco le 11, 2 coups de vent. 9 jours de brouillard, orage le 13.
Ber-Rechid.	220	738,8	11,0	25,3	18,2	8,5	7	N, E	2,6	
Dâr Chafâi.	400	722,2	17,3	31,8	24,5	159,4	4	N, O	2,3	
Settat.	370	729,3	15,7	30,9	23,3	18,7	2	N	2,2	
Ben Ahmed	600	706,8	13,3	27,9	20,6	15,3	4	»	2,7	
Boulhaut.	300	721,3	12,7	26,9	19,8	13,9	5	N, NE	2,7	

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES EN CHAÛVIA

Octobre 1912

STATIONS	Altitude mètres	Pression baromè- trique moyenne	TEMPÉRATURE			PLUIES		VENTS		OBSERVATIONS
			minimum	maximum	oyennes	en millimètres	nombre de jours	direction des nuages	force de 0 à 9	
Casablanca.	20	761,8	14,1	22,0	18,0	43,0	5	N	1,3	2 jours brouillard.
Ber-Rechid.	220	739,7	7,8	21,6	14,7	40,0	8	N, E	2,3	5 jours brouillard.
Dâr Chafâi.	400	722,4	14,1	20,3	24,2	»	»	N, O	1,5	2 coups de vent.
Settat.	370	724,0	13,7	25,5	19,6	161,0	5	N, O	2,5	3 jours sirocco.
Ben Ahmed	600	708,3	9,9	24,1	17,0	39,0	6	»	1,7	1 coup de vent.
Boulhaut.	300	722,7	9,5	22,7	16,1	37,0	4	N, O	3,3	2 coups de vent.
Novembre 1912										
Casablanca.	20	765,6	9,5	19,4	14,5	12,2	2	E	1,0	3 jours de brouillard.
Ber-Rechid.	220	742,3	3,5	20,8	12,2	24,0	4	N, E	1,6	3 jours de brouillard.
Dâr Chafâi.	400	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Settat.	370	727,6	6,7	25,0	15,9	gouttes	3	N	2,7	2 jours de brouillard.
Ben Ahmed	600	713,2	6,8	20,5	13,6	13,2	4	»	3,0	»
Boulhaut.	300	725,2	6,5	20,3	13,4	12,0	2	N	2,3	2 jours de brouillard.
Décembre 1912										
Casablanca.	20	766,3	6,2	17,3	11,7	18,9	4	S, E	1,0	2 jours de brouillard.
Ber-Rechid.	220	743,3	1,1	15,3	8,2	15,1	5	N, NE	2,0	3 jours de brouillard; 1 coup de vent.
Dâr Chafâi.	400	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Settat.	370	720,4	5,3	19,2	9,9	30,0	5	N	2,0	1 gelée blanche; 1 tonnerre.
Ben Ahmed	600	711,5	5,6	14,1	9,8	34,8	6	»	3,0	2 coups de vent violent; 3 j. de brouillard.
Boulhaut.	300	726,6	7,8	18,1	11,4	19,3	2	N, NE	3,0	2 coups de vent.

NOTE PALETHNOLOGIQUE

Par M. PALLARY.

« La Châouïa n'a été encore qu'imparfaitement explorée au point de vue palethnologique.

« Ce n'est guère qu'en 1906-1907 que nous avons relevé quelques stations à Casablanca (1).

« Lors des fouilles effectuées à Tit Mellil pour le captage des sources qui alimentent aujourd'hui Casablanca, on a mis à jour des pièces très intéressantes au point de vue de l'industrie et de la faune primitives de la Châouïa. Mais à part une petite série soigneusement recueillie par le docteur Delmas et M. Moreau, nous pouvons considérer comme perdue la majeure partie des documents de cette provenance.

« Enfin, l'adjudant Icard a signalé dans le *Bulletin archéologique* plusieurs stations en Châouïa (2).

« Voici maintenant quelques renseignements sur ces diverses stations : nous énumérerons d'abord celles du littoral, puis celles de l'intérieur.

Casablanca.

« Les environs de la ville sont riches en débris de l'âge de la pierre. On y trouve également des amandes acheuléennes de beau style et

(1) PALLARY, Rech. paleth. sur le litt. du Maroc en 1906 et en 1907, in *L'Anthropologie*, pp. 301-314 et 167-181.

(2) ICARD, Stations de silex taillés du Maroc, in *Bull. archéol.* 1911, pp. 88-90.

d'autres plus grossières, de gros disques et des galets à éclats alternatifs.

« M. Gentil a découvert à El-Onck une station d'âge plus récent : l'industrie comprend surtout des éclats de quartzite blanc empâtés, dans un limon rouge durci.

Tit Mellil.

« N'ayant pas vu ce gisement au moment des fouilles pratiquées pour l'aménagement de la prise d'eau, je ne peux donner que très peu d'indications que je tiens d'ailleurs du docteur Delmas et de M. Moreau, ancien pharmacien en chef de l'Hôpital militaire de Casablanca.

« Dans les tranchées on (1) a trouvé des ossements appartenant à de grands vertébrés : éléphant, rhinocéros, hippopotame, associés à des outils en pierre de facture acheuléenne et d'autres d'époque plus récente puisqu'il y a des flèches.

« Tous ces outils sont admirablement lustrés par le sable entraîné par les sources.

Settat.

« M. Icard signale à Settat l'existence d'une importante station. Le sol des monticules dominant la source, dit-il, est jonché de silex taillés : couteaux, grattoirs, etc.

Aïn Moumen.

« Le même observateur signale à Aïn Moumen, à 20 kilomètres au sud de Settat, de nombreux silex taillés et des vestiges de murs berbères.

Aïn Guicer.

« A 30 kilomètres au sud de Settat. Autour de la ville détruite nombreux silex taillés.

« Cette station, comme les deux précédentes et les suivantes, a été signalée par l'adjutant Icard.

(1) Je suis obligé de me servir de ce pronom impersonnel, car j'ignore le nom du gradé du génie qui dirigeait ces travaux et qui a emporté la majeure partie des pièces exhumées.

Aïn Guettara.

« A 3 kilomètres à l'est de Guicer. Enceintes circulaires de 5 à 8 mètres de diamètre. J'en ai fouillé dix qui ne m'ont donné aucun objet, ni silex. Ces murs d'enceinte devaient protéger les huttes rondes que construisent encore les Marocains dans leurs douars. Dans les environs de la source, quelques silex taillés.

Bir Metloul.

« A 6 kilomètres à l'est d'Aïn Guettara. Nombreux silex taillés : haches, pointes de flèches, grattoirs, etc. Petite grotte transformée en marabout.

Aoulelli.

« Station située à 20 kilomètres à l'est de Bir Metloul, près des ruines d'une qaçba récemment détruite du qâid Toumi. Nombreux silex.

Sokra.

« Pic rocheux très escarpé à 3 kilomètres à l'est d'Aoulelli. Abri sous roche dont le sol est jonché de beaux silex : haches, grattoirs, pointes de flèches, poinçons, etc.

Mechra ben Abbou.

« Nombreux silex taillés sur les pentes des monticules le long de l'oued.

Aïn Igli.

« A 80 kilomètres au sud-est de Guicer, vers le Tadla. Nombreux silex taillés autour de la source. »

P. PALLARY,

LES BERGHOUATA

Les données qui suivent résument simplement les renseignements historiques dispersés dans les divers auteurs, elles sont destinées à faciliter les recherches ultérieures sur cette partie incertaine de l'histoire locale.

Les Berghouata apparaissent dans l'histoire à l'occasion de la campagne des Kharedjites Sofrites, à laquelle ils prennent part sous les ordres de leur chef Târif. Celui-ci avait près de lui pendant cette campagne, son fils Çalâh, tout jeune encore, semble-t-il, et que quelques écrivains arabes font naître en Espagne. Çalâh y étudia probablement ; il alla aussi en Orient, et vint ensuite dans la Tamesna, « où il trouva une population de Berbères ignorants (*Djouhalâ*) aux yeux desquels il fit briller l'Islamisme, en leur prêchant la continence et la piété ». D'après le *Roudh el-Qartâs*, qui s'exprime en ces termes sympathiques, cette prédication daterait de 125 H., trois ans après la prise de Tanger par les Kharedjites Sofrites. Çalâh ibn Târif eût été bien jeune. On pourrait s'étonner aussi de le voir apprécié si favorablement, malgré son Kharedjisme, par l'historien des Idrisites. Son épopée religieuse débute par une lacune. D'autres subsistent pour la suite (1).

Târif.

Ibn Khaldouïn donne Târif pour prédécesseur à son fils dans la voie du Prophétisme. « Lors de la chute de Maisara et de la ruine de son parti, Târif resta dans la Tamesna et y soutint encore la cause de ses

Çalâh.

(1) D'après *Al-Bayano'l-Mogrib*, trad. Fagnan, t. I, p. 325, Târif professait la religion musulmane et la presqu'île de Tarifa tire son nom de lui. Son fils Çalâh serait né en 110 H. (728 J.-C.).

sectaires. On rapporte même qu'il se donna pour prophète et qu'il promulga un code de lois à l'usage de son peuple. » Quoi qu'il en soit, Çalâh prétendit être le *Çalâh al-Mouminin* mentionné dans le Qoran (LXVI, 4) et on lui attribua une première apparition au commencement de l'Islam. Du Mahdisme il passa au Prophétisme et constitua un véritable code de lois religieuses, s'il faut en croire El-Bekri, qui tenait ses renseignements du « Chef de la prière » Zemmin Ibn Çâlîh b. Moûsa b. Hichâm, envoyé en mission, en Chaoual 352 (oct.-nov. 963), auprès du Khalife de Cordoue, Al-Hakim Al-Mostancir, par le roi des Berghouata, Abou Mahdi 'Isa b. Abî'l-Ançâr. Ces renseignements donnés en berbère, furent traduits en arabe par Ibn Moûsa 'Isa b. Abî'l-Ançâr (1). Du Kharedjisme, l'Islam des Berghouata évolua jusqu'à la religion d'un nouveau Qoran.

L'hérésie.

« Cette hérésie, dit le *Roudh el-Qartâs* (1), instituée par Çalâh ben Târif, consistait à le reconnaître pour prophète, à jeûner pendant le mois de Radjab et à manger pendant le Ramadhan, à faire dix prières, dont cinq pendant la nuit et cinq pendant le jour. Chaque sectateur de cette religion était tenu de faire un sacrifice le 21 de Moharrem; il leur prescrivait dans les ablutions de se laver le nombril et les hanches; de prier en remuant la tête seulement, sans se prosterner le front contre la terre, excepté dans la dernière *Req'a* pendant laquelle ils devaient se prosterner cinq fois; de dire en commençant à manger ou à boire : *Bism Yakeis*, prétendant que cela voulait dire *Bism Allah* (Au nom de Dieu); de payer la dîme de tous les fruits. Il leur permettait d'épouser autant de femmes qu'ils voulaient, à l'exception de leurs cousines, avec lesquelles il leur défendait de se marier; ils pouvaient répudier et reprendre leurs femmes mille fois par jour si bon leur semblait, leurs femmes n'étant jamais défendues; il leur ordonnait de tuer le voleur partout où ils le trouveraient, prétendant que le sabre seul pouvait le purifier de sa faute; il leur permit de payer le prix du sang avec des bœufs; il leur défendit la tête de toute espèce d'animaux et les volailles, comme des choses sales et répugnantes. Quant aux coqs, comme ils indiquaient les heures de prières, il était défendu de les tuer et d'en manger sous peine de rendre la liberté à un esclave; il leur prescrivait encore de lécher la salive de leurs gouverneurs en guise de bénédiction, et, en effet, lorsqu'il crachait dans la paume de leurs mains ils léchaient religieusement ces crachats ou ils les emportaient soigneusement à leurs malades pour amener la guérison. Il leur fit un Qoran pour lire leurs prières dans leurs mosquées, prétendant

(1) Traduction Beaumier, page 180.

que ce *Qoran* lui avait été envoyé par Dieu Très-Haut. Celui qui mettait en doute un seul de ces préceptes était infidèle. Le *Qoran* d'Ibn Tarif avait 80 chapitres qui se nommaient pour la plupart des noms de prophètes ; il contenait les chapitres suivants : Adam, Noé, Job, Moïse, Aaron, Asbath, les Douze Tribus, Pharaon, les Fils d'Israël, le Coq, la Perdrix, la Sauterelle, le Chameau, Harout et Marout, Iblis, la Résurrection, les Merveilles du monde. »

Le nouveau Prophète avait gouverné les Berghouata pendant 47 ans, puis entrepris un voyage en Orient en leur promettant de revenir parmi eux lors du règne de son septième successeur. A son fils Elyâs qui lui succéda, il avait conseillé de propager sa religion, mais de grouper un grand nombre d'adeptes avant de la professer ouvertement. Elyâs se donna donc tous les dehors d'un musulman austère et pieux. Son règne dura cinquante années, si l'on s'en tient à l'histoire directe des Berghouata, mais l'aspect des choses se modifia si on rattache l'histoire des Berghouata à celle des Idrisites. Il n'est plus question d'Elyâs comme chef indépendant des adeptes du Prophète Çalâh.

En parlant de l'expédition de Moulay Idris le Grand au Tamesna en 172 H., le *Roudh el-Qartâs* ne dit pas qu'il y ait rencontré des hérétiques Berghouata. Cette anomalie apparente peut s'expliquer par le fait, que les Berghouata dissimulèrent leur hérésie sous les formes orthodoxes de l'Islam, de façon à échapper aux persécutions. Lorsque Moulay Idris fit son expédition dans le pays de Tamesna, Çalâh ben Târif, qui régna 47 ans, s'y trouvait encore ; on peut même remarquer la coïncidence de l'expédition de Moulây Idris et du départ de Çalâh ben Târif pour l'Orient.

Les populations chrétiennes et juives du pays Tamesna, que Moulay Idris aurait islamisées, furent très certainement entraînées ensuite, en grande partie, dans l'hérésie de Çalâh ben Târif ; en effet, à la fin du règne d'Elyâs qui dura cinquante ans, son fils et successeur Younous professe ouvertement la religion nouvelle, et l'impose à tous les Berghouata. C'est donc environ vers 222 de l'hégire, sous le règne d'Ali El-Haïdara ben Mohammed ben Idris, que l'hérésie des Berghouata l'emporte dans la région gouvernée par les descendants de Çalâh ben Târif.

Un mouvement religieux qui met un siècle à se transformer en domination politique malgré les guerres saintes et les conversions à main armée, est un mouvement à base solide et étendue. Il n'y a donc pas à s'étonner que l'autorité des Idrisites et celle des successeurs de Çalâh ben Târif aient coexisté dans la Tamesna, avant l'exclusion de l'Idrisme. La Tamesna s'étendait d'ailleurs de la latitude de Salé à celle d'Azemmour sur la côte, avec l'Atlas pour limite dans l'intérieur. Une partie pouvait être Idrisite et l'autre non Idrisite.

En rapprochant les dates, on voit que 'Aïsa ben Idrîs et Elyâs ben Çalâh ben Târîf exerçaient à la même époque une autorité dans la Tamesna. C'était sans aucun doute chacun de son côté.

D'après le *Roudh el-Qartâs*, après la mort d'Idrîs ben Idrîs, en 213 de l'hégire, 'Aïsa qui commandait à la ville de Challa et au pays de Tamesna, se révolta contre l'Imâm Mohammed son frère, avec l'intention manifeste de s'emparer du pouvoir. L'Imâm Mohammed écrivit à son autre frère Qâsem, gouverneur de Tanger, d'aller soumettre le rebelle. Mais Qâsem ne répondit pas et Mohammed s'adressa encore à un autre de ses frères, Omar, qui était à Tiguensas dans le pays des Ghomara. Omar se mit en campagne avec des contingents de Berbères Ghomara, Ouaraba, Cinhadja, etc. Il mit 'Aïsa en déroute; l'Imâm Mohammed lui confia le gouvernement du pays qu'il venait de soumettre. On peut conclure de ces événements que les descendants de Çalâh ben Târîf reconnurent pendant un certain temps la souveraineté des Idrisites. C'est un peu plus tard seulement, en 222 de l'hégire, que profitant de la jeunesse d'Ali, fils et successeur de l'Imâm Mohammed, ils se proclamèrent indépendants avec Yoûnous ben Elyâs ben Çalâh ben Târîf.

A partir de cette époque, les Berghouata semblent maîtres incontestés de la Tamesna jusqu'à l'intervention des Zenata.

L'indépendance. Yoûnous, fils et successeur d'Elyâs, professa enfin ouvertement la religion nouvelle et obligea ses sujets à se convertir sous peine de mort. Tous les villages des non-convertis furent détruits et leurs habitants massacrés. Yoûnous cependant fit le pèlerinage de la Mecque. Il régna 44 ans et à sa mort le gouvernement des Berghouata échut à Ghofaïr Mohammed, fils de Moâd, fils d'Elyâs, fils de Çalâh, fils de Târîf. Sous son règne, l'empire des Berghouata atteignit une grande puissance. Il mourut vers la fin du troisième siècle, après un règne de 29 ans, et fut remplacé par son fils Aboul-Ançâr 'Abdallah, prince doux et respecté des souverains contemporains. On recherchait son amitié en lui envoyant de riches présents. Il n'admettait pour se vêtir que des vêtements sans couture et ne refusait jamais les secours qu'on lui demandait. Il mourut en l'année 341 (952-953) et fut enterré à Tamesloht. Son fils Abou Mançoûr 'Aïsa n'avait que vingt-deux ans en arrivant au pouvoir. Son influence s'étendit beaucoup. D'autres tribus du Maghreb lui obéissaient et il disposait de forces imposantes.

Mais, les Berghouata se développaient au détriment de l'Islamisme. Tous les princes musulmans d'Espagne et d'Afrique, les Idrisites, les Ommeyyades et les Fatimides organisèrent contre eux des expéditions de guerre sainte.

En l'année 366 (976-977) Dja'far ben 'Aï El-Andalousi, nommé gouverneur du Maghreb, s'établit à Basra. Supplanté par son frère, il résolut alors de faire la guerre sainte aux Berghouata et les attaqua avec des troupes andalouses et maghrébines. Complètement défait, il ne parvint qu'à grand'peine à rassembler les débris de son armée pour retourner auprès de son frère, auquel il abandonna définitivement le gouvernement du Maghreb.

Peu de temps après, les Berghouata eurent à lutter contre la grande tribu berbère des Cinhadja, qui avaient envahi le Maghreb sous les ordres de Bologguin Ibn Ziri. Ils rassemblèrent leur armée sous les ordres d'Abou Mançoûr 'Aïsa, fils d'Aboul-Ansar. Elle fut mise en déroute par les troupes de Bologguin ; la plupart des Berghouata qui la composaient périrent ; les autres furent faits prisonniers et envoyés à Qairouan. Encouragé par ce premier succès, Bologguin continua la lutte avec les Berghouata jusqu'en 372 (982-983).

En 389, un affranchi d'El-Mançoûr, Ibn Abi 'Amer, gouvernait le Maghreb. Avec l'aide des émirs des tribus soumises à son autorité, il organisa une expédition contre les Berghouata et leur fit subir de grandes pertes dans différents combats.

Plus tard, les Berghouata durent combattre les Beni Ifren. Ceux-ci, sous le règne de Temîm Ibn Ziri, s'étaient installés à Challa et de là dirigeaient de fréquentes attaques contre leurs voisins du Sud. A partir de l'année 390, Temîm Ibn Ziri redoubla d'efforts et s'empara d'une partie de leur territoire qui fut alors gouverné en son nom.

Cependant, après la mort de Temîm, les Berghouata retrouvèrent un peu de leur puissance jusqu'à l'arrivée des Almoravides. Ceux-ci avaient d'abord occupé nombre de places fortes du Maghreb, notamment dans le Soûs El-Aqça et dans les montagnes des Maçmouda. Ils décidèrent la guerre sainte contre les Berghouata. Le chef almoravide Abou Bekr Ibn 'Omar, émir des Lemtouna, livra plusieurs batailles aux hérétiques : ceux-ci résistèrent vigoureusement. Dans l'un de ces combats livré en 450 (1058), Ibn Yâsîn, le convertisseur des Cinhadja, fut entouré par un groupe de Berghouata et criblé de blessures. On put néanmoins le ramener au camp où, avant de mourir, il recommanda aux cheikhs des Cinhadja de continuer l'œuvre entreprise. On l'enterra au lieu dit Korifla et une mosquée s'éleva sur son tombeau. Les Almoravides lui donnèrent pour successeur Solaïmân Ibn Addou, qui périt également un an après de même, en combattant les Berghouata (451-459).

Resté seul chef des Almoravides, Abou Bekr ben Omar continua la lutte. Les Berghouata avaient alors pour chef un nommé Abou Hafiç 'Abdallah, descendant d'Abou Mançoûr 'Aïsa, fils d'Abou Ançar 'Abdallah, fils d'Abou Ghofaïr Mohammed, fils d'Elyâs, fils de Târif. Une

bataille décisive eut lieu sur les bords du Bou Regrâg. La défaite des Berghouata fut complète et leur chef mourut sur le champ de bataille.

Les survivants de ce désastre se dispersèrent dans les autres tribus, mais l'extermination n'était pas complète, puisqu'un demi-siècle plus tard, le voyageur arabe Edrisi mentionne encore les Berghouata parmi les tribus de la Tamesna. Le successeur d'Abou Bekr ben 'Omar, Yoûsouf ben Tachfin, eut encore à lutter contre eux. En 470 de l'hégire (1077), cet émir almoravide envoya son général Çalâh ben 'Amrân pour s'emparer de Tanger, où commandait le *Hâdjib* Serqout El-Berghouati, maître également de Ceuta. Serqout, qui était âgé de 86 ans, fut vaincu et tué et les Almoravides s'emparèrent de Tanger; ils occupèrent Ceuta en 477 (1084).

La domination des Berghouata n'était pas restreinte, on le voit, au seul pays de Tamesna. Dans le Nord du Maroc elle s'étendait jusque dans la région de Ghomara.

Ainsi peut s'expliquer le passage de Léon l'Africain qui dit qu'en l'an 323 de l'hégire (1) la Tamesna se révolta à la voix d'un prédicateur hérétique, répondant au nom de *Chemin, fils de Mennal*; il s'agit évidemment de Hamim Abou Mohammed, fils d'Abou Khalef Men Allah, fils de Harir, fils de 'Amar, fils de Rahfou, fils d'Azeroual, fils de Medjekça. Cet imposteur est cité dans *Ibn Khaldouïn* comme s'étant produit en 313 de l'hégire et dans le *Roudh el-Qartâs* en 325. Les deux ouvrages disent qu'il apparut chez les Ghomara, tandis que Léon le place dans le pays de Tamesna, sur lequel, dit-il « il régna l'espace de trente ans et à la fin laissa les siens héritiers de son domaine qui le maintinrent et en jouirent paisiblement environ cent ans ». Léon l'Africain parle ensuite des guerres de Yoûsouf ben Tachfin contre les gens du pays de Tamesna, de ses cruautés et de la destruction de ce peuple. Il ajoute que le pays de Tamesna resta inhabité pendant cent quatre-vingts ans jusqu'à l'époque où Ya'qoub El-Mançoûr l'Almohade y amena « un certain peuple arabe », c'est-à-dire les Beni Hilal.

Nous verrons plus loin que la destruction des gens de Tamesna par Yoûsouf ben Tachfin n'avait pas été aussi complète. La confusion faite par Léon entre l'hérésie de Hamim chez les Ghomara et celle de Çalâh ben Târff dans le pays de Tamesna permet de supposer qu'il y avait certains rapports entre les deux hérésies issues l'une et l'autre politiquement du Kharedjisme. Ces deux hérésies n'étaient pas des mouve-

(1) L'édition Schefer, t. II, p. 4, dit *neuf cens vingt et troys*, ce qui est évidemment une erreur, ainsi que le fait remarquer la note 1 de la page 5 du même ouvrage. L'édition elzévir de Leyde de 1632, dit : « *Anno Hegirae trecentesimo vigesimo tertio* ».

ments isolés et indépendants les uns des autres, mais des épisodes du soulèvement général des Berbères contre l'étranger, mouvement détourné de son véritable but et exploité à leur profit particulier par Çalah Ibn Târff, par Hamim et par d'autres envoyés.

Plusieurs expéditions furent encore envoyées contre les Berghouata, au milieu du sixième siècle de l'hégire, par le premier sultan almohade 'Abd El-Moumen ben 'Ali.

La fin.

En 541 (1147), son général Abou Hafç 'Omar leur infligea une première fois un châtement sévère. Puis, après avoir battu et tué l'imposant Ibn Houÿd, qui se prétendait le Mahdi et qui avait rallié à ses doctrines les habitants de Sidjlamasa, du Draa, ainsi que les tribus des Doukkala, des Regraga, de la Tamesna et des Haouara, il entreprit une nouvelle campagne contre eux, mais cette fois il se fit battre.

A l'instigation du qâdhi 'Ayâd, les habitants de Ceuta venaient de massacrer leur gouverneur Youÿsouf ben Makhloûf, de Timmelel, ainsi que tous les Almohades qui se trouvaient avec lui. Craignant la vengeance d'Abd El-Moumen, le qâdhi 'Ayâd s'enfuit en Andalousie et rencontra à Algésiras Yahya ben 'Ali Ibn Ghaniya, qui gouvernait le pays. Il lui demanda un gouverneur pour Ceuta et Ibn Ghaniya le renvoya en Afrique avec Yahya ben Abi Bekr Eç-Çoukhaoui, partisan des Almoravides, réfugié également auprès de lui, après s'être enfui de Fès lors de la prise de la ville par 'Abd El-Moumen ben 'Ali en 540 (1146). En apprenant le retour d'Eç-Çoukhaoui, les Berghouata, les Doukkâla et d'autres tribus qui venaient de se révolter contre les Almohades à la suite de la défaite d'Abou Hafç, l'appelèrent à leur aide.

En 542 de l'hégire (1148), 'Abd El-Moumen marcha en personne contre les Berghouata et contre leurs alliés. Il pénétra dans leur pays, brisa leur puissance, les força à la soumission et les obligea à rompre avec Eç-Çoukhaoui. La puissance des Berghouata était donc loin d'être détruite un siècle après l'expédition des Almoravides. Au commencement de l'ère almohade, en effet, ils s'alliaient contre le pouvoir central aux tribus voisines et étendaient encore leurs alliances jusqu'à Ceuta et aux régions du Nord du Maroc.

Deux ans plus tard, en 544 de l'hégire (1150), les Berghouata se soulevaient encore une fois et ils proclamaient un homme de Tamesna appelé Abou Tamerkid, qui, à la tête d'un grand nombre de Berbères, fit la guerre aux Almohades jusqu'au jour où il fut tué. Sa tête fut envoyée à Marrâkech et beaucoup de Berbères périrent avec lui. C'est la dernière fois que l'on trouve dans l'histoire du Maroc le nom de Berghouata.

Les auteurs arabes s'accordent à dire que la race des Berghouata fut

anéantie. Il est plus vraisemblable d'admettre que leur nom seul disparut ; les Berghouata formaient en effet une tribu des plus peuplées, qui avait pu conserver une indépendance complète pendant plusieurs siècles et qui ne pouvait disparaître tout entière ; pour échapper aux persécutions et à la ruine ils se hâtèrent de ne plus revendiquer un nom qui rappelait aux Musulmans une hérésie, et ils se fondirent sans doute avec les autres tribus.

Les luttes continuelles qu'ils avaient eu à subir pendant près d'un siècle les avaient épuisés et leur territoire de la Tamesna était en grande partie désert. Il ne fut repeuplé que quelques années plus tard, en 590 de l'hégire (1188), lorsque le puissant sultan Ya'qoûb El-Mançoûr y eut introduit une partie des tribus arabes de la famille hilalienne.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Introduction	III
PIÈCES ANNEXES	VII
<i>Arrêté du Résident général</i>	VIII
<i>Le Service des renseignements de la Châouïa</i>	VIII
<i>Contrôle civil</i>	XII
<i>Documents du Service des renseignements.</i>	XIII
<i>Bibliographie</i>	XVIII
Le pays	1
La côte	4
L'intérieur. Relief	6
Structure.	7
Le sol.	9
Régime des eaux	12
Climat.	14
Végétation et animaux.	15
Agriculture. Élevage.	17
L'habitat	17
Population	19
Casablanca	21
HISTOIRE	23
Anfa. Origines préislamiques	23
Histoire musulmane.	25
La conquête portugaise	25
Dar-El-Beïda.	27
Établissements européens.	31
La conquête française	36
LA VILLE	49
Population	52
Les indigènes	53
Les Juifs	54
Protégés et Censaux	56

	Pages.
LES INDIGÈNES	59
Personnalités indigènes	59
Mosquées, Horms.	60
Zâouïas	62
Les Saints	64
Coutumes particulières	66
Mouvement d'idées	69
Administration des indigènes	70
Instruction publique	71
Impôts.	71
Droits de marche	72
L'ADMINISTRATION	75
Le Makhzen.	75
Régime consulaire	76
Contrôle de la Dette. Douanes	78
Postes européennes	79
Télégraphes.	79
Organisation municipale et consulaire	80
Taxe urbaine	82
Affaires indigènes et contrôle civil	83
Écoles.	84
Hôpitaux.	87
Justice.	88
Service topographique	88
MOUVEMENT ÉCONOMIQUE	89
Le port	89
Terrains et constructions.	91
Banques et Sociétés	93
Industries indigènes.	95
Commerce	96
Activité économique	97
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	102
Mouvement de la navigation	106
Les Châouïa	107
FORMATION ETHNIQUE	109
Le territoire.	109
Les habitants	109
Peuplement berbère.	111
HISTOIRE	117
<i>Les Berghouata</i>	117
Début de l'Islam	117
Les Beni Hassân (Ghomara).	124
<i>Les Juifs</i>	125
<i>Les Berbères Châouïa : Zenata</i>	131
Mediouna	131
Beni Ifren	132

Çinhâdja	133
Résumé	135
<i>Les Arabes</i>	137
Hilaliens	137
Djochem	138
Zoghba	143
Soleim, Ma'qil, Qorra et Riyâh.	144
<i>L'époque mérinide</i>	147
Les Portugais	150
<i>La Renaissance religieuse</i>	154
Le Djazoulisme	154
<i>Les Dynasties chérifennes</i>	157
Les Saadiens	157
Les Filâla	161
Fin du dix-huitième siècle	163
Dix-neuvième siècle	164
La Siba	167
PÉNÉTRATION EUROPÉENNE.	172
Avant la conquête française.	172
La conquête française	174
Moulay 'Abd El-Hafid	176
Les colonnes du Littoral et du Tirs.	178
La Zâouïa d'El-Mekki	180
Les Mdhakra	183
Bou Nouala.	184
Bou 'Azzaoui	186
Pacification	187
LA TRIBU	190
La tribu	190
Divisions de la tribu	192
<i>Les habitants</i>	193
Les différentes classes.	193
<i>L'habitat</i>	196
Les habitations	196
<i>La vie intérieure : les mœurs</i>	200
Ustensiles usagers	200
Le vêtement	203
Parure.	204
Tatouages (Ouchâm).	205
Amulettes et sorcellerie	206
LA VIE ÉCONOMIQUE.	212
Instruments aratoires	212
Divisions du champ.	212
Coutumes agricoles. Calendrier agricole	213
La touïza.	215

	Pages.
Les silos	215
Le bétail; ses marques.	216
Souqs	217
Fêtes agricoles.	218
Fêtes religieuses	219
LA VIE RELIGIEUSE	221
Les mosquées	221
Le faqih El-Moucharrif	222
Culte des Saints	223
Pèlerinages et Mousems	225
Zâouïas	226
Appendices	237
Les eaux d'alimentation de Casablanca et de la Châouïa	239
Les terres agricoles de la Châouïa	245
Régions forestières des Châouïa	257
Apiculture	263
Hydrographie des plateaux de la région de Settat	265
Note complémentaire sur l'hydrographie	280
Note complémentaire sur la géologie	283
Observations météorologiques.	286
Note palethnologique	290
Les Berghouata	293
Table des matières	301





ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

PUBLICATIONS DE LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à XXIII, in-8, figures, planches et cartes. 275 fr. »

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Collection complète, 1907-1914, in-8, figures et planches, 200 fr.

Abonnement annuel : Paris, 25 fr. — Départements et colonies, 28 fr.

Étranger 30 fr.

Les Sources Inédites de l'Histoire du Maroc, de 1530 à 1845

Recueil de Lettres, Documents et Mémoires conservés dans les Archives Européennes

Publié par le Comte HENRY DE CASTRIES.

I. Archives et Bibliothèques de France. Tomes I, II, III.

II. Archives et Bibliothèques des Pays-Bas. Tomes I, II, III, IV.

Chaque volume gr. in-8, fig. et cartes 25 fr. »

Ouvrage capital qui formera une trentaine de volumes.

Couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Prix Drouyn de Lhuys.

PUBLICATIONS MAROCAINES

COUR (Aug.). L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830). In-8. 7 fr. 50

DELPHIN (G.). Fas, son Université. In-8, carte 3 fr. »

EL-NESAWI. Vie de Djelal eddin Mankobirti (VIII^e siècle de l'hégire). Texte arabe et traduction, par O. Houdas. 2 vol. in-8. Chacun. . . 15 fr. »

ELOUFRANI (Mohammed Esseghlr) *Nozhet-Elhâdi*. Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670). Texte arabe et traduction, par Houdas. 2 vol. in-8. Chacun. 15 fr. »

EZZIANI (Aboulqâsem ben Ahmed). Le Maroc de 1631 à 1812. Texte arabe et traduction, par O. Houdas. In-8 15 fr. »

FUMEY (Eug.). *Kitâb el-istiqsa*, chronique de la dynastie alaouie du Maroc (1631-1894). Traduction française. 2 vol. in-8 24 fr. »

HOUDAS (O.). Monographie de Méquinez. In-8 2 fr. »

MARÇAIS (William). Textes arabes de Tanger. Transcription, traduction annotée, glossaire. Petit in-8 de 506 pages. 12 fr. »

SAUVAIRE (H.). Voyage en Espagne en 1690 par un ambassadeur marocain (1690-1691), traduit de l'arabe. In-18. 5 fr. »

SCHNELL (PAUL). L'Atlas marocain, d'après les documents originaux. Traduit par A. Bernard. In-18, grande carte de la chaîne de l'Atlas. 10 fr. »





PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

Q
305
M5
t.1

Bibliothèque scientifique de l'Université,
Études
Université de Toronto

